This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

LSoc
1621
74

HARVARD COLLEGE LIBRARY

BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787–1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CONGRÈS

SCIENTIFIQUE

DE FRANCE

QUARANTE ET UNIÈME SESSION

Digitized by Google

Digitized by Google

CONGRÈS

SCIENTIFIQUE

DE FRANCE

QUARANTE ET UNIÈME SESSION

TENUE A PÉRIGUEUX EN MAI 1876

TOME PREMIER

PÉRIGUEUX
CASSARD FRÈRES, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
RUE SAINT-MARTIN, 13 ET 15.

1878

Digitized by Google

L Soc 1621.74
Sci 80.102

DEGRAND FUND

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

A Périgueux est échu l'honneur d'être désigné comme devant être le siége de la 41me session du Congrès Scientifique de France en 1876. Cette ville, admirablement placée, à la porte de la patrie des émailleurs de Limoges, près du berceau de Bernard de Palissy, journellement en rapports avec la grande et commerçante cité de Bordeaux, avec le riant et curieux Agenais, le sévère et riche Quercy, la Corrèze si variée, si pleine de souvenirs, les montagnes de la Haute-Vienne, aux bois sombres et aux cours d'eau limpides, l'opulente et industrieuse capitale du Limousin; avec les Charentes, fécondes en faits historiques et fières de leurs produits, la Gironde célèbre par ses grands vins et ses hommes illustres qui ont laissé dans l'histoire de profondes traces de leur passage; centre elle-même d'un pays couvert de monuments, où le voyageur rencontre à chaque pas des vestiges mystérieux, des ruines imposantes, des vallons fertiles, d'âpres hauteurs, des plaines splendides, et que la gloire artistique, littéraire et militaire a plus d'une fois couronné, présentait un milieu des plus favorables aux études et aux tra-

Digitized by Google

vaux des savants. La session du Congrès Archéologique qui avait eu lieu quelques années auparavant dans son enceinte faisait présager un beau succès à l'*Institut des Provinces*.

Pourtant, le résultat n'a pas répondu tout-à-fait aux espérances conçues, et l'on a pu s'en étonner à bon droit. On en sera, cependant, moins surpris si l'on songe qu'un premier ajournement avait laissé les esprits hésitants; on doutait qu'un second appel fût entendu, que la réunion pût se réaliser à la veille d'un autre Congrès annoncé pour la même année dans la ville d'Autun; les circonstances, d'ailleurs, n'étaient pas encourageantes au milieu de la surexcitation politique. Il ne faut donc pas se récrier en constatant que l'on a eu trop peu d'adhésions à enregistrer. On aurait été certainement plus heureux en d'autres moments. Plusieurs communications importantes ont, de plus, été réservées pour l'assemblée d'Autun qui, s'ouvrant plus tard, donnait plus de temps aux auteurs pour préparer leurs mémoires. Il faut bien dire aussi que la durée de la réunion était forcément trop courte, faute de ressources suffisantes, ce qui n'a pas permis de réaliser beaucoup d'excursions projetées, et a mis fin aux séances précisément alors que le public commençait à s'y vivement intéresser, et que plus d'un savant se préparait à nous y entretenir de sujets dignes d'être soigneusement étudiés et profondément scrutés.

Digitized by Google

Il ne suit pas de là, néanmoins, que la 41e session ait été dépourvue d'utilité. Le compte-rendu qui va passer sous les yeux du lecteur démontre victorieusement le contraire. En effet, on y trouvera de nombreux renseignements sur divers points, notamment sur l'agriculture, le commerce, l'industrie, l'archéologie; des dissertations élevées sur la philosophie et l'hygiène; des documents précieux pour la statistique. Plusieurs de ces aperçus et traités renferment des vues neuves, des considérations bonnes à méditer, des révélations dénotant un grand talent d'investigation. Ces deux volumes suffisent, en un mot, à prouver que, même quand le Congrès ne peut, par un motif ou par un autre, faire un pas de géant, sa marche, ferme et sûre vers le progrès véritable et salutaire, ne s'arrête jamais.

Digitized by Google

Digitized by Google

INSTITUT DES PROVINCES DE FRANCE.

AJOURNEMENT DES CONGRÈS DE PÉRIGUEUX ET D'AUTUN.

Toulouse, le 20 octobre 1875.

MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ COLLÈGUE,

Plus de deux années sont écoulées depuis que M. de Caumont a été enlevé aux œuvres dont il fut le fondateur et, pendant plus de quarante ans, l'inspirateur, la vie même, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Il n'a pas voulu que l'Institut des Provinces disparût avec lui. Il a assuré, par un legs, son existence.

Ses dernières volontés ont été exécutées autant que nous l'avons pu. Il n'y a pas eu de lacune dans la tenue des Congrès scientifiques qui ont eu lieu, à Pau en 1873 et à Rodez en 1874.

Ceux d'entre vous qui ont bien voulu souscrire ont entre les mains les deux beaux volumes de Pau. Le compte-rendu de Rodez leur sera, je l'espère, prochainement distribué.

Le Congrès devait se réunir en septembre à Autun. Par suite de circonstances imprévues, il a dû être remis à 1876. La ville de Périgueux, que nous avions désignée pour une époque ultérieure, avait bien voulu, dès cette année, nous donner la plus encourageante hospitalité. Mais sur la demande du Comité d'organisation nous avons dû également ajourner ce Congrès au 27 mai 1876.

Le Conseil de l'Institut des Provinces, réuni à Toulouse le 4 août dernier, avait décidé qu'une assemblée générale de cette Compagnie aurait lieu à Périgueux, pendant la

Digitized by Google

session du Congrès scientifique, en novembre prochain. Mais l'ajournement du Congrès ne le permet plus.

Cette réunion aura lieu à Paris au mois d'avril 1876.

Dans l'intérêt d'une Œuvre dont vous appréciez l'utilité et les tendances ; pour la conservation d'une Société dont plus de 100 volumes publiés par elle attestent la vitalité et qui est bien loin d'avoir épuisé toutes les ressources intellectuelles et scientifiques de nos provinces, il est indispensable que notre assemblée générale à Paris soit aussi nombreuse que possible.

La nomination d'un Directeur ;

Le choix d'un nombre déterminé de Sous-Directeurs ;

L'organisation sur d'autres bases d'un secrétariat général répondant aux exigences qui naissent de la dispersion des membres de la Société sur les points les plus éloignés de la France ;

La nomination de Correspondants en France et à l'étranger ;

La publication de l'*Annuaire*, suspendue depuis 1871, du vivant même de M. de Caumont ;

L'établissement d'un budget ;

Les Congrès de Paris ; les Assemblées Provinciales ou Assises scientifiques régionales, etc., etc.

Tels sont les sujets les plus importants qui vous seront soumis et dont la solution entraînera des choix, des élections et des mesures d'où l'avenir peut dépendre.

Je vous prie donc, Monsieur et honoré Collègue, d'assister aux assemblées de Paris et de Périgueux. Si quelque motif vous empêchait de vous y rendre, permettez-moi de vous demander un avis écrit sur les points indiqués ci-dessus. De leur étude, j'en ai la ferme conviction, il ne pourra rien sortir que de parfaitement conforme aux intentions de notre savant et regretté Fondateur.

Veuillez agréer, Monsieur et très-honoré Confrère, l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

Le Sous-Directeur de l'Institut des Provinces, Président du Conseil d'Administration, faisant fonction de Directeur général.

Cte DE TOULOUSE-LAUTREC.

Digitized by Google

TABLEAU STATISTIQUE

DES SESSIONS DU CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE

Depuis son établissement (1833-1875).

DATES.	VILLES.	PRÉSIDENTS GÉNÉRAUX.	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
Ier Juillet 1833.	CAEN.	L'abbé DE LA RUE, Membre de l'Institut.	M. DE CAUMONT, Correspondant de l'Institut.
IIe Septembre 1834.	POITIERS.	M. DE CAUMONT, Correspondant de l'Institut.	M. DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, Correspondant de l'Institut.
IIIe Septembre 1835.	DOUAI.	M. DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, Correspondant de l'Institut.	M. L. DE GIVENCHY, de l'Institut des Provinces.
IVe Septembre 1836.	BLOIS.	M. DE LA PLACE, Ancien premier Président de la Cour royale d'Orléans.	M. DE LA SAUSSAYE, Membre de l'Institut.
Ve Septembre 1837.	METZ.	M. le Mis DE VILLENEUVE TRANS, Membre de l'Institut.	M. Victor SIMON, de l'Institut des Provinces.
VIe Septembre 1838.	CLERMONT.	M. DE CAUMONT, Fondateur du Congrès.	MM. LE COQ et BOUILLET, de l'Institut des Provinces.
VIIe Septembre 1839.	LE MANS.	M. LAIR, de l'Institut des Provinces.	M. CAUVIN, ancien Oratorien, et M. RICHELET, de l'Institut des Provinces.
VIIIe Septembre 1840.	BESANÇON.	MM. TOURANGIN et DE CAUMONT.	M. WEIS, Membre de l'Institut.
IXe Septembre 1841.	LYON.	M. DE SAUSSURE (de Genève), Correspondant de l'Institut.	M. DE COMMARMOND, de l'Institut des Prov.
Xe Septembre 1842.	STRASBOURG.	M. DE CAUMONT, Fondateur du Congrès.	M. HEPP, de l'Institut des Provinces.

Digitized by Google

DATES	VILLES.	PRÉSIDENTS GÉNÉRAUX.	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
XIe Septembre 1843.	ANGERS.	Le Cte DE LAS CAZES, Conseiller d'État.	MM. PLANCHENAULT et GUILLORY.
XIIe Septembre 1844.	NIMES.	Le Cte DE GASPARIN, Pair de France, membre de l'Institut.	M[rs] D'HOMBRES-FIRMAS et DE LA BAUME, de l'Institut des Provinces.
XIIIe Septembre 1845.	REIMS.	Mgr GOUSSET, Archevêque de Reims.	MM. BONNEVILLE, PARIS et LANDOUZY.
XIVe Septembre 1846.	MARSEILLE.	M. DE CAUMONT, Correspondant de l'Institut.	M. le Dr ROUX, de l'Institut des Provinces.
XVe Septembre 1847.	TOURS.	M. le Dr BALLY, de l'Académie de Médecine.	MM. DE LAMBRON, CHAMPOISEAU et DE SOURDEVAL.
En 1848, il n'y a pas eu de session.			
XVIe Septembre 1849.	RENNES.	M. RICHELET, de l'Institut des Provinces.	M. LE GALL, Conseiller à la Cour impériale.
XVIIe Septembre 1850.	NANCY.	Le Vte DE CUSSY.	M. DIGOT.
XVIIIe Septembre 1851.	ORLÉANS.	Le B[on] DE STASSART (de Bruxelles), membre du Sénat belge.	M. DE BOUZONNIÈRE, ancien Magistrat.
XIXe Septembre 1852.	TOULOUSE.	Le Cte DE PEYRONNET, ancien Ministre.	MM. C. DES MOULINS et Victor PETIT, de l'Institut des Provinces.
XXe Septembre 1853.	ARRAS.	Le B[on] DE STASSART (de Bruxelles), membre du Sénat belge.	Le Cte D'HÉRICOURT.
XXIe Septembre 1854.	DIJON.	Mgr RIVET, Évêque de Dijon.	M. DE LA CUISINE.
XXIIe Septembre 1855.	LE PUY.	M. DE CHÈVREMONT, Préfet de la Haute-Loire.	M. DE BRIVES.
XXIIIe Septembre 1856.	LA ROCHELLE.	Mgr LANDRIOT, Évêque de La Rochelle.	L'abbé LACURIE.

Digitized by Google

DATES.	VILLES.	PRÉSIDENTS GÉNÉRAUX.	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
XXIVe Septembre 1857.	GRENOBLE.	Mgr GINOULHAC, Evêque de Grenoble.	M. Albert DU BOYS, Ancien Magistrat.
XXVe Septembre 1858.	AUXERRE.	Mgr JOLLY, Archevêque de Sens.	M. CHALLE.
XXVIe Septembre 1859.	LIMOGES.	M. ALLUAUD aîné, de l'Institut des Provinces.	MM. ARBELLOT, GRELLET et Émile RUBEN.
XXVIIe Septembre 1860.	CHERBOURG.	M. LE COQ, Correspondant de l'Institut.	M. NOEL, ancien Député; M. Th. DUMONCEL, de l'Institut des Prov.; M. BESNOU, Pharmacien major de la marine; M. DE LACHAPELLE, Docteur ès-lettres.
XXVIIIe Septembre 1861.	BORDEAUX.	Mgr le Cardinal DONNET, Archevêque de Bordeaux.	MM. C. DES MOULINS, Vr RAULIN et Léo DROUYN, de l'Institut des Provinces.
XXIXe Septembre 1862.	St-ÉTIENNE.	M. CHALLE, de l'Institut des Provinces.	M. Paul D'ALBIGNY.
XXXe Septembre 1863.	CHAMBÉRY.	M. le Dr ROUX, de l'Institut des Provinces.	M. le Mis COSTA DE BEAUREGARD, de l'Institut des Provinces. M. PILLET, de l'Institut des Provinces.
XXXIe Septembre 1864.	TROYES.	M. BARUFFI, Professeur de l'Université de Turin, Membre étranger de l'Institut des Provinces.	M. GAYOT, de l'Institut des Provinces.
XXXIIe Septembre 1865.	ROUEN.	M. POUYER-QUERTIER, Député, de l'Institut des Provinces.	M. CORDIER, Secrétaire de la Chambre de Commerce; M. le Cte D'ESTAINTOT, de l'Institut des Prov.; M. E. FRÈRE, Archiviste de la Chambre de Commerce.
XXXIIIe Décembre 1866.	AIX-EN-PROVENCE.	M. EGGER, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris, etc.	M. Ch. DE RIBBE, Ancien Président de l'Académie d'Aix. M. DE BERLUC-PÉRUSSIS, Secrétaire annuel de l'Acad. M. SECOND-CRESP, Membre de la Société de Statistique de Marseille.

Digitized by Google

DATES.	VILLES.	PRÉSIDENTS GÉNÉRAUX.	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
XXXIVe Juin 1867.	AMIENS.	M. TAILLIARD, Président honoraire à la Cour impériale de Douai.	M. GARNIER, Secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires; M. le Cte Léon DE CHASSEPOT, Membre du Conseil général; M. l'abbé J. CORBLET, Chanoine honoraire.
XXXVe 1868.	MONT-PELLIER.	M. THENARD, Membre de l'Institut, Académie des Sciences.	M. FONSSAGRIVES, Professeur à la faculté de Médecine; M. PLANCHON, Professeur à la faculté des Sciences.
XXXVIe Septembre 1869.	CHARTRES.	Le Mis DE VIBRAYE, de l'Institut de France.	M. MERLET, Président de la Société archéolog. d'Eure-et-Loir; M. DESVAUX-SAVOURE; M. Eugène DOGNÉE; M. Paul DURAND.
XXXVIIe Août 1870.	MOULINS.	M. DURUY, Sénateur, ancien Ministre de l'instr. publique.	M. DE LARMINAT, Président de la Soc. d'Agr. M. ESMOUNAT, Architecte du département; M. BOUCHARD, Avocat.
En 1871, il n'y a pas eu de session.			
XXXVIIIe 1872.	St-BRIEUC.	Mgr DAVID, Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier.	M. GESLIN DE BOURGOGNE, Président de la Société d'émulation. M. Prosper HUGUET, Vice-Président de la Société archéologique, etc.
XXXIXe avril 1873.	PAU.	M. Ant. D'ABBADIE, de l'Institut de France.	M. G. CLÉMENT-SIMON Avocat-général à Pau.
XLe Septembre 1874.	RODEZ.	M. BOISSE, Député.	M. L'abbé MASSABIAU, Docteur en droit canon; M. REMOND, Directeur des Lignes télégraphiques.
XLIe Novembre 1875.	PÉRIGUEUX. (Fut ajourné au 27 mai 1876.)	M. DELPONT DE VISSEC Préfet de la Dordogne.	M. GISCLARD, Conseiller de Préfecture.

La XLIIe Session sera tenue, du 4 au 13 septembre 1876,

A AUTUN (Saône-et-Loire).

Digitized by Google

INSTITUT DES PROVINCES.

CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE.

ARRÊTÉ

CONCERNANT LA XLIme SESSION DU CONGRÈS SCIENTIFIQUE, PRIS PAR M. LE COMTE DE TOULOUSE-LAUTREC, UN DES SOUS-DIRECTEURS DE L'INSTITUT DES PROVINCES DE FRANCE, AVEC L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DANS LA SÉANCE du 31 JUILLET 1875.

ARTICLE PREMIER. — La XLIme session du Congrès scientifique de France s'ouvrira à Périgueux, en novembre 1875.

ART. 2. — Toutes les personnes qui s'intéressent au progrès des sciences, des lettres et des arts, sont invitées à s'associer aux travaux de cette session.

ART. 3. — Les Académies et les Sociétés savantes de France sont priées de se faire représenter au Congrès par un ou plusieurs de leurs membres.

ART. 4. — La durée de la session est de dix jours au plus.

ART. 5. — Les travaux du Congrès sont répartis en cinq sections :

Première section. — Sciences mathématiques, physiques, chimiques et naturelles.

Deuxième section. — Agriculture, industrie et commerce.

Troisième section. — Anthropologie et sciences médicales.

Quatrième section. — Histoire et archéologie.

Cinquième section. — Philosophie, économie sociale, jurisprudence, littérature, beaux-arts.

ART. 6. — Sont nommés Secrétaires généraux, M. GISCLARD, conseiller de préfecture à Périgueux, et M. BRIZON, directeur de la Cie d'assurances *la Dordogne*. Ils s'enten-

Digitized by Google

dront avec MM. les membres des Sociétés savantes de Périgueux et de la Dordogne, pour préparer le programme du Congrès, et le soumettre, avant l'impression, à l'Institut des Provinces.

Ils désigneront, avec le concours du Comité d'organisation, les *Secrétaires des sections*.

ART. 7. — M. Auguste GOURSAT, président du tribunal de commerce, est nommé trésorier.

ART. 8. — Sont nommés Présidents d'honneur du Congrès :

M. le Vte DE MEAUX, O ✱, député à l'Assemblée nationale, ministre de l'agriculture et du commerce, l'un des Sous-Directeurs de l'Institut des Provinces ;

M. le Cte DE TOULOUSE-LAUTREC, Président du Conseil d'administration de l'Institut des Provinces, Sous-Directeur pour la région du Sud-Ouest ;

M. le Préfet de la Dordogne ;

M. le Général de division commandant la 24e division d'infanterie ;

Mgr l'Evêque de Périgueux et de Sarlat ;

M. le Président du tribunal civil de Périgueux ;

M. le Président du Conseil général de la Dordogne ;

M. le Maire de Périgueux ;

M. l'amiral FOURICHON, G O ✱, ancien ministre, député à l'Assemblée nationale ;

M. BARDI DE FOURTOU, ancien ministre, député à l'Assemblée nationale.

ART. 9. — MM. les Secrétaires généraux, chargés de tous les détails relatifs à la session, devront se conformer strictement aux règlements des Congrès imprimés dans les comptes-rendus des précédentes sessions.

ART. 10. — M. E. DRUILHET-LAFARGUE, Secrétaire général de l'Institut des Provinces, est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Le Sous-Directeur de l'Institut des Provinces pour la région du Sud-Ouest, Président du Conseil d'administration,

Cte DE TOULOUSE-LAUTREC.

Le Secrétaire du Conseil,

EMILE CARTAILHAC.

Digitized by Google

INVITATION.

MONSIEUR,

Nous avons l'honneur de vous donner avis que le Congrès scientifique de France, sous la direction de l'Institut des Provinces, tiendra sa 41me session à Périgueux, dans la salle de la Cour d'assises, au Palais de justice, vers la première quinzaine de novembre.

Nous vous ferons parvenir en temps utile la *date exacte* de l'ouverture.

Nous espérons, Monsieur, que vous voudrez bien prendre part aux travaux du Congrès, et nous venons vous prier de nous honorer de votre adhésion.

Chaque souscripteur reçoit un volume renfermant le compte-rendu des séances ; il participe aux excursions faites en commun pour la visite des monuments les plus intéressants de la ville et des environs, et peut prendre part aux travaux des sections.

Les noms des adhérents seront imprimés en tête de ce volume.

Le prix de la souscription est de 10 francs.

Agréez, Monsieur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Les Secrétaires généraux :
GISCLARD,
Conseiller de Préfecture à Périgueux.
BRIZON,
Directeur de la Cie d'assurance *la Dordogne.*

Le Trésorier,
AUGUSTE GOURSAT,
Président du Tribunal de Commerce.

Les cotisations seront adressées à M. A. GOURSAT, président du tribunal de commerce, *Trésorier du Congrès*, au *Secrétariat du Congrès*, à la Préfecture de la Dordogne.

Les lettres et envois divers doivent porter la suscription suivante :

A MM. les Secrétaires généraux du Congrès scientifique, à la Préfecture de la Dordogne.

Digitized by Google

EXTRAIT

DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU CONGRÈS SCIENTIFIQUE.

ARTICLE PREMIER. — A l'ouverture de la première séance, on nommera le Président et les quatre Vice-Présidents du Congrès, qui, avec les Secrétaires généraux, le Trésorier et un Délégué de l'Institut des Provinces, formeront le Bureau central. On fixera ensuite l'ordre et l'heure d'ouverture des séances de chaque section et des séances générales.

ART. 2. — Le lendemain de l'ouverture du Congrès, la liste imprimée des membres présents sera distribuée ; chaque section nommera son Président et ses Vice-Présidents, et fixera la durée de ses séances.

ART. 3. — Les sections s'assembleront chaque jour dans la matinée. Elles pourront, dans l'intérêt de leurs travaux, se diviser en sous-sections.

ART. 4. — Chaque jour, il y aura, dans l'après-midi, assemblée générale de toutes les sections. Un des secrétaires généraux lira le procès-verbal de la séance de la veille. Chaque section fera ensuite connaître, par un compte-rendu analytique, présenté par l'un de ses Secrétaires, le résumé de la séance tenue dans la matinée. Le reste de la séance sera consacré à des lectures de Mémoires. La durée de chaque lecture sera d'une demi-heure au plus.

ART. 5. — Aucun travail ne sera lu en séance générale qu'après avoir été approuvé par la section à laquelle il appartiendra. Cependant, le Bureau fixera l'ordre du jour de la première séance.

ART. 6. — Chaque jour, à la fin de la séance générale, il sera donné lecture de l'ordre du jour des séances de sections et de la séance générale du lendemain. Cet ordre du jour sera distribué dans la soirée. Tout membre qui se proposerait de traiter deux questions appartenant à deux sections différentes, et portées à l'ordre du même jour, pourra demander le renvoi de l'une d'elles.

ART. 7. — Nul ne pourra prendre la parole à une séance sans l'autorisation du Président.

ART. 8. — Aucune délibération ne sera prise, soit dans

Digitized by Google

les sections, soit dans les séances générales, si le quart des membres n'est présent.

ART. 9. — Toute discussion sur la religion et la politique est formellement interdite.

ART. 10. — Le présent programme n'est pas limitatif ; les membres du Congrès pourront demander à traiter d'autres questions. Ces questions devront être préalablement déposées sur le bureau en séance générale. Elles seront examinées le soir même par la commission permanente, qui jugera si elles peuvent être admises. Le résultat de la délibération sera communiqué le lendemain aux sections qu'elles concernent.

ART. 11. — La Commission permanente est composée des membres du Bureau central et des Présidents des sections. Elle s'assemble tous les jours avant les séances générales.

ART. 12. — Des excursions scientifiques auront lieu pendant la durée du Congrès.

ART. 13. — Seront membres du Congrès les personnes qui, ayant accepté l'invitation qui leur aura été faite, auront versé entre les mains du Trésorier la somme de *dix francs*, pour servir à acquitter les frais de la tenue du Congrès et à imprimer le compte-rendu des travaux de la session. La liste des membres du Congrès sera imprimée en tête du compte-rendu.

ART. 14. — Chaque membre du Congrès aura droit à un exemplaire du compte-rendu, qui sera publié par les soins des Secrétaires généraux.

ART. 15. — Les personnes empêchées de se rendre au Congrès pourront, de même que celles qui y assisteront, présenter des Mémoires sur les diverses questions contenues dans le programme, ou sur tout autre sujet relatif aux travaux des sections, sauf, dans ce dernier cas, à se conformer à l'article 10. Avant l'ouverture du Congrès, le Bureau fera imprimer la liste des Mémoires qu'il aura reçus et des travaux annoncés.

ART. 16. — Avant de se séparer, le Congrès fixera la date et le lieu de la suivante session.

ART. 17. — Toute difficulté non prévue par les présentes dispositions sera soumise à la Commission permanente.

Digitized by Google

EXCURSIONS.

Visistes proposées.

Grotte et Forges des Eyzies.
Forges et vallée d'Excideuil.
Château et Forges d'Hautefort.
Château des Talleyrand.
Ancienne Abbaye et Carrières de Chancelade.
Château-l'Évêque.
Château Barrière,
Tour de Vésone,
Camp de César, — Vallée de Campniac,
Ateliers de Carrosserie de MM. Dufour,
Usine Barret du Toulon,
Tuilerie mécanique,
Fabrique de Vitraux,
Etc., etc.
} à Périgueux.

ADMINISTRATION ET COMITÉ D'ORGANISATION.

Présidents d'honneur.

M. le Vte DE MEAUX, O ❋, sénateur, ancien ministre de l'agriculture et du commerce, membre du conseil de l'Institut des Provinces.
MM. le Cte DE TOULOUSE-LAUTREC, directeur général de l'Institut des Provinces.
Le préfet de la Dordogne.
Le général commandant la 24me division d'infanterie.
Mgr l'Evêque de Périgueux et de Sarlat.
MM. Le président du tribunal civil de Périgueux.
Le président du Conseil général de la Dordogne.
Le maire de Périgueux.
PIERRE MAGNE, G ❋, ancien ministre, sénateur.

Digitized by Google

MM. L'amiral FOURICHON, G O ❋, ancien ministre, sénateur.
BARDI DE FOURTOU, ancien ministre, député à l'Assemblée nationale.

Secrétaires généraux.

MM. GISCLARD, conseiller de préfecture de la Dordogne.
BRIZON, directeur de la Cie d'assurances *la Dordogne*.

Trésorier.

M. AUGUSTE GOURSAT, président du tribunal de commerce de Périgueux.

Comité d'organisation.

MM. DAUSSEL, ❋, sénateur, président des Sociétés d'agriculture, sciences et arts, et d'horticulture de la Dordogne, *Président*.
Le Dr BARDY-DELISLE, ❋, président de la Société médicale, *Vice-président*.
AUGUSTE GOURSAT, président du tribunal de commerce de Périgueux, *Vice-Président*.
Le Dr JAUBERT, secrétaire de l'Association médicale de la Dordogne, *Secrétaire*.
L'abbé RIBOULET, secrétaire de la Société d'archéologie, premier vicaire de Saint-Front, *Secrétaire*.
MM. LÉON VASSEUR, membre du Conseil de l'Institut des Provinces, à Saint-Germain-de-Belvès.
Le Dr GALY, ❋, O A, membre de l'Institut des Provinces, président de la Société historique et archéologique du Périgord, maire de Périgueux.
Le Bon DE VERNEILH-PUYRAZEAU, membre de l'Institut des Provinces, inspecteur divisionnaire de la Société française d'Archéologie.
Le Vte DE GOURGUES, membre de l'Institut des Provinces, correspondant du ministère.
Le Mis DE FAYOLLE, président de la Société hippique de la Dordogne.

Digitized by Google

MM. DURAND DE CORBIAC,
Le Mis DE MALET,
DU CHAYRON DU PAVILLON,
Le Mis DE CAMPAGNE,
} vice-présidents de la Société départementale d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne.

Le Dr ROUSSELOT-BEAULIEU, vice-président de la Société médicale d'Observation.

RAPNOUIL,
SARLANDIE,
LOUIS DE LAMOTHE,
} vice-présidents de la Société d'horticulture de la Dordogne.

A. DE FROIDEFOND DE BOULAZAC,
PHILIPPE DE BOSREDON, C ✻,
PAUL BARDI DE FOURTOU,
L'abbé RENÉ BERNARET,
} vice-présidents de la Société historique et archéologique du Périgord.

DE LENTILHAC, secrétaire général de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne.

JULES DUPUY, trésorier de la société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne.

AUZELY, secrétaire de la Société d'horticulture de la Dordogne.

SÉGUY, trésorier de la Société d'horticulture de la Dordogne.

RICHARD, archiviste de la Société d'horticulture de la Dordogne.

Le Dr CHAUME, secrétaire de la Société médicale d'Observation de la Dordogne.

VILLEPELET, O A, secrétaire général de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Vte DE LESTRADE DE CONTI, secrétaire de la Société historique et archéologique du Périgord.

ALEXIS LAPEYRE, trésorier de la Société historique et archéologique du Périgord.

DE LARIGAUDIE, secrétaire de la Société hippique de la Dordogne.

Le Cte ULRICH D'ABZAC DE LADOUZE, membre de

Digitized by Google

plusieurs Sociétés savantes, inspecteur divisionnaire dela Société française d'Archéologie.

MM. ANATOLE DE ROUMEJOUX, inspecteur de la Société française d'Archéologie.

FARGAUDIE, ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées du département de la Dordogne.

L'abbé GOUZOT, archiprêtre de la cathédrale.

LANDRIN, O A, inspecteur d'Académie.

FABRE, O A, proviseur du Lycée.

DUPRAT, directeur de la Banque de France.

DURAND, ✻, maître de forges.

BARRET, ✻, fabricant de draps.

DESMOUTIS, directeur de la tuilerie mécanique du Toulon.

DUFOUR, ✻, constructeur de voitures.

DE NOMAISON, ingénieur civil.

REQUIER, juge au tribunal de commerce, de la maison Requier et Moilin, distillateurs.

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

MEMBRES DU CONGRÈS SCIENTIFIQUE

(XLIe SESSION).

MM.

AFFRE, archiviste du département, correspondant de l'Institut des Provinces, à Rodez (Aveyron).

ALESMES (l'abbé D'), curé de Saint-Jéry (Dordogne).

ALESMES (EUGÈNE D') à St-Sulpice-de-Roumagnac (Dord.).

ARLOT DE SAINT-SAUD (baron D'), à Larochechalais (Dordogne).

AUBIER fils, négociant, rue de Bordeaux, à Périgueux.

AULAIRE (marquis DE ST-), au château de Siorac, commune de Beaulieu, près Périgueux.

AYMARD D'ARLOT DE SAINT-SAUD, rue du Cancera, à Bordeaux (Gironde.)

AUZELY, secrétaire -général de la mairie, à Périgueux.

BALGUERIE (RAOUL), membre de l'Institut des Provinces, cours du Chapeau-Rouge, à Bordeaux (Gironde).

BARDON (VICTOR), pâtissier, rue de la Clarté, Périgueux.

BARDY DE FOURTOU, député, à Ribérac (Dordogne).

BARDY DE FOURTOU (PAUL), à Ribérac (Dordogne).

BARDY-DELISLE (le D[r]), à Périgueux.

BARRET, manufacturier, à Périgueux.

BASTIDE, pharmacien, à Périgueux.

BELLANGER, 1, rue Boutarel, à Paris (Seine).

BELLUSSIÈRE (EUGÈNE DE), château de la Barde (Dordogne).

BERCHON (le D[r]), Directeur du Lazaret, membre de l'Institut des Provinces, à Pauillac (Gironde).

Digitized by Google

BERNARD (le Dr), rue de la Visitation, 20, à Toulouse (Haute-Garonne).
BERNARET (l'abbé), chanoine, à Périgueux.
BERRAIL (A. DE), receveur de l'enregistrement, à Lalinde (Dordogne).
BESSEYRIAS (manufacture de vitraux), à Périgueux.
BITTARD DES PORTES (le général), commandant la 24e division, à Périgueux.
BLEYNIE, pharmacien à Périgueux.
BOISSE, sénateur, membre de l'Institut des Provinces, à Rodez (Aveyron).
BOSREDON (PHILIPPE DE), ancien Conseiller d'Etat.
BOUDON, avocat et agriculteur, à Cajarc (Lot).
BOURGUET, agent de change, membre de l'Institut des Provinces, à Rodez (Aveyron).
BOYSSON (DE) receveur particulier des finances, à Gourdon (Lot).
BRACHET DE LAMENUZE, à Château-l'Evêque (Dordogne).
BRIZON, Directeur de la Compagnie d'assurances la *Dordogne*, à Périgueux.
BRUGIÈRE (l'abbé), curé de Coulounieix, près Périgueux.
BULLIOT, membre de l'Institut des Provinces, à Autun (Saône-et-Loire).
BURGUET (Mme GASPARD DU), à Port-Bouthou, près Ribérac.
BURGUET (M. DU), correspondant de l'Institut des Provinces pour l'arrondissement de Ribérac, maire d'Allemans (Dordogne).
BUSSIÈRE, avocat à Périgueux.
CAMPAGNE (marquis de), au château de Campagne, au Bugue (Dordogne).
CARDENAL (JOSEPH DE), juge, correspondant de l'Institut des Provinces, pour l'arrondissement de Mirande (Gers).
CARTAILLAC, *membre du Conseil* de l'Institut des Provinces, au Museum, à Toulouse (Haute-Garonne).
CARVES, maire de Bézenac, par Saint-Cyprien (Dordogne).
CASTELNEAU-D'ESSNAULT (marquis de), membre de l'Institut des Provinces, château de Paillet, près Cadillac (Gironde).

Digitized by Google

CAUNA (baron de) correspondant de l'Institut des Provinces, pour l'arrondissement de St-Sever, château de Cauna, par St-Sever (Landes).

CESSAC (DE) *directeur provincial* de l'Institut des Provinces (9e région), à Guéret (Creuse).

CHAIGNEAU, négociant à Périgueux.

CHASTEIGNER (comte DE) membre de l'Institut des Provinces, rue Montbazon, à Bordeaux (Gironde).

CHAUME (le Dr), à Périgueux.

CHAYRON DU PAVILLON (DU), à Périgueux.

CLÉMENT-SIMON, procureur de la République, *membre du Conseil* de l'Institut des Provinces, à Toulouse (Haute-Garonne).

COMBESCOT (SYLVAIN), conseiller général, à Savignac-Lédrier (Dordogne).

CONSTANTIN (comte DE) à Beaumont (Dordogne).

CORNET (le Dr NUMA), à Cadouin (Dordogne).

COTTEAU, membre de l'Institut des Provinces, à Auxerre (Yonne).

COUGNY (DE), membre de l'Institut des Provinces, château de la Grille, près Chinon (Indre-et-Loire).

COUTURIER, juge au tribunal de commerce de Périgueux.

CUMOND (DE), à Ribérac.

DAUSSEL, sénateur, à Périgueux.

DION (DE), membre de l'Institut des Provinces, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise.)

DONAT, à Escaunets (Hautes-Pyrénées).

DOUMET-ADANSON, *directeur provincial* de l'Institut des Provinces (12e région), à Cette (Hérault).

DOSE, professeur de dessin au lycée de Périgueux.

DRUILHET-LAFARGUE, *secrétaire-général* de l'Institut des Provinces, 9, grande rue de Nazareth, à Toulouse, et 28, rue St-Benoît, Paris (Seine).

DUBET, architecte du département, à Périgueux.

DUBOIS (JULES), château du Petit-Change, près Périgueux.

DUFOUR aîné, ✻ carrossier, à Périgueux.

DUFOUR (GEORGES), attaché au ministère des finances, à Paris.

DUGENEST, conseiller général, à Périgueux.

Digitized by Google

DUJARRIC DES COMBES, notaire à Grand-Brassac (Dordogne).
DUNKIN, membre étranger de l'Institut des Provinces, à Dartfort-Kent (Angleterre).
DUNKIN (Miss), à Dartfort-Kent (Angleterre).
DUPRAT, directeur de la Banque, à Périgueux.
DUPUY (JULES), inspecteur des enfants assistés, à Périgueux.
DURAND (A.) père, ancien notaire à Thenon (Dordogne).
DURAND (E.) maître de Forges, à Périgueux.
DURAND DE CORBIAC père, propriétaire à Corbiac, par Bergerac.
DURAND DE CORBIAC fils.
DUSSOL, avoué à Périgueux.
DUTARD (le Dr), à St-Mayme (Dordogne).
FABRE, proviseur du lycée, à Périgueux.
FARGAUDIE, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Périgueux.
FAURE, directeur des contributions directes, à Périgueux.
FAYOLLE (Mis DE), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne).
FOURICHON, amiral, sénateur, à Versailles.
FROIDEFOND (ALFRED DE), à Périgueux.
GALY (le Dr), membre de l'Institut des Provinces, maire, à Périgueux.
GARRIGAT (le Dr), député, à Bergerac.
GARRIGOU (le Dr), rue Valade, à Toulouse (Haute-Garonne).
GISCLARD, conseiller de préfecture, à Périgueux.
GLANVILLE (DE), membre de l'Institut des Provinces, à Rouen (Seine-Inférieure).
GODARD, membre de plusieurs sociétés savantes, à Périgueux.
GOURGUES (vicomte de), membre de l'Institut des Provinces, château de Lanquais (Dordogne).
GOURSAT, Président du Tribunal de Commerce, à Périgueux.
GOUZOT (l'abbé), curé-archiprêtre de la cathédrale de St-Front, à Périgueux.

Digitized by Google

GOYHENÈCHE (l'abbé), curé de Bourgnac, par Mussidan (Dordogne).
GRENIER (le Dr), à Beaumont-du-Périgord (Dordogne).
HARDI (MICHEL), rue d'Angoulême, à Périgueux.
HONORAT LA GAUTERIE (comte), à la Gauterie, par St-Séverin (Charente).
HUGUES (GUSTAVE), pasteur en retraite à Bergerac.
HUGUET (PROSPER), membre de l'Institut des Provinces, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
JACQUENAUD, horticulteur à Saint-Jean-d'Angely (Charente-Inférieure).
JACQUES, caissier de la Banque de France, à Périgueux.
JAUBERT (le Dr), à Périgueux.
LACASSAGNE, avocat, Cours des Fossés, à Bordeaux (Gironde).
LACOSTE, liquoriste, à Périgueux.
LACOTTE (MINARD), à Chalagnac (Dordogne).
LACROUZILLE (le Dr DE), à Périgueux.
LADOUZE (comte ULRICH DE), à Périgueux.
LA ROCHE (marquis DE), à la Barre, par Veurdre (Allier).
LAMOTHE (DE), ancien secrétaire-général de la société d'agriculture, à Périgueux.
LANDESQUE (l'abbé), membre de l'Institut des Provinces, curé à Davillac, par Villeréal (Lot-et-Garonne).
LANDRIN, inspecteur d'académie, à Périgueux.
LANGEVIN, pharmacien, à Périgueux.
LANGLADE (DE) maître de Forges, à Savignac-Lédrier (Dordogne).
LAPEYRE (ALEXIS), à Périgueux.
LARIGAUDIE (DE), à Périgueux.
LAUGARDIÈRE (DE), à Nontron.
LAURIÈRE (JULES DE), membre de l'Institut des Provinces, 15, rue des Saints-Pères, à Paris (Seine).
LECLERC (l'abbé), membre de l'Institut des Provinces, curé de Marval (Haute-Vienne).
LE DAIM, conseiller de préfecture, membre de l'Institut des Provinces, à Poitiers (Vienne).
LE MARIÉ, correspondant de l'Institut des Provinces pour l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angely (Charente-Infre).

Digitized by Google

LENTILHAC (DE), directeur de la Ferme-Ecole de Lavallade (Dordogne).
LESCUYER, membre de l'Institut des Provinces, à St-Dizier (Haute-Marne).
LESTRADE DE CONTI (DE), avocat, château Barrière, à Périgueux.
HENRY DE LESTRANGES (vicomte DE), au château de St-Julien, par St-Génis-de-Saintonge (Charente-Inférieure).
LEYSSALLE, à la Buissonne, commune de Rouffignac de Sigoulès (Dordogne).
LHÉRITIER, à Bourges (Cher.)
LIÉBEAUX, ingénieur des ponts et chaussées, à Périgueux.
LAFITTE (HILAIRE), avocat, à Chalais (Charente).
MAGNE (Pierre), ancien ministre, sénateur, au château de Montaigne (Dordogne).
MAINE-DE-BIRAN, rédacteur au ministère de l'Intérieur, à Paris.
MALLET (marquis DE), à Puycharneau, par Nontron.
MARCAULT, hôtel des Messageries, à Périgueux.
MARÉCHAL, conseiller général, à Saint-Astier.
MARMIER, 2, rue Noailles, à Versailles (Seine-et-Oise).
MASSABIAU (l'abbé), membre de l'Institut des Provinces, à Rodez (Aveyron).
MAZERAT, ancien député, conseiller général, à Nontron (Dordogne).
MEAUX (vicomte DE), sénateur, *membre du conseil* de l'Institut des Provinces, à Montbrison (Loire).
MELLET (comte DE), membre de l'Institut des Provinces, château de Chaltrait, par Montmort (Marne).
MEYNARD (chevalier DE), membre de l'Institut des Provinces à St-Lô (Manche).
MEYNARD (H. DE), capitaine au 1er des Hussards, à Melun.
MICHELOT, juge de paix, à Sarlat (Dordogne).
MONGAURIN (DE), conseiller à la Cour de Pau (Basses-Pyrénées).
MOREAU DE St-MARTIN, château de Puyfaiteau, par Nontron (Dordogne).

Digitized by Google

MOREAU (TÉLÉMAQUE), à Villamblard (Dordogne).
MONTLAUR (marquis DE), membre de l'Institut des Provinces, 44, rue du Bac, à Paris (Seine).
MOUTIS (DES), à la Tuilerie mécanique de l'Ermitage, près Périgueux.
NABOULET, instituteur en retraite, à Périgueux.
NOSMAISON (DE), ingénieur civil, à Périgueux.
PAILLOUX (le Dr), membre de l'Institut des Provinces et maire à Saint-Ambreuil (Saône-et-Loire).
PALUSTRE, directeur de l'Association Française pour la conservation des monuments, à Tours (Indre-et-Loire).
POMAREL (MAURICE DE SAINT-PAUL), rue Pasquier, 2, à Paris (Seine).
POUCH-LAMY (Mme), château de Mellet, par Condat-sur-Vézère (Dordogne).
POURTEYRON (le Dr PAUL), à Saint-Vincent-de-Connezac (Dordogne).
PRESLE (DE), à Périgueux.
QUATREFAGES (DE), membre de l'Institut de France et de l'Institut des Provinces, au Muséum, à Paris (Seine).
RAPNOUIL, notaire, à Périgueux.
RIBOULET (l'abbé), curé de Chancelade, près Périgueux.
RIVIÈRE (baron DE), *trésorier* de l'Institut des Provinces, château de Rivière, par Gaillac (Tarn).
ROFFIGNAC (comte GASTON DE) à Périgueux.
ROUMEJOUX (DE), membre de l'Institut des Provinces, château de Rossignol, par Bordas (Dordogne).
ROUSSELOT (le Dr), à Périgueux.
ROZY, professeur à la Faculté de droit, membre de l'Institut des Provinces, à Toulouse (Haute-Garonne.)
SAINT-ESPÈS-LESCOT (DE) Président du tribunal civil de Périgueux.
SARLANDIE, chef de division de la Préfecture, à Périgueux.
SARLAT, greffier en chef du tribunal civil de Sarlat.
SAINT-OURS (DE), correspondant de l'Institut des Provinces pour l'arrondissement de Sarlat.

Digitized by Google

Société d'Apiculture,
Société d'Agriculture, } Bordeaux.
Société Linéenne,

Société des Sciences et des Arts, à Rodez.

Société d'émulation (Côtes-du-Nord).

TOULOUSE-LAUTREC (comte de), *Directeur général* de l'Institut des Provinces, château de Saint-Sauveur, par Lavaur (Tarn), et 13, rue du Vieux-Raisin, à Toulouse (Haute-Garonne).

TAILLEFER (Oswald), député à Domme (Dordogne).

TAMPIER, consul-général de Turquie, président de la Société d'Apiculture, à Bordeaux (Gironde).

TARDE, juge d'instruction, à Sarlat.

USSEL (le Dr), au Coux, par Siorac (Dordogne).

VALAT (l'abbé), professeur au petit séminaire de Marsals (Tarn).

VASSEUR (Charles), *membre du conseil* de l'Institut des Provinces, à Saint-Germain-de-Belvès (Dordogne).

VALBRUNE (le Dr de), au château de Labatut, par Saint-Astier (Dordogne).

VALBRUNE (Ivan de), au château de Labatut, par Saint-Astier (Dordogne).

VALÈRE-MARTIN, membre de l'Institut des Provinces, à Cavaillon (Vaucluse).

VERNEILH-PUYRAZEAU (de), membre de l'Institut des Provinces, rue Montbazon, à Bordeaux (Gironde).

AIGNAUD (du), adjoint au maire d'Allemans (Dordogne).

AILLEPELET, archiviste du département, à Périgueux.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE.

XLIe SESSION.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCES GÉNÉRALES.

SÉANCE D'OUVERTURE

Le samedi 27 Mai 1876, à 9 h. 1/2 du matin,

DANS LA SALLE DE LA COUR D'ASSISES, AU PALAIS DE JUSTICE.

Présidence de M. le Préfet de la Dordogne.

Ont été invités à prendre place au bureau :

M. Saint-Espès-Lescot, président du tribunal civil; M. le Dr Bardy-Delisle, président du comité; M. Galy, maire de Périgueux; M. le lieutenant-colonel Giovanninelli; M. l'abbé Gouzot, curé archiprêtre de la cathédrale; M. Normand, conseiller de préfecture.

Siégeaient à droite du bureau, aux places qui leur avaient été réservées, MM. les membres de l'Institut des Provinces et de la Société Française

Digitized by Google

d'Archéologie, et à gauche, MM. les Membres du Comité local d'organisation (1).

Des dames occupaient les fauteuils qui leur avaient été préparés.

M. le président a ouvert la séance par le discours suivant :

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je viens répondre à l'invitation qui m'a été faite de présider la séance d'inauguration des travaux du *quarante-unième Congrès scientifique de France.* Cet honneur, je ne le dois qu'à une trop bienveillante courtoisie, car je n'ai d'autres titres pour le justifier qu'une vive admiration pour la science, et qu'un grand zèle à glorifier ses progrès.

Pris, d'ailleurs, un peu à l'improviste, au milieu des opérations de la révision, par l'honneur qui m'est fait, je n'ai d'autre but, en me levant devant vous, que d'adresser quelques paroles de remercîments aux organisateurs de cette fête de l'intelligence, aux hommes de science qui nous entourent, et de leur dire :

Vous êtes les bien-venus dans la ville de Périgueux et dans le département de la Dordogne !

Vous trouverez ici un sol fécond pour votre œuvre, riche en matériaux d'étude et en sujets nouveaux de discussion. Le culte des lettres et des arts y est en honneur, l'agriculture en grand progrès et l'industrie y présente des applications nouvelles de la science, dans ses *papeteries*, sa *carrosserie* et surtout sa *meulerie de pierre*, qui est une création absolument périgourdine. La Dordogne offrira aussi à l'historien, au géologue, au naturaliste un vaste champ d'explorations ; ceux qui se livrent aux patientes recherches de l'archéologie seront appelés à résoudre des problèmes intéressants ; l'économie politique,

(1) L'heure un peu matinale et le mauvais temps avaient retenu beaucoup de personnes chez elles.

Digitized by Google

la médecine, la paléontologie et l'anthropologie pourront y recueillir une ample moisson d'observations originales.

Tel est le vaste domaine, peu exploré encore, qui s'ouvre devant vous !

Et lorsque je vois cette réunion d'élite, que vous avez bien voulu, Mesdames, parer de votre grâce, en nous apportant le concours d'un goût toujours délicat et sûr, j'aime à penser que la session de Périgueux ne le cèdera pas en intérêt aux sessions précédentes.

Le but de l'œuvre de l'*Institut* peut se résumer en quelques mots.

Il consiste à réveiller en province l'esprit d'initiative, et à imprimer de l'activité et du ressort aux études scientifiques et littéraires dans chaque région.

Cet effort collectif a porté les fruits qu'on devait en espérer, car il habitue les hommes d'étude à ne pas attendre l'impulsion du dehors, à se donner à eux-mêmes le mouvement et l'expansion. L'esprit, en effet, ne vit que par l'échange. La communication des idées est sa nourriture, et la contradiction son stimulant. Oui, messieurs, c'est le frottement et l'échange qui sont la condition première de l'activité et l'expansion de la pensée humaine. L'éminent et regretté M. de Caumont avait admirablement compris l'efficacité du principe de l'association et de l'effort collectif, lorsqu'il créa l'*Institut des Provinces*.

Au début, le succès de cette œuvre d'initiative et de décentralisation intellectuelle n'apparaissait au plus grand nombre que comme une expérience aventureuse. Mais, pénétré de la justesse de son idée, M. de Caumont persista dans son projet généreux, avec cette obstination désintéressée des âmes fortes et convaincues, et consacra sa vie d'apôtre à en assurer le succès. Aujourd'hui ce succès est hors de discussion, il s'affirme par quarante sessions, toutes entourées d'un éclat dont celle-ci continuera, je l'espère, la tradition.

Mais la création de l'*Institut des Provinces* n'a pas eu seulement pour résultat de produire périodiquement en province une bienfaisante excitation intellectuelle, le Congrès n'a pas seulement remué des idées, semé des germes

Digitized by Google

précieux et préparé la moisson ; il a réuni et groupé dans un seul foyer, sur le terrain neutre de la science, tous les hommes d'étude, exerçant leur intelligence sur tous les points du vaste domaine de l'esprit humain.

Or, il en est des sciences comme des hommes ; chacune, il est vrai, doit être elle-même, avoir son caractère, son terrain propre et sa liberté ; mais toutes doivent vivre *en société* les unes avec les autres. Si les sciences étaient restées soudées ensemble comme au temps de Thalès et de Pithagore, si elles ne s'étaient pas dégagées du l'unité confuse des premiers systèmes, elles n'auraient fait aucun progrès. Si, d'un autre côté, l'isolement avait prévalu, si chaque savant s'était cantonné *dans sa tour d'observation*, la pensée aurait manqué son but le plus élevé ; la cité des intelligences n'existerait pas ; le savoir humain se composerait de matériaux épars, au lieu de former un bel édifice majestueux par l'ensemble, riche par les détails.

C'est là une vérité que l'œuvre de l'*Institut* a aidé à mettre en lumière, en donnant satisfaction à un des caractères essentiels de la pensée contemporaine, le besoin de rapprochement, d'échange, de synthèse, entre les divers ordres des sciences. Ce caractère synthétique, qui est un des traits saillants du Congrès, est particulièrement digne de remarque. Chez lui se rencontrent, en effet, les représentants de toutes les branches de l'esprit humain, voués au culte du beau dans les arts et la littérature, du vrai dans les sciences, de l'utile dans leur application ; ils ont tous une place dans ce concert de l'intelligence, car si les travaux sont différents, le but est le même : élever le niveau moral et intellectuel de l'humanité !

Quelqu'un a dit, dans une des grandes assises de l'Institut, que les progrès scientifiques sont les *orphéons de la science*. M. de Caumont acceptait cette comparaison, avec cette réserve, cependant, qu'il y a des orphéons qui ne chantent pas très-juste, tandis que le Congrès a montré, par l'harmonie de son organisation, ce que pouvait produire le principe de l'effort collectif.

Enfin, Messieurs, permettez-moi d'ajouter que ces réunions ne procurent pas seulement les pures jouissances de l'es-

Digitized by Google

prit ; que le Congrès ne se meut pas seulement dans le domaine spéculatif de l'idée, mais qu'il dégage de la science ses conclusions pratiques, qu'il applique aux arts, à l'industrie, à l'agriculture, au bien-être de l'humanité, les améliorations et les inventions dont nous sommes tous les jours les témoins et les bénéficiaires.

Ces merveilleux progrès sont la gloire du XIXe siècle. — Ne répétons pas, avec quelques esprits chagrins, que les progrès de ce siècle sont purement matériels. Sans doute, nos yeux attristés rencontrent trop souvent la défaillance, l'égoïsme, la glorification du succès, le mépris de la loi morale, la soif de l'or et des jouissances matérielles.

Mais, à côté de ces faiblesses et de ces misères morales que de dévouements, que de virilité d'âme, que de sublimes sacrifices ; quelle sollicitude ingénieuse pour venir en aide à tous ceux qui souffrent ; quel amour du bien et du beau ; quels saints enthousiasmes pour la science et pour l'étude !

Non, jamais l'humanité ne s'est élevée plus haut dans la région de la pensée ; jamais elle n'a été plus loin dans la voie de la justice et du dévouement ! Pour le comprendre et pour juger sainement, il ne faut pas regarder la surface où bout l'écume, il faut aller au fond, où se cache le labeur modeste et l'humble sacrifice.

Messieurs, soyons de notre temps ! N'imitons pas l'exemple de ces désespérés qui, se voilant la face, s'attrophient dans une égoïste immobilité.

L'espérance est la vertu des forts.

Un éminent orateur a dit : Pour bien servir son temps, il faut l'aimer. Aimer son temps, ce n'est pas se rendre complice de ses défaillances, ce n'est pas accepter la solidarité du mal, mais c'est reconnaître le bien qui est sous le mal, et en favoriser l'expansion ; c'est lui donner le concours de son activité et de son intelligence. Aimer son temps, c'est exciter autour de soi les nobles instincts, c'est inspirer le goût des choses élevées ; c'est se dévouer à ranimer les saines énergies, c'est s'intéresser, en un mot, aux destinées de son pays ; or, celles de la France sont immortelles.

Vous êtes de ceux, messieurs, qui vous consacrez à cette

Digitized by Google

œuvre de virilité et de travail, en faisant aimer les fortes études, en répandant le goût de la science et en déduisant les applications utiles.

Ce sont là de trop nobles titres, pour que vous ne receviez pas ici un accueil empressé et sympathique.

Encore une fois, messieurs, *vous êtes les bienvenus*.

M. Gisclard, conseiller de préfecture et secrétaire général du Congrès, a la parole, et s'exprime ainsi :

MESDAMES ET MESSIEURS,

L'ouverture du 41e Congrès scientifique reporte notre pensée vers l'illustre fondateur de l'Institut des Provinces, M. de Caumont, dont la mémoire doit être toujours vivante dans ces états provinciaux de la science qu'il a établis, et auxquels il a fait, en mourant, un legs important, comme à une œuvre chère à son cœur.

M. de Caumont n'était pas un inconnu parmi nous. Il était venu, en 1855, tenir dans notre ville un congrès archéologique, pour étudier et faire connaître nos remarquables Antiquités, sur lesquelles M. le marquis de Taillefer avait attiré l'attention des archéologues.

Je ne saurais mieux faire, pour rendre hommage à la mémoire de M. de Caumont, que de rappeler un éloge sorti de la bouche éloquente de Montalembert :

« Il a plus d'une fois parcouru la France entière pour sauver ce qui pouvait être sauvé et pour découvrir non-seulement les monuments, mais, ce qui était plus difficile encore, les hommes qui pouvaient les aimer et les comprendre. Messieurs, quand nous élèverons un buste à M. de Caumont, nous y graverons ces mots : *Te saxa loquuntur*, et ces pierres, ce sont les monuments de notre vieille France, c'est-à-dire les plus nobles pierres qu'on puisse voir sous le soleil. »

Aujourd'hui, le vœu de Montalembert s'accomplit. Les sociétés savantes de France ont ouvert une souscription

Digitized by Google

pour élever une statue à M. de Caumont dans la ville de Bayeux, où il est né. Notre jeune société archéologique de Périgueux a donné son offrande. J'émets le vœu que l'inscription proposée par Montalembert ne soit pas oubliée.

Après avoir déposé ce souvenir pieux sur la tombe de votre fondateur, Messieurs les membres de l'Institut des provinces, ma pensée revient à vous et à votre œuvre. Vous vous êtes donnés, depuis peu, un nouveau directeur, pour continuer le cycle de vos travaux en la personne de M. le comte de Toulouse-Lautrec.

Vous ne pouviez faire un choix plus heureux. Le nom de M. de Lautrec rappelle ces anciens comtes de Toulouse, ses aïeux, qui avaient fait de leur capitale la reine des sciences et des arts dans le midi de la France.

C'est à Toulouse qu'a été fondée, au XIVe siècle, la première académie française par une jeune fille, aussi belle qu'ingénieuse, Clémence Isaure, qui institua pour les poètes la fête des fleurs. L'académie des jeux floraux continue à porter glorieusement cinq siècles d'existence, et M. le comte de Toulouse-Lautrec en est un des mainteneurs. Les souvenirs qui se rattachent à son nom et ses mérites personnels le rendaient digne, à tous égards, de recueillir la succession de M. de Caumont. Je le prie d'agréer l'expression de nos sincères et sympathiques félicitations.

J'ai à vous parler, Messieurs, dans mon discours d'ouverture, un peu de tout en général, puisque le congrès embrasse tous les sujets, et du Périgord en particulier. Je vais m'efforcer de remplir cette tâche de mon mieux, en touchant au sommet d'un petit nombre de questions qui m'ont paru dignes d'intérêt. Ce n'est pas de la science que j'ai la prétention de faire avec vous, c'est plutôt une causerie philosophique et historique.

Commençons par les âges les plus anciens; remontons à l'homme primitif de nos contrées, dont on retrouve les vestiges dans les grottes des bords de la Vézère et de la Dordogne.

L'âge historique de la Gaule ne remonte guère au-delà de deux siècles avant Jésus-Christ. Notre pays était pourtant habité depuis une époque bien plus éloignée, et si ces gé-

Digitized by Google

nérations antérieures ne nous ont pas transmis des témoignages écrits de leur passage sur notre sol, elles y ont laissé des traces et des monuments indiscutables de leur existence.

C'est en Périgord que l'on a commencé l'étude sérieuse et le classement des silex taillés et des pierres mégalithiques ou monuments druidiques. Ces pierres se trouvent un peu partout dans nos contrées ; notre musée en possède une riche collection.

A quelle époque remontent ces antiquités ? La date chronologique est difficile à préciser, mais elles sont, dit-on, moins anciennes que les vestiges de l'homme primitif trouvés dans les cavernes qui s'échelonnent sur les bords de la Vézère et de la Dordogne.

Ces grottes sont devenues fameuses depuis la grande exposition française de 1867, et depuis que les brèches dont elles sont parquetées ont servi à la classification chronologique des collections du musée Saint-Germain. Le Périgord est devenu depuis lors la terre classique des études de la question préhistorique.

Voici en quels termes M. de Gourgues décrit ces cavernes dans son dictionnaire topographique :

« Dans le milieu et tout autour sur les parois sont des dépôts-meubles. Le sol rocheux est recouvert d'un plancher continu de brêche osseuse, variant de dix à vingt centimètres d'épaisseur, où sont empâtés, pêle et mêle, des silex taillés, des flèches barbelées, des pointes en os et en bois de renne. Les amas de cendres et de charbons font reconnaître l'emplacement des anciens foyers dont se servaient pour préparer leurs repas les hommes primitifs qui les habitaient.

» A quelle époque remontent ces vestiges ? Comme il était difficile de leur assigner une date dans la chronologie des révolutions humaines, on a essayé de leur en assigner une dans les différentes époques des révolutions du globe. Des savants ont pensé que ces découvertes impliquent l'idée d'une vague et effrayante antiquité, pendant laquelle l'homme serait demeuré à l'état sauvage.

» Telle est la question préhistorique ? n'est-elle qu'un objet

Digitized by Google

de curiosité ? qu'un passe-temps frivole ? n'a-t-elle pas, au contraire, une portée philosophique bien plus haute.

» La question préhistorique, Messieurs, agite les plus grands problèmes qui ont tourmenté la raison humaine dans tous les temps, et c'est pour cela qu'elle passionne les esprits.

» Comment a commencé l'homme ? la création a-t-elle été libre et instantanée, ou nécessaire et progressive ? Comment est né l'homme ? comment a-t-il acquis les idées ? comment a-t-il appris à parler ? quel a été l'état de la société primitive ? comment les familles se sont-elles divisées en nations ? comment expliquer la diversité des langages ?

» Moïse a répondu en quelques pages à toutes ces questions, il y a de cela plus de 3,400 ans.

» Mais on conteste aujourd'hui son enseignement au nom de sciences nouvelles. Des savants ont écrit que l'anthropologie, aidée de la géologie, rejette dans un lointain formidable l'apparition du genre humain sur le globe, et que l'étude de l'homme primitif révèle notre filiation animale.

» Je n'ai garde de contester devant vous, Messieurs, la liberté de la méthode scientifique, c'est-à-dire l'investigation, l'analyse, et, dans une large mesure, la synthèse. J'ajouterai même qu'il ne déplairait pas à ma fierté de chrétien de faire promener librement ma raison sur les sommets de la science et de la vérité, si mes connaissances pouvaient l'élever à la hauteur de cette noble ambition. Mais, en vérité, des conclusions téméraires et précipitées, qui heurtent en même temps le dogme plusieurs fois séculaire de notre foi et les instincts élevés de notre nature intellectuelle, sont-elles bien de la science ?

» Je n'insiste pas, messieurs, sur cette question à mes yeux fort obscure. Il me suffira d'en avoir indiqué la gravité et de vous dire : Soyez prudents, et n'affirmez pas à la légère des faits et des dates quand il s'agit d'événements qui se perdent dans la nuit des temps.

» Arrivons à des époques plus précises. Avec la période gallo-romaine commence l'histoire du Périgord.

» Au moment de la conquête par Jules César, les Gaules

Digitized by Google

étaient un composé de tribus, civitates, qui avaient un conseil central. C'était donc un Etat fédéré.

» Dans chaque cité, il y avait un sénat héréditaire composé de druides et de chevaliers, et un ou plusieurs magistrats délégués pour l'action et le jugement en matière d'intérêt public. Le peuple était presque réduit à la condition servile. Il n'ose rien par lui-même, dit Tacite, et n'est admis dans aucun conseil. Il avait deux moyens pour sortir de sa faiblesse : Entrer dans l'ordre des druides ou se mettre sous le patronage d'un homme puissant. Chaque chef de clan, en effet, protégeait les siens et veillait à ce qu'ils ne fussent pas opprimés.

» Vésone, à cette époque, était établie dans la petite vallée de Campniac, sur la rive gauche de l'Isle, et ne dut probablement succomber qu'après la défaite de Vercingétorix.

» Pour comprendre la situation qui fut faite à nos compatriotes après la conquête de Jules César, demandons à l'histoire de nous faire connaître l'état social de Rome à cette époque et l'esprit de sa politique sur les peuples conquis.

» La période consulaire romaine n'avait pas été favorable à l'extension des cadres de la cité ; les patriciens tendaient plutôt à restreindre qu'à augmenter le nombre des citoyens pour gouverner Rome plus discrétionnairement et faire peser plus despotiquement leur domination au-dehors.

» Depuis l'an 493 avant Jésus-Christ jusqu'à César, Rome avait soumis les contrées les plus civilisées du globe et leur appliquait un gouvernement des plus durs, conforme, il faut l'avouer, à la honte de l'antiquité payenne, au droit commun des nations.

» La province était dans un état d'assujettissement absolu et soumise à une loi spéciale, appelée l'édit provincial. Elle perdait ses institutions, ses magistrats, ses tribunaux. Un arbitraire illimité pesait sur les hommes et sur les fortunes. C'était l'application rigoureuse du *Væ victis*.

» La pensée nationale, envers tout ce qui n'était pas citoyen romain, est exactement résumée par ces vers fameux de Virgile :

Digitized by Google

« Souviens-toi, Romain, que tu es fait pour régir les » nations, pour imposer autour de toi les habitudes de la » paix, pour épargner tes ennemis soumis et pour écraser » tes ennemis rebelles. — Voilà tes arts à toi. »

» Plus généreuse et plus juste, la démocratie romaine, et les magistrats populaires depuis Cassius jusqu'aux Gracques et à César, n'ont cessé de revendiquer les droits provinciaux, en même temps que les droits populaires, et leurs efforts ont constamment visé à élever les nations à la hauteur des libertés et des grandeurs romaines. Ses aspirations finirent par triompher partiellement et obtinrent l'admission progressive des provinciaux à certaines catégories de droits civils et politiques.

» La République romaine accorda aux cités conquises tantôt le droit civil seul, tantôt le droit civil restreint, plus rarement les droits civils et politiques. Au moment des conquêtes de Jules César, l'édit provincial n'accordait pas encore en général les droits politiques aux cités soumises, mais il respectait leurs institutions ; il établissait un lien de fédération entre ces gouvernements locaux et la métropole universelle, et accordait un droit civil qui assurait, dans une certaine mesure, la sécurité personnelle et le droit de propriété.

» En même temps les idées sociales progressaient. Peu de temps après la chute de la République, Sénèque écrit : « Je ne suis pas né pour un coin de terre, mon pays c'est » le monde, et Rome est notre commune patrie. » Lucain célèbre l'homme qui ne se croit pas né pour lui-même, mais pour le genre humain, et qu'anime l'amour de l'univers.

» Les jurisconsultes professent que la révolution impériale avait été faite dans l'intérêt des nations conquises, et en vue de la bonne administration que le peuple et le Sénat ne pouvaient plus leur donner.

» Auguste se montra généreux envers les villes provinciales, les embellit et paya leurs dettes. A sa mort, les provinces lui rendirent des honneurs divins.

» De Tibère à Cassius, les provinciaux percent de toute part. Ils se font remarquer au Sénat, aux armées, au barreau, dans la littérature. Ils viennent vivre à Rome et

Digitized by Google

achètent les immeubles des patriciens ruinés. Les Italiens, à leur tour, vont fonder des écoles dans toutes les villes d'Occident.

» Claude, né à Lyon, accorda aux villes de la Gaule le droit des honneurs, c'est-à-dire d'entrer au Sénat et dans les fonctions publiques.

» Marc-Aurèle promulgua l'édit provincial perpétuel, qui établit un droit civil uniforme, et Caracalla, vers l'an 200, rendit la fameuse constitution par laquelle tous les habitants libres de l'empire romain reçurent la plénitude du droit de cité.

» Il y eut enfin une longue période de paix, qui dura depuis la bataille d'Actium jusqu'à la mort de Commode, environ 222 ans, pendant laquelle il se fit entre tous les peuples soumis au sceptre de Rome, un échange d'idées et de civilisation ; on vit alors se développer une prospérité matérielle, dont les vestiges disséminés partout confondent encore aujourd'hui l'imagination. Les nations furent un moment éblouies. L'éternité de la puissance romaine devint comme une espèce de dogme universel. La ville éternelle, sainte, nécessaire, foyer de lumière et de paix, fut pour les peuples une cité divine, au milieu des nations. C'étaient pourtant les rayons du crépuscule et l'éclat des derniers feux de Rome payenne.

» Notre ancienne ville de Vésone est née durant cette brillante période romaine. Elle fut transférée de la rive gauche sur la rive droite de l'Isle, entre l'ancienne préfecture et la limite extrême du faubourg actuel de la Cité.

» Une ville s'éleva dont les splendeurs nous sont encore révélées par des ruines étonnantes. La tour de Vésone, des aqueducs, les thermes, des inscriptions, des fractions de mosaïque, des colonnes brisées, enfin, tout un ensemble de débris qui sont autant de témoins d'un passé glorieux. Son importance à cette époque n'est pas contestable. On sait que 13 ans après Jésus-Christ, Germanicus, pacificateur des Gaules, bâtit un temple au confluent de la Saône et du Rhône, consacré au culte d'Auguste. Les noms des soixante peuples libres de la Gaule furent gravés sur l'autel, et ces peuples furent figurés par autant de statues, au-dessus des-

Digitized by Google

quelles s'élevait la statue colossale de la Gaule. Le nom de Vésone s'est retrouvé parmi les noms de ces soixante peuples libres.

» Voyons maintenant les germes de mort que contenait la société romaine.

» S'il fut jamais évident que le bien-être d'une société ne consiste pas dans les améliorations matérielles, ce fut alors :

» L'administration, le droit se régularisaient ; des routes magnifiques, des canaux et des ports s'ouvraient au commerce, le monde entier apportait à Rome le tribut de ses productions et de ses richesses, comme au centre du savoir, de la puissance et de la civilisation.

» Mais combien de plaies intérieures ! ! !

» Les guerres intestines et extérieures avaient épuisé la race italienne. Au temps de César, on ne comptait à Rome que 450,000 citoyens de 17 à 60 ans, et 180,000 hommes libres en Italie.

» Parmi ces citoyens, les uns étaient très-riches, les autres très pauvres. 300,000 de ces derniers recevaient, dans la ville, des secours comme indigents, consommaient sans produire, vivaient sans travailler, partageaient leur temps entre le théâtre et l'oisiveté et offraient une armée terrible à qui voulait l'acheter. Les citoyens pauvres vendaient leurs votes, leur témoignage et leur poignard. Ils vivaient pêle mêle dans des taudis. Les moins dépravés passaient la journée à quêter la sportule dans le vestibule des palais, puis à écouter les discussions du Forum ; puis les bains, les étuves et, pour exciter leur envie, les viandes des sacrifices. Cette populace inoccupée va s'étendre au soleil, sous des portiques corinthiens, s'asseoit dans des basiliques splendides, se lave dans des thermes de marbre et croupit dans une superbe oisiveté, tandis que des millions de vaincus labourent les provinces.

» La manie des riches était d'imiter les Grecs, non dans leur sentiment exquis du beau, mais dans les arts de luxe et les habitudes de volupté. Tous allaient terminer leur éducation en Grèce, mais si quelques-uns revenaient plus instruits et plus éloquents, beaucoup n'y apprenaient que

Digitized by Google

la partie la plus matérialiste de la philosophie épicurienne. Mépriser les dieux, nier la Providence, conseiller de jouir autant que possible, tel était l'enseignement qu'ils puisaient dans les écoles.

» La demeure d'un citoyen riche était un véritable palais, où tous les besoins devaient trouver satisfaction, une multitude d'esclaves y remplaissait les emplois les plus divers. Le matin, les clients venaient recevoir l'aumône dans l'atrium.

» Les maisons de plaisance étaient nombreuses. C'est là que se retirent les hommes d'un esprit cultivé pour méditer leurs harangues, leurs discussions, leurs poésies. C'est là que Clodius et Milon vont dresser leurs sicaires à l'assassinat. C'est là que les efféminés vont se couronner de roses.

» La famille n'était pas une société affectueuse et sainte, mais un groupe soumis aux rigueurs de la politique. Le censeur Métellius disait que le mariage devait être considéré comme le sacrifice d'un plaisir particulier à un devoir public. Les femmes connaissaient moins que les esclaves les intérêts domestiques.

» Les affranchies étaient les femmes galantes de l'époque. Elles étaient formées dans l'esclavage pour cet emploi et recevaient une éducation plus soignée que les matrones romaines. Celles-ci avaient mission d'engendrer des héritiers, celle-là de leur plaire.

» Les hommes riches avaient des esclaves par millions. Les esclaves étaient si nombreux, qu'on ne voulut jamais leur donner un vêtement particulier, pour ne pas leur faciliter le moyen de se reconnaître. Ils étaient amenés sur le marché, exposés et vendus comme des bêtes. Antoine et Cléopâtre essayaient sur eux l'effet de leurs poisons ; Pollion les jetait aux murènes. Leur émancipation était ordinairement un effet non d'égalité morale ou d'humanité fraternelle, mais du caprice, de l'orgueil et de la corruption.

» Enfin, la société manquait de sens moral. Les chrétiens furent les premiers à proclamer que l'infanticide et l'avortement sont des crimes dont on doit compte à Dieu, et ces

Digitized by Google

deux crimes ne furent réprimés par la législation pénale que sous Constantin.

» Au milieu de cette société payenne, s'était formée et avait grandi la société chrétienne.

» L'esclave fut proclamé l'enfant du Christ et l'égal de tous les hommes. Il reçut un état civil avec les deux sacrements du baptême et du mariage.

» Pour opérer sa réforme, le christianisme ne prêcha pas l'insurrection et la révolte, mais jeta une semence féconde dont le germe ne tarda pas à se développer et à porter ses fruits.

» Cette doctrine, dans laquelle les esclaves voient la liberté, les opprimés la justice, les pauvres la considération et l'affranchissement du travail ; les sages, la raison et l'espérance ; cette doctrine, dont les grands esprits admirent la profondeur, dont les petits aiment et accueillent avec empressement la pureté, pénétra dans les Gaules dès le 1er siècle de notre ère.

» Saint Paul se rendit en Espagne vers l'an 62. Il dut suivre, pour y parvenir, cette route très-célèbre qui traversait la Gaule narbonnaise, passant par les villes d'Arles, Narbonne, Taragone, Carthagène. Cet apôtre, qui se rend ce témoignage que toutes les nations l'ont entendu, ne dut pas rester muet en Narbonnaise. Il donna des évêques à plusieurs villes. Saint Clément, pape de l'an 67 à 76, poursuivit la conversion des Gaules ; deux des principaux apôtres de l'Aquitaine furent : saint Martial à Limoges et saint Front à Périgueux.

» Le christianime se trouva au début en face du polythéisme et du druidisme dans les Gaules ; mais ce dernier culte ne tarda pas à être aboli par Claude, et alors la religion chrétienne n'eut d'autre adversaire que le paganisme.

» En l'an 313, Constantin la proclama religion de l'Empire.

» Voyons, à partir de ce moment, la marche parallèle de la société civile et de la société religieuse.

» Dans la société civile, l'unité administrative de tout l'empire romain s'accomplit par la transformation de tous les magistrats en fonctionnaires impériaux.

Digitized by Google

» Au sommet, l'empereur est maître absolu, gouverne la justice et les finances et fait la loi.

» Les gouverneurs, dans les provinces, administrent tout, sous le contrôle de leurs chefs hiérarchiques et tant que l'empereur les maintient à leur poste.

» La vieille aristocratie du peuple romain fait place, dans le sénat impérial, qui n'a plus ni autorité, ni prestige, à une noblesse administrative, recrutée parmi les sénats locaux, les grands fonctionnaires ou quelques rares magistrats municipaux qui ont échappé aux risques de ruines multiples du décurionat.

» En l'an 395, la Gaule est mise sous le gouvernement d'un préfet du prétoire; elle est divisée en 17 métropoles, administrées par un président, qui deviennent le siége d'un archevêché, et en 115 villes importantes, administrées par un vice-président, qui deviennent ou restent le siége d'un évêché.

» Périgueux fait partie de la seconde Aquitaine, qui a Bordeaux pour métropole.

» La constitution municipale devient uniforme dans le midi de la Gaule, surtout dans la Narbonnaise et l'Aquitaine. Elle reflète l'organisation de Rome.

» Chaque cité a :

» 1° La curie ou assemblée de tous les citoyens, propriétaires d'au moins 25 arpents de terre, qui nomme les magistrats municipaux.

» 2° Les duumvirs ou consuls, qui exerçaient la juridiction civile ou criminelle en premier ressort, dans le territoire de la cité, sauf le recours en appel au gouverneur.

» 3° Un sénat héréditaire, composé de la noblesse locale ou de personnes notables, choisies par le gouvernement de l'empereur.

» 4° Des édiles chargés de la police et du soin des édifices publics.

» Périgueux avait des duumvirs.

» En apparence, cette constitution municipale semble tout à la fois respecter l'autonomie des villes ; favoriser la vie locale, et faciliter l'ascension progressive des classes populaires jusqu'aux plus hautes fonctions sociales. On est

Digitized by Google

séduit, par ces cadres successifs, qui doivent permettre à l'ouvrier sage et économe du municipe gallo-romain de devenir petit à petit décurion, duumvir, sénateur et fonctionnaire impérial. Tout cela n'est qu'une pure illusion.

» Les décurions avaient pour principale mission la perception et le paiement de l'impôt au fisc impérial. Ils devaient le répartir et étaient solidaires de son recouvrement. Cette lourde charge les rendait à la fois oppresseurs et opprimés. Ils étaient oppresseurs des contribuables et opprimés par l'empire. Ruinés par en haut, détestés par en bas, leur situation était tellement intolérable que personne n'aurait voulu être curiale.

» Quant au peuple, il était sans droit. Taillé à merci par les décurions et le fisc impérial, il ne pouvait ni travailler librement ni sortir de sa situation malheureuse. Jusqu'au IIIe siècle, en effet, l'industrie n'était pas libre. L'ouvrier travaillant pour son compte n'existait pas. L'industrie et le commerce étaient confiés aux esclaves, qui travaillaient pour le compte de leurs maîtres ou bien étaient le monopole des empereurs. Nous verrons tout-à-l'heure comment s'opéra la révolution dans l'organisation du travail.

» Les riches s'isolaient dans leurs immenses domaines et passaient leur temps à la chasse, à la pêche, ou dans des divertissements de tout genre.

» Le colon des campagnes s'endettait et abandonnait périodiquement son maître, pour recommencer ses dettes avec un autre.

» Les esclaves s'enfuyaient et se livraient au vagabondage. Ils servaient de guides aux barbares et infestaient la campagne.

» A mesure que l'empire déclinait, il défendait d'autant moins les provinces contre le trouble des invasions et leur demandait d'autant plus de ressources en hommes et en argent.

» Les villes en étaient arrivées à désirer l'invasion pour se soustraire aux impôts et les paysans pour s'affranchir de la capitation.

» En même temps, deux classes irréconciliables vivaient sous un même gouvernement : les chrétiens et les payens.

Digitized by Google

» Les solitaires du désert, comme les prêtres dans les cités, loin de défendre le monde ancien, appelaient de tous leurs vœux un monde nouveau. Même après la conversion de Constantin, les payens restèrent nombreux; de sorte que si le prince régnant était payen, les chrétiens le détestaient, et s'il était chrétien, les payens le détestaient à leur tour.

» La foi nouvelle n'était pas, comme le palladium et les boucliers d'Ancus, descendue du ciel pour les Romains seulement. Elle embrassait, au contraire, tout le genre humain dans sa justice et sa charité. Aussi, les chrétiens n'excitaient pas les populations contre les barbares. Au contraire, beaucoup d'entre eux voyaient dans l'invasion des Goths et des Germains un rajeunissement nécessaire et le juste châtiment des iniquités romaines. Ceux-là, au lieu de susciter contre les envahisseurs la haine et les sentiments patriotiques, faisaient entendre à la nouvelle Babylone les menaces des prophètes contre l'ancienne. Ainsi, les payens voyaient dans les invasions la vengeance de leurs divinités délaissées; les chrétiens, la punition de leur Dieu méconnu.

» Dans cet empire qui se mourait, on est frappé de ce qu'il y a de vie, d'accord, de mouvement dans la société religieuse au moment où la société civile se décompose.

» Nous ne trouvons, parmi les gens de lettres payens, que des grammairiens glacés, des rhéteurs loquaces, des poètes d'épithalame et d'idylle; en un mot, tout ce qui peut exister avec la servitude et l'affaissement.

» Chez les chrétiens, au contraire, il y a une pléïade de grands hommes. En Orient surtout, les pères sont d'une éloquence exceptionnelle. Ils s'appellent : Athanase, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Grégoire de Nyce, Synésius, saint Cyrille, saint Jean Chrysostôme.

» L'Eglise latine produit : saint Jérôme, saint Ambroise, Origène, Mamert, saint Vincent de Lérins, saint Augustin.

» Et tous ces évêques sont à la fois des écrivains, des philosophes, des orateurs, des hommes d'action qui agitent les plus hautes questions, dirigent les consciences, rendent la justice et gouvernent les cités.

Digitized by Google

» L'épiscopat gallo-romain fut fortement constitué, dès l'origine. « Au gouvernement des druides, qui pouvaient » tout, a dit M. de Maistre, a succédé le gouvernement des » évêques, qui ont fait le royaume de France. »

» Après le IIIe siècle, il produit des héros de charité et des docteurs de la foi : saint Martin de Tours, saint Paulin de Trèves, saint Hilaire de Poitiers, saint Prosper d'Aquitaine, Sidoine Apollinaire, saint Eusèbe, saint Honorat d'Arles, et tant d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer.

» A la même époque, les grandes questions qui passionnaient les esprits étaient des questions religieuses : le pélagianisme et l'immatérialité de l'âme. Au milieu du cahos et de la diversité des peuples, l'Eglise proclame l'unité de sa doctrine et l'universalité de sa foi. Elle devient le trait d'union des peuples.

» En Gaule notamment, l'épiscopat prend le peuple sous sa protection, protége son travail, le préserve du fléau des invasions et parvient au gouvernement des cités et au gouvernement général du pays.

» Voici comment s'est opérée cette transformation. La situation de l'ouvrier et du peuple en général, dans les villes, était devenue si précaire et si misérable que, dès l'année 365, la nécessité fait surgir une magistrature pour le protéger : le défenseur de la cité élu par le peuple. *(Souvenir de l'ancien Tribunat).*

» Aussitôt les évêques sont investis de cette magistrature par la confiance des populations, et ils deviennent ainsi les véritables magistrats municipaux, ceux qui disposent de l'autorité que donne l'opinion publique.

» Leur premier soin est de prendre sous leur protection les corporations ouvrières, qui commençaient à naître et qui étaient déjà menacées par le fisc impérial. Au IIIe siècle, comme nous l'avons dit, on commence à trouver le petit industriel, le petit ouvrier travaillant pour son compte ; c'est le citoyen pauvre, l'affranchi qui entreprennent d'exploitier les métiers pour leur compte. Mais comment vivre isolés ? L'union fait la force, soit pour se procurer le capital nécessaire au début, soit pour lutter contre les ennemis

Digitized by Google

puissants de cette innovation. Les ouvriers s'organisent alors en corporations. Ce sont les associations qui font le nombre pour l'élection du défenseur de la cité ; et nous savons que le choix tombe presque toujours sur les évêques. Les corporations se trouvent donc presque en naissant sous la protection épiscopale. C'est l'évêque qui est chargé de les défendre contre les fonctionnaires, contre les curiales, contre le fisc, bientôt contre les barbares, — et ce sont elles qui donnent à l'évêque le crédit de l'opinion publique.

» Mais les évêques ne vivaient pas isolés, ils avaient un gouvernement général fonctionnant par les conciles provinciaux et par les conciles nationaux. Agir sur les doctrines et sur les mœurs. sur l'organisation morale de la famille, sur les différentes causes de désorganisation sociale, tel était le grand objet des conciles.

» En outre, comme les évêques étaient magistrats municipaux à raison de leurs titres de défenseurs de leurs cités, ils profitaient des conciles pour s'occuper des intérêts temporels des peuples.

» Aussi, presque en même temps que vous voyez disparaître la société sous les flots de l'invasion, vous la voyez se reconstituer autour de l'Eglise, surtout dans la Gaule.

» Contemplez l'histoire générale de la France ou contemplez l'histoire locale de Vésone, vous aurez partout le même spectacle.

» En haut les évêques font le royaume de France.

» Au ve siècle, l'empire romain se dissolvait de toute part. L'empereur d'Orient avait transporté le trône à Ravenne, prêt à faire voile vers Constantinople. L'Italie était livrée aux Goths et aux Hérules ; la Gaule, occupée au Nord par les Francs ; à l'Est par les Burgondes ; au Midi, par les Visigoths ; à l'Ouest, par les Bretons. Cependant, le cœur de la puissante préfecture des Gaules vivait encore de sa propre énergie et attendait avec anxiété l'arrêt de sa destinée nouvelle.

» Plus ennemis encore de l'hérésie et de la corruption des mœurs que de la domination germanique, les évêques s'effrayaient moins de la conquête des Francs, qui s'étaient

Digitized by Google

avancés jusqu'à Soissons, que des dangers de l'arianisme, apporté par les Goths et les Burgondes. Tous les barbares étaient ariens, dans la Gaule, en Italie, en Espagne, en Afrique. Les Francs seuls n'avaient pas de culte.

» Les évêques gallo-romains, dans l'intérêt de la religion et de l'Église des Gaules, préférèrent l'ignorance du barbare idolâtre à l'opiniâtreté du barbare hérétique. Le testament de Saint Rémy prouve que l'évêque de Reims, en favorisant la domination de Clovis, était d'accord avec les pontifes de la Gaule et de la Neustrie, et les populations gauloises, nous dit Grégoire de Tours, s'unissaient à leurs désirs et à leurs sentiments. La conversion de Clovis fut préparée par son mariage avec Clotilde, princesse orthodoxe. Après la victoire de Tolbiac, saint Rémy dit au fier néophyte qui s'offre à l'eau du baptême : « Doux Sicambre, incline le front : aime ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. » Et le pape Anastase lui adresse ces paroles, qui sont l'origine de l'alliance du trône de France et du Saint-Siége :

« Le siége apostolique se réjouit de ce que Dieu a pourvu » au salut de l'Eglise en élevant un si grand prince pour la » protéger. »

» Et, dans notre province, messieurs, voyez le même spectacle.

» Vésone, la ville romaine, tombe en ruines. Les barbares brûlent et réduisent en poussière ce que le génie romain avait élevé de beau. En même temps, la ville chrétienne commence. Elle se forme autour de son berceau religieux, le tombeau de Saint-Front, élevé sur le petit mamelon qui a conservé le nom de Puy-Saint-Front.

» C'est dans cette ville nouvelle que vont se conserver tout à la fois les traditions municipales et les traditions catholiques.

» Le peuple de Périgueux et les évêques ne tarderont pas à vouloir élever le monument qui restera dans les âges futurs le témoignage de leur alliance et de leur grandeur.

» Le paganisme avait élevé le temple de Vésone, dont vous admirerez les ruines étonnantes.

» Le peuple de Périgueux et son évêque ne voulurent pas

Digitized by Google

que ce souvenir pût humilier le culte du Dieu vivant. Ils décidèrent un monument qui égalât au moins la magnificence du temple de Vésone, et Saint-Front fut bâti.

» Ce n'est pas tout : l'architecture romaine rappelait trop le paganisme à nos illustres aïeux, et ce n'est pas à cet art qu'ils voulurent demander l'inspiration de leur grand projet.

» Deux siècles auparavant, dès le ve siècle, Justinien avait élevé à Constantinople le premier temple qui, rompant avec l'architecture romaine, peut être considéré comme le premier monument d'inspiration chrétienne : l'église Sainte-Sophie. Jusque-là, les chrétiens n'avaient su que copier les anciennes basiliques. C'est à Bayzance que les Périgourdins sont allés chercher le modèle de leur édifice.

» Ainsi s'est élevé ce temple unique en France, qui s'appelle la cathédrale de Saint-Front. On est encore plus étonné de l'œuvre quand on songe aux difficultés qu'il a fallu surmonter et aux ressources qu'il a fallu se procurer dans les temps bouleversés comme l'ont été les VIIe, VIIIe et IXe siècles, pour la conduire jusqu'à son couronnement.

» Qui a procuré les ressources et soutenu le courage persévérant des ouvriers ? Ce ne sont pas les rois mérovingiens ; ce n'est pas non plus la féodalité, qui n'avait même pas encore pris racine ; ce n'est pas le monastère du Puy-Saint-Front, car les moines n'étaient pas, au VIIe siècle, ce qu'ils sont devenus au XIe. Non, il n'y avait debout, entre le VIIe et le XIe siècles, dans notre Périgord, que deux institutions qui ont survécu l'une et l'autre : le municipe et l'épiscopat. L'honneur de cette œuvre leur revient exclusivement.

» Le municipe, qui est resté vivant sous les rois mérovingiens, n'a pas courbé sa tête sous le régime féodal. Périgueux est resté pendant le moyen-âge ville noble et libre. Il n'y a pas en France de noblesse plus ancienne et plus respectable que celle de la municipalité de notre ville, et j'ajoute que, dans le passé, il n'y a pas eu de cité plus fidèle à l'unité française, et plus énergique dans son patriotisme. Sa longue et victorieuse résistance contre les rois d'Angleterre en fait foi.

Digitized by Google

» Avec notre histoire, messieurs les membres du Congrès, vous venez faire revivre tout notre glorieux passé. Je n'ai voulu dérouler devant vos yeux qu'un tableau, à vous d'en pénétrer les détails. Dans cette histoire, vous trouverez, parmi les événements de tous les âges, le nom de nos grands hommes : Montaigne, Fénelon, Bugeaud, Daumesnil, dont les statues font l'ornement et la gloire de nos places publiques ; Jacques de Malleville, l'illustre collaborateur du code civil, dont le monument devrait s'élever devant le palais de justice de Sarlat, comme le monument de Montaigne s'élève devant le palais de justice de Périgueux.

» Et si, dans les temps futurs, vous venez encore tenir un Congrès dans notre pays, celui qui occupera avec plus d'autorité, sans doute, les fonctions que vous m'avez confiées pourra vous dire « que la terre du Périgord, toujours féconde, est devenue, dans notre siècle, la pépinière de nos hommes d'Etat. »

M. le secrétaire général de l'Institut des Provinces fait plusieurs communications relatives à diverses questions administratives, puis il prie M. le président de vouloir bien suspendre la séance pendant quelques minutes, afin de faciliter les élections d'un *président général* et de quatre *vice-présidents généraux*.

A dix heures un quart la séance est reprise sous la présidence de M. Galy, maire de Périgueux.

Au premier tour de scrutin sont élus :

Président général, M. Delpont de Vissec, préfet de la Dordogne ;

Vice-présidents généraux, MM. le docteur Galy, le baron de Verneilh (de Bordeaux), le marquis de Fayolle.

Au deuxième tour de scrutin, M. le vicomte de Chasteigner (de Bordeaux), est élu vice-président.

Digitized by Google

MM. Landrin, inspecteur d'Académie ; Magne, Augé, professeurs au Lycée ; sir Dunkin et Émile Cartailhac (de Toulouse), ont obtenu un certain nombre de suffrages.

MM. les membres du Congrès sont priés de se rendre dans les salles désignées aux sections, et les sections sont invitées à constituer leurs bureaux.

La séance est levée à onze heures.

Le Secrétaire général de l'Institut des Provinces,

E. DRUILHET-LAFARGUE.

DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

DIMANCHE 28 MAI, A UNE HEURE.

Présidence de M. le général de division Bittard des Portes.

MM. Galy, de Fayolle, de Chasteigner, de Verneilh, de Toulouse-Lautrec, Gisclard, de Cessac, prennent place au bureau.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Hardy lit un intéressant travail sur Écorne-bœuf et les origines préhistoriques de Périgueux.

M. de Saint-Ours donne communication d'une fort savante notice sur la fabrication des meules de moulins au point de vue hygiénique.

Digitized by Google

M. du Burguet entretient l'assemblée de la découverte d'une épée en bronze, trouvée dans un fossé, près du lieu appelé *Mazerat*, commune de Bouteilles, canton de Verteillac.

Il n'en a vu qu'une semblable dans ses voyages, soit à Stockholm ou à Copenhague, soit sur divers points du territoire français.

Sur la demande faite par *M. le président* pour savoir si elle avait un fourreau, M. du Burguet répond affirmativement, d'après ce qu'ont dit les paysans qui ont recueilli, au même lieu, des ossements de cheval.

Une courte discussion s'engage. M. du Burguet termine par quelques détails complémentaires sur des questions posées par M. le docteur Galy.

M. le président le remercie de son intéressante communication.

M. le secrétaire général de l'Institut des Provinces donne ensuite des renseignements sur la tenue des séances et les excursions projetées.

Au sujet de la question vingt et une du programme d'histoire soumise à la quatrième section, *M. Dujarric-Descombes*, notaire au Grand-Brassac, dit qu'une circulaire du garde-des-sceaux a déjà invité les officiers ministériels à faire remise aux archives publiques de leurs plus anciennes minutes et documents. M. Dujarric donne une preuve de l'abondance de cette source précieuse, et pourtant peu puisée de nos habitations locales, en citant à l'appui quelques titres trouvés dans son étude,

Digitized by Google

comme les délibérations des consuls de la ville de Lisle, à la fin du XVIIe siècle; les délibérations de plusieurs paroisses relatives à l'administration et aux réparations de leurs églises, concessions de tombeaux, etc. M. Dujarric est d'avis de demander la remise en vigueur de l'ancienne circulaire ministérielle.

M. Villepelet répond qu'un vœu semblable a été émis à Rodez au dernier congrès.

M. Druilhet-Lafargue rappelle qu'à Pau la question a également été soulevée.

M. Dujarric-Descombes montre ensuite un livre nouvellement imprimé chez Adolphe Mouveau et Levesque, à Paris, par M. Léon de Labessade : *Les Philippiques de La Grange-Chancel, Odes, édition définitive collationnée sur un manuscrit de l'époque.* Cette édition renferme une étude sur le régent Philippe d'Orléans, et est précédée d'une lettre de M. Victor Hugo et d'une dédicace au poète, qui ne laissent aucun doute sur l'esprit qui a dirigé l'éditeur.

M. Dujarric fait observer qu'il ne doit être accordé aucune créance à une édition du célèbre poème satirique du périgourdin La Grange-Chancel, qui s'appuie uniquement sur un manuscrit de l'époque où il parut. Or, ces odes se répandirent, en 1719 et 1720, manuscrites, par des milliers d'exemplaires plus incorrects les uns que les autres. Une édition définitive est encore à paraître, c'est celle qui sera faite d'après un manuscrit authenti-

Digitized by Google

que de l'auteur. M. Dujarric possède l'*autographe des Philippiques*, et il se propose d'en donner au public une édition véritable ; le texte et les notes qui l'accompagnent sont écrits de la main de La Grange lui-même, ainsi que MM. les membres du Congrès ont pu s'en assurer par la vue de ce précieux manuscrit. Cette édition sera suivie d'une autre publication sur l'auteur et son œuvre, d'après des notes inédites, fruit de longues et consciencieuses recherches à Paris et en Périgord.

La séance se continue par la visite des musées historiques et artistiques. Un rapport sur cette visite sera fait par M. Gisclard.

Le Secrétaire des séances,

Bon AYMAR DE SAINT-SAUD.

TROISIÈME SÉANCE GÉNÉRALE.

LUNDI 29 MAI, A DEUX HEURES.

Présidence de M. le docteur Galy.

Prennent place au bureau : MM. de Toulouse-Lautrec, Druilhet-Lafargue, de Rivières, de Chasteigner, de Fayolle, de Cougny, de Cessac.

Le dernier procès-verbal est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, *M. le comte de Toulouse-Lautrec*, directeur général de l'Institut des Provinces, parlant de la visite d'hier aux musées, n'est que l'interprète de tout le monde en

Digitized by Google

venant remercier l'éminent guide, M. le Dr Galy, qui nous a fait apprécier les merveilles réunies, sous son habile et savante direction, dans les musées de Périgueux ; il termine par des éloges, mêlés de regrets, adressés à MM. Félix de Verneilh et Charles des Moulins, qui ont tant contribué, pendant le cours de leur existence, à développer la science et les découvertes archéologiques dans le Périgord.

Voici les paroles prononcées par M. le comte de Toulouse-Lautrec :

MESSIEURS,

La séance publique d'hier, commencée par des communications intéressantes, s'est terminée par la visite de nos musées. Un rapport nous sera fait, à ce sujet, par notre secrétaire-général, M. Gisclard, et je me garderai bien d'anticiper sur les jouissances que vous fera éprouver un travail dans lequel il apportera, avec toute sa compétence, un talent de parole que vous avez déjà apprécié. Je vous demande seulement la permission d'adresser, dès aujourd'hui, en votre nom, de chaleureux remerciements à M. le docteur Galy, et de payer le double tribut de notre admiration pour le résultat auquel il est arrivé et de notre gratitude pour la courtoisie parfaite avec laquelle il nous a fait les honneurs de ses collections, la complaisance gracieuse et infatigable qu'il a mise à satisfaire notre curiosité et notre intérêt si vivement excités.

Messieurs, il est beau d'écrire un livre, de faire une statue, de peindre un tableau. Mais le livre se dérobe dans les rayons d'une bibliothèque, le tableau ou la statue peuvent se cacher dans un cabinet ou une galerie fermée avec un soin jaloux.

Créer un musée est une œuvre à part. C'est dans l'ordre des services rendus au pays un des premiers, sans contredit, et quand on pense à tout ce qu'il faut d'efforts, de

Digitized by Google

connaissances, de persévérance et d'habileté pour parvenir à son but, on sent bien tout ce qui est dû de reconnaissance à celui qui a conçu et réalisé une aussi généreuse pensée.

Le livre n'est pas accessible à toutes les intelligences, et tout le monde n'a pas le loisir de lire. Le musée est ouvert à tous; il n'est personne qui ne trouve, le dimanche, quelques instants pour y entrer; il convie le passant oisif à goûter les plaisirs les plus délicats et les plus raffinés de l'intelligence. C'est le mode d'enseignement le plus libéral, le plus populaire, le plus à la portée de tous. Il est impossible que l'esprit le moins cultivé, le cœur le plus froid, n'en rapportent pas quelque chose : une pensée sérieuse, une impression élevée, une émotion charmante ou profonde.

Assurément, c'est un rare et inappréciable privilége que de parcourir un musée sous la direction d'un guide tel que celui que nous avions hier, un archéologue éminent pour qui le passé n'a pas de secrets, un bibliophile érudit, un amateur de tableaux, de gravures, de statues, au goût sûr et éprouvé, au tact délicat, ingénieux à discerner et à saisir pour sa ville les bonnes et rares occasions, ces trouvailles pour lesquelles il n'a pas épargné ni son temps ni sa peine.

Mais, même sans un aussi puissant secours, chacun des visiteurs peut, suivant ses tendances, sentir s'éveiller en lui des pensées nouvelles et jusqu'alors inconnues.

Avec un classement si méthodique et si lucide, il peut suivre pas à pas l'histoire de la contrée qu'il habite. Il peut, à la vue des instruments en silex et en os, restes de la pauvre et barbare industrie de nos rudes aïeux, bénir la Providence qui nous a rendu la vie si facile. En admirant les formes imposantes ou gracieuses de l'art pendant l'occupation romaine, les travaux élégants et délicats de notre moyen-âge, les merveilles de la Renaissance, il sentira que sans être moins fier de son siècle, il doit rendre hommage à ceux qui nous ont laissé des modèles que nous n'avons pas dépassés.

Et surtout dans cette salle, où la peinture parle aux yeux un langage plus saisissant et plus clair, il n'est personne

Digitized by Google

qui ne sente battre son cœur et s'enflammer son patriotisme à la vue de la mort héroïque de notre glorieux compatriote Maleville ; personne qui ne soit pénétré d'une émotion pieuse devant cette toile où Montaigne, notre grand Montaigne, qui avait tant cherché, tant douté, tend vers son Dieu ses mains affaiblies et mourantes, lève vers lui ses yeux obscurcis avec une confiance si touchante, un si filial abandon.

Pardonnez-moi, messieurs, si je dérobe encore quelques moments à vos travaux. Après avoir remercié M. Galy, d'une manière que j'aurais voulu plus digne de lui, laissez-moi m'acquitter d'un autre devoir.

En 1858, M. de Caumont réunissait ici un brillant congrès archéologique. Le souvenir m'est revenu vivement au musée, qui n'existait alors qu'en germe.

Deux hommes surtout firent le succès, le charme et l'utilité de ce congrès. C'étaient deux cœurs tendrement unis, deux âmes éprises d'un même goût, d'une ardeur semblable pour les mêmes études, deux esprits jumeaux, se complétant l'un par l'autre ; le crayon spirituel et facile de l'un reproduisait le monument où l'objet que décrivait la plume ferme et solide de l'autre. Je m'arrête ; vous comprendrez la réserve que m'impose la présence de l'un d'eux parmi nous. Mais il me pardonnera bien, si, réveillant un souvenir cher et douloureux, je dis tout haut que je me suis longtemps arrêté devant ce buste en marbre où je retrouvais des traits amis et familiers, devant cette tête jeune, fine et puissante ; que je me suis rappelé combien de travaux avait produits cette vaste et pénétrante intelligence, combien elle promettait encore ; si je salue, enfin, au nom de ses confrères réunis dans cette ville qu'il aimait, la savante et noble mémoire de Félix de Verneilh.

Messieurs, si notre illustre fondateur a reçu de dignes hommages venant de haut, dans l'éloquente et sympathique allocution de M. le préfet de la Dordogne, dans le brillant et savant discours de M. Gisclard, il est un nom qui doit être prononcé à côté du sien, c'est celui d'un de ses plus anciens, de ses plus zélés, de ses plus constants et fidèles collaborateurs, M. Charles des Moulins, sous-directeur de

Digitized by Google

l'Institut des provinces. S'il n'était pas par sa naissance notre concitoyen, il l'était devenu en entrant, par son mariage, dans la famille de Gourgues, l'une des plus illustres et des plus honorées du Périgord.

Esprit délicat et charmant, âme ouverte à toutes les impressions élevées; cœur chaleureux et droit, travailleur infatigable, avide de tout connaître, de tout sonder, s'efforçant de ravir à la nature tous ses secrets, chercheur hardi, savant intrépide mais humble chrétien, homme éminent et modeste, qui semblait avoir pris dans la contemplation incessante des œuvres de Dieu quelque chose de leur grandeur, de leur bonté, de leur pure simplicité. Tel fut, messieurs, Charles des Moulins. La vieillesse ne fut pas clémente pour lui, et cette lumineuse intelligence fut longtemps captive, dans un corps infirme et souffrant, avant d'aller jouir de tout ce qu'elle avait si ardemment cru et espéré.

Encore une fois, pardonnez-moi, messieurs, j'ai dépassé les bornes que j'aurais dû m'imposer. Il est difficile, quand on touche à certains souvenirs, de ne pas se laisser entraîner, mais je sais que ceux qui m'écoutent seront indulgents pour l'expression peut-être trop prolongée de sentiments de reconnaissance envers ceux qui vivent et travaillent, de constant et affectueux respect envers ceux qui ne sont plus et qui sont arrivés à l'éternel repos.

M. le docteur Galy le remercie des louanges adressées à ceux qui étaient des savants et ses amis; quant à lui, les éloges qu'on veut bien lui adresser ne feront que l'encourager davantage à continuer ses travaux dans la voie qu'il a entreprise.

M. du Burguet donne lecture d'un travail sur la valeur comparée des cinq cents quatre-vingt-deux communes du département de la Dordogne.

M. l'abbé Landesque, curé de Dévillac, commu-

Digitized by Google

nique ensuite deux notices intéressantes, l'une sur l'apparition de l'homme dans le Périgord, l'autre sur quelques monuments mégalithiques du Lot-et-Garonne et de la Dordogne.

A ce sujet, et sur la proposition de *M. le comte de Chasteigner*, le congrès, réuni en assemblée générale, émet le vœu que l'administration supérieure prenne, et fasse prendre à ses agents, des mesures propres à conserver les monuments mégalithiques de notre pays.

M. Druilhet-Lafargue lit un court extrait d'un remarquable travail de M. Trade sur Maine de Biran.

La séance se continue par la visite des monuments gallo-romains, du château Barrière et de la Cité. Cette visite fera l'objet d'un rapport. M. de Roumejoux est nommé rapporteur.

Le Secrétaire des séances,

Bon AYMAR DE SAINT-SAUD.

QUATRIÈME SÉANCE GÉNÉRALE.

MERCREDI 31 MAI, A DEUX HEURES.

Présidence de M. Saintespès-Lescot, président du Tribunal Civil.

Siégent au bureau : MM. de Toulouse-Laufrec, Druilhet-Lafargue, de Rivières, Galy, de Fayolle,

Digitized by Google

de Verneilh, le docteur Berchon, de Cessac, de Chasteigner.

Le dernier procès-verbal est lu et adopté.

M. le président annonce le dépôt sur le bureau de deux livres.

1° *Nouvelle Théorie Physiologique*, par M. Bernard, qui en donnera un résumé à la prochaine séance;

2° Brochure de M. Dumezil *(Hommage de l'Auteur)*, membre de la Compagnie des Dunes, demeurant à Bordeaux. Ce travail, qui traite de la canalisation de Bordeaux aux Pyrénées, n'est qu'une étude de la jonction de la Garonne à l'Adour et à l'Océan, par le bassin d'Arcachon, étude qui a pour but de favoriser les transports, les irrigations, les desséchements, les colmatages et la sylviculture.

M. de Maynard donne lecture d'un travail sur la Volonté.

M. l'abbé Landesque communique une intéressante étude sur les cavernes du Périgord.

M. de Presle, répondant à la question vingt-deux de la section d'agriculture sur les foires, lit quelques notes sur l'opportunité de créer ou de ne pas créer de nouvelles foires dans le département.

M. de Saint-Saud lit le commencement d'un article de M. de Laugardière sur l'origine des municipalités, et de celle de Nontron en particulier.

M. de Roumejoux communique une notice sur le siége de Lisle.

Digitized by Google

M. l'abbé Lecler communique ensuite un mémoire biographique sur René Benoît et Pierre Benoît.

La séance se continue par la visite des monuments religieux de Périgueux. Le rapport spécial qui sera présenté sera rédigé par M. le baron de Rivières.

Le Secrétaire des séances,

Bon AYMAR DE SAINT-SAUD.

CINQUIÈME SÉANCE GÉNÉRALE.

VENDREDI 2 JUIN, A DEUX HEURES.

Présidence de M. le docteur Galy.

Siégent au bureau : MM. de Toulouse-Lautrec, Druilhet-Lafargue, de Rivières, de Fayolle, de Verneilh, de Roumejoux, le docteur Berchon, l'abbé Landesque.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le docteur Bernard a la parole pour lire son mémoire sur une nouvelle théorie physiologique.

M. Bussière rend compte de l'excursion faite dans la journée du jeudi, par une vingtaine de membres du Congrès, à Brantôme, à l'abbaye et au dolmen de cette localité, aux grottes de Valeuil, aux abris sous roche et au château de Bourdeilles.

Digitized by Google

M. de Roumejoux résume les observations recueillies dans la visite faite par le Congrès, à la grotte des Eyzies, au Cros-Magnon, aux stations de Laugerie-Haute, de Laugerie-Basse et du Moustier.

M. Jules de Verneilh dit qu'il a été chargé par l'Institut des Provinces de remettre au docteur Galy une médaille d'argent grand module pour ses travaux archéologiques et son zèle à accroître et à classer les richesses du Musée de la Dordogne. Il a été heureux d'être chargé d'une pareille mission auprès d'un confrère, pour lequel il a depuis longtemps une très-haute estime et une vive amitié. C'est aux Eyzies, sur cette terre classique des études préhistoriques, que la médaille a été remise; le lieu et l'occasion ne pouvaient être plus favorables.

Le Secrétaire des séances,

Bon AYMARD DE SAINT-SAUD.

SIXIÈME ET DERNIÈRE SÉANCE GÉNÉRALE.

SAMEDI 3 JUIN, A DEUX HEURES.

Présidence de M. le docteur Galy.

Siégent au bureau : MM. de Cougny, Druilhet-Lafargue, de Fayolle, de Chasteigner, docteur Delisle, Gisclard, Du Burguet, docteur Berchon, l'abbé Landesque.

Digitized by Google

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance et son adoption, la parole est donnée à M. le chevalier de Meynard, pour lire une pièce de vers, intitulée : *l'Ame.*

M. le docteur Berchon donne des détails pleins d'intérêt sur une église de la Gironde, près de Pauillac, et dont un tumulus forme la base; un croquis de ce monument atteste l'importance de cette découverte, sur laquelle M. le docteur Berchon se propose de publier un travail spécial; il offre encore au Congrès les dessins de dix-huit haches ou coins de bronze qu'il a acquis récemment; ils proviennent d'une trouvaille faite dans la Gironde, non loin de l'embouchure du fleuve.

M. l'abbé Landesque présente une figurine et quelques instruments en os, portant d'élégants dessins gravés à la pointe; ils proviennent des fouilles qu'il a faites aux Eyzies.

M. A. de Chasteigner entretient le Congrès de la découverte faite à Dax, dans l'Adour, de nombreux petits pots en terre cuite hermétiquement clos et qui paraissent avoir servi de projectiles.

M. Hayaux du Tilly fait hommage au Congrès de sa carte itinéraire de la Gaule ancienne.

M. Laffite de Chalais appelle l'attention du Congrès sur différents objets de l'époque romaine et mérovingienne recueillis dans la Charente; une cruche à vin, portant une inscription en écriture cursive, excite vivement l'intérêt.

M. le docteur Galy donne lecture d'une pièce de

Digitized by Google

vers du XVIe siècle, faisant partie d'un *Recueil* de poésies manuscrites ayant appartenu à Pierre de Bourdeilles, abbé de Brantôme. Elle est intitulée : *la Chanson de Marie Stuart.* Cette touchante élégie, écrite pour Marie Stuart sur la mort de son époux, François II, et dont on ne connaissait que quelques strophes publiées par Brantôme, est un des monuments les plus gracieux de la langue que parlèrent Ronsard, Baïf, Rémy Belleau et toute la Pléiade. Malheureusement l'auteur est inconnu et Brantôme ne nous l'a pas fait connaître ; il a fait pis, avec sa légèreté habituelle, il a attribué quelques-unes des strophes à un gentilhomme de la cour et quelques autres à Marie Stuart elle-même. Or, soit qu'il ne connût, alors, que les fragments qu'il a donnés, soit qu'il ait oublié de rectifier dans ses *Mémoires*, d'après son *Recueil*, une pareille erreur, il est certain que l'ensemble (dix-sept strophes) de *la Chanson de Marie Stuart* est dû à la même inspiration, au même poète.

M. le comte de Chasteigner, au nom de *M. le Directeur général* absent, remet les médailles de bronze, qui ont été décernées à MM. Barret, filateur et fabricant de draps au Toulon; Des Moutis, propriétaire-directeur de la grande briqueterie et de la fonderie voisine; Dufour frères, carrossiers, et Besseyrias, peintre-verrier, dont une commission a visité en détail les ateliers remarquables et parfaitement dirigés.

M. Druilhet-Lafargue, secrétaire-général de

Digitized by Google

l'Institut des Provinces, prononce le discours de clôture suivant :

MESDAMES, MESSIEURS,

L'heure de nous séparer est venue, et cependant il nous resterait encore beaucoup de choses à nous dire !

En jetant un rapide coup-d'œil sur le champ moissonné et sur la moisson qu'il nous eût été si doux de recueillir, je ne puis m'empêcher d'envier le sort de ceux qui, après nous, viendront récolter et former les gerbes ; pour nous, nous continuerons notre route, ouvrant le sillon, et semant toujours (1) ; car, il ne faut pas se le dissimuler, Messieurs, le Périgord est riche, et, pour continuer la figure, permettez-moi de dire : Dans les champs fertiles où vous travaillez, vous exhumerez encore de merveilleuses choses ; chercheurs constants, pionniers infatigables, il vous appartient assurément de leur faire produire mieux et plus utilement que personne !

En venant au milieu de vous, nous vous avons demandé de nous faire connaître tout ce que votre admirable pays renferme de curieux, ses fastes historiques, ses traditions, ses ressources naturelles et ses ressources industrielles, ses coutumes et ses mœurs, la constitution de ses habitants, les admirables édifices qui rappellent un illustre passé ; enfin, ces grottes et ces cavernes, humbles mais précieux souvenirs de nos pères : nous avons ouvert le sillon !

Nous n'oublierons pas que, partout où l'on fouille chez vous, on met au jour de nouvelles beautés, qu'elles se révèlent à chaque pas, et qu'à l'horizon qu'elles découvrent succèdent bientôt de nouveaux horizons plus merveilleux que les premiers ; c'est ainsi que la science grandit et progresse.

Mais pour arriver vite et bien à faire progresser la

(1) Allusion à la pensée de M. de Caumont : « Marchons, semons toujours, récoltera qui pourra ! »

Digitized by Google

science, il faut que ses amis, non point ceux qui dans leurs discours se disent tels, mais ceux qui réellement travaillent à son développement, il faut, dis-je, que ceux-là se groupent et s'unissent.

Oubliant les divisions créées par la politique, accordant loyalement un concours loyalement demandé, leur *devoir* est de venir dans l'arène pacifique de la science, étudier, comparer, s'instruire, afin de pouvoir mieux, plus tard, instruire les autres et savoir se gouverner soi-même avant de songer à gouverner les peuples.

Ici, Messieurs, permettez-moi de rappeler les paroles de l'un des vétérans de notre association, M. Travers (1).

Il disait, sur la tombe de notre illustre fondateur :

« Cette Association normande, cette Société française pour la conservation des monuments ne suffisaient pas à la dévorante activité de M. de Caumont. Il fondait en même temps des congrès, les uns scientifiques, les autres archéologiques; puis l'*Institut des provinces*, qui reliait ces congrès dans une sorte d'unité décentralisatrice devant embrasser et soutenir toutes les forces intellectuelles de nos départements. Les recueils de ces congrès étonnent par l'étendue des programmes, par le nombre, la variété, parfois la profondeur des questions proposées à la discussion de ses membres, tous unis par l'amour du bien, tous d'une rare indépendance. On peut reprocher à ces programmes leur exubérance, leur disproportion avec le petit nombre de séances, peut-être même le danger de quelques problèmes insolubles; mais ce qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître, c'est leur importance, leur grandeur, leur opportunité.

» On ne saurait dire combien ces discussions ont été fécondes, combien elles ont remué d'idées et fait réfléchir. Provoquées par l'esprit investigateur de M. de Caumont, elles n'avaient rien d'effrayant dans leurs résultats et causaient partout une agitation salutaire et toute pacifique. Les hommes de parti pouvaient se donner rendez-

(1) Professeur de littérature latine à la faculté de Caen.

Digitized by Google

vous aux séances ; ils en sortaient rassurés sur les intentions de leurs adversaires, et souvent pleins pour eux d'estime et de considération. C'était le triomphe de M. de Caumont que ces luttes établies par lui, avivées par lui, qu'il arrêtait à l'heure opportune, et dont les secrétaires des congrès consignaient les résumés dans de précieux volumes, — volumes qui seront recherchés un jour autant qu'ils sont aujourd'hui négligés d'un public blasé ou préoccupé d'autres soucis. »

Nous avons suivi ce programme à Rodez et à Périgueux, et nous le suivrons toujours, s'il plaît à Dieu !

Dans son discours d'ouverture, M. le président général rappelait le *but* de l'INSTITUT DES PROVINCES. Il faisait l'éloge de cette œuvre, imitée depuis en France et à l'étranger ; il signalait le bien qu'elle avait produit partout où elle s'était montrée et il terminait par ces mots adressés à ceux qui étaient venus à Périgueux : *Soyez les bienvenus !*

Au nom des vrais amis de la science, amis qui lui ont donné, en venant ici, le précieux témoignage d'un sympathique intérêt, je vous remercie, vous tous Messieurs qui avez bien voulu devenir nos collaborateurs et faciliter la mission à laquelle nous nous étions si complétement dévoués.

Par vos communications au Congrès et surtout par l'accueil sympathique que vous avez fait aux étrangers, à vos hôtes, vous avez voulu leur rendre agréable le séjour de Périgueux : Ils vous savent gré de vos généreux efforts.

Je n'ai garde d'oublier la presse ! Toujours empressée à nous seconder, c'est de grand cœur que je lui dis aussi : Merci !

Pour moi, Messieurs, j'emporterai le plus agréable souvenir de mes relations personnelles, aussi fréquentes que cordiales, avec plusieurs d'entre vous. Par un sentiment qui m'honore et me touche profondément, vous avez voulu qu'un lien de confraternité scientifique me rattachât désormais à Périgueux, et le correspondant de la *Société d'Archéologie du Périgord* sera toujours heu-

Digitized by Google

reux, croyez-le, de retrouver au milieu de ses collègues des visages amis, et plus encore, des cœurs dévoués.

Je ne sais, Messieurs, ce que l'avenir nous réserve ; mais qu'il me soit permis de vous dire en terminant : puisse-t-il un jour grouper plus nombreuses et plus unies encore autour des amis de la science, quels qu'ils soient, toutes les forces vives de votre belle province ! (Applaudissements prolongés.)

M. le président remercie les membres du Congrès et le public nombreux qui assiste à la dernière séance, de leur empressement et de leur exactitude. Les travaux qui ont été offerts au Congrès auraient pu être plus abondants, mais la qualité l'emportera sur le nombre ; et le volume qui sera publié aura un mérite qui ne sera pas inférieur à celui de ses devanciers.

Le Secrétaire des séances,

Bon AYMARD DE SAINT-SAUD.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCES DE LA PREMIÈRE ET DEUXIÈME SECTIONS

AGRICULTURE. — INDUSTRIE. — COMMERCE.

RAPPORT sur l'origine, — les actes, — et la situation actuelle de la Société départementale d'Agriculture, Sciences et Arts de la Dordogne.

La Société départementale d'Agriculture, Sciences et Arts de la Dordogne, avant l'existence de laquelle on avait, depuis l'année 1791, fait plusieurs essais infructueux pour donner au Périgord un élan régulier et bien combiné vers le progrès matériel par l'union de ses forces vives, l'observation et l'étude intelligente des faits, remonte au 30 janvier 1820. Elle fut, à cette époque, fondée sous la présidence de M. le comte de Cintré, alors préfet, assisté de M. Lavès, nommé secrétaire-général, et se composa de vingt-quatre membres titulaires, auxquels on adjoignit quarante-sept membres honoraires, appartenant tous au département. Mais ce n'était là qu'une ébauche, et sa véritable existence ne commença réellement que le 28 avril 1823. A cette date, ses statuts furent modifiés, et elle prit le titre qu'elle conserve encore aujourd'hui, portant le nombre de ses membres actifs à trente-six, et formant son bureau de M. de Cintré, président; Puyabry, vice-président; Lavès, secrétaire perpétuel; Lanxade, secrétaire-adjoint, et Merlhes, trésorier. Saluons les noms de ces hommes d'élite dont aucun, malheureusement, n'existe plus, et dont les vaillants collaborateurs ont également disparu. Ce sont ceux d'intrépides et savants

Digitized by Google

pionniers qui ont, au milieu des labeurs, des obstacles et de l'indifférence trop répandue tout autour d'eux, ouvert laborieusement la voie salutaire dans laquelle nous sommes entrés à leur suite, profitant de leurs leçons et des fruits heureux de leur patriotique expérience.

Après diverses vicissitudes et améliorations introduites dans son organisme, la Société fut partagée en trois classes : 1° membres résidents, formant l'association proprement dite, et qui ne pouvaient excéder le nombre de trente-cinq ; 2° associés non-résidents ou libres, au nombre de quarante-deux, pris dans tout le département ; 3° membres correspondants ou honoraires qui devaient être choisis hors de la Dordogne et dont le nombre était illimité. C'était une véritable académie, travaillant beaucoup et publiant un recueil intéressant où tout ce qui se rapporte à l'histoire, aux arts et à la culture du Périgord, trouvait sa place, et de zélés vulgarisateurs. Mais, on le sentit bientôt, il fallait donner plus d'extension à ce corps aspirant à un développement nécessaire, et qui commençait, au milieu des événements politiques, à se mouvoir avec peine, enlacé par des attaches officielles qui changeaient et le blessaient chaque fois qu'un gouvernement succédait à un autre, bien qu'il fût assez sage pour ne pas se laisser entraîner sur un terrain brûlant qui devait lui rester étranger. Déjà même, après une période brillante, ses *Annales* avaient beaucoup perdu de leur éclat et de leur utilité ; leur rédaction, confiée à des mains étrangères, n'avait plus d'attrait ; les livraisons se faisaient attendre et menaçaient de ne plus paraître avant peu. Le but cherché, vivement poursuivi par les sociétaires, n'était donc pas atteint ; il fallait un remède à cet état de choses. C'est ce qu'avait compris l'honorable président de la Compagnie, M. le vicomte de Cremoux. Aussi, le 7 septembre 1854, porta-t-on à soixante le nombre des membres qui furent divisés en cinq sections, dont chacune devait représenter un arrondissement. Mais, dès 1859, et toujours sur la proposition de son président M. de Cremoux, les cadres furent élargis, les soixante anciens sociétaires ne formèrent plus qu'un conseil d'administration renouvelable par cinquième tous les ans ; le nombre des membres titulaires

Digitized by Google

devint illimité ; de nouveaux statuts furent rédigés en conséquence et entrèrent immédiatement en vigueur. Enfin, en 1865, le conseil d'administration disparut; ses fonctions furent attribuées au bureau ; tous les associés eurent les mêmes droits, et les mêmes devoirs à remplir. C'est cette organisation qui régit encore en ce moment la Compagnie. Celle-ci s'est rapidement développée ; elle est maintenant dirigée par un président, M. Daussel, qui a succédé au regrettable M. de Cremoux ; cinq vice-présidents, un par arrondissement ; un secrétaire-général, un secrétaire-adjoint et un trésorier. Font également, à titre honoraire, partie du bureau, deux de ses anciens membres, M. de Bouilhac, vice-président, et M. de Lamothe, secrétaire-général. Le nombre de ses agrégés a dépassé toute prévision ; ils couvrent tout le département ; au commencement de 1870, ils étaient plus de 630. Les cruels événements de cette année néfaste, où plusieurs des siens se distinguèrent par les services rendus à la patrie, notamment sur les champs de bataille, lui causèrent un certain ébranlement, mais elle ne tarda pas à s'en remettre, et en ce moment ses cadres sont aussi remplis que jamais.

Les services rendus par cette association au pays sont immenses, surtout depuis sa réorganisation. C'est elle qui, lors du concours régional ouvert le 10 mai 1855 à Périgueux, eut la première l'idée de réunir en congrès les agriculteurs des départements convoqués à cette lutte, pour discuter les intérêts agricoles du pays ; pensée féconde dont plusieurs autres Sociétés se sont emparées plus tard, et qui a fait son chemin jusque dans les programmes officiels des fêtes de l'agriculture. Après avoir d'abord subventionné quelques comices aux premiers temps de son existence, et puis, pendant plusieurs années, maintenu des solennités agricoles à la ferme-modèle de la Dordogne, elle a créé des concours départementaux qui n'ont pas tardé à prendre une grande importance et à lui valoir, au lieu des infimes aumônes qu'on lui avait fait d'abord, des subventions de plus en plus considérables de l'Etat, pendant que de son côté, le Conseil général augmentait ses secours, pourtant trop faibles encore aujourd'hui. Dans ces joutes, on a d'abord ré-

Digitized by Google

compensé seulement les exposants, puis on a introduit des prix pour la culture, destinés aux propriétaires, fermiers, régisseurs et métayers, lesquels, à partir de 1864, époque du second concours régional agricole de Périgueux, reçoivent des encouragements spéciaux dus à l'initiative de M. Pichon, juge au tribunal, et l'un des membres de la Société. Dire ce que cette institution, se complétant ainsi rationnellement, a fait de bien, quels mérites elle a mis en relief, quelle émulation elle a suscitée, ne serait pas chose facile. Nos races de bestiaux se sont améliorées, nos produits sont devenus plus variés et plus dignes d'estime, notre outillage s'est perfectionné, la renommée de nos agriculteurs s'est étendue au loin. La visite des domaines inscrits pour disputer les primes promises a montré le progrès sans cesse croissant, des exploitations magnifiques, d'autres marchant à grands pas, presque partout la routine entamée et bientôt, nous l'espérons, grâce à l'énergie persévérante de nos collègues, complétement vaincue. Ces concours sont ambulants; ils se transportent d'arrondissement en arrondissement, répandant partout la lumière, et amenant parmi nous une connaissance plus approfondie des besoins locaux et généraux, ce dont il est tenu compte pour les tournois suivants, car la Compagnie, jalouse de réaliser toujours le mieux, réforme, modifie sans cesse ce que l'expérience lui démontre être défectueux dans sa marche, et encourage toutes les entreprises utiles qui se révèlent comme pouvant ouvrir au Périgord de nouvelles sources de richesses. Aussi est-ce avec empressement qu'elle consigne dans ses *Annales* les rapports de ses jurés, les études qui lui sont soumises, documents dont elle tire activement parti sans se lasser jamais. C'est aussi dans ce but qu'à la suite de tout concours ambulant elle tient des *assises* où chacun peut apporter le tribut de sa participation, le résultat de ses observations; où sont librement discutés les intérêts généraux et ceux particuliers à la localité. Des exhibitions d'animaux gras sont venues compléter ces fructueuses mises en scène de nos forces agricoles et ajouter à leur effet.

Il me faut maintenant entrer dans quelques détails pour montrer combien les assertions qui précèdent sont exactes

Digitized by Google

et faire apprécier aux hommes éminents qui me font l'honneur de me lire, la marche suivie, les résultats acquis et ceux qui ne peuvent manquer d'être bientôt atteints par l'infatigable Corporation dont je suis en ce moment le trop indigne historien. Ces détails paraîtront à coup sûr arides à plusieurs ; ils ne se prêtent guère à la parure du style ; ils ne constituent, pour ainsi dire, qu'une sèche et longue nomenclature de faits d'où découlent, naturellement et sans charme, des conséquences. Les noms s'y succèdent avec une monotonie qui chasse au loin tout attrait. Devant un autre aréopage, j'hésiterais à les aborder et à les produire, mais je ne saurais éprouver cette crainte en pensant que je me trouve en présence d'un Congrès qui aime à juger le fond des choses, dont l'esprit va droit au but, qui demande les preuves des progrès accomplis, et non des fleurs de rhétorique. Je sais en outre que je puis compter sur l'indulgence des membres de l'Institut, car ils sont tous gens de mérite, et le mérite, comme la force, est miséricordieux pour la faiblesse. Je suis donc pleinement rassuré.

Déjà trois fois, les pérégrinations de la Société se sont portées sur les diverses circonscriptions sous-préfectorales de la Dordogne tour à tour. Nous avons ainsi planté notre tente, depuis 1857, successivement à Périgueux, Bergerac, Mussidan, Thiviers, Sarlat, Périgueux, Bergerac, Ribérac, Nontron, Le Bugue, Périgueux, Bergerac, Echourgnac, Nontron. Quatre chefs-lieux de canton, on le voit, ont partagé ce privilége avec les cinq chefs-lieux d'arrondissement. Il y a deux ans, le Sarladais, encore ému et bouleversé par les malheurs de la guerre étrangère et les mesures fiscales qui, forcément, en avaient été la triste conséquence, ne put recevoir l'exposition, étant hors d'état de contribuer réglementairement à ses dépenses, dont nous gardons toujours, d'ailleurs, la plus forte charge pour nous ; mais il eut des concours de culture et de métayage, et cette défaillance d'un instant, qui n'aura pas d'imitateurs, sera, par lui, réparée noblement à la première occasion.

Nous devons aux habiles triomphateurs qui ont remporté successivement les récompenses principales dans ces luttes sérieuses, une citation particulière.

Digitized by Google

A Périgueux, en 1857, ce sont : M. le marquis de Malet de Puycharnaud, M. Marc Montagut, M. le vicomte de Cremoux, pour leurs bêtes bovines ; M. le vicomte de Cremoux, M. le marquis de Malet, pour leurs bêtes porcines ; M. Rouy pour un bélier ; M. Trischler pour ses machines ; Mme de Valbrune et M. Gilot de l'Etang pour leurs produits. En 1858, à Bergerac, M. Durand de Corbiac, M. Benoît (de la Roque), M. Crestia (d'Eymet), M. Gouzot (de Bergerac), pour les bêtes à cornes ; M. Deschamps (de Razac-sur-l'Isle), M. Dupuy (du Fleix), pour l'espèce ovine ; M. de Lajonie, M. Benoît (de Moncarré), pour l'espèce porcine ; MM. Durand de Corbiac, le comte Boudet, Badimon (de Marmande), Clamageran, près Ste-Foy (Gironde), pour leurs instruments ; MM. Mouraret, à Salegourde, Lavialle, à Bergerac, le comte de Lapanouse, Brunet (de Monbazillac), Henri Vigier (de Monbazillac), pour produits divers et vins. En 1859, à Mussidan, furent surtout remarqués : MM. Piotay, le marquis de Fayolle, Vigier (de Bergerac), le marquis de La Valette et Montagut (de Marsac), pour leurs bêtes bovines ; M. Vié (de Bergerac), M. le vicomte de Segonzac, M. Deschamps (de Razac-sur-l'Isle), pour l'espèce ovine ; MM. le marquis de Fayolle, Martin Clamen (de St-Géry), de Segonzac, pour l'espèce porcine ; M. Lacaud, pour sa collection d'instruments agricoles ; M. de Lentilhac, pour sa machine à battre ; MM. Calas (d'Eymet), de Lapanouze, de Lajonie, de Lentilhac, Mme de Valbrune, M. Lavialle, pour leurs produits agricoles. A Thiviers, l'année suivante, furent proclamés en première ligne : M. le comte de Damas, M. Grenouillet, à Chalais ; M. Martel, à Savignac-Lédrier, pour les bêtes à cornes ; M. Deschamps (de Razac), pour les bêtes à laine ; M. L. de Galard, M. le marquis de Malet, M. le comte de Damas, pour l'espèce porcine ; M. Lassagne (de Lanouaille), et M. Desport (de Nontron), pour les machines et instruments ; M. Theulier (Lorenzo), M. Armand de Bellussière, M. de Larivière à St-Méard-de-Mussidan, M. Couvrat (de Vaunac), pour produits divers. En 1861, à Sarlat, les principales primes furent remportées par : M. le comte Armand de Chaunac et M. de Presle, à Cherveix, pour l'espèce bovine ; par M. Fournier, métayer

Digitized by Google

de M. Roque, en Sarladais, pour l'espèce ovine; par M. le marquis de Campagne, pour l'espèce porcine; par M. Artel, à Peyrignac, pour les oiseaux de basse-cour; par MM. Reignier, de Périgueux, et Lachaud, d'Hautefort, pour les machines; par MM. Dulac (près Montignac), Michelot, à Sarlat, de Baillet, près Mouleydier, Durieu (de Castelnaud), Mercier (de St-Cybranet), pour produits divers.

En 1862, le concours revient à Périgueux au milieu d'une brillante solennité. Cette fois, et pour l'avenir, il est décidé qu'un grand prix d'honneur d'ensemble et des prix d'honneur de divisions seront accordés aux lauréats les plus méritants. Voici quels ont été les principaux titulaires de ces hautes distinctions. Ce sont: d'abord M. Marc Montagut, qui remporte la grande médaille d'or pour l'exposition la plus remarquable de toutes; vient ensuite M. de Galard de Béarn (Louis), à Connezac, pour les animaux; M. Clamagéran, à la Lambertie, près Sainte-Foy, pour ses instruments; M. de Lentilhac, pour ses produits agricoles. L'année d'après, à Bergerac, M. Duvignaud, de Moncaret, enlève la grande médaille d'or, prix d'ensemble; celles de divisions sont la part de MM. Bastide, à Cours-de-Pile, Durand de Corbiac, de Lajonie; il a été de plus attribué deux médailles d'or à M. Brunet, de Bergerac, pour vins rouges, et à M. Séjouret, à Clautre, pour vins blancs. Le premier prix pour vins du Périgord, autres que ceux des côtes de Bergerac, a été la part de Mme de Valbrune, à St-Astier. En 1864, il n'y a pas eu de concours départemental, l'exposition régionale ayant lieu à Périgueux cette année-là. Nous étions à Ribérac en 1865. M. Maurice de Beauroyre, de Villetoureix, y a obtenu le grand prix pour les animaux et celui pour les produits; M. de Segonzac, celui pour les instruments. Les vins, qui forment maintenant une section à part, valent une médaille de vermeil à M. Georges Dujarric, pour ceux de l'arrondissement; M. Dupuy, de Sorges, obtient le premier prix pour ceux exposés appartenant aux autres parties de la Dordogne, et M. Delugin, à Bouteilles, a la palme pour les eaux-de-vie. La grande médaille d'honneur de toute l'exhibition reste entre les mains de M. le vicomte de Segonzac. Nontron nous appelle l'année suivante. M. E. Cavailhon, de Roufflac, près La-

Digitized by Google

nouaille, triomphe pour le bétail ; M. Bernard, de Varaignes, est le grand vainqueur pour les instruments ; MM. Valade frères viennent en première ligne pour les produits ; M. Du Genest (Numa) se place en tête pour les vins du Nontronnais ; Mme Veyssière de Monbazillac, MM. le comte de Lapanouze et Evariste Bonhomme, à St-Martial-de-Viveyrols, se partagent les premières couronnes pour les autres vins ; M. Renault, à Festalemps, conquiert la médaille d'argent pour les eaux-de-vie. Le grand prix général échoit à M. L. de Galard, de Connezac. C'est au Bugue que nous nous rendons en 1867. M. de Presle a les meilleurs envois d'animaux ; MM. Chassaing et Peyrot, de Domme, obtiennent un rappel de médaille d'or pour leurs meules à moulin ; M. Ladeuil a le premier prix pour les vins rouges du Sarladais, et M. de Brossard de Marcillac, à Terrasson, celui pour les vins blancs du même pays. M. de Valbrune, l'emportant sur tous les autres viticulteurs, reçoit une médaille d'or pour ses vins rouges de St-Astier. Les vins blancs de la même commune, présentés par Mme Bouclier, valent à leur propriétaire une médaille d'argent ; M. Dulac est vainqueur pour ses eaux-de-vie. Le jury, toutes sections réunies, lui accorde, de plus, une médaille de vermeil pour l'ensemble de son exposition dans les diverses catégories ; mais le grand prix d'ensemble est décerné à M. Montagut, de Marsac, près Périgueux. C'est dans cette dernière ville que l'institution fonctionne en 1868. Le prix de la première division y est mérité par M. Bugeaud de Juvenie, près Lanouaille ; celui pour les produits, par M. Brachet, qui présente des spécimens de culture obtenus dans la vallée du Blâme, naguère entièrement noyée. Tous les vins du département concourent ensemble à partir de cette année, et font triompher M. de James du Mourrier, de Sigoulès ; mais M. Montagut conserve le rang conquis par lui dans la joute précédente au Bugue, dépassant de nouveau tous les autres exposants. Après lui, M. Reydy, cultivant au Petit-Change, aux portes de Périgueux, reçoit un second prix d'honneur général pour ses apports. — 1869 nous retrouve à Bergerac. M. Henri Viger, de cette ville, est le premier classé pour les vins, suivi par M. Deauriac, de St-Vivien ; M. Saint-Avit-Duvi-

Digitized by Google

gnaud, qui recueille le prix divisionnaire de la première série, le réunit au grand prix de l'exposition, récompense qu'il a déjà méritée au précédent concours départemental dans la même ville. M. Ivan de Valbrune a pour sa part une médaille de vermeil, second grand prix d'honneur. En 1870, à Echourgnac, où nous accordons, pour la première fois, des primes spéciales à la race chevaline, M. de Montéty emporte le prix divisionnaire pour les instruments; M. Deauriac, de St-Astier, celui des produits; M. Lédrier, du Port-Sainte-Foy, celui pour les vins et eaux-de-vie, M. Brachet mérite la palme générale par son exposition des cultures de la vallée du Blâme. Nos fêtes sont supprimées en 1871 et 1872, à cause du deuil de la patrie; en 1873, nous les inaugurons de nouveau à Nontron. Là, bien que les malheurs de la France et l'ébranlement qui en a été la suite laissent encore comme un étourdissement et quelque découragement dans les esprits, M. Desmier de Chenon s'empare brillamment de la médaille d'or pour les animaux; M. Desport aîné, de celle pour la machinerie; MM. Valade gagnent encore sur le champ de bataille celle pour les produits; M. Deauriac (Emile), à St-Vivien, a celle pour les vins et eaux-de-vie. Enfin, en 1874, si l'arrondissement de Sarlat n'est pas encore, après les secousses éprouvées en 1870, prêt à nous recevoir, l'exposition improvisée à Périgueux n'est pas sans importance; l'on y voit de remarquables animaux, de bons instruments, de magnifiques produits, entre autres un ensemble d'envois faits par les sériciculteurs; ensemble qui aurait été remarqué même dans le Gard, la Drôme et l'Ardèche, collection comme, peut-être, on n'en a pas encore rencontrée de pareille dans un concours régional. Les vins ont aussi reçu de justes éloges; ils avaient pour eux le nombre et la qualité. Chacun de ces rendez-vous a fait ainsi honneur au Périgord, en prouvant des progrès considérables dans toutes les parties de l'agriculture, notamment dans la fabrication du vin, dans la culture et la préparation des produits, dans le choix et l'entretien du bétail. Si dans quelques-uns on a constaté des côtés faibles, tous en ont eu de très-remarquables qui ont démontré l'heureuse influence des idées fécondes qu'ils répandent parmi les populations.

Digitized by Google

Parallèlement au concours ambulant où sont primés, à la fin de l'été, de circonscription en circonscription, les animaux reproducteurs, de travail et de boucherie, les machines et les produits, il en existe un autre, créé sur la proposition de M. le marquis de Fayolle, fixé jusqu'à ce jour à Périgueux, où il se tient à l'époque de la foire des Rois et qui est spécial pour les bêtes grasses; il a été fondé en 1863, et depuis il a toujours été grandissant et s'améliorant. Si parfois, à la suite de circonstances particulières, il a laissé, pour quelques séries, à désirer, cette défaillance partielle a été plus que compensée, d'habitude, par des supériorités sensibles dans les autres catégories.

La première fois, on y compta soixante-douze têtes de l'espèce bovine, dont le meilleur sujet fut amené par M. le comte de Montferrand, demeurant au château de Montréal, commune d'Issac, et trente-neuf de l'espèce porcine, dont le plus beau lot fut présenté par M. Siméon, fermier à Rognac, commune de Bassillac. L'année suivante, outre des bœufs et des porcs, il est venu des vaches, des veaux, des moutons et des animaux de basse-cour. Les premiers prix ont été remportés, pour les bœufs, par M. Montagut; pour les vaches, par M. de Marqueyssac, à St-Laurent-sur-Manoir; pour les veaux, par M. Montagut; pour les moutons, par M. Bernard Pothier, à St-Georges-de-Monclar; pour les porcs, par M. Pinel, boucher à Agonac; pour les volailles, par M. Privat, concierge à la mairie de Périgueux. En 1865 furent introduits les prix de bandes, heureuse innovation qu'on s'est empressé de copier ailleurs, sans dire d'où on l'a tirée. Mme de Sanzillon a eu celui pour les bœufs; M. Reydy, au Petit-Change, celui pour les porcs; M. Pothier, celui pour les moutons. Les principales récompenses pour les bêtes isolées ont été décernées à un bœuf de M. Montagut, à une vache du même, à un porc de M. Dupuy, de Trigonant. En 1866, les premiers prix de bandes sont dévolus : à M. Granger, métayer de M. le marquis de Saint-Aulaire, à Siorac, canton de Saint-Astier, pour les bœufs; à M. Cuminal, métayer de M. Vigier, à Coulounieix, pour les moutons; à M. Michel Lacoste, métayer de M. Boyer, à Agonac, pour les porcs; à M. Duvaleix, régisseur de M. le

Digitized by Google

marquis Du Lau d'Allemans, à Biras, pour les volailles. Obtiennent ceux pour les bêtes isolées : M. Montagut, à Marsac, pour un bœuf limousin ; le même, pour une vache Durham-limousine ; M. Pinel, à Agonac, pour un porc anglo-limousin. En 1867, les vainqueurs principaux sont : Mme de Sanzillon, pour les bœufs par bandes ; M. Vigier, pour les moutons ; M. Boissière, au Pic, commune de Notre-Dame-de-Sanilhac, pour les bandes de porcs ; M. Aubin, à Landrevie, commune de Brantôme, pour des oies nombreuses ; M. Mathé, de Cornille, pour un bœuf isolé ; M. Montagut, pour une vache ; M. Chapeau, à Agonac, pour un porc. On décerne un prix d'ensemble pour le plus beau lot de l'exposition ; il est accordé à M. Montagut. En 1868, le même engraisseur mérite de nouveau le grand prix d'honneur ; il y joint le prix de bandes et le prix de bêtes isolées pour les bœufs, le prix unique pour les veaux. M. Cavailhon, au château de Roufflac, près Lanouaille, a le prix pour les vaches ; M. Lassagne, de Champcevinel, le prix de bandes pour les porcs ; M. O. Maigne, à Cubjac, le prix pour les porcs isolés ; M. Vigier continue à dépasser ses adversaires pour les moutons ; Mme veuve Laroussie, à Périgueux, l'emporte pour les volailles ; Mme la marquise de Sanzillon reçoit le prix du ministère, comme étant la personne qui a présenté le plus d'animaux remarquables. Tous les spécimens de l'espèce porcine exhibés sont, d'une manière collective, honorablement mentionnés. En 1869, Mme de Sanzillon est première pour les grandes bandes de bœufs ; M. Ronteix, métayer de Mme veuve Pradier, à la Roche, canton de Saint-Astier, est vainqueur pour les petites bandes (création nouvelle) ; M. Dufourgt, de Saint-Médard-de-Mussidan, défait ses rivaux montrant des bœufs isolés ; M. Vigier, avec son intelligent métayer Cuminal, est toujours victorieux pour les moutons ; M. Marvier, régisseur de Mme Briffaut, à Champcevinel et à Ladouze, a la palme pour les grandes bandes de porcs ; M. Lavaux, à Lachapelle-Gonaguet, celle pour les petites ; M. Bernard, à Bassillac, celle pour les porcs isolés ; Mme Belsier, à Lisle, celle pour les grosses volailles ; Mme Laroussie, celle pour les petites. Le grand prix de l'exposition est le lot de M. Marvier, qui le mérite par ses porcs. Mme la

Digitized by Google

marquise de Sanzillon reçoit la médaille du ministère pour la seconde fois. Arrive 1870. Le concours a pris de vastes proportions. Il a fallu créer des récompenses spéciales pour la race porcine pure du Périgord, et augmenter la quantité de celles décernées aux volailles. On a commencé une exhibition de produits alimentaires. Chaque division, moins celle des oiseaux de basse-cour, a droit, dorénavant, à un prix d'honneur, dont le principal est une médaille d'or envoyée par la *Société des Agriculteurs de France*. C'est encore M. Montagut qui la recueille. Mme de Sanzillon a la médaille d'or de la ville de Périgueux ; M. Barbut, d'Agonac, celle d'argent du ministère. Les prix de divisions ont été donnés à MM. Montagut, pour ses bœufs, et Lassagne, de Champcevinel, pour ses porcs. Une mention toute particulière est attribuée à M. Marvier, régisseur de Mme Briffault, pour un jeune porc périgourdin de neuf mois, d'une rare perfection. Les tristes événements survenus n'ont pas permis de renouveler la fête en 1871. Elle a été reprise en 1872 avec moins de nombre et d'entrain que précédemment ; mais on a pu voir que le germe du bien n'était pas desséché, et pronostiquer l'éclosion, avant peu, de nouveaux et importants succès. M. Mathet, de la Fayardie, près Cornille, a reçu la médaille des *Agriculteurs de France* pour son beau porc périgourdin. En 1873, le réveil a commencé à se manifester avec éclat. La grande palme d'une exposition où les lots se pressent en foule, méritants et magnifiques, est, d'un commun accord, remise à M. Sicaut, usinier à Montanceix, pour dix porcs croisés de la même portée, nés et élevés chez lui, et pesant en moyenne 276 kilogrammes l'un. Sa victoire est d'autant plus glorieuse, que quarante-trois émules la lui disputaient vivement, et qu'il a fallu décerner une mention spéciale très-honorable à l'ensemble des cent quarante-trois têtes de diverses races de l'espèce porcine amenées ce jour-là. Mme de Sanzillon, sans cesse en première ligne avec son intrépide régisseur, M. Bordas, a obtenu la médaille d'or du tribunal de commerce, et c'est un de ses métayers, le sieur Laborie, qui a mérité le prix de la ville, fondé pour récompenser l'exposant travailleur qui, dans sa classe, présente le plus de beaux animaux. Les prix divisionnaires

Digitized by Google

sont échus à M. Chaminade, métayer de M. Siméon Lapeyrière, à Château-l'Evêque, pour l'espèce bovine, un peu faible cette fois, mais comptant néanmoins de très-beaux sujets, notamment ceux du vainqueur ; à M. Boyer, d'Agonac, qui se montrait le digne émule de M. Sicaud, et que serrait de près M. Linard, d'Annesse-et-Beaulieu, exhibant un porc de trois cent-trente kilogrammes, pour lequel on lui a offert un second prix de division, créé tout exprès pour la circonstance ; enfin, M. Sauvinet, de Lisle, par le soin avec lequel il avait préparé ses magnifiques oies, a été jugé digne qu'on établît un prix d'honneur pour les exposants de volailles, trop insoucieux, sous ce rapport, jusqu'à ce jour. L'année suivante, le succès s'affirme et s'accentue. Si l'espèce porcine a moins de représentants par suite d'une épizootie qui sévit cruellement sur elle, ses lots n'en sont pas moins admirables ; les bêtes à laine occupent un front de bandière étendu ; l'amélioration de ces animaux est manifeste, et les bêtes à cornes reprennent, à la tête des autres, le rang qu'elles avaient perdu trois fois, dont deux de suite. Les volailles seules, plus nombreuses que jamais, laissent, plus que lors de l'exposition précédente, à désirer pour l'apprêt. Les foies gras entrent en ligne et s'y montrent avec avantage. Grand prix d'honneur à M. Barbut, d'Agonac, pour ses bœufs limousins. Second grand prix à Mme la marquise de Sanzillon, qui, sur trente-cinq têtes de bétail exposées, en a vu vingt-quatre récompensées, dont vingt primées ; prix de la ville à M. Rey, meunier à l'Evêque, commune de Marsac, pour un lot de vingt beaux porcs engraissés chez lui, pesant ensemble trois mille six cent vingt-six kilogrammes. Prix divisionnaires : à M. Montagut, pour un bœuf durham ; à M. Marambeau, de St-Laurent-sur-Manoire, pour un porc périgourdin.

Le moment semble alors venu de transformer la solennité en concours régional, embrassant dans son périmètre tous les départements limitrophes du nôtre, afin de bien établir, aux yeux de nos cultivateurs, le point d'avancement où sont arrivés nos engraisseurs, comparativement à ceux de nos voisins. On le tente en 1875, mais, des autres provinces, on répond peu à l'appel de la nôtre.

Digitized by Google

Peut-être a-t-on été prévenu trop tard ; peut-être, malgré toutes les précautions prises, la publicité n'a-t-elle pas été suffisante ; peut-être encore quelques-uns des plus célèbres parmi les émules de nos préparateurs périgourdins ne se soucient-ils pas d'aller lutter, sur son terrain, avec notre pays dont les praticiens ont l'habitude de recueillir à Bordeaux les premiers prix pour l'espèce porcine, et ont gagné pour celle-ci le prix d'honneur à Paris, la seule fois qu'ils s'y soient sérieusement montrés ; peut-être craignent-ils d'engager le combat avec une contrée dont les volailles sont justement réputées au loin ; qui renferme des bergeries renommées, bien qu'elles n'apparaissent pas souvent dans les tournois ; qui, pour les bêtes à cornes, peut tenir tête, on le sait, aux plus réputés. Ils peuvent, en effet, redouter un département qui possède les Segonzac, les Durand de Corbiac, les Chatemisse, les Rivallier, les Bugeaud, les Lamothe-Pradelle, beaucoup d'autres encore ; et dont un lutteur émérite, M. Montagut, pourrait, des médailles d'or qu'il a conquises en maintes rencontres mémorables, dans les circonstances les plus glorieuses, remplir, non-seulement les coupes remportées par lui à Bordeaux, mais autant de boisseaux qu'Annibal le fit après la journée de Cannes avec les anneaux d'or des chevaliers romains. Quoiqu'il en soit, à l'annonce du combat, un frémissement de zèle s'est emparé de nos agriculteurs qui ne veulent pas se laisser vaincre, qui veulent, au contraire, chacun de son côté, contribuer au renom de la Dordogne. L'épidémie ne permet pas à l'espèce porcine de montrer des merveilles comme en 1873 et 1874, mais l'espèce ovine se déployant en plusieurs sections, fait preuve de nombreux mérites ; les bœufs amenés en foule sont d'un choix excellent ; les animaux de basse-cour n'ont jamais été plus splendides et se sont parés pour la circonstance. Aussi les jurés étrangers venus pour juger l'exposition rendent-ils hommage au grand spectacle qu'ils ont sous les yeux. C'est un simple petit fermier, M. Sudrie, de Trélissac, aux portes de Périgueux, qui met la main sur la coupe d'honneur, grâce à ses deux bœufs limousins, spécimens admirables, et dont l'un surtout est vraiment hors ligne. L'Angleterre se hâte d'acheter cette paire victorieuse qui va triom-

Digitized by Google

pher à Londres et relever, par les toniques arômes de sa chair exquise, les estomacs affadis par la viande molle du gras mais peu succulent durham. La Grande-Bretagne joint à ce beau lot tous ceux primés dans le gros bétail qu'on veut lui céder. M. Dugrand, de Vélines, peut se tisser un vêtement de candidat aux plus hauts rangs comme préparateur de moutons, si l'on en juge par les sept animaux qu'il exhibe et qui pèsent en moyenne 90 kilogr. chacun. En attendant d'autres succès ailleurs pour les hôtes de ses étables, il conquiert par ceux-ci l'un des prix divisionnaires, malgré les efforts de M. Vigier, qui l'approche, et de M. Cuminal, dont les bêtes à laine périgourdines attirent les regards et fixent les éloges les plus sincères et les plus glorieux. M. Gaillard, colon d'un métayer, a le prix de division pour les porcs; M. Champarnaud, régisseur de Mme de Gosselin, à Annesse et Beaulieu, reçoit celui destiné à l'exposant qui montre le meilleur lot de bêtes bovines, après celui qui a les honneurs de la journée. Mme Rey, de Marsac, fait revivre le prix principal des animaux de basse-cour en faveur de ses dix-huit canards de pays, admirablement engraissés et disposés pour la vente. A la suite de M. Sudrie, auquel revient le principal laurier du concours, paraît encore Mme la marquise de Sanzillon, aux nombreux bestiaux de laquelle est concédée la médaille d'or du tribunal de commerce; M. Fargeot, colon de M. Monmarson, à Agonac, a le troisième grand prix d'honneur, celui de la ville, comme ayant obtenu le premier prix de grandes bandes pour les bœufs, un prix pour les porcs et un pour les volailles.

Cette importante manifestation impressionne vivement tous ceux qui en sont, soit acteurs, soit témoins. Sur le terrain où nos compatriotes viennent de se distinguer, rendez-vous est pris pour janvier 1876. Avec leurs émules des départements limitrophes, nos compatriotes qui, pour s'assurer la victoire, ne ferment pas les portes de l'arène à ceux qui ont vaincu déjà dans des tournois semblables, comme cela se fait ailleurs parfois, se préparaient activement à un duel formidable, combat mémorable dont l'issue ne pouvait être qu'heureuse pour tous. Nous étions donc assurés d'avoir à enregistrer, cette année-ci, des passes d'ar-

Digitized by Google

mes éclatantes ; une affluence énorme de bêtes d'élite était certaine sur la place Francheville : mais le défaut de ressources a fait ajourner la rencontre, l'administration départementale n'ayant pas cru devoir répondre à notre appel, et la municipalité de Périgueux ayant argué du mauvais état des finances de la ville pour ne rien donner. Les splendides animaux qui nous étaient destinés ont donc été dispersés ; la plupart, obscurément vendus, se sont éloignés avec des marchands qui sont venus les chercher dans leurs étables et les ont largement payés. Par bonheur, quelques-uns, réservés pour des triomphes sur d'autres arènes, ont été lutter ailleurs. C'est ainsi que les succès de plusieurs lots de nos moutons et de nos porcs à Bordeaux, les brillantes récompenses obtenues par les envois de M. Champarnaud à Limoges, où le grand prix d'honneur du concours est venu couronner l'ensemble de son exposition, ont montré quel éclat aurait rejailli sur nos engraisseurs si la rencontre projetée avait eu lieu, comme nous l'espérions. Deux ou trois des beaux sujets qui devaient y paraître, sortis de nos étables et couronnés en d'autres lieux, sont revenus à notre abattoir, tomber sous la massue de nos bouchers, et leur dépouille a prouvé de nouveau leur excellence. Un jeune bœuf de trois ans, limousin, appartenant à M. Champarnaud, a rendu 65 0/0 de viande nette ; un autre, du même agriculteur, celui qui a battu tous les autres à Limoges, en a fourni 70 0/0, et un troisième, arrivant des granges de M. Bernard, de Bassillac, a donné pareil résultat. Au chiffre des deux derniers ne sont jamais parvenus les bœufs si vantés de races étrangères primés au grand concours de Paris, pas même ceux qui y ont obtenu les premiers prix d'honneur.

A nos expositions, ne sont pas seulement appelés à prendre part des cultivateurs. Les corporations, les associations, sont conviées à y faire des envois, et l'appel qui leur est adressé ne reste pas inutile. C'est ainsi que les comices de Nontron, Champagnac, Vergt, La Double, Saint-Astier, Thiviers et Château-l'Evêque, ont eu leurs exhibitions brillantes, spéciales, au milieu de celles des agriculteurs accourus pour disputer les récompenses. Les RR. PP. Trappistes d'Echour-

Digitized by Google

gnac, le Syndicat de la vallée du Blâme ont aussi marché noblement dans la même voie, démontrant que le progrès est actif partout, qu'il ne se borne pas à s'emparer de personnes isolées, mais qu'il anime des assemblées et des fédérations entières qui le propagent autour d'elles.

Attentive à tout, profitant avec empressement des leçons de l'expérience, la Société, je l'ai déjà dit, améliore sans cesse le programme de ses solennités. C'est ainsi qu'elle les rend utiles et fructueusement populaires. Elle n'a pas d'idées préconçues dont elle se fasse une règle de ne s'écarter jamais ; elle voit les défauts qui se produisent et y remédie ; elle écoute les observations qui lui sont adressées et y fait droit s'il y a lieu, après les avoir mûrement pesées. C'est de la sorte qu'elle parvient à mettre chaque chose à sa place, à donner peu à peu satisfaction à tous les légitimes intérêts. Ce n'est pas elle qui classerait, par exemple, et primerait parmi les produits agricoles, en écartant des lots d'une valeur réelle, bien placés dans cette division, et qui représentent une industrie digne à tous égards d'être encouragée, fait arrivé, dit-on naguère, des spécimens de taille de vignes, du mastic à greffer et une exhibition d'instruments ! Ce n'est pas elle qui maintiendrait, en dépit de réclamations réitérées, des limites défectueuses pour ses circonscriptions de concours et s'obstinerait à vouloir récompenser, de préférence à tout autre, telle ou telle catégorie d'animaux qui ne réussit pas dans la contrée. Elle suit la marche contraire, et c'est par ce moyen qu'elle est arrivée à rendre l'énergie à la production de notre bétail indigène qui se perfectionne incessamment ; c'est par la création de prix d'ensemble, de bandes et de spécialités, d'animaux, de fourrages, de racines, de grains, de tout en un mot ce qui croît sur notre sol, prix qui vont en stimuler la préparation d'une manière profitable, qu'elle est parvenue à amener dans nos étables et nos cultures une amélioration rationnelle, continue, prudente, qui fait rechercher nos bestiaux, nos céréales, nos vins et nos fruits de jour en jour davantage par l'étranger. C'est pour assurer un développement plus considérable à notre machinerie agricole, encore en retard, bien qu'en chemin, qu'elle convoque à prendre part à ses exhibitions

Digitized by Google

des constructeurs étrangers au Périgord, et qu'elle vient de créer des prix spéciaux pour les faucheuses et moissonneuses. Elle a donc lieu d'être satisfaite de ses efforts et de la direction qu'elle leur a donnée, car l'expérience a démontré, démontre continuellement, qu'elle est, à cet égard, en bon chemin.

Mais il ne suffit pas d'avoir sous les yeux, dans une exposition, un certain nombre de têtes d'animaux, de produits et d'instruments pour être au courant de la situation agricole d'un département aussi vaste que le nôtre. Cela ne suffit pas non plus pour porter la lumière sur tous les points du pays. Il faut, pour atteindre à ce double but, connaître l'état des exploitations, les visiter, les apprécier de temps à autre, partout, les grandes comme les petites; les rapprocher par la comparaison, étudier l'influence qu'elles exercent autour d'elles, leurs défauts et leurs qualités, combattre les uns, faire ressortir les autres, et s'éclairant soi-même par cette recherche approfondie sur place, y puiser des enseignements profitables à tous, leçons fondées sur l'expérience de faits sans équivoque possible, palpables, accomplis chaque jour au milieu de nous, sur notre sol, indéniables et dont les conséquences s'imposent aux yeux des moins clairvoyants. C'est pour se placer sur cette base solide et nécessaire que la Société a créé les concours de culture. Réservés chaque année à l'arrondissement où doit se tenir l'exhibition de septembre, ils ont fait déjà deux fois le tour du Périgord. Quel accueil ont-ils reçu des agriculteurs de la Dordogne? Ont-ils joui d'une popularité constante, ou bien ont-ils été délaissés depuis, comme ne répondant pas à l'intérêt général? C'est ce que le court exposé qui suit va nous apprendre : — En 1862, au début, l'arrondissement de Périgueux présente six concurrents, quinze en 1868; il vient d'en être inscrit vingt-neuf pour l'été prochain. Bergerac en a six en 1863; en 1869 il en offre trente-trois. Ribérac, treize en 1865 et trente-un en 1870; Nontron, dix-sept en 1866 et vingt-deux en 1873; Sarlat, neuf en 1867 et douze en 1874. En somme cent soixante-quatre propriétés ont été déjà visitées et appréciées dans ces dix inspections, et chaque fois, dans toutes les

Digitized by Google

circonscriptions, l'empressement à solliciter la venue de la commission a été plus grand. Ce qui se passe pour 1876 prouve que ce mouvement continue. L'entreprise est donc entrée dans nos mœurs, et c'est à bon droit. Les voyages ont montré partout une vive et féconde émulation, de nombreux essais heureux à côté de quelques autres sans résultats ; l'enseignement a été mutuel, et la marche en avant générale est bien constatée. Faisons connaître les noms de ceux qui ont remporté successivement des prix d'ensemble, en même temps que nous exposerons brièvement leurs principaux titres à cette haute et si honorable récompense.

M. Huot de Suzanne ouvre la marche en 1862 ; il s'est signalé particulièrement par le chaulage et la culture intelligente de mauvaises terres qu'il est parvenu, au moyen d'un assolement rationnel et de mesures bien combinées, à mettre en rapport satisfaisant ; il y a joint la création d'un beau troupeau de bêtes à laine, la construction de bâtiments ruraux, l'augmentation sensible des récoltes, une élévation déjà très-satisfaisante, en peu d'années, du revenu.

En 1863, M. Planteau, à Lestenaque, près Bergerac, mérite le premier rang par ses belles et utiles constructions, son assolement bien compris, ses fumures énergiques, la quantité et le bon état de ses fourrages, de son bétail et des vignes, la progression frappante des rendements.

En 1864 il n'y a pas de concours départemental à cause du concours régional. En 1865, M. le vicomte de Segonzac, dont la propriété repose sur un sol aride, s'est distingué par son nombreux matériel, la création de chemins d'exploitation et de rigoles pour empêcher les eaux de raviner les pentes rapides de son domaine, par les boisements, par l'extension donnée aux cultures fourragères, par la quantité relative du bétail, par les résultats financiers obtenus.

En 1866, dans le Nontronnais, MM. Louis et Justin Valade reçoivent le prix d'honneur pour leur système de culture que l'honorable M. Coignet, rapporteur de la commission, définit par les trois mots suivants : *Métayage avec pro-*

Digitized by Google

grès. Ils ont doublé les revenus de leurs propriétés en consacrant trois fois autant de terre aux plantes fourragères qu'ils en accordent aux céréales, et se livrant, avec un grand avantage, à la production du chou-vache qui réussit admirablement sur un sol argilo-siliceux; ils ont même obtenu, par croisement, une variété nouvelle et excellente de ce crucifère. Cette plante a remplacé dans leurs exploitations, avec le topinambour, le trèfle qui depuis plusieurs années n'y réussissait plus. Y compris les trois qu'ils possèdent, MM. Valade *dirigent, autour de Nontron, quarante-six métairies* appartenant à diverses personnes, travaillées par près *de quatre cents colons*, hommes, femmes ou enfants, renfermant trois cent quarante-une têtes de gros bétail et pour plus de 14,260 francs de porcs. Sous leur sage impulsion le cheptel de ces domaines a dès-lors doublé. N'est-ce pas là un grand et noble exemple de ce que peut l'esprit d'ordre et d'initiative, joint à un coup-d'œil sûr et à des vues éclairées?

En 1867, dans le Sarladais, les principaux agriculteurs du pays ne s'étant pas encore décidés à concourir, le jury d'expertise n'a pu donner de prix d'ensemble, mais il a néanmoins accordé, pour ses vignobles et ses plantations de pruniers d'Agen, une médaille d'or à M. Roger, à Rouffignac, en notant de plus chez ce concurrent, encore nouveau dans la carrière, le drainage et le nivellement des prés, la création de prairies artificielles et l'augmentation notable du bétail.

En 1868, M. le capitaine Parade, dans la plaine de Saint-Astier, conquiert la prime, vivement disputée, en justifiant qu'il retire de ses terres, sagement cultivées, une recette équivalant à 10 0/0 du capital progressivement engagé dans sa fructueuse opération.

En 1869, c'est encore à un vieux soldat, au vénérable M. de Bracquemont, chef-d'escadron d'état-major en retraite, que la palme échoit pour sa terre de Trémolat, constamment améliorée par lui depuis trente-sept ans. Son active intervention, sa gestion prudente y ont triplé le nombre de têtes de bétail existant au début; il a introduit les instruments perfectionnés, dont se servent régulièrement ses colons, drainé des terres, beaucoup étendu la culture des

Digitized by Google

plantes fourragères, assaini des prairies naturelles, établi d'importants vignobles, fait de belles plantations de mûriers et d'arbres à fruit, construit une très-belle magnanerie et d'autres bâtiments remarquables, donné des soins intelligents aux fumiers et fait arriver à 18,000 francs net le revenu d'une propriété qui se trouvait avant lui dans un très-mauvais état.

En 1870, M. de La Rivière, à Saint-Médard-de-Mussidan, qui n'avait eu, lors du premier concours cultural dans le Ribéracois, que la troisième prime, tenant grand compte et profitant, comme tout homme bien doué doit le faire, des observations présentées par le jury sur les côtés faibles de son exploitation, a réformé les parties défectueuses signalées chez lui par les experts de 1865, et cette fois a mérité le premier rang. On a principalement remarqué dans ses domaines l'amélioration de l'outillage, la culture de la vigne, le drainage, la très-importante production du tabac, l'augmentation des fourrages et du cheptel, le perfectionnement des constructions rurales, la création d'une digue de défense contre l'envahissement des eaux de l'Isle, l'essai d'introduction du colza. Le revenu net a été porté à 22,000 francs, soit 146 francs par hectare.

En 1873, à la reprise de nos explorations, c'était de nouveau le tour du Nontronnais. MM. Valade profitèrent de cette circonstance pour établir combien ils étaient dignes encore de la prime qui leur fut décernée en 1866. La commission de visite constata qu'ils se maintenaient dans la position conquise ; plus même ; qu'ils avaient apporté de vrais perfectionnements à leur œuvre. En conséquence, elle leur a voté le rappel de la haute récompense obtenue déjà par eux. Le prix d'honneur a été donné à M. le vicomte de Fontenay, pour sa terre de Puychenil, dans le canton de Mareuil, achetée en 1863 dans un abandon presque complet et où il a, de concert avec son frère, introduit de très-importantes améliorations à la suite d'essais prudents. On a particulièrement loué la création de champs d'expériences, celle d'une nouvelle métairie sur défrichement de mauvais bois et landes improductives, celle d'une houblonnière, culture nouvelle dans le pays, qui a parfaitement réussi et dont les produits

Digitized by Google

abondants sont estimés ; une plantation de colza sur landes phosphatées après avoir été labourées ; l'emploi des phosphates comme amendement et le bon aménagement des bois, de même que l'augmentation des produits et du bétail de la réserve. Celle-ci, sur quarante-trois hectares, au lieu de deux bœufs, deux vaches, une truie et vingt-cinq moutons qu'elle entretenait à peine auparavant, comptait, au moment de l'inventaire par le jury, vingt-cinq bêtes à cornes, trois chevaux, trente-cinq moutons, trois truies portières, seize porcs à l'engrais, un verrat et dix porcelets.

En 1874, le Sarladais a pris sa revanche de son échec relatif de 1867. M. le marquis de Royère, au château de Peyraux, près Terrasson, a reçu le laurier qui n'avait pas encore été conféré dans cet arrondissement. Le drainage bien exécuté d'un vallon noyé, l'irrigation d'une prairie et du jardin par un ruisseau, qui, avant les intelligents travaux du propriétaire, au lieu de la fertilité qu'il apporte maintenant, causait des pertes en formant un marécage ; les plantations, l'excellente tenue de ses vignes, dont l'étendue est de quarante-six hectares, sur un total de cent qui composent la propriété ; le bon état des bâtiments, l'augmentation du bétail, l'établissement de chemins de communication, ont valu au candidat cette prime éminente parfaitement méritée, personne n'en disconviendra, surtout quand on saura que, grâce à ses soins, le revenu du sol lui appartenant a *sextuplé* depuis qu'il administre sa propriété.

Outre ces premiers prix, la Société départementale s'est vue, au cours des explorations dont je viens de parler, plusieurs fois obligée d'attribuer des récompenses hors classe ou des rappels de couronnes remportées dans les luttes régionales précédentes. C'est ainsi qu'elle a tenu spécialement à mentionner, en 1866, M. le marquis de Malet qui, président du comice de Nontron et honoré deux ans auparavant d'une médaille d'or par la commission régionale, n'avait pas voulu entrer en lutte avec ceux qu'il dirige vers le bien, afin de leur laisser toute louange et tout encouragement. C'est ainsi qu'elle a constaté, en 1869, que M. Du-

Digitized by Google

rand de Corbiac, auquel la prime d'honneur gouvernementale avait été accordée en 1864, était toujours à la même hauteur comme praticien. C'est ainsi qu'elle a cru devoir, la même année, accorder la médaille d'or du ministère à M. Camille Gouzot, pour sa belle exploitation de Planques ; ainsi qu'en 1873, outre le rappel obtenu par MM. Valade, elle a voulu reconnaître par l'octroi d'une médaille d'or, sans les comparer avec les autres, les grands travaux entrepris à la Durantie, trop négligée depuis la mort de son renommé propriétaire M. le maréchal Bugeaud, par M. Wallon, nouvel acquéreur de cette terre. Cet agriculteur, bien que débutant à peine dans la carrière, plein du zèle le plus ardent, au moyen de dépenses qu'il ne peut pas, vu la position exceptionnelle du réformateur, être donné à tous d'accomplir comme lui sur une vaste échelle, et bien, aussi, que la rémunération des sacrifices faits ne soit pas encore arrivée, par suite de la date récente de l'entreprise, est parvenu déjà, conséquence d'heureuses inspirations, à porter, dès à présent, sur une superficie totale de trois cents hectares, dont les bois occupent le dixième, le cheptel vivant, qui doit encore être augmenté considérablement, à cent-dix têtes de l'espèce bovine, sept chevaux de labour, cent cinquante moutons et quarante porcs ; à élever la récolte de six cents hectolitres de grains à mille huit cent ; les revenus de quinze mille francs *brut*, à cinquante-cinq mille francs *net*.

M. Wallon a drainé énergiquement plus de trente hectares, chaulé des terres arides, effectué des labours profonds. Il a toute une collection, et collection utile, d'excellents instruments ; il a réparé, construit à neuf, ou très-habilement approprié, les bâtiments nécessaires ; établi des ateliers de forge, bourrelerie, charpenterie, menuiserie ; une fabrique de chaux, tuyaux de drainage et tuiles ; il a creusé de vastes silos pour l'emmagasinement des betteraves et fourrages verts, et obtient maintenant des rendements, à l'hectare, de trente à trente-deux hectolitres au lieu de sept à huit qu'on récoltait auparavant. En avoine, ce produit est de quarante-six à quarante-huit sacs. Les bêtes à cornes, d'un choix remarquable, appartiennent à l'espèce limousine, qu'il préfère, avec raison, à toute autre dans notre pays. On

Digitized by Google

sait qu'elle y devient magnifique, très-apte à s'engraisser promptement, donne à l'abattoir une chair exquise, et qu'elle a battu l'année dernière, à Saintes, lors du concours régional, les célèbres durham, au grand étonnement et à la profonde douleur des partisans quand même des races animales anglaises (1).

C'est également la réunion d'un fort bel ensemble de vaches de race limousine qui a pesé d'un grand poids pour faire voter une médaille d'or, la même année, à M. Bugeaud de Juvenie, qui ne voulait pas concourir, mais dont le jury a tenu à faire récompenser, autant qu'il était en lui, la longue pratique et les éclatants services par la Société, heureuse d'offrir cette marque d'estime et de respectueuse reconnaissance à l'un de ses membres les plus vaillants et les plus méritants, à un agriculteur dont s'honore le département. M. Bugeaud n'est pas seulement un éleveur hors ligne, un engraisseur dont les triomphes, dans une foule de concours, ont signalé l'incontestable habileté, il est encore un bon producteur de grains, un très-expert améliorateur de prairies, et un incomparable semeur de bois. Rien n'est beau comme les immenses taillis qu'il a créés, en se jouant, pour ainsi dire, sur des terrains ingrats. Ajoutons à cela que ses granges et autres édifices ruraux sont irréprochables.

Comme ce noble vétéran, M. le marquis de Campagne occupe un haut rang parmi nos praticiens. Si sa grande fortune lui permet de faire des avances et des travaux avec une ampleur et une rapidité que la plupart de nos exploitants ne sauraient imiter, il n'en est pas moins certain que ses boisements, ses irrigations, l'établissement de ses prairies, l'importance de la plantation et du rendement du tabac, la mise en culture d'un marais, les soins donnés à ses vignes, lui constituent des titres sérieux à l'approbation de ceux qui recherchent le bon exemple. La commission a de plus exprimé l'opinion que son mode de fermage, qui n'est autre que le métayage perfectionné, constitue un progrès

(1) Le même fait vient de se reproduire avec plus d'éclat encore, au concours régional de Rodez. (*Note de l'auteur du Rapport.*)

Digitized by Google

sensible, et que notre honorable vice-président, en le mettant en vigueur, a très-heureusement devancé son époque. Aussi M. de Campagne a-t-il reçu d'elle une médaille d'or hors classe.

A côté des prix d'ensemble aux domaines les mieux tenus, il en existe d'autres pour de nombreuses spécialités d'une importance reconnue, et si toutes celles inscrites au programme n'ont pas toujours donné lieu, malheureusement, à des luttes fructueuses, beaucoup, du moins, ont mis en relief des actes d'une grande valeur comme exemple et comme succès. Je me borne à mentionner ici les praticiens les plus dignes d'être cités pour leurs recherches et les résultats auxquels ils sont parvenus. On a, dans divers concours, signalé surtout MM. Marcon, le viticulteur bien connu de la France entière, pour ses plantations de vignes en cordons; Labrousse, de Laumède, près Lalinde; Leperche, au Bournat, par St-Aulaye, et G. Lagrange, près Terrasson, pour leurs vignobles; MM. les marquis de Fayolle, vice-président de l'association, à Tocane-Saint-Apre, et de Lagarde, près Nontron, pour leurs splendides reboisements; M. Saint-Avit-Duvignaud, à Moncaret, près Vélines, pour ses bêtes à cornes garonnaises améliorées au moyen de la sélection; Mme la comtesse de Mirandol, à Condat-sur-Vézère, pour la pisciculture; M. le baron de Malet, à Sorges, pour ses plantations de chênes en vue de la production truffière; M. Hoareau de la Source, près Eymet, pour les plantations de pruniers d'Agen et la préparation de leurs fruits; M. le baron d'Arlot de St-Saud, pour améliorations diverses; les RR. PP. Trappistes, à Echourgnac, pour leur laiterie modèle; M. de Laveyrie, au Coux, près Siorac-de-Belvès, pour ses plantations de mûriers; MM. A. Durand de Corbiac, près Bergerac; Delingeas, aux Grillauds, près Monpont, et Guilbert, docteur-médecin à Périgueux, pour leur comptabilité, cette base essentielle, qui ne devrait manquer à aucun agriculteur, et sur laquelle beaucoup de nos propriétaires négligent trop souvent encore de s'appuyer, malgré les exhortations réitérées de notre Compagnie.

Dès 1865, le jury, fonctionnant alors dans l'arrondissement

Digitized by Google

de Ribérac, avait cru devoir accorder spécialement une grande médaille d'argent offerte par l'Empereur, aux immenses défrichements entrepris par M. A. de Lafaye, pour créations de prés, irrigations, cultures fourragères et vastes vignobles, sur les confins et même en plein sol de la Double. Cinq ans après, la commission d'examen, visitant ce dernier pays, accordait à M. Durand, propriétaire à Mériguet, commune de Saint-Martial-de-Double, une médaille d'or en témoignage de reconnaissance pour l'amélioration de son domaine, situé dans une contrée par trop négligée, décriée même naguère. Cet habile agriculteur a desséché deux étangs, défriché six hectares de mauvaises broussailles, dont il a mis trois en prairies ; il avait à cette époque, sur environ douze hectares de terres arables ou prés, six bœufs, deux juments poulinières, trente moutons, dix-huit agneaux et deux truies suitées. Ses blés étaient admirables, ses cultures parfaitement entretenues, et ses cinq hectares de vigne en excellent état. Six de ses émules ont également mérité des éloges et des primes à côté de lui, comme défricheurs intelligents de la Double.

Lors de la tenue du concours du Bugue, dans le Sarladais, en 1867, des commissions firent connaître à notre corporation les importantes améliorations introduites par MM. le marquis de Maleville, à Domme, et Limoges, conseiller honoraire de la Cour d'appel, près Terrasson, dans les logements de leurs ouvriers ruraux. Par les soins du premier, partout sur ses propriétés, les bâtiments sont salubres, commodes, et répondent amplement aux convenances, en même temps que les dépendances des exploitations sont agencées de manière à satisfaire entièrement aux besoins d'abri, d'aération et de manipulation, tant pour le bétail que pour le cheptel. Chez le second, les sept métairies de Contezac, groupées les unes près des autres, forment un élégant village. Chaque colon a une maison composée de trois pièces et accompagnée de toutes les servitudes indispensables, bien disposées. Ces petites habitations, réparées ou construites à neuf, sont remarquables par leur confortable et leur simplicité. A la suite de ces rapports, la Société s'empressa de voter des médailles d'argent pour MM. de Maleville, Limoges et

Digitized by Google

Lapeyre de Lapagésie. A partir de cette époque, des prix ont été régulièrement institués en faveur de ceux qui suivent la même voie, humanitaire et louable à tous égards. En 1868, M. Saint-Martin, négociant à Périgueux, a été le principal lauréat dans cette catégorie pour sa métairie neuve de Landry, commune de Boulazac ; en 1869, pareille palme est échue à M. Hoareau de la Source; en 1870, à M. Raoul Bernard, au château de Beaufort, près Mussidan; en 1873, à Mme Lagorce, née Mazerat, dont la propriété est dirigée par M. Louis Valade; en 1874, elle a été remportée de nouveau par M. le marquis de Maleville. C'est avec une vive satisfaction que l'on constate que tous les ans le progrès est manifeste sous ce rapport, et que le bien-être du cultivateur préoccupe de plus en plus le possesseur du sol.

Nous venons de voir ce qu'a fait la Société pour pousser le propriétaire vers le bien. Elle n'a pas oublié les auxiliaires du maître. Elle a pensé à ses collaborateurs, à ses serviteurs, et, pour eux aussi, elle a eu des encouragements efficaces. En 1863, un jeune et actif régisseur, M. Theulier, homme d'affaires de M. Gibiat, avait reçu, pour sa gestion, une médaille d'argent du jury. Depuis 1869, les agents de cette classe ont eu leur distinction à part, régulièrement inscrite dans le programme des prix culturaux. Au début, tous ceux du département concoururent ensemble. Ce fut dans ces conditions que M. Linard-Mazeau, qui depuis vingt-six ans régissait la terre de Segonzac, et la régit encore, à la grande satisfaction du châtelain qui réside dans le Nord de la France, fut acclamé sur les rives de la Dordogne. Jamais distinction ne fut mieux méritée, car c'est aux soins vigilants de ce lauréat, à son aptitude, à l'ordre qui règne dans sa direction, qu'on doit la renaissance de la vaste terre qu'il améliore. On y admire un drainage de trente hectares, la création d'une véritable forêt de pins, sur cinquante hectares, un vignoble de semblable étendue, parfaitement aménagé sur des coteaux rapides et protégé contre les ravines. La plupart, en un mot, des actes heureux qui ont fait d'un vaste désert une surface couverte de beaux produits et de bétail de choix sont son œuvre. L'année suivante, il fut décidé que le prix aux régisseurs serait désormais distribué par arron-

Digitized by Google

dissement. M. Barrichon en fut le titulaire en 1870, pour plantation progressive d'un immense vignoble sur bruyères défrichées, création de prairies naturelles, conversion en terres arables de vieux prés épuisés, introduction de la culture des racines, augmentation considérable du cheptel, constructions agricoles, meilleur outillage, et enfin chaulage, tous perfectionnements dus certainement en très-grande partie à M. Rives, propriétaire de la grande exploitation de la Pomarède, à Saint-Martial-d'Artensec, bien qu'il en décline modestement le mérite, mais auxquels M. Barrichon a largement contribué. Le prix n'a pas été distribué en 1873 ni en 1874. Il paraît devoir être très-sérieusement disputé cette année.

Pas plus que les régisseurs, les fermiers ne sont oubliés par notre association. C'est en 1869 qu'ils ont répondu pour la première fois à notre appel. Nous eûmes alors le plaisir de primer M. Magnaud, travailleur intelligent et plein d'initiative, dont l'ensemble de culture remarquable, les constructions et améliorations foncières bien comprises et exécutées démontrent le savoir et l'énergie. L'année suivante, M. Camus, à Saint-Michel-de-Double, eut semblable honneur, à cause de ses belles récoltes, de ses défrichements, de la création de prairies, de l'introduction de la vigne sur le domaine et de la mise à sec d'un vaste étang. En 1873, à Nontron, qui paraît glorieux sur la scène? Les frères Valade, toujours et partout en avant pour le bien!

Les Valades, profès en l'art de Triptolème,
Dignes du vieux Protée ; auxquels le ciel lui-même
Ne cache aucuns secrets ;
Qui, sous divers aspects, fermiers, propriétaires,
Et régisseurs aussi, voient les terrains austères
Soumis à leurs décrets!

Ces Messieurs, à leur entrée dans la propriété qui leur vaut cette nouvelle couronne, ont trouvé bien peu de chose, presque rien. Le revenu n'atteignait pas alors 450 francs ; il dépasse, depuis huit ans, 2,117 francs, ce qui, toutes dépenses défalquées, constitue pour eux un revenu net

Digitized by Google

de près de 15 p. 0/0!... M. Garrit, à Vitrac, près Sarlat, paie six mille francs de ferme pour trente hectares de terre. Ce prix considérable ne l'empêche pas de faire ses affaires très-honnêtement, par suite de son intelligence et de son application. Il a été vainqueur en 1874.

A l'occasion du concours régional de 1864, le métayage fut, ainsi que je l'ai raconté, appelé, par suite de l'initiative de notre collègue M. Pichon, à prouver par des faits, aux yeux de tous nos visiteurs, qu'il pouvait être, et qu'il est souvent, un instrument de progrès. C'est là le point de départ de la réaction qui s'est manifestée en sa faveur, et qui a fini par lui valoir une place légitime dans les programmes officiels des solennités agricoles gouvernementales. Comment, en effet, aurait-on pu rester impassible et inerte en présence des preuves palpables et entraînantes de capacité, de bon vouloir, de réussite données alors par nos colons lauréats ? par David, ce métayer de la terre d'Hautefort, que l'on place dans un domaine perdu, complétement abandonné, vu la mauvaise qualité du sol ; qui le relève, le fertilise, et vingt-neuf ans après obtient un revenu net de 2,800 francs sur vingt et un hectares qui ne produisaient rien à son arrivée ; qui s'y crée une fortune, y étant entré sans ressources, et y trouve le moyen de subvenir en outre aux besoins de ses neveux, tombés dans un complet dénuement à la suite de la mort de leur mère ? Comment ne pas être entraîné par l'exposé des actes de Couturier-Mousseau, colon de M. Valade, au Bourdeix, agriculteur ardent, qui, non content de mettre son exploitation en parfait état, a été l'*instituteur agricole* de deux cantons, allant chez ses confrères enseigner gratuitement et leur montrer, souvent avec ses attelages, l'art du défoncement ? A cette première épreuve, pour laquelle tout le département était invité à présenter des candidats, plus de cent vingt métayers ont pris part, et il n'a pas fallu donner moins de quatre-vingt-deux récompenses, outre les grands prix, dont dix médailles d'or, tant les mérites étaient nombreux. Aussi la Société, l'administration, et les personnes généreuses qui avaient contribué à élever l'effectif des primes, n'ont-elles pas eu à se repentir,

Digitized by Google

bien au contraire, d'avoir provoqué cette imposante et magnifique démonstration.

Depuis lors, les concours de métayage se sont transportés d'arrondissement en arrondissement, et n'ont cessé de montrer combien, parmi les colons partiaires, la saine pratique de l'agriculture gagne de jour en jour. Que d'exemples frappants de cette vérité ne trouvons-nous pas dans les comptes-rendus des tournois ouverts par notre Compagnie! Que d'hommes réellement distingués par le tact, le travail et le cœur y figurent dans cette classe où, suivant des publicistes toujours prêts au dénigrement, on ne devait rencontrer qu'incurie, routine, paresse et aveuglement! Là, c'est Ratineau, colon de M. de Bellussière, qui en est arrivé à des résultats tels, que la commission cantonale a dû les vérifier d'une manière toute particulière, tant ils sortent des voies ordinaires; à Nontron, c'est Mery-Lanterne qui se distingue par son bétail, ses produits, les soins donnés aux prairies, ses défrichements, et qui ne refuse jamais d'exécuter le travail le plus difficile pour améliorer le domaine. En 1867, en Sarladais, c'est Eugénie Sabrou, veuve Monribot, qui, restée seule à la tête de l'exploitation, la dirige à merveille, tout en élevant avec soin ses enfants en bas âge, et peut être citée comme modèle à toutes les jeunes femmes que le malheur a frappées dans les mêmes conditions; c'est Pierre Chevalier, cultivateur chez M. Camille Limoges, qui est depuis quarante ans chef de la maison dans laquelle sa famille a vu s'écouler trois générations. Conseiller municipal de sa commune, il a fait instruire ses enfants, dont aucun n'a déserté l'agriculture. Il a six petits-fils qui fréquentent l'école. Religieux et honnête, il donne l'impulsion à ses collègues des environs; la tenue générale de la propriété qu'il travaille est excellente; il est riche lui-même, a des métayers, et cependant il demeure colon. Martial Ribière, à Fausses, commune de Brantôme, a triplé le revenu du domaine dans un sol pénible à mettre en rapport; il a créé une jeune châtaigneraie, greffée des meilleures espèces et qui commence à fructifier, planté six hectares quarante ares de vignes de bon choix qu'il dirige très-bien et qu'il a clos d'une muraille; construit des digues le long de la rivière; il a de très-beau bétail et

Digitized by Google

vend chaque année nombre de bœufs gras, le tout grâce à son initiative, car le propriétaire, habitant la Charente, ne se mêle en rien de l'administration du bien et la lui abandonne entièrement. Est-il beaucoup d'hommes plus actifs, plus intelligents, plus honnêtes, plus méritants que M. Villedary, dont la famille occupe depuis un siècle la métairie qu'il dirige, où il a fait d'importantes améliorations, et dont il a quadruplé les revenus, ce qui ne l'empêche pas d'être en même temps régisseur de plusieurs autres colonages, arpenteur, expert, conciliateur des differends qui s'élèvent dans ses environs, maire de sa commune, qu'il administre à la satisfaction de tous ? Vous voyez, Messieurs, qu'il y a bien de l'or, là où la *routine* des écrivains qui se croient infaillibles ne voulait voir que de l'argile. C'est un honneur pour notre Société de l'avoir démontré (1).

Je viens de vous énumérer nos actes pour arriver à donner l'élan à la culture en Périgord. Ces actes, comment ont-ils été jugés par d'autres ? Quelle sanction ont-ils reçue dans les Concours régionaux, nationaux ou même universels ? Il suffit, pour répondre à cette question, de rappeler qu'à la suite de l'exposition de 1867, où l'agriculture pourtant fut si maltraitée et presque oubliée dans son île de Billancourt, ce lieu d'exil où on l'avait enfermée, deux de nos lauréats, MM. Duvignaud-Saint-Avit et Marcon, furent au nombre de ceux qui forcèrent l'attention publique à se porter sur l'industrie rurale, et que chacun d'eux recueillit un grand prix, consistant en une médaille d'or accompagnée d'un objet d'art, le premier, pour les animaux de l'espèce bovine garonnaise, améliorée par la sélection; le second, pour ses intéressants spécimens de viticulture.

(1) Pendant que ce rapport s'imprimait, le Concours départemental agricole de 1876 avait lieu dans la petite ville de Saint-Astier avec un grand éclat. Je m'empresse de consigner ici les noms des principaux vainqueurs de ce tournoi brillant. Ont obtenu :

A la suite de l'*exposition*, le prix pour les meilleurs animaux, M. de Presle, à Cherveix, canton d'Hautefort; celui pour la collection la plus remarquable d'instruments, M. de Bousquet, à Montanceix, près Saint-Astier; celui pour les produits les plus distingués, M. Laronde, à Bassillac, canton de Saint-Pierre; celui pour les vins, M. E. Deauriac, à Saint-Vivien, canton de Vélines, arrondissement de Bergerac.

Digitized by Google

Ouvrez, Messieurs, les comptes-rendus des plus grandes joutes agricoles, et vous y verrez le rang honorable qu'y tiennent ceux de nos compatriotes qui y sont descendus dans l'arène. Veut-on savoir maintenant ce que les commissions gouvernementales de visite, chargées de distribuer les prix culturaux de la région, au nom de l'Etat, ont pensé de ceux de nos lauréats qui se sont soumis à leurs investigations comme concurrents ? Voici le résultat de leurs décisions : En 1864, M. Durand de Corbiac obtient la coupe d'honneur ; M. Bugeaud, de Juvenie, une médaille d'or grand module ; M. Huot de Suzanne, une médaille d'or ; M. le vicomte de Segonzac, même récompense. En 1872, prix d'honneur à M. Planteau ; prix cultural de la quatrième catégorie pour domaines de moins de vingt hectares, à M. Deauriac (second prix d'honneur de la Société, pour l'arrondissement de Périgueux, en 1868) ; grandes médailles d'or à MM. Marcon, Vergnaud (ce dernier, l'un des métayers pri-

La grande médaille d'or de M. le maréchal de Mac-Mahon, destinée à celui qui aurait présenté les lots les plus méritants de toute l'exhibition, a été décernée à M. Champarnaud, régisseur de Mme de Gosselin, à Annesse-et-Beaulieu, près Saint-Astier.

Pour les prix culturaux, ont conquis : M. Latronche, du canton d'Excideuil, l'objet d'art offert par MM. les sénateurs ; M. de Presle, ci-dessus nommé, la médaille d'or du ministère de l'agriculture, pour les domaines au-dessus de cinquante hectares ; M. Saintmartin, la médaille de vermeil dans la même catégorie. Propriétés au-dessous de cinquante hectares : 1er prix, médaille d'or, M. A. Deauriac, à St-Astier ; 2me prix, M. Lagorce, à Cherveix ; rappel du prix d'honneur, M. le capitaine Parade, à Saint-Astier. Principaux prix de spécialités : MM. Eyssalet, le vicomte de Lastic, et Bontemps, à Château-l'Evêque, Savignac-les-Eglises et Boulazac, près Périgueux, pour défrichements rationels, irrigations et vignobles. Premier prix aux fermiers : M. E. Mazeau, près Périgueux, à Pronceau, chez M. le sénateur Dupont : Premier prix aux régisseurs, M. Loubignac, à Montanceix, chez M. de Bousquet. M. Romain Bonnet, à Trélissac, a eu le prix pour les constructions rurales.

Grande médaille de la ville de Saint-Astier, au Syndicat du Blâme représenté par M. Brachet.

Prix d'honneur pour les colons, M. Cuminal, à Coulounieix, près Périgueux, bahut offert par MM. les députés de la Dordogne ; prix spécial, comme métayer-régisseur, M. Ventelou, à Champcevinel, près Périgueux, médaille de vermeil de MM. les députés.

Jamais les prix n'ont été plus vaillamment disputés.

Digitized by Google

més par notre corporation); Brachet, syndic de la vallée du Blâme, dont il a été question plus haut et dont il sera de nouveau question plus loin; médailles d'or à MM. Valade frères, Parade, Roger, Saintmartin, de Bracquemont. Allons! nous n'avions pas trop mal jugé, même au dire des jurés étrangers, malgré les différences d'appréciation qui existent forcément parfois entre ceux qui viennent de loin et les habitants du pays. La Société a donc récompensé des hommes de valeur, et les faits notés par elle sont véridiques et prouvent le progrès réalisé.

Ajoutons que les commissions de la prime régionale ont donné, de plus, une médaille d'or à un métayer, outre celle de grand module remportée par Vergnaud, ce qui démontre l'avance prise par nos colons partiaires. Elles ont en outre octroyé la même récompense à l'un de nos dignitaires, M. le marquis de Malet; remis un prix d'honneur cultural à M. de Presle; accordé une médaille d'or grand module à M. le baron du Cluzeau de Clérans, et des médailles d'or à MM. de Pouzols de Lisle et de Lombarès, membres de notre association, qui ne s'étaient pas portés candidats à nos primes destinées à signaler la bonne tenue des domaines.

Le bien opéré par nos concours est, il faut le reconnaître, incontestable. Je vous l'affirmais à bon droit; mais s'il devient stable et fécond, c'est que, dans l'intervalle d'un concours à l'autre, on le consolide en recherchant le moyen de combattre victorieusement les maux constatés, d'imprimer un élan plus énergique au perfectionnement. C'est ce qui se fait dans les séances trimestrielles, où l'on sonde les plaies, où l'on discute les moyens de les cicatriser, où l'on prend les mesures nécessaires pour que le pays puisse profiter des faits heureux qui se sont manifestés, des circonstances propices qui viennent à se produire. Là sont pesées les objections, débattus les systèmes nouveaux; là sont nommées ces commissions qui, répondant à l'appel de tous ceux qui croient devoir faire part à la Compagnie d'une découverte, ou qui sollicitent la visite d'hommes experts sur leurs domaines pour y vérifier des faits importants, reçoivent les communications, étudient scrupuleusement les questions posées, vont d'un bout à l'autre du département écouter et noter,

Digitized by Google

puis viennent, par leurs rapports, porter la lumière au sein de l'assemblée et la mettre en mesure, après ces investigations consciencieuses, d'agir pour le mieux. Les conférences mensuelles servent également à élucider certains points obscurs de la pratique, et, en même temps, à préparer des matériaux pour les discussions futures. De plus, le journal officiel de la Société, outre le compte-rendu de nos actes, admet des polémiques intéressantes, à condition qu'elles ne s'écartent pas des règles de la courtoisie et n'abordent pas des objets qui doivent rester étrangers à notre mission. Il met sous les yeux de chaque membre de la corporation, qu'il va trouver chez lui, les idées, les théories, les observations des principaux agronomes français ou non, sur les sujets de nature à nous intéresser, et il fait connaître le résumé des expériences des meilleurs praticiens sur les mêmes points. L'économie rustique, la législation qui régit nos douanes et celle des octrois, ne préoccupent pas moins notre association depuis longues années. Aussi l'a-t-on vue ferme sur le terrain qu'elle avait, après de profondes études, définitivement choisi, repousser l'utopie sans hésiter et, lors de l'enquête parlementaire, protéger l'intérêt véritablement français contre de décevantes illusions dont les partisans les plus enthousiastes commencent à revenir, après une cruelle expérience. Elle défendit alors la cause vraiment nationale de notre production avec une telle supériorité que M. de Forcade de la Roquette, un des chefs des libre-échangistes pourtant, rendit solennellement hommage au rapport lumineux de M. Daussel, notre interprète en cette circonstance. Devenu ministre, M. de Forcade fut un des arbitres des destinées de notre phalange qui la traitèrent le mieux sous le rapport financier, reconnaissant en elle un adversaire aussi puissant qu'énergique, honorable et convaincu. On ne perdra pas non plus de longtemps le souvenir de cette séance mémorable du mois de janvier 1870, où M. Pouyer-Quertier recueillit tant de preuves de la compétence de notre corporation sur les traités de commerce.

La Société n'a pas cessé, depuis ses premières années, d'encourager la sériciculture. En 1836, ainsi que le rappelle M. de Lentilhac dans son excellent *Précis d'Agriculture*,

Digitized by Google

où j'ai puisé largement, surtout des faits se rapportant à ses débuts, elle contribua pour douze cents francs à la création d'une magnanerie modèle en faveur de laquelle le gouvernement avait accordé pareille somme au général Bugeaud, sur une propriété duquel cet établissement, qui malheureusement ne dura pas, fut installé. Le 8 septembre 1848, M. A. de Lentilhac demandait que la Société fît venir un filateur auquel il serait alloué chaque année 600 francs de traitement. Depuis, le manque de ressources n'a pas permis de soutenir par des subventions la propagation d'une branche d'agriculture qui pourrait nous être précieuse, mais on n'a jamais perdu la moindre occasion de stimuler le zèle des sériciculteurs et d'appuyer leurs justes demandes, de favoriser les plantations de mûriers ; et la production de la soie, après avoir éprouvé de nombreuses fluctuations, semble définitivement acclimatée parmi nous, à la grande satisfaction des fabricants de soieries qui désirent la voir se répandre de plus en plus dans nos campagnes, nos cocons fournissant un fil parfait, supérieur même souvent à celui des Cévennes et payé en conséquence. Ce qui, dans ce moment, arrête l'essor, c'est uniquement la maladie qui frappe l'insecte sérigène. Cette épidémie paraît, du reste, moins à craindre qu'ailleurs en Périgord, qui a fourni plusieurs fois dans ces derniers temps des graines de première qualité. Nous devons croire qu'avec des soins et une sélection intelligente, on jouira, sous peu, de nouveau de l'immunité qui fut un instant, sous ce rapport, notre partage et fit la fortune de plusieurs de nos éducateurs, dans le Ribéracois notamment.

La viticulture, d'une si grande importance pour la Dordogne, où les revenus qu'elle donne ne s'élèvent pas actuellement à moins de quarante millions de francs, chaque année, est avec raison l'objet d'une étude attentive. En 1840, M. Joseph de Lentilhac, de cette famille composée d'agriculteurs de vocation, offrait de créer une école de cépages à la Ferme modèle. Cette idée, reprise par M. le vicomte de Cremoux, a été l'un des motifs déterminants de la mission que reçut M. Lusseau, dont les visites dans nos différents vignobles, pendant trois années consécutives, eurent le

Digitized by Google

plus heureux retentissement et préparèrent le terrain à celles que M. le docteur Guyot y fit par deux fois ; pérégrinations fécondes qui ont offert un vaste champ aux recherches et nous ont valu tant de communications distinguées, entre autres une brochure du regrettable M. Marcon, dont l'opuscule est un véritable *Vade-mecum* du vigneron. Outre la place d'honneur qu'on réserve dans tous nos concours à la production du vin, et qu'elle occupe avec un succès réel, on lui a consacré deux grandes expositions où elle s'est distinguée. Aux exhibitions régionales, à Bordeaux même et à Paris, au milieu des rivaux les plus réputés du monde, elle a eu pour nous des jours de gloire. Afin de lui valoir la réputation dont elle est digne, de la sauver des malheurs qui la menacent, d'accroître ses rendements prisés et d'augmenter leur mérite, des commissions de personnes compétentes travaillent sans cesse. On correspond avec les viticulteurs les plus renommés, on fait appel dans nos congrès aux lumières de praticiens experts, on cherche à pénétrer les mystères de l'insectologie. Nous sommes heureux d'ouvrir nos rangs à des hommes infatigables qui viennent, du dehors même, comme MM. le comte de Lavergne et Laliman, nous apporter le tribut de leur haute expérience; on tâche avec zèle de découvrir le moyen de défendre nos vignobles contre le fléau de la gelée ; on soumet à l'épreuve le système de culture préconisé par M. Dumas, de Bergerac ; on envoie de forts contingents à la commission qui, choisie par l'administration, poursuit l'anéantissement du phylloxéra.

Le tubercule, orgueil de nos contrées, qui si souvent succède à la vigne sur les coteaux où l'arbrisseau de Noé ne saurait plus vivre, est l'objet de méditations profondes, ayant pour but de faciliter sa croissance. Les controverses abondent à son égard dans nos contrées. MM. Chatin et Valserres nous envoient l'énoncé de leurs systèmes, auxquels on en oppose d'autres, pendant que les plantations de chênes s'accroissent dans des propriétés particulières et y amènent bientôt, lorsqu'elles sont faites en lieux convenables, l'apparition de la truffe, pour laquelle le Conseil général, qui veut en développer la production, vote, sur la proposition de membres de notre association, des prix

Digitized by Google

importants que nous avons la mission de répartir et de distribuer. L'extension de la plantation du tabac fixe notre attention, et nous formulons des vœux énergiques pour que l'Etat renonce à des mesures fâcheuses et à des modes d'expertise qui lui nuisent en décourageant les cultivateurs, chose d'autant plus regrettable que le tabac du Périgord est un des plus estimés de France.

La conservation des petits oiseaux, la pisciculture, le marnage, les engrais chimiques, la zootechnie, les exagérations fiscales, la viabilité, la statistique agricole, la nécessité qui s'impose d'agrandir le réseau de nos chemins de fer, la navigation de nos rivières et canaux, sont traités avec soin dans nos réunions et donnent lieu, de notre part, à des instances motivées auprès de l'administration centrale, qui les accueille toujours avec égard et les sollicite souvent avec empressement. En un mot, rien n'échappe aux investigations de la Compagnie de ce qui peut être utile ou nuisible à notre agriculture. Continuellement sur la brèche, elle vise à introduire le bien et repousse vigoureusement le mal. Elle vient généreusement en aide à ceux qui luttent pour le progrès, et son appui les fait triompher plus d'une fois. Deux exemples suffiront à démontrer combien heureuse est parfois son intervention dévouée. Elle a pris en main avec énergie la cause de la vallée du Blâme et de la Double : ces parages, déshérités naguère, sont maintenant sur le chemin de la fortune.

Vous deviez visiter les bords du Blâme, et je regrette que vous n'ayez pu réaliser ce dessein. Vous auriez été frappés de l'opulence que déploient maintenant ces cent hectares, si longtemps foyer infect, d'où s'élevaient des miasmes délétères, que fuyait la vie, qui conviaient la mort, devant laquelle les villages étaient désertés, les campagnes abandonnées. Un syndicat avait entrepris la tâche courageuse de sauver ce coin de terre de la misère et du délaissement. Il avait réalisé beaucoup, mais ses ressources étaient épuisées. Le désespoir s'emparait des promoteurs généreux de l'œuvre ; l'inertie renaissait, la pauvreté cruelle reparaissait avec les joncs et les marais ; les populations s'éloignaient de nouveau. La Société ranima le cou-

Digitized by Google

rage qui fléchissait ; elle vint en aide au syndicat, lui fit obtenir, à force d'instances, des subsides indispensables, et aujourd'hui les travaux sont achevés ; la richesse et la santé s'assoient au foyer des propriétaires et de leurs auxiliaires. Ce vallon est un vrai pays de promission, donnant de luxuriantes récoltes, et n'a pas même souffert des inondations désastreuses de l'automne et de l'hiver dernier.

L'état de la Double, cette humide forêt qui couvre une si grande partie de l'arrondissement de Ribérac, attristait l'association. Elle chargea, le 26 mars 1862, une commission, prise dans son sein, d'étudier les besoins hygiéniques et agricoles de cette malheureuse contrée. Le rapport, confié à MM. E. de Lentilhac et Guilbert, fut publié dans le courant de 1863 ; il produisit une impression profonde. Le conseil général, partageant les vues de notre Compagnie, prit des mesures urgentes ; des voies nouvelles furent tracées pour faciliter les communications et le transport des matériaux et denrées ; un comice, composé de sommités agricoles du pays, auquel s'adjoignirent de nobles volontaires, et dont l'infatigable baron G. d'Arlot de St-Saud est le secrétaire-général, fut institué ; des desséchements furent entrepris ; la question de la destruction des étangs fut posée ; des religieux de l'ordre de la Trappe, de cette confrérie si apte aux améliorations agricoles, furent appelés en 1868. En 1870, la Société vint tenir son concours départemental à Echourgnac, fit visiter les exploitations en voie de progrès, leur distribuant encouragements et récompenses ; elle appuya de tout son pouvoir les actes du comice et les demandes formulées dans l'intérêt de l'assainissement. L'élan donné ne s'est point arrêté depuis malgré la rude épreuve de ces derniers temps. De grandes choses sont maintenant accomplies, et si tout n'est pas encore terminé, s'il reste encore beaucoup à faire, l'horizon, du moins, s'est dégagé des effluves funestes qui le chargeaient ; des bas-fonds ont été asséchés et mis en culture, des flaques d'eau nuisibles ont disparu ; l'on entrevoit un avenir prospère, et il se réalise en partie déjà. La culture de la vigne s'étend, les fourrages croissent de toutes parts, la production des fruits devient sérieuse,

Digitized by Google

les constructions s'élèvent plus saines et plus commodes ; s'il n'est pas imposible de trouver de tristes spécimens de l'incurie précédente, restés là comme pour témoigner du point de départ, on peut citer des exploitations dignes des plus grands éloges, où le succès suit le succès. Les RR. PP. Trappistes, établis dans un des domaines les plus décriés et qui ne produisait, en 1868, que pour 2,000 fr. de revenus, en retirent déjà plus de 30,000 francs par an ; et cependant, depuis leur arrivée, si récente encore, ils ont eu non-seulement à cultiver, mais à bâtir, planter, creuser des puits, faire disparaître des mares dangereuses pour la santé, défricher et peupler de bétail les vastes étables construites par eux.

Je pourrais citer beaucoup d'autres faits, mais à quoi bon ! L'action persévérante de notre grande association départementale en faveur de l'agriculture périgourdine, n'est-elle pas assez prouvée par ce qui précède ? Insister davantage serait abuser de la complaisance de ceux qui prennent part à votre manifestation patriotique ; je passerai donc sous silence une foule d'autres interventions heureuses qu'il me serait facile de mettre en avant, mais dont la seule énumération serait trop longue. Je ne puis pourtant taire ce qui concerne les efforts journaliers que notre Compagnie fait de longue date en faveur de l'examen des vœux de l'agriculture et de l'instruction agricole. Elle a compris qu'il fallait à notre principale source de richesses, une représentation permanente auprès du pouvoir, et elle a sollicité, dès le 9 janvier 1850, la création d'une commission départementale ayant un membre par canton. Cette commission porte à présent le nom de Chambre consultative d'agriculture. Nous avons ainsi pris l'initiative de cette institution, dans la formation et les fonctions de laquelle il est urgent qu'on introduise les changements que nous provoquons depuis longtemps.

En ce qui concerne l'enseignement agricole, la Société lutte depuis sa naissance pour qu'on le développe enfin. Au mois de mai 1826, M. Joseph de Lentilhac proposait d'établir une ferme expérimentale par arrondissement ; le 8 septembre 1831, il lisait un mémoire sur la nécessité de fonder une ferme-modèle départementale,

Digitized by Google

et l'assemblée donnait ce titre à son établissement qui, toutefois, ne prit racine qu'en 1839. Placée d'abord à Salegourde, aux portes de Périgueux, cette exploitation a été transférée depuis à Lavalade, près Bourdeilles, et se trouve aujourd'hui sous la direction de M. E. de Lentilhac, frère du premier directeur. La Société, qui connaît et apprécie l'utilité flagrante de cette institution, n'a jamais cessé de la défendre contre les attaques dont elle est l'objet de la part des ennemis systématiques de l'enseignement fourni par ces écoles. Elle décerne annuellement des récompenses aux apprentis qui en sortent avec les deux premiers numéros de classement, et elle distribue des médailles aux instituteurs qui contribuent le plus à son recrutement. Ses efforts pour arriver à la diffusion de l'instruction primaire agricole dans les communes rurales sont incessants. Elle comprend que pour assurer l'accroissement définitif, le triomphe de son œuvre, il faut infiltrer l'amour de la vie des champs, dans l'esprit des classes rurales, en l'y faisant pénétrer par l'étude et l'attrait dès le jeune âge. C'est par ce moyen seulement que l'on peut affermir la marche du progrès, contenir, dans de justes proportions, le dépeuplement des campagnes, qui fait chaque jour des pas de géant et dont, malgré l'optimisme de personnes entraînées par les séductions de l'apparence, la mécanique agricole ne pourra jamais compenser les funestes effets, dans les pays surtout accidentés comme le nôtre, et où les grands instruments, mus par la vapeur, ne peuvent, en dehors des bâtiments et des cours de la ferme, trouver, la plupart du temps, qu'un emploi certainement utile, mais restreint. Déjà le manque de bras paralyse sensiblement les travaux dans presque toutes nos communes, que l'adolescence et l'âge mûr lui-même désertent, pour aller au loin chercher une existence mieux rétribuée, une vie plus facile, des secours plus certains. On émigre, on fuit souvent le toit paternel sous l'empire d'une illusion funeste dont on ne tarde pas à sentir cruellement le vide, mais sans avoir presque jamais la force de profiter de l'expérience acquise. Vous le savez, en effet, Messieurs, la plupart de ceux qui ont subi cet entraînement déplorable, trom-

Digitized by Google

pés et appauvris, retenus par une fausse honte, ne reviennent jamais. Et que deviennent-ils, ces déclassés, rongés par la misère, en butte à de perfides suggestions ? Vous ne l'ignorez pas non plus. Pour arrêter cet exode, auquel s'abandonnent inconsciencieusement les masses, tandis qu'il ne devrait nous enlever que ceux qu'appelle vers un autre horizon une vocation irrésistible, il est indispensable, nous le comprenons, de démontrer, par des faits, qu'un agriculteur instruit et intelligent peut aussi bien abriter la fortune sous son toit qu'un artisan ou un contre-maître d'atelier ou même un petit commerçant; mieux qu'un solliciteur de places vain et famélique. Mais cela ne peut être, en général, reconnu que par ceux qui ont reçu, de maîtres perspicaces et sages, de bons préceptes agricoles, au lieu d'entendre sortir de la bouche des guides de leur jeunesse des paroles et des leçons qui les portent à mépriser le sillon et à se tourner vers les villes. Aussi frappons-nous sans cesse à la porte de l'Etat pour que, dans son intérêt, il ouvre celle des écoles primaires à l'agriculture, et avons-nous déjà réussi à faire nommer un professeur de cette science à l'école normale, où il enseigne à des élèves-maîtres, pleins de bonne volonté, entretenus dans l'amour de ce qu'il leur révèle par leur directeur, M. Escalmel, l'un de nos plus instruits et de nos plus dévoués collègues. Auparavant, M. Rousseau, puis M. Lusseau, deux des nôtres également, secondés par le prédécesseur du chef actuel de l'établissement, le zélé M. Leymarie, avaient jeté, dans cette école des germes précieux ; aussi, dans plusieurs communes, voit-on maintenant des essais de plantations, de jardinage, de culture du tabac et de la vigne, et fait-on des cours théoriques de pratique agricole, cours appuyés par l'étude des meilleures exploitations du voisinage et des procédés à l'aide desquels, sans déboursés inutiles, on y dépasse les autres, chose essentielle, car l'agriculture, en dernière analyse, est un négoce. Chaque année des prix sont, par nous, décernés aux instituteurs qui nous sont désignés, soit par les propriétaires de la contrée, soit par la voix publique, soit par M. l'inspecteur d'Académie, comme s'étant le plus distingués par leur zèle et leurs succès en ce genre auprès des enfants qui

Digitized by Google

leur sont confiés. Nous ne perdons pas une occasion de signaler notre ferme-école ; nous avons aussi récompensé les travaux du pénitentier agricole de Port-Sainte-Foy. Lors des expositions scolaires, nos commissions recherchent, font connaître et priment les livres, dessins, produits, prouvant que l'art agricole est en honneur dans le groupe qui les exhibe. Nous arrivons ainsi, lentement il est vrai, à de bons résultats, et nous commençons à savourer d'heureux fruits qui nous donnent un avant-goût de ceux que l'on obtiendra bientôt d'une action plus complète, lorsque, suivant le vœu de tous, plus de facilités nous seront accordées par la loi. Sûrs alors de l'actif concours de M. l'Inspecteur d'Académie, qui, de même que ses sous-inspecteurs, vraiment amis de la jeunesse, favorise notre œuvre de tout son pouvoir, nous verrons l'instruction agricole se répandre à flots sur le département et y noyer nombre de tristes préjugés.

Ce jour se lèvera bientôt, nous l'espérons. En attendant, nos *Annales* parviennent sur tous les points du département de la Dordogne. Elles portent au loin la connaissance des faits saillants qui se produisent au sein du monde agricole ; elles exposent, à qui veut les parcourir, la situation, nos vœux, nos regrets, nos joies, nos actes, consignant les travaux de nos délégués, les mérites des vainqueurs de nos joutes, auxquelles nous convions tous les agronomes et les travailleurs à prendre une part active. Elles contiennent de nombreux mémoires, des écrits substantiels, des polémiques ou des explications sur tout ce qui touche à l'art de cultiver la terre avec profit. Elles sont le lien qui réunit chacun de ses membres, même les plus éloignés, à la Société. C'est un vrai faisceau lumineux vers lequel convergent, et d'où partent, mille rayons. Les écrivains les plus autorisés, les hommes dont les conseils ont le plus de poids, y publient des pages où souvent le charme de la forme est égal à la sagesse des idées. Parcourez les tables qui terminent chacun de leurs volumes, et vous y trouverez, à la partie agricole, les noms de MM. Lavès, Bugeaud de la Piconnerie, de Lansade de Plagne, Joseph, Alfred et Eudore de Lentilhac, le vicomte de Cremoux, Marc Montagut, Armand de Bellussière, Bouillac, Noirit,

Digitized by Google

de Courtilles, le docteur Dézeymeris, de La Bertoche, Léchelle, de Maleville, les marquis de Fayolle (oncle et neveu), Daussel, d'Abzac de Ladouze, L. Theulier, le docteur Moreau, de Carsalade, de Cosson, Andréoly, de Leybardie, de Marsaguet, le baron du Cluzeau de Clérans, Veysset, Brizon, de Foursan, Froidefond, Dubois, Pauly, Coignet, le docteur Guilbert, Léonce de Labrousse, de Presle, le docteur Veyssière, le vicomte de Marguerie, Durand de Corbiac, Rochon-Duvignaud, Camille Boudy, Ringuet, Gouzot, Chastenet, Beylot, Chaussade, du Burguet, Gouguet, le docteur Guyot, Léonardon, le docteur Piotay, le comte de Lavergne, Louis de Galard, le marquis de Malet, Auguste Masse, Michelot, Gagnaire, Pigeard, Brachet (de Brouchaud), A. Deauriac, le baron d'Arlot de Saint-Saud, de Laveyrie de Vivans, Dumas, Roger-Dubos, Cavailhon, O. Pradier, de Valbrune, J. Dupuy, Gaillard, Vial-d'Aram, Lusseau, de La Batut, de Boisse-Genebrias, de Beauroyre, Dusoulas, Latour, A. de Moneys, le marquis de Campagne, de Bosredon, de Lafaye, suivis d'une pléiade d'autres, véritables astres brillants, au firmament de l'agriculture du département et de la France entière. Jamais ouvrage ne fut plus utile pour l'instruction des classes rurales laborieuses, ne mérita mieux l'attention des hommes qui sont à leur tête. Aussi les suffrages les plus honorables ne lui ont-ils pas manqué de la part de savants et de praticiens connus. Loin d'être trop étendu, trop souvent publié, comme quelques-uns l'ont dit, visant surtout à l'économie, il serait à désirer que nos ressources financières nous permissent de le faire paraître plus souvent, car il est notre guide, unissant la variété des sujets à leur importance; tout y est sondé, scruté, discuté; les assertions brillantes, mais souvent trompeuses, y sont soumises à un sévère examen. La contradiction y jette de vifs éclairs, dissipant bien des ténèbres. Contenue dans les bornes prescrites par la courtoisie, dont elle ne méconnaît le terrain que par hasard et dans de fort rares occasions, ce que nous tenons à lui faire soigneusement éviter, elle y est toujours instructive.

Vous le voyez, Messieurs, notre Société, dont les commencements ont été débiles, est fortement enracinée dans le pays.

Digitized by Google

C'est maintenant un grand arbre dont les comices sont les rameaux, couvrant de son ombre salutaire de nombreuses populations. D'elle sont issues deux autres tiges parallèles qui grandissent à ses côtés sous l'auspice de plusieurs de ses membres éclairés ; la Société Hippique, dont il fut question dès 1847, alors patronée par M. le marquis de Moneys et M. le marquis Elie de Fayolle, qui est demeuré son plus actif soutien, et la Société départementale d'Horticulture. Celle-ci vécut longtemps de notre vie, administrée par la plupart des membres de notre bureau, participant à nos publications, et son influence a été si féconde que moins de dix ans après sa fondation, elle remportait à Bordeaux, à l'unanimité, sans contestation possible, le grand prix d'honneur dans une exposition internationale, bien que les envois d'une riche contrée du département manquassent malheureusement à son lot magnifique et justement admiré.

Vous ne serez donc point étonnés d'apprendre que lorsque, d'après Royer, cité par M. de Lentilhac, dans son *Précis d'Agriculture*, la production du froment dans la Dordogne n'était, il y a quelques vingt ans, que de sept hectolitres et demi par hectare en moyenne, elle y atteint et dépasse même à présent treize hectolitres, et que le revenu fourni chaque année par nos terres ou nos étables s'élève à plus de cent vingt-quatre millions de francs. Vous apprécierez, Messieurs, cette marche ferme et progressive, et si, comme nous, qui faisons tous nos efforts pour l'accélérer, vous trouvez que parfois elle pourrait être plus rapide, vous ne nous blâmerez pas, avec des imprudents, d'éprouver le sol avant de nous y engager définitivement.

Dans notre siècle où tout est vapeur, il faut se hâter sans doute et c'est notre avis ; mais il faut aussi se défier des erreurs d'optique, dues au brouillard, réfléchissant à faux les rayons du soleil, et causant souvent des désastres dont ne souffrent pas seuls ceux qui en sont les victimes directes. Avant de se précipiter vers le but, il est bon de s'assurer du chemin qui y conduit et impose parfois quelques détours. Mieux vaut, au lieu de s'engager inconsidérément à travers un souterrain à la voûte menaçante

Digitized by Google

et ou l'air manque, sans savoir si les rails se prolongent au-delà, gravir prudemment, lorsqu'il y a danger après le tunnel, la hauteur d'où l'on domine l'abîme où l'on aurait été, sans cela, grossir le nombre des malheureuses victimes que l'on y voit amoncelées, et du fond duquel la routine monte en ricanant, montrant du doigt les débris noircis et les corps meurtris aux foules qui s'avançaient et qui refluent en arrière, terrifiées à la vue de ce spectacle dont le souvenir les immobilisera longtemps dans leurs vieux procédés. Du reste, parmi les régions les plus vantées, en est-il beaucoup qui aient, en aussi peu de temps, plus fait réellement que la nôtre doublant la richesse des étables et les revenus du sol ? Nous estimons qu'il en est peu ; nous pensons avoir le droit d'être fiers du résultat obtenu, tout en aspirant à faire mieux encore et plus rapidement désormais, ce dont nous sommes certains, avec les guides placés maintenant à notre tête.

A côté de l'agriculture, sa principale préoccupation, parce qu'elle est celle du grand nombre en Périgord et partout le fondement de la prospérité nationale, la Société ne néglige pas l'industrie, qui a tant de rapports journaliers et intimes avec la profession par excellence dont elle tire à peu près toutes ses matières premières, dont elle transforme les envois et qu'elle approvisionne à son tour. Il importe de susciter également de ce côté le progrès et de faire ressortir les avantages acquis. Par deux fois nous avons, avec les subsides et l'appui de l'administration municipale d'alors, bienveillante et éclairée, convié nos chefs d'usines, nos plus modestes fabricants, à un concours, départemental en 1862, régional en 1864. Le choc a réveillé les endormis, la victoire de leurs voisins a fait sortir les indifférents de leur torpeur, et nous avons pu constater que l'effet de ces réunions, que nous nous serions empressés de renouveler depuis, si nos ressources nous l'avaient permis, a été considérable et fructueux. La supériorité de nos fers, la qualité de notre tannerie ont été généralement reconnues et proclamées. Notre ébénisterie a surpris tout le monde par la révélation de ses forces. Nous avons eu la certitude, dans cette circonstance, que tous les meubles, dits de Paris, de même

Digitized by Google

que toutes les impressions qui sont censées venir de cette ville, ne sortent pas de ses ateliers si justement réputés, pas plus que les vins de Bordeaux ne sont tous les produits des palus et des côtes de la Gironde. La marbrerie a fait ses preuves, à côté de la confection des vêtements. La carosserie, qui occupe des centaines d'ouvriers à Périgueux, à Bergerac et ailleurs, a montré qu'elle sait unir l'élégance des formes à la solidité et au bon marché, qualités qui lui ont valu, particulièrement à celle de MM. Dufour, renommée jusqu'en Amérique, tant de triomphes dans les exhibitions solennelles, sur les théâtres les plus imposants. La fabrication des liqueurs fines, qui restait stationnaire, a pris depuis un grand développement, et celle des conserves alimentaires, qui se reposait sur sa vieille renommée, dont les lauriers menaçaient de se faner bientôt, est devenue jeune, ardente, a ressaisi vivement le sceptre que d'audacieux rivaux tentaient d'enlever à la Dordogne. Maintenant elle couvre de ses ateliers, dans plusieurs desquels gronde la vapeur, les places et faubourgs de Périgueux; elle trône à Sarlat, à Nontron, à Bergerac. Les noms des Lasalvétat, des Blanc, des Desfarges, des Laforest, des Bardon, des Obier, des Rouchard, des Morelon, des Capretz, de cent autres, sont universellement populaires. Un art nouveau pour nous s'est révélé dans la même exhibition sur de faibles proportions il est vrai. Nous avons vu se distinguer alors les premiers échantillons de verre-peints fabriqués dans le département. Vous avez visité ce matin l'établissement qui s'est fondé depuis et qui, presque à son début encore, a déjà décoré de ses verrières plus de cent églises, non-seulement en Périgord, mais encore dans les départements voisins; il progresse et un bel essor lui paraît réservé. Depuis 1864, l'industrie ne cesse de gagner ainsi du terrain parmi nous; je n'ai pas besoin d'insister à cet égard; les preuves de ce fait sont sous vos yeux. La Société seconde de toutes ses forces ce mouvement.

Elle protége aussi les arts et les lettres. A son origine n'était-elle pas, n'est-elle pas encore, par son titre et son but, une Académie, embrassant dans son cercle d'action tout ce qui peut être à la fois utile et beau? Elle a le respect de

Digitized by Google

la science ; elle porte ce mot glorieux inscrit sur sa couronne et l'y maintient avec un soin pieux et jaloux. Elle recherche ce qui se produit de révélations nouvelles et vraies ; elle lui donne, autant que possible, l'appui de sa publicité. Ses délégués assistent régulièrement aux Congrès des Sociétés savantes ; ils y apportent leur contingent de faits et de controverses ; ils en rapportent parfois des distinctions flatteuses. A la suite de l'une de ces réunions tenues à la Sorbonne, sous la présidence de M. le ministre de l'instruction publique, elle a reçu, pour un ouvrage de M. le vicomte de Gourgues, l'éminent érudit, un des prix principaux, médaille d'argent grand module, noble trophée qu'elle conserve avec orgueil dans ses archives. En son recueil, ouvert à tous, livre d'or de notre contrée, elle condense, pour ainsi dire, avec empressement, tout ce qui peut élever l'âme, faire honorer nos grands hommes, aimer notre pays. Et qui ne l'aimerait, cette terre d'où sont sortis tant de troubadours illustres, tant de penseurs, tant de chefs vaillants, tant d'administrateurs habiles ! Bertrand de Born, le chantre belliqueux ; les La Force, les vieux Biron ; Fénelon, dont le nom seul est synonyme de talents et de vertus ; Belzunce, l'ange du dévouement ; Montaigne, le philosophe que ses méditations conduisirent à la religion ; Rey père, révélateur des lois physiques qui devaient changer la route des investigateurs scrutant les arcanes de la nature ; Bernard de Palissy, que d'autres provinces, jalouses de nous, ont tenté de s'approprier ; Maleville et Sirey, ces légistes dont le nom fait autorité ; mille personnages célèbres, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ! Qui ne l'aimerait ce pays aux molles ondulations, à la température d'ordinaire si clémente, où l'on trouve, il est vrai, des sites sauvages, mais où les plaines sont si fécondes, les vallées si gracieuses, les moindres replis de terrain souvent si frais, si boisés et si délicieux ; où les mœurs sont douces et hospitalières, où l'on ne connaît pas encore, sauf de rares exceptions, les crises et les discussions intestines, si cruelles ailleurs ; où l'on devient grand homme par l'étude et dans le silence, sans le savoir ; d'où l'on part mandataire de ses concitoyens, presque inconnu,

Digitized by Google

et où l'on revient ministre, sans cesser d'aimer, de fréquenter ses anciens amis, restés humbles; sans être fier de son élévation méritée, sans déchoir, et en gardant, vis-à-vis de tous, l'honneur intact de sa position; d'où l'on s'éloigne à regret, où l'on revient mourir; que l'étranger, qui le raillait d'abord, ne peut plus se résoudre à quitter dès qu'il s'est assis quelque temps sous ses ombrages!

La Société sa fille appelle à lui faire honneur tous ses enfants. Voilà pourquoi ses *Annales* contiennent à côté des écrits de M. Bugeaud, le soldat laboureur, l'un de ses premiers fondateurs, de ses plus fermes soutiens, et d'articles agricoles pleins d'intérêt, des exposés scientifiques, des œuvres littéraires de MM. de Mourcin, Dessâles, le docteur Galy, le vicomte de Cremoux, le vicomte de Gourgues, l'abbé Audierne, Charrière, de Laugardière, Dujarric-Descombes, de Roumejoux, le capitaine Marmier. — M. l'abbé Bernaret, M. Mérilhou, M. de Saint-Ours, M. Massoubre, M. Villepelet, M. de Froidefond, M. le comte de Maleville et vingt de leurs émules, y célèbrent nos gloires nationales et nous initient aux anciens usages de nos pères. D'autres, M. G. de Nerville, par exemple, y font connaître les richesses que notre sol généreux recèle en son sein. Messieurs les docteurs Guilbert, de Lacrouzille, Parrot, M. Ringuet, pour ne citer que ceux-là, traitent de l'hygiène et nous apprennent à combattre au moins la maladie puisque la mort ne peut être évitée. MM. Bardy de Fourtou, Roger-Dubos, M. l'abbé Combrouze, le patriotique curé de Carlux, M. Chastanet, favori des muses en même temps que botaniste et agriculteur distingué, évoquent la poésie, et leurs accents, tantôt mélodieux et pleins de charmes, tantôt énergiques et enflammés, vont, en beaux vers, susciter dans nos âmes des sentiments nobles, religieux et français, que plusieurs d'entre eux font vibrer ailleurs même, nous revenant, comme MM. Chastanet et Monbarlet, couronnés par des académies poétiques du Midi, et le premier d'entre eux portant en outre la palme des *félibres*. Entre tous les noms qui se pressent sous ma plume, je n'en citerai plus que deux, que j'ai réservés pour terminer, et qui ne sont pas les moins chers à la science et aux arts : ceux de

Digitized by Google

M. Félix de Verneilh, dont le docte président de votre assemblée a si bien dépeint l'utile vie et le talent profond, et de son frère, présent parmi nous, M. le baron Jules de Verneilh, que vous aimez à honorer, dont le savoir est grand, dont la plume est aussi facile, aussi sûre que le crayon est fidèle et délicat. Notre Société, je le répète, Messieurs, est donc le miroir du Périgord : mieux encore, elle est son incarnation, elle est lui-même, car à bien peu d'exceptions près, elle compte dans ses rangs tout ce que notre contrée renferme d'hommes distingués par l'érudition, la doctrine et le mérite ; et ceux qui naguère, ont formé, pour lui venir en aide, la Société d'archéologie, ces déchiffreurs d'antiques inscriptions, ces chercheurs doués de l'esprit d'investigation et de prudence, lui appartiennent presque tous. Notre œuvre est une œuvre patriotique ; voilà pourquoi surtout elle réussit.

Le patriotisme, en effet, Messieurs, nous aimons à le redire, à le proclamer hautement devant vous, c'est la force de la Dordogne ; c'est le levier puissant à l'aide duquel on peut la mettre en mouvement ; c'est le ressort sûr et ferme, qui ne court aucun danger de se briser ici. Comment pourrait-il en être autrement ? Les débris qui couvrent nos chemins et nos champs nous crient ce mot magique : Patriotisme ! Les fiers donjons, les antiques remparts de nos villes nous le répètent chaque jour. Le vieux laboureur, qui trouve sous le soc de sa charrue les glaives d'airain, le bouclier brisé, la hache rompue de nos aïeux, éclairé par les travaux de MM. de Taillefer, de Mourcin, Audierne, Dusoulas, Marmier et autres, ces initiateurs dont les noms sont venus jusqu'à lui, qu'il a rencontrés peut-être dans quelque sentier solitaire, a suspendu ces nobles restes à son foyer et les lègue à ses fils, avec des légendes d'honneur et de loyauté. Aux confins de notre territoire, vers le Limousin, ces tours qui s'élèvent fièrement devant la petite ville de Châlus, rappellent le souvenir de Richard Cœur de Lion, ce monarque anglais, frappé mortellement à leurs pieds par un archer périgourdin. Les champs de Lamothe-Montravel ont vu la domination anglaise à jamais brisée, il y a quatre siècles, sur les bords de la Dordogne, à la

Digitized by Google

fameuse bataille dite de Castillon, et la brillante armure du célèbre Talbot, sa vaillante épée, ont été, roulées par le fleuve, recueillies par les mains d'un modeste pêcheur. Près de Coutras, à la jonction de l'Isle et de la Drône, nos valeureuses populations ont triomphé sous le drapeau du grand Henri IV. La vieille forêt de Vergt renferme les murs éboulés du refuge du dernier défenseur de notre nationalité gallo-romaine contre la domination du Nord, qui ne put s'établir qu'à grand peine, malgré la puissance et le talent du père de Charlemagne. Les châteaux croulants d'Auberoche, d'Agonac, les restes d'autres campements, disent la bravoure de nos ancêtres défendant leur indépendance. Dans la vallée du Manoire, l'on connaît l'emplacement où d'intrépides citoyens de Périgueux, dans un combat des Trente, moins célèbre, mais non moins glorieux, que celui des preux bretons, vainquirent autant d'Anglais. Vous avez vu les édifices romains rappelant notre splendeur passée. Vous avez visité cette colossale église de Saint-Front, monument unique en France, s'élevant dans un âge barbare où les lois de la dynamique n'avaient pas d'autres serviteurs que des bras robustes, et témoignant, par son austère et grandiose majesté, de la foi de nos pères; cette maison où logea Du Guesclin, qui trouva parmi nos prédécesseurs tant d'aides dignes de lui, parmi lesquels est demeuré célèbre l'illustre Baudoin de Cremoux, aïeul de notre ancien et si regretté président. Vous avez inspecté cette enceinte de la Cité, dans laquelle s'enfermèrent les habitants de la ville pour résister jusqu'au dernier soupir, comme l'avaient fait leurs pères luttant contre l'invasion latine à Campniac et sur le sommet abrupte d'Ecorne-Bœuf, séparé par eux à coups de pic de la chaîne des collines voisines ; vous avez admiré cette gracieuse et redoutable tour Mataguerre, la seule survivante de celles qui protégeaient nos murailles au moyen-âge, et qui portait à ses flancs une inscription perpétuant le souvenir d'une action héroïque; vous avez entendu raconter l'histoire de cette maison du Plantier où vint périr un homme qui croyait dompter la ville fidèle et la réduire à merci par ses bataillons, mis en déroute après sa mort par une population enthousiasmée, défendant les droits légitimes du souverain

Digitized by Google

contre des factieux égarés. Tous ces monuments, toutes ces traditions n'ont cessé de parler à nos cœurs à travers les âges, et si pendant les siècles écoulés nos concitoyens ont brillé parmi les meilleurs Français, la légende des armées de la République et de l'Empire a porté plus tard aussi, jusque dans des hameaux reculés les noms de beaucoup de nos compatriotes, pendant que d'autres honoraient la patrie, agriculteurs, législateurs et écrivains. L'Afrique, quelques années après, a retenti du bruit des armes périgourdines, et le plus connu, le plus créateur de nos propriétaires, le plus actif des membres de notre Association, y fut le meilleur et le plus heureux général d'armée.

Nous avons recueilli ces enviables héritages ; les leçons des chefs de famille ont gravé notre histoire dans l'esprit de leurs successeurs, et quand est arrivée cette terrible, funeste et désastreuse guerre de 1870, le Périgord s'est levé comme un seul homme. Le vieillard a, sans hésitation, sacrifié ses épargnes et présidé au départ de ses fils pour l'armée ; de toutes parts nos cultivateurs ont laissé la charrue sans murmurer et ont couru droit à l'ennemi de la France. Nos bataillons de mobiles ont accompli des prodiges ; à eux l'honneur de la victoire de Coulmiers et de mille hauts faits ; de telle sorte que ce fut dans cette campagne une distinction suprême, pour les plus braves, d'être cités à côté de nos miliciens improvisés et indomptables. Ils étaient partout nos amis, nos frères, nos enfants ; partout où retentissait la voix de l'honneur ; dans les corps réguliers, dans les francs-tireurs, avec Cathelineau, dont les vaillants compagnons comptaient dans leurs rangs bon nombre des nôtres et voyaient une de nos divisions partager héroïquement leurs fatigues et leur gloire ; avec Charette, parmi les Volontaires de l'Ouest, s'illustrant dans vingt batailles. Que de pères ont abandonné d'eux-mêmes leurs enfants pour combattre ; que de malades ont oublié leurs souffrances et ont, spontanément, sans faiblir un instant, affronté les neiges, les ouragans, le froid, la faim, le manque de tout pour soutenir la patrie ! Pas un murmure, pas une défaillance, toujours le dévouement absolu, ferme et sans regrets, autre que celui de ne pouvoir

Digitized by Google

faire plus. Regardez ! comptez les combats ; voyez ! le sang périgourdin a coulé partout à flots et partout glorieusement ! Ah ! si tous avaient fait comme les nôtres, la France aurait été sauvée.

Elle se relèvera la noble nation ! Et quand l'heure de la délivrance, de la réparation aura sonné, alors au premier signal toutes les populations de la Dordogne, sans acception de partis, seront à l'honneur et au devoir. Elles suivent, pour se préparer à la lutte dernière, la ligne que leur trace la noble devise de notre drapeau : Science, travail, union, dévouement. Elles marchent dans la route sauvegarde des peuples, en rejetant les conseils pervers, pleines de confiance en la Providence, dont le puissant secours ne manque jamais aux hommes de cœur et de bonne volonté.

L. DE LAMOTHE.

I

AGRICULTURE.

RÉPONSE de M. le marquis de Fayolle à la question touchant l'importation des poulains limousins en Périgord.

L'importation des poulains Limousins dans la Dordogne n'est autre chose que ce qui se pratique déjà dans notre contrée pour l'espèce bovine, pour le veau qui naît en Limousin et devient bœuf en Périgord.

Cet usage, établi pour le bœuf depuis bien longtemps, résulte de la logique même des choses. Le Limousin, avec ses vastes pacages, fait naître ; le Périgord élève avec ses excellents, mais souvent trop rares fourrages. Rien n'est mieux approprié à la division actuelle de la propriété que cette méthode.

Le petit propriétaire de la Dordogne qui achète une paire de veaux importés du Limousin leur fait faire un léger

Digitized by Google

travail et les livre bientôt, avec un certain bénéfice, à une plus forte exploitation; c'est ainsi que, passant de main en main, ces animaux arrivent à leur dernière fin, qui est la boucherie.

Mais ce petit propriétaire ne peut pas faire naître les deux animaux dont il a besoin pour son exploitation, et les conduire à leur complet développement; il lui faudrait, pour cela, avoir les mères et leurs produits de plusieurs années, et entretenir un grand nombre d'animaux de différents âges lorsqu'il a bien de la peine à en loger et à en nourrir deux seulement.

De son côté, le producteur limousin se trouverait en présence de la même difficulté s'il devait élever tout ce qu'il fait naître, et s'il ne lui trouvait pas un débouché au sevrage. Il se verrait dans la nécessité de livrer à la boucherie une partie de ses veaux de lait, afin de ne pas encombrer ses étables.

De là est née tout naturellement l'importation des veaux du Limousin dans la Dordogne, et s'il n'en a pas été ainsi du poulain (au moins sur une aussi vaste échelle), c'est que notre agriculture n'emploie pas le cheval.

Vers l'année 1845, un simple bruit de guerre avait forcé le gouvernement à exporter des sommes énormes pour aller remonter notre cavalerie à l'étranger. Cette disette de chevaux apparut comme un danger national; de toutes parts, on tourna les regards vers la restauration de l'industrie chevaline en France.

Un homme dont le souvenir ne doit pas être effacé de la reconnaissance du pays, M. Gayot, alors directeur du haras de Pompadour, puis directeur-général des haras, donna l'élan dans nos contrées.

Il existait en Limousin une pépinière précieuse de juments poulinières; ces juments restaient vides ou étaient livrées au baudet, faute de débouchés pour leurs poulains. Rendre ces survivantes d'une race célèbre à la production était une œuvre vraiment patriotique. L'exemple de ce qui se pratiquait déjà pour l'espèce bovine était là; pourquoi ne pas l'appliquer à l'espèce chevaline?

La Société d'encouragement de Pompadour, la Société hippique de la Dordogne naquirent de cette idée.

Digitized by Google

Nous instituâmes dans la Dordogne des concours d'arrondissement; des primes encouragèrent à la production; mais à côté de ces primes aux juments poulinières qu'il fallait créer et dont le résultat devait se faire attendre pendant de longues années d'une persévérance bien difficile à obtenir en France, nous encourageâmes largement l'importation Limousine, et, par ce procédé rapide, l'industrie chevaline fut en quelque sorte improvisée en Périgord. Les concours et les rapports des officiers de remonte en furent les témoignages éclatants.

L'effet prévu se produisit; les poulains limousins transplantés en Périgord conservèrent leur distinction native et acquirent de nos fourrages le *gros* qui leur manquait et qui les mit plus en harmonie avec les besoins nouveaux.

Je dis que le résultat était prévu : nous savions en effet que les poulains Bretons transportés dans les riches pâturages de la Normandie y deviennent des chevaux Normands.

Telle était la voie pleine d'avenir dans laquelle nous étions entrés lorsque l'Empire arriva avec son absolutisme et sa centralisation : tout dut disparaître devant le pur sang anglais; la précieuse jumenterie de Pompadour fut dispersée, les subventions à l'importation furent supprimées; interdiction nous fut faite de nous mêler des concours; tout fut plié au joug administratif. Enfin, le général Fleury osa nous dire : si vous ne pouvez pas faire des chevaux capables de lutter contre ceux du Nord, n'en faites pas! — Comme si les produits de chaque pays, comme si chaque espèce n'avait pas son utilité particulière!

Nous n'avions plus rien à faire, nous devînmes Société de courses!... Le malheur, en France, est que tous les dix ans, un système est renversé par un autre. Ce n'est pas ainsi que l'Angleterre a créé ses admirables races! L'industrie chevaline qui, plus qu'aucune autre, a besoin de persévérance, a plus souffert de ces perpétuelles oscillations.

Les officiers de remonte détachés dans les départements, qui devenaient les conseillers des éleveurs, les apôtres de la production, ont cédé la place à des commissions qui peuvent offrir certaines garanties, mais n'ont aucune influence

Digitized by Google

sur l'élevage. — Le sang arabe et cette belle race anglo-arabe créée par M. Gayot ont sombré au commencement de l'Empire : l'admirable jumenterie de Pompadour a été vendue aux enchères et dispersée ; pendant vingt ans, on a frappé d'ostracisme tout ce qui n'était pas pur-sang anglais ; les derniers produits des Marsoud, des Nichab ont disparu, et voilà qu'aujourd'hui le système change tout d'un coup : on reforme la jumenterie, et on a raison, car, avec la disparition de la grande propriété, l'Etat seul peut entretenir aujourd'hui des haras. On revient au système renversé il y a vingt ans, et aussitôt on crée de gros prix pour les chevaux arabes ; mais avant d'instituer des prix, n'eut-il pas été plus logique de créer les chevaux qui n'existent plus ?

Je me résume : la méthode de l'importation des poulains Limousins en Périgord était excellente. Elle réalisait pour l'espèce chevaline ce qui se pratique pour l'espèce bovine, de temps immémorial. Elle permettait de transformer presque instantanément en pays d'élève un département où l'industrie chevaline rencontre de nombreuses préventions ; les résultats acquis avaient largement démontré l'excellence du système, lorsqu'il fut brisé par une verge de fer.

Il y aurait un avantage incontestable à y revenir. Mais ces précieuses juments limousines dont, alors, il restait de nombreuses survivantes n'ont-elles pas, aujourd'hui, entièrement disparu, victimes de tant d'incertitudes ?

RÉPONSES de M. Jacquinot de Presle à diverses questions concernant l'agriculture en Périgord.

I

DES CONSTRUCTIONS RURALES ET DES MOYENS ÉCONOMIQUES DE LES AMÉLIORER.

On entend généralement par *Constructions rurales*, l'ensemble des bâtiments d'un établissement agricole qui servent au logement du propriétaire, fermier ou métayers, puis aux animaux domestiques, enfin à la conservation des produits, des instruments et des machines.

Digitized by Google

L'état des bâtiments ruraux laissait infiniment à désirer il y a trente ans. Certes, je ne veux pas dire qu'il n'y ait pas encore aujourd'hui beaucoup à faire sous ce rapport, mais l'exemple est donné, et surtout la situation matérielle est profondément modifiée. Grâce aux routes et chemins, enfin aux voies de fer, qui ont permis de tirer un parti avantageux des divers et nombreux produits de notre département, l'aisance est arrivée dans plus d'une commune; mais il n'est pas encore facile de rencontrer, dans une promenade agricole, des maisons de métayers, des granges dans un état convenable. Pendant des siècles la province du Périgord, qui a formé le département de la Dordogne, a été le théâtre de guerres et de luttes terribles et multipliées contre les Anglais; elle n'a pas été épargnée par les guerres civiles et de religion. La misère, et une misère affreuse, en a été la conséquence. Privés de chemins et de canaux dans une contrée où les montagnes, les fortes collines et les cours d'eau sont très-fréquents, l'exportation des produits se trouvant par conséquent impossible, les habitants étaient, pour ainsi dire, forcés de consommer sur place les maigres productions de leurs terres. Le peu d'argent qu'on retirait de ce qui n'était pas absorbé par la consommation journalière ne permettait de faire que très-peu de réparations aux bâtiments. Les constructions d'édifices publics, des églises, etc., n'offrent, dans ces trois derniers siècles, rien en général qui plaise à l'œil; ils annoncent le malheur des temps, la difficulté qu'on éprouve à se relever; ils sont bien au-dessous des édifices qui datent des siècles précédents. L'état des bâtiments ruraux laissait énormément à désirer, tant au point de vue du logement des cultivateurs du sol qu'à celui des animaux. L'attention du bureau de la Société d'agriculture de la Dordogne en fut frappée; et la première, si je ne me trompe, cette Société offrit des récompenses pour constructions et améliorations des constructions rurales. Les résultats en ont été satisfaisants et montrent l'utilité de cette institution.

Si la bonne construction des bâtiments dépend de l'architecte, les dispositions d'aménagement, de distribution appartiennent à l'agriculteur. L'architecte construira avec

Digitized by Google

solidité et économie, car il ne faut pas de luxe ; mais c'est l'agriculteur pratique qui lui donnera l'orientation des bâtiments, leur dimension, selon leur destination. Les agriculteurs autrefois n'avaient garde de consulter un architecte pour discuter un plan et s'en faire faire un approprié à leur situation agricole ; ils employaient des maçons de leur localité qui construisaient le plus souvent d'une manière très-coûteuse et fort peu en rapport avec la destination du bâtiment. J'ai vu bâtir des fondations d'étables à porcs et des bergeries, comme si ces murs devaient porter des poids énormes, celui de six et de sept étages par exemple : nous n'avons pas l'intention, tant s'en faut, car pour la Dordogne ce serait une véritable folie, d'inviter les agriculteurs à imiter les constructions rurales des départements du nord de la France ; chacun agit d'après sa fortune et selon ses besoins ; mais il y a certains principes d'aménagement et de distribution qui ne sont pas à négliger.

Les métairies, ou fermes, doivent se composer d'une maison destinée soit au fermier ou au métayer, située autant que possible dans une partie élevée. Les bâtiments agricoles doivent former avec elle un quadrilatère, au centre duquel se trouvent la cour, les fumiers et une fosse à purin. Un espace assez large doit exister entre les bâtiments de ferme et l'espace consacré aux fumiers, de manière à ce que la circulation soit facile pour les habitants et pour les voitures diverses qui doivent desservir la ferme. Toutes les eaux des toits doivent être aussi disposées pour que les citernes soient garnies aux moindres pluies et pour que le trop-plein soit dirigé sur la fosse à purin. Comme orientation, la maison devra avoir ses deux façades principales sur le midi et sur le nord, autant que faire se pourra. La cave sera divisée en deux parties : l'une destinée à renfermer la boisson, l'autre aux légumes, dont la conservation est si utile dans la campagne. Au-dessus de la cave, qui l'assainit, sera le rez-de-chaussée avec de larges fenêtres et des volets au nord, des persiennes au midi, puis un premier étage composé de plusieurs pièces également très-aérées, surmonté d'un grenier à pignon droit avec encaissement, ce qui permet de

Digitized by Google

renfermer un grand nombre de choses sous le même toit. Autant que possible, à cause des incendies toujours à redouter, les bâtiments doivent être indépendants et reliés, si faire se peut, par des murs. A droite de la maison, on placera le cuvier, puis l'étable à bœufs, qui sera large et aérée; elle devra pouvoir contenir une douzaine de bêtes à cornes au moins; il sera bon d'y ménager une cheminée, dite cheminée d'appel; c'est un désinfectant très-énergique qui débarrasse les granges d'une quantité de gazs pernicieux pour la santé des bestiaux et rend de véritables services en été et pendant les maladies. La couverture du grenier où se trouve le foin doit être en tuiles et non en ardoises, car les clous qui maintiennent les ardoises sont promptement oxidés par les gazs qui proviennent du foin; et des réparations et des inconvénients seraient continuels. L'écurie est placée à gauche de la maison, dont elle est séparée par un puits, dans lequel sera placée une pompe. En face de la maison seront situés le hangar et la grange, destinés à recevoir les céréales, et la chambre à outils. Le hangar est ouvert au nord et fermé au midi, à l'ouest et à l'est. De cette manière, le fermier ou le métayer voit de sa maison si les charrettes et autres instruments sont à leur place. La grange est munie d'une grande porte sous laquelle passent les charrettes chargées de gerbes ou de paille. Elle a deux fenêtres sur le devant et deux sur le côté opposé, avec une porte ordinaire qui établit, avec la grande, un courant d'air indispensable pour venter le blé et pour le battage des divers grains, soit à la machine, soit au fléau. A la suite de l'écurie sera la bergerie, et en face l'étable à porcs. On ménagera de grandes ouvertures entre le toit et la partie occupée par ces animaux, afin que l'air y soit constamment renouvelé; de nombreuses fenêtres seront exposées au nord. Les étables et l'écurie doivent être en contre-haut avec la cour, afin que toutes les eaux s'écoulent rapidement et ne restent pas sous les pieds des animaux. Le trop-plein des eaux des fumiers doit, au moyen d'un fossé, ou d'un fort conduit de drainage, être dirigé sur une partie déclive de la propriété, qu'on couvertira en prairie naturelle, si elle ne l'est déjà.

Digitized by Google

J'ai parlé pour les propriétaires qui voudraient bâtir, soit à nouveau, ou réparer sur une vaste échelle d'anciens bâtiments. Je me placerai maintenant au point de vue des agriculteurs qui veulent modifier petit à petit, avec le temps, et remédier à des vices de construction.

Le pavage des maisons et des étables devra attirer leur attention, et c'est de cet ouvrage dont ils devront s'occuper avant tout. On rencontre dans les maisons des trous, réceptacles d'eau, de poussière, etc.; à plus forte raison dans les étables. Un pavage au moyen du béton, mais mieux l'emploi, trop peu connu encore, du carrelage, est des plus avantageux. Le carreau s'use beaucoup moins que le béton; il ne donne pas de poussière; il est éminemment propre. L'humidité du sol, toutes les fois qu'il pleut, est pernicieuse pour la santé du cultivateur qui rentre des champs couvert de sueur et accablé de fatigue; il prend souvent dans sa maison une fluxion de poitrine ou des rhumatismes et autres maladies qui lui font garder le lit quand ils ne causent pas sa mort. Des fenêtres avec des vitres et des volets, voilà ce qui suffit souvent pour aménager convenablement une maison. Pour les étables, il suffit pour les assainir d'y faire pratiquer des ouvertures, ou bien de les agrandir. Parfois, ce sont quelques tombereaux de terre qu'il faudra apporter pour niveler les étables et en faire partir les eaux qui les noient. On a besoin d'un séchoir pour tabac, par exemple, et on a des toitures qu'on désirerait employer; on craint l'excès de sécheresse au moment de la mise du tabac à la pente, l'été, et le trop d'humidité pendant l'automne, époque ordinaire des grandes pluies. Prenez de la paille de seigle, et matelassez avec le dessous des toits, en faisant retenir ladite paille au moyen de lattes fixées entre les chevrons. Quant aux toitures, servez-vous de tuiles plates, surtout si vous voulez abriter des foins; laissez de côté les tuiles creuses, qui ont entr'autres inconvénients celui de nécessiter d'énormes charpentes. Si vous avez des toitures élevées, faites un encaissement de 80 centimètres, d'un mètre, deux mètres même, qui vous procurera beaucoup de place; on n'en a jamais trop en agriculture, surtout quand on cultive le tabac. Abaissez ces toitures, où rien ne peut

Digitized by Google

entrer, sinon les fouines et les rats, fléaux de vos grains et de vos volailles. Si vous devez réparer un mur d'un bâtiment, pensez toujours à élargir la surface que vous voulez couvrir, vous rappelant que ce qui est coûteux dans un bâtiment, ce sont surtout les quatre côtés, et non pas la couverture, relativement. Une excellente mesure est de planter quelques arbres qui donnent de l'ombre dans les cours destinées aux porcs; ils ne se porteraient pas plus mal, si même l'ombre couvrait l'étable entière. Dans les contrées où la vigne est la culture principale, diminuez autant que possible l'emploi de ces masses énormes de bois qui formaient les anciens pressoirs; elles occupent une large place; une vis en fer et quelques cuves suffiront et vous rendront, avec de la place que vous pourrez très-utilement employer, un grand service pour la manière dont votre raisin sera écrasé.

II

DE LA FABRICATION DES MEULES POUR LA CONSERVATION DES FOURRAGES ET DES CÉRÉALES.

On ne se préoccupait guère, il y a trente ans, dans notre département, de la conservation des fourrages. Avant l'introduction des trèfles et des luzernes, tous les foins que donnaient les prairies naturelles étaient contenus dans les greniers, malgré leur exiguïté générale. Il suffit, pour se faire une idée du peu de produit que donnaient les prairies, de voir les anciennes constructions des fermes ou des métairies. Les prairies recevaient peu de soins; on faisait pâturer beaucoup d'herbes qui se fauchent et se fanent aujourd'hui comme regain. Mais grâce aux irrigations, aux fumures des prés, et surtout à l'introduction des fourrages artificiels, la quantité en a considérablement augmenté. Dès-lors, il y a embarras pour mettre à l'abri des intempéries ce surcroît de foin; il faut éviter la pluie, qui cause soit la pourriture, soit la moisissure, et les rayons du soleil qui détériorent et jaunissent les objets qu'ils atteignent. On a pensé à fabriquer des meules.

On donne le nom de meule à une certaine quantité de foin

Digitized by Google

qui, large par sa base, va toujours en diminuant de largeur à mesure qu'elle s'élève, et adopte la forme conique. Quand on veut faire une meule, on choisit un endroit élevé ; on réunit un certain nombre de morceaux de bois à la hauteur de 80 centimètres au moins, et on bâtit la meule sur cette espèce de fondation. On met ainsi le foin à l'abri de l'humidité du sol, ce qui a bien son importance en automne et en hiver. On choisit autant que possible une belle journée, et l'on dispose ses attelages de façon à ce que la meule soit terminée le jour même où elle est commencée. Pour guider la personne chargée de faire la meule, on place si on veut un piquet assez élevé. Pour que la meule affecte une forme régulière et monte également, ce qui est indispensable pour sa bonne conservation, on pose les fourchées de foin en ayant soin que la pression ait lieu uniformément et partout à la fois. Dans plusieurs contrées, on revêt l'extrémité de la meule d'un chapeau de paille, et on n'a pas lieu de s'en repentir. Dans les pays sujets aux coups de vent, dans ceux qui avoisinent la mer, par exemple, j'ai vu fixer à l'extrémité du poteau planté au milieu de la meule un certain nombre de cordes faites en paille qu'on attache ensuite à des piquets placés de distance en distance autour de la meule. De cette manière, la meule n'a rien à craindre de la part du vent. Il existe aussi un genre de meule qui a tout à fait la forme d'un parapluie, et qui est d'une construction des plus faciles. Pour l'établir, on choisit dans une partie élevée, soit de la cour, soit d'un terrain quelconque à portée des étables, une surface plane. On fixe en terre un arbre équarri d'une belle hauteur, en chêne ou en pin ; on lui adapte un chapeau qui a toute la forme d'un parapluie, et dont les bords dépassent de 30 centimètres les objets qu'il doit recouvrir : l'intervalle des pièces de bois qui remplissent la fonction des baleines dans le parapluies, est remplacé par une très-forte couche de paille de seigle. La tige du chapeau ou parapluie glisse sur l'arbre au moyen d'un mécanisme et permet de le faire monter ou descendre à volonté selon les besoins.

Le battage des céréales demandait autrefois un temps considérable ; aujourd'hui, les machines à battre, mues par

Digitized by Google

un manége ou par la vapeur, ont remplacé, à la satisfaction générale, le fléau avec tous ses inconvénients. L'usage des meules va donc se généraliser ; car, ou l'on désirera battre son grain dans le champ où il aura été récolté pour éviter les inconvénients du transport des gerbes, ou bien telle circonstance se présentera qui ne permettra pas de dépiquer immédiatement, et dans ce cas, les meules de gerbes pourront subsister plusieurs mois. Je ne saurais trop recommander l'usage du parapluie. On aura soin que le petit échafaudage fait avec les madriers pour préserver les gerbes de l'humidité du sol soit élevé de un mètre au-dessus de ce dernier, et recouvert d'une plaque de zing dépassant de trente centimètres la largeur de la meule. On empêchera ainsi les rats et autres rongeurs de venir des terres voisines y établir leur demeure. Je n'ai rien à dire sur la manière d'opérer la pose des gerbes sous cette toiture ; il suffira de placer ces dernières de façon à ce que tous les épis se regardent et que le dernier rang soit toujours tourné vers l'arbre qui soutient le parapluie, et que les gerbes rentrent de 30 centimètres en-deçà de la surface qui doit abriter ce dernier.

Pour les gerbiers ou meules de céréales, lorsqu'on n'emploiera pas le moyen que nous venons de décrire, on s'arrangera toujours pour que chaque gerbier soit terminé le jour où il aura été commencé. On placera en terre un grand pieu, et autour de lui on élèvera les gerbes. Quand on a plusieurs gerbiers à construire, on fera en sorte de les placer de manière à ce qu'ils se protégent mutuellement contre le vent et qu'ils soient orientés le mieux possible pour être à l'abri des vents qui soufflent le plus souvent dans la contrée. On aura le soin, en construisant les gerbiers, de faire bien serrer les gerbes et de les faire croiser, et de maintenir toujours au centre une hauteur de vingt centimètres, de façon à ce que le tassement ne produise pas un trou où l'eau de pluie s'arrêterait au bout de quelques semaines. Les parois extérieures de chaque meule ne devront présenter que le bas des gerbes. J'ai essayé et très-bien réussi une meule d'avoine en lui donnant la forme d'une grange ; elle contenait 400 hectoli-

Digitized by Google

tres d'avoine ; je l'avais bien orientée et recouverte d'une bonne couche de paille de seigle, présentant l'épaisseur de trois forts paillassons débordant les parois de 20 centimètres. Quand on battit l'avoine, elle était superbe et parfaitement conservée.

III

DES COMICES AGRICOLES.

Les habitants des villes ont leurs assemblées agricoles, leurs concours départementaux, leurs concours régionaux ; ils sont au courant, pour peu qu'ils le désirent, de tout ce qui se passe dans le monde de l'agriculture, et les journaux ne leur manquent pas. Les habitants des campagnes ne jouissent pas de ces enseignements utiles ; pour les faire parvenir jusqu'à eux, des hommes distingués, mûs par des pensées généreuses, ont eu l'heureuse idée de fonder ce qu'on a appelé des comices ou réunions cantonales agricoles. Les comices agricoles ont rendu de très-grands services et ils sont appelés à en rendre encore beaucoup ; leurs fêtes sont à celles des concours départementaux ce que celles de ces derniers sont aux concours régionaux. Ils sont destinés à populariser dans les campagnes les meilleures méthodes et les nouveaux systèmes acceptés et patronés par les hommes intelligents et pratiques.

Mais pour que les comices se maintiennent toujours au niveau de leur mission et répondent à ce qu'on est en droit d'attendre d'eux, le bureau qui les dirige doit s'entourer d'agriculteurs et de tous les hommes instruits et capables de la circonscription. Un président intelligent saura facilement donner à chaque membre de son comice un travail en rapport avec ses goûts et ses lumières qui, en l'intéressant, ne sera pas sans utilité pour ses collègues. Le bureau devra aussi se tenir parfaitement au courant des nouvelles agricoles. Ce serait assurément être dans une profonde erreur que vouloir rester aujourd'hui aux seuls moyens, aux seuls avis donnés à l'époque où, en 1834 ou 1835, les comices furent créés.

Le président doit connaître à merveille toutes les com-

Digitized by Google

munes qui sont de son ressort. En Périgord, où les qualités du sol sont multiples et très-différentes les unes des autres, la culture qui convient à certaines communes serait mauvaise pour les autres. Les récompenses que le comice accordera devront donc varier avec les cultures, à moins de vouloir dégoûter certains agriculteurs et de n'obtenir que de médiocres résultats. Ainsi, il m'a toujours semblé que, pour le succès d'un comice, indépendamment des primes qui doivent être disputées par tous les agriculteurs faisant partie de la circonscription, le président devait établir deux prix destinés à récompenser dans chaque commune une culture spéciale. Six mois avant le passage de la commission chargée de son appréciation, le maire serait prié, par une lettre du président du comice, de prévenir ses administrés de la décision prise, afin que ceux-ci aient le temps de se préparer. Ainsi dans telle commune ce serait la culture du sainfoin qui devrait être récompensée ; dans telle autre celle du trèfle ou de la luzerne ; ici les soins donnés à la culture de la vigne devront être encouragés ; là ce seront ceux donnés aux bois, à la bonne tenue des fumiers, à l'emploi de la chaux, d'engrais verts, d'instruments abréviateurs. L'irrigation intelligente des prairies, leur assainissemeut méritera également des récompenses, ainsi que l'aménagement des bâtiments de fermes et le logement des colons ou ouvriers agricoles. Ces prix seraient distribués, comme les autres, le jour de la fête du comice.

La veille de la dite fête on fera, autant que les circonstances le permettront, un concours de labourage avec les diverses charrues, sans oublier l'essai des instruments nouvellement importés dans le canton. Ce même jour aura lieu le concours des animaux reproducteurs de races pures. On ne primera pas les animaux de races croisées, autrement l'ignorance ferait qu'on se servirait de ces animaux comme étant d'excellents reproducteurs. Le jour de la fête, il y aura exposition des animaux primés et des produits agricoles ou objets utiles à l'agriculture, des instruments, etc.

On ne devra pas oublier d'offrir des récompenses aux instituteurs qui se seront occupés, d'une manière véritablement sérieuse, de l'enseignement agricole et on leur

Digitized by Google

donnera des livres ayant un rapport avec les matières qu'ils auront traitées. Les vieux serviteurs, les colons intelligents, adoptant les nouvelles méthodes et les faisant réussir, ne seront pas oubliés.

Il serait bon que pendant la saison d'hiver le président fît faire, le dimanche, quelques conférences agricoles pouvant intéresser les habitants des campagnes.

Tout comice doit avoir une bibliothèque. Celle-ci est à la disposition des membres du comice ; les personnes qui emporteront un livre chez elles, devront, comme mesure générale, verser la somme de un franc par livre emprunté, qu'on leur remettra quand le livre sera retourné à la bibliothèque.

Le choix des animaux reproducteurs étant d'une grande importance, le comice devrait employer une certaine somme pour acheter des taureaux et des verrats de races pures, indigènes ou étrangères et les placer chez des agriculteurs soigneux et intelligents, où ils seraient à la disposition du public.

Le président devra adjoindre aux jurés, qu'il aura désignés, quelques agriculteurs ou personnages de distinction renommés par leur science, étrangers au canton, qui voudront bien s'imposer les fatigues et les inconvénients d'un déplacement et accepter ces modestes et délicates fonctions.

IV

DES FOIRES. — N'Y A-T-IL PAS UN INCONVÉNIENT RÉEL A LES MULTIPLIER ?

On s'explique la quantité de foires qui existent dans l'ouest, le midi et le centre de la France, depuis des siècles, par l'état des voies de communications et le manque de canaux. Jusqu'en 1850 l'agriculteur de nos contrées ne pouvant, faute de chemins et de canaux, exploiter les céréales, force était de convertir en bestiaux tous les produits de la terre ; l'exportation des bestiaux était seule possible. C'était aux foires qu'on les conduisait, la foire était une occasion pour débiter le vin qu'on avait de trop et qui s'y

Digitized by Google

consommait sur place; pour les personnes qui avaient du vin à vendre, les cabarets qui se trouvaient dans les communes en possession de foires étaient d'une véritable utilité. Il y a vingt ans, on transportait encore le vin dans des outres sur le dos des mulets ! L'agriculture, à proprement parler, n'existait qu'à l'état d'enfance en Périgord. Par suite, les métayers se livraient avec passion au commerce des bestiaux; ils ne connaissaient nullement le prix du temps; ils faisaient ce que leurs ancêtres avaient fait avant eux, vivant comme ces derniers vivaient, négligeant complétement la culture. Il n'était pas rare encore, il y a dix ans, de voir des propriétaires faisant quinze et vingt lieues pour aller à une foire, et autant pour en revenir, afin d'acheter à tel endroit renommé une paire ou deux paires de bœufs au plus !... On semait peu de blé, on récoltait ce qu'il fallait pour se nourrir. On ne tenait pas à avoir beaucoup au-delà de la provision. Marchands de bestiaux, les métayers achetaient une paire de bœufs ou de veaux le lundi pour aller la vendre le mardi ou le mercredi. Cette paire vendue, ils retournaient à la foire. Inutile d'insister sur les inconvénients d'une pareille habitude au point de vue agricole. Aujourd'hui, où les routes de diverses classes et les chemins de fer ont si heureusement modifié l'ancien état de choses, on sait que la vente des céréales est assurée, que l'exportation des vins est devenue très-facile, et qu'on n'a plus besoin des foires pour faire consommer l'excédant du vin qu'on récolte. D'un autre côté, on sait combien les bras sont rares et les difficultés extrêmes qu'on rencontre pour trouver des ouvriers lorsqu'il faut procéder aux semailles, aux fauchaisons, fenaisons, moissons, vendanges, etc.

Il n'est pas difficile de comprendre, si on veut un tant soit peu raisonner, que tout agriculteur qui voudra suivre les anciens errements et continuer de sacrifier à la routine en ne changeant pas de méthode, devra vivre de privations ou se ruiner en peu de temps, les besoins et les charges ayant suivi une marche ascendante que le travail et l'intelligence peuvent seuls compenser.

Aller aux foires est une récréation, c'est la paresse occu-

Digitized by Google

pée; on laisse sa terre qui ne produit que le tiers de ce qu'elle pourrait donner; les engrais qu'on devrait obtenir de ses bestiaux restent sur les routes qui conduisent aux différentes foires; on prend l'habitude de très-peu travailler. Je reproche aux foires de retrécir l'esprit au lieu de le développer, de réunir constamment des hommes toujours prêts à se liguer contre les nouvelles méthodes, au lieu de les populariser, et à s'opposer à toutes les améliorations agricoles n'ayant pas la foire pour mobile; enfin d'être contraires à l'esprit d'association. Et cependant des foires sont nécessaires, indispensables, mais à une condition; c'est qu'elles ne seront pas trop nombreuses et qu'elles rempliront véritablement leur but, c'est-à-dire qu'elles seront bien placées et au point de vue des routes et en rapport avec les animaux nés ou engraissés dans leurs environs; elles pourront alors rendre de grands services.

On nous demande s'il y a inconvénient à les trop multiplier; certaines personnes voudraient en restreindre le nombre. Je crois que quand on a devant soi des usages et des habitudes populaires qui datent d'un grand nombre de siècles, il faut agir avec prudence. Il serait peu sage de les attaquer de front, on serait certain d'échouer, le penchant du pays, je dirai presque son amour pour les foires, étant connu. Mon remède à moi, serait homéopathique; il excitera sans doute un sourire. Il est certain que telle commune, par sa situation, est en mesure d'avoir de bonnes et excellentes foires si elle en pouvait obtenir l'autorisation, et que quantité d'autres sont en possession de foires où il ne se traite pas d'affaires, quoiqu'elles figurent sur le calendrier. On fatigue l'administration par des demandes continuelles, elle ne sait comment faire. Mon avis serait de donner liberté pleine et entière à toute commune de créer des foires, après en avoir fait la déclaration à la préfecture. La première année il y aurait certainement une foule d'essais; mais qu'est-ce qu'une année dans la vie d'un peuple pour obtenir un excellent résultat? Au bout de trois années les communes, qui par leur situation topographique et agricole attireraient les marchands, les acheteurs et vendeurs, conserveraient leurs foires tout

Digitized by Google

naturellement; les autres, de création récente et les anciennes qui n'auraient plus leur raison d'être, mourraient de leur belle mort. Cette réforme se ferait très-pacifiquement d'elle-même, et vaudrait dix fois mieux que les arrêtés, qu'à très-bonne intention l'administration pourrait prendre dans l'intérêt de l'agriculture.

V

DE L'OUTILLAGE AGRICOLE. — N'Y A-T-IL PAS LIEU DE DONENR DE L'EXTENSION A L'APPLICATION DE LA VAPEUR COMME MOTEUR?

On entend par outillage, l'ensemble des instruments et des machines employés dans une ferme, métairie, ou dans un établissement industriel.

En agriculture, de bons instruments permettent d'exécuter en peu de temps, d'une manière très-satisfaisante, un grand nombre de travaux. L'outillage agricole était, il y a encore peu d'années, réduit, dans notre département, à sa plus simple expression. L'araire à timon raide pouvant à peine faire dix centimètres de guéret, la pioche et le hoyau y régnaient en maîtres absolus. Certainement je n'avancerai pas aujourd'hui que l'outillage perfectionné existe d'une manière très-satisfaisante en Périgord, je sortirais de la vérité, mais il y a fait son apparition et conquis dans nos concours départementaux et régionaux son droit de cité. N'oublions pas nos devanciers dans la Société d'agriculture; ils avaient bien leurs mérites; c'étaient des maîtres convaincus et hardis que le maréchal Bugeaud et que M. Joseph de Lentilhac, pour ne nommer que des chefs. Avec eux sont arrivés et les charrues dites américaines, de Sallegourde, les charrues Dombasle; la voie était ouverte, un rude combat était livré à la routine, et celle-ci ne désarma pas de bonne heure ni volontiers; l'armée nombreuse des ennemis du véritable progrès, des satisfaits, des amis du far-niente, combattirent dans l'ombre souterrainement; mais leur défaite est aujourd'hui complète. Des instruments nouveaux et nombreux se sont

Digitized by Google

popularisés; il suffit de citer, par ordre d'arrivée dans nos pays, les herses Valcourt et articulées, les herses roulantes, les rouleaux. Les tarares ont remplacé le van; la pelle ravale, la houe, les charrues vigneronnes sont venues dans un temps où le manque d'ouvriers commençait à se faire sentir. Les hache-paille et coupe-racines, applatisseurs de grains sont également entrés en lice, et dans un pays où la vigne reçoit les soins les mieux entendus et donne les bénéfices les plus nets, le Bergeracois surtout, les pressoirs à vis, système Mabile, à genoux, système Samain, sont très répandus, on abandonne l'ancien pressoir avec son immense échafaudage. Les machines à battre, avec manége, mues par des bœufs, sont arrivées pour remplacer le fléau, la gaule et le rouleau conique, qui déjà était lui-même un progrès. Aujourd'hui nous assistons, depuis quatre ans, aux succès des machines à battre à vapeur. Nous parlerons plus bas de leurs avantages. Mais constatons tout de suite le pas immense fait dans l'opinion qui a adopté rapidement l'emploi de la machine à battre à manége; cette mesure, au point de vue de la santé des cultivateurs, a une grande importance; il ne faut que deux jours, trois jours au plus pour exécuter ce qui demandait précédemment un mois par les plus grandes chaleurs, et faisait perdre un temps si bien employé ailleurs. Les bras qui continuent à manquer et la cherté de la main-d'œuvre donnent aujourd'hui beaucoup de vogue aux faucheuses, faneuses et rateleuses, enfin aux moissonneuses. Les trois premières machines sont connues et se répandent dans le pays; la moissonneuse y a fait aussi son apparition. Toutes ces machines se popularisent au moyen des concours; elles auront pour avocats et le besoin général qui se fait sentir, et les hommes intelligents qui composent la grande famille agricole.

Je pourrais parler des instruments d'intérieur de ferme, dont je n'ai dit que peu de mots; ils sont aujourd'hui très-nombreux, depuis les pompes à vin, les pompes à purin, les fouloirs à vendange et les trieurs de grains, les chaudières destinées à la cuisson des aliments jusqu'à celles destinées aux lessives du linge. Il a déjà été question plus haut de l'apparition et de l'emploi dans notre département

Digitized by Google

des machines à battre mues par la vapeur, et en constatant les avantages qu'elles sont appelées à remporter sur les machines à manége, nous ajouterons que toutes les fois que faire se pourra, on devra donner le plus d'extension possible à la vapeur comme moteur. Ainsi, pour la machine à battre, nous rencontrons un obstacle que la machine à vapeur ne connaît pas. Il faut pour faire marcher une machine à battre à manége trois paires de bœufs, qui doivent être relayées toutes les deux heures, si on veut faire un travail convenable. Pour arriver à cette fin, il faut, pendant plusieurs jours, faire marcher ces pauvres animaux par la grande chaleur, avec un pas accéléré et régulier. Les animaux souffrent beaucoup, ils maigrissent rapidement, perdent leur appétit, et on ferait sur eux une perte importante si, dans le mois qui suit le battage, on devait les conduire à la foire. Pour les vaches, l'avortement est à redouter. Outre que certains animaux sont pris parfois d'une peur terrible, il arrive souvent des désaccords dans la manière dont une des trois paires de bœufs est conduite, ou bien dans le mode dont les gerbes sont placées dans la machine. Alors un accident arrive à la machine et force est d'interrompre le travail et perdre une partie de la journée, ou bien certaines gerbes sont plus ou moins mal battues. Avec la machine à battre à vapeur, bien montée, et dont les cylindres sont bien gradués, aucun de ces inconvénients n'est à redouter; toute l'opération se fait régulièrement et avec célérité; les animaux, pendant ce temps, font d'autres travaux. On peut, au moyen d'un arbre de transmission ou de quelques courroies, au moyen d'une seule locomobile, non-seulement faire marcher à la fois une machine à battre, mais un tarare qui vous donne du blé marchand, mais un coupe-racine, un hache-paille, une scierie mécanique, bluttoir, moulin, enfin les principaux instruments d'intérieur de ferme. Nous rencontrons à la fois économie de temps et économie d'argent. On évite ainsi le mauvais temps si nuisible pour battre dehors; on peut profiter d'un bon marché, d'une hausse momentanée dans le cours des céréales. Les inconvénients provenant du feu sont à peu près nuls; il n'y a à observer que les pré-

Digitized by Google

cautions les plus vulgaires; aujourd'hui l'explosion des machines n'est plus guère à craindre, la plupart, grâce à un système particulier, sont inexplosibles.

Je ne parlerai pas de l'emploi de la vapeur comme moteur des charrues; il faudrait des propriétés à terrains profonds, n'offrant pas de pierres jusqu'à une certaine profondeur et d'une très-grande contenance; parfaites peut-être pour l'Angleterre et pour quelques contrées du nord et nord-ouest de la France, elles présentent bien des difficultés, et l'une surtout, avec l'émiettement du sol, avec laquelle il faut beaucoup compter, est la question d'argent. Quand la France appartiendra à de grandes compagnies qui auront absorbé toutes les propriétés particulières telles qu'elles existent aujourd'hui, alors on pourra employer économiquement la charrue à vapeur. Puisse ce temps être encore éloigné! *Di omen avertent!*

VI

DE L'ESPÉCE PORCINE DANS LA RÉGION. — N'A-T-ON PAS ABUSÉ DU CROISEMENT ANGLAIS POUR LES RACES BOVINES ET PORCINES?

L'élevage et l'engraissement des porcs jouent dans l'agriculture de nos contrées un rôle considérable; le porc est, sans contredit, un des animaux les plus utiles de la création. Il s'est fait depuis des siècles un très-grand commerce de jeunes porcs, connus dans nos pays sous le nom de nourrains. A l'âge de quatre à six mois, des marchands du midi de la France viennent sur nos marchés acheter les nourrains pour les départements qui touchent les Pyrénées et pour l'Espagne. Les porcs gras étaient dirigés autrefois, et uniquement on peut dire, sur Bordeaux; leur présence dans les foires durait six mois, du 1er novembre au 1er mai. On n'a jamais pu s'expliquer la mobilité des cours de ces animaux, qui présentent souvent de très-grands écarts d'un mois à un autre.

Il y a deux systèmes pour l'élevage; ils ont sans doute chacun leurs avantages selon les lieux et les moyens dont

Digitized by Google

on dispose pour nourrir. L'un, qui consiste à faire promener les jeunes porcs avec leur mère dans les champs en friche, les pâtis, les bois; c'est l'ancien système avec ses jachères. L'autre, qui ne laisse sortir les jeunes porcs que dans leur cour ou dans un espace limité, en leur donnant de bons soins et de la nourriture. Les avantages de ce mode sont de n'avoir pas besoin de gardien; les jeunes porcs sont au bout de trois mois facilement et avantageusement vendus; ils ne causent aucun dégât. Les porcelets qu'on laisse courir, occupent la journée d'une personne pour les garder; ladite personne, en général, s'acquitte très-imparfaitement de son travail, et les dégâts que causent ces animaux dans les prairies, céréales, maïs, pommes de terre, sont souvent importants. Ils mettent un temps très-long relativement aux autres pour arriver à leur croissance et à un certain état de bonne chair.

Les maladies des porcs dans nos contrées sont connues sous le nom de maladie charbonneuse, le rouge et la pneumonie; la première est inguérissable, les deux autres sont un peu moins léthifères; mais à elles trois elles dépeuplent parfois les porcheries, étant sans doute contagieuses, à moins qu'il ne faille admettre que les animaux qui habitent ces porcheries, soumis à la même nourriture et aux mêmes influences atmosphériques, doivent en ressentir tous les effets. On ne saurait trop recommander la bonne tenue et la propreté des étables; les étables sont souvent détestables, mais les meilleures ne sont pas toujours exemptes d'épizooties. Une porcherie, pour être dans des conditions convenables, doit être située sur un terrain élevé; la façade doit regarder le nord; les ouvertures doivent être pratiquées sur la cour, qui sera également située au nord; une petite fenêtre donnera sur le midi pour donner lieu à un courant d'air. J'aime dans une porcherie un espace libre permettant à l'air de circuler librement entre la partie qu'habite les animaux et la toiture; de cette manière les odeurs nauséabondes provenant des aliments et du fumier sont facilement emportées. Il serait bon que des arbres à feuillage épais fussent plantés au midi de la porcherie, afin de procurer une ombre toujours agréable pour le porc et

Digitized by Google

nécessaire à sa santé, à laquelle les rayons d'un soleil trop ardent sont si contraires. La nourriture se compose, pour les jeunes et pour les truies, de légumes et d'herbes cuites avec les eaux de ménage, de trèfle vert coupé tous les jours; pour les porcs plus vieux, et qu'on veut engraisser, on emploie des soupes composées de pommes de terre, topinambours, carottes; on ajoute à l'eau de ménage dont on se sert de la farine de maïs; les feuilles de betteraves sont souvent données aux jeunes porcs, la betterave et la rave leur servent aussi comme alimentation, mais pour l'engraissement elles n'offrent que peu de ressources. Les châtaignes entrent pour une large part dans l'alimentation des porcs dans les contrées où les châtaigniers abondent. Mais la graisse est moins délicate, et les animaux abattus, engraissés avec des châtaignes, donnent beaucoup moins de poids que ceux qui ont reçu une autre nourriture.

On rencontrait autrefois un certain nombre de races de porcs avec leurs caractères distincts : la race périgourdine à robe blanche, la race limousine avec ses plaques noires, la race craonaise avec ses longues et larges oreilles pendantes, et la race poitevine, si haute sur ses pattes, si lente dans sa croissance. Toutes ces races avaient leurs partisans il y a encore vingt-cinq ans. Le commerce étant considérable avec Bordeaux, qui était alors seul débouché, les chemins de fer n'existant pas, et les routes ne permettant pas aux charriots de circuler avec leurs chargements de porcs gras, on avait besoin d'animaux pouvant marcher étant en bon état de graisse. Beaucoup de terres étaient en jachères, les ouvriers étaient très-communs, le prix de la journée très-peu élevé, on pouvait faire garder les porcs sans grands frais et sans dommage. Avec les chemins de fer on a dû changer de système. Les races que l'on avait dans le pays manquant de précocité, on a voulu, au moyen de croisements avec les races anglaises, leur donner des qualités qui leur faisaient défaut. On avait, il y a environ trente ans, introduit la race de Chine, dite tonkin; mais on l'avait abandonnée, lui reprochant alors de n'être pas marchande. Devenus de véritables boules de graisse au bout de peu de mois, ces animaux éprouvaient les plus grandes diffi-

Digitized by Google

cultés pour marcher, et ils étaient refusés par les marchands de Bordeaux. M. le marquis de Dampierre importa alors d'Angleterre les races Newleicester, Manchester, Middlessex, etc. La race pure donna de beaux résultats; le croisement d'un animal de race anglaise avec un animal de race française fut excellent. On eut à la fois graisse et précocité. Si on s'en était tenu à de judicieux croisements, en ayant soin de conserver toujours des types des races de nos contrées, périgourdine, limousine, les changements eussent été parfaits. Mais nous ne savons jamais nous garer des exagérations; on est arrivé, à force de croisements et à force de faire servir à la reproduction des animaux impropres et défectueux, à abîmer, et même à détruire nos races indigènes, et à n'obtenir que des animaux qui n'ont plus guère que les défauts des races respectives dont ils proviennent. Il est aujourd'hui très-difficile de se procurer des porcs de race limousine. Il faut aller dans quelques cantons de la Corrèze, Lubersac, Masseret, Juillac et à Saint-Yrieix, pour en trouver quelques-uns. La race du Périgord a disparu.

Il y a des marchés de porcs considérables à Piégut, Bussière-Badil, Excideuil, Lanouaille, Hautefort, Terrasson, Thiviers, Périgueux, Brantôme, Mareuil.

On a essayé dans nos contrées le mélange du sang limousin avec le sang durham dans l'espèce bovine. On voulait augmenter la précocité. Or, remarquons qu'on peut obtenir avec les animaux de race limousine, au moyen de la stabulation et de bonne et abondante nourriture, une précocité presque égale à celle des durhams. L'agriculteur, pour tirer avantage de ses produits, n'importe lesquels, doit considérer toujours la manière et le mode au moyen desquels il pourra les écouler. Or, nous obtenons avec la race limousine, indigène, convenant parfaitement à notre pays, les qualités auxquelles on doit surtout tenir; elle est très-propre au travail et elle engraisse facilement. Enfin, il y a dans nos contrées répulsion pour les animaux dont la robe n'est pas semblable à celle de la race limousine. La race durham est peu propre au travail, qu'elle redoute; elle a un pelage rouge, avec des plaques blanches; elle exige

Digitized by Google

beaucoup de nourriture. Je crois qu'il y a ici une question de climat et d'herbages dont, on doit tenir un compte sérieux. On ne peut nier que notre climat diffère essentiellement de celui de l'Angleterre, que les pâturages de cette dernière sont succulents, très-abondants et très-nourrissants, et que son climat est généralement humide et frais. En juillet et en août, nous avons souvent des chaleurs terribles, nos prairies sont desséchées. Nous nourrissons beaucoup moins bien que l'Angleterre. Si dans les départements qui avoisinent la mer, et surtout dans les parties de ces départements qui avoisinent les côtes, les animaux de race anglaise, et surtout durham, ont bien réussi, ne peut-on pas soupçonner que les brouillards de la mer, souvent imprégnés de sel, se déposent sur les herbages et leur donnent les qualités nutritives que les animaux de race durham trouvaient dans leur pays d'origine? La chaleur est aussi toujours tempérée par des brises. J'appellerai à l'appui de ce que j'avance la race parthenaise, si connue, si estimée, et qui est au Poitou ce que la race limousine est pour le Périgord et le Limousin; elle est devenue énorme sur les bords de la mer. La prétendue race maraichine n'est pas autre que des dérivés de la race parthenaise. Les animaux de la famille ont tous les caractères de la parthenaise, excepté sa finesse, sa taille et son ossature, qu'elle doit certainement aux herbages dont elle se nourrit. Les croisements durham-limousins ont peu réussi dans la Dordogne; on ne rencontre plus de ces animaux que chez quelques agriculteurs qui suivent les concours. Lesdits croisements n'ont donné généralement dans nos contrées que de véritables ficelles hauts sur jambes, très-fendus, avec la culotte pointue à la quatrième génération, la nourriture n'étant pas assez abondante.

On n'obtiendra des avantages sérieux pour les croisements dans l'espèce porcine qu'autant que tous les produits seront castrés et livrés à l'engraissement. On arrivera aux mêmes résultats avec les croisements limousins-durham en les engraissant dès leur bas âge, ou en les faisant très-peu travailler.

Digitized by Google

LE HOUBLON à Puychenil, canton de Mareuil (Dordogne).

DU SOL ET DE L'EXPOSITION. — Le houblon, au château de Puychenil, est cultivé dans deux conditions de sol bien différentes.

Les premières plantations ont été faites en 1869 sur un sol argilo-calcaire, cette première couche ayant une épaisseur d'environ 0m 30 à 0m 35. La couche qui vient ensuite est essentiellement argileuse et a beaucoup plus d'épaisseur, puisqu'on n'en a pas atteint les limites par les défoncements faits pour la plantation. Cette première houblonnière a été établie sur le bord d'un ruisseau, et à l'abri d'un côteau élevé qui la garantit des vents du Nord. Le terrain présente une petite pente, du Nord au Sud, pente très-favorable, en ce sens qu'elle sert à déverser dans le ruisseau l'excès d'eau qui, sans cette circonstance, s'accumulerait dans le sol.

Cette plantation ayant très-bien réussi, M. le vicomte de Fontenay fit continuer la nouvelle culture, mais dans une parcelle d'une nature bien différente.

Cette dernière houblonnière est établie dans un terrain de landes défrichées et mises en culture depuis 1865 ou 1866. La partie supérieure du sol est siliceuse sur épaisseur de couche d'environ 0m 20 à 0m 25; puis la seconde couche, ou sous-sol, est argileuse. Ici encore, comme dans l'autre cas, la seconde couche retient l'humidité. La pente est inclinée du Sud au Nord. Cette déclivité légère est indispensable pour une houblonnière, le houblon craignant l'excès d'humidité de la terre et de l'air. Une plantation établie lors du début près d'un moulin et entourée de grands arbres, qui faisaient de cet endroit un lieu très-frais, n'a pas réussi. On a été obligé de l'abandonner, car on avait très-peu de cônes, et de très-mauvaise qualité. La plante veut surtout de l'aération et du soleil, avec une certaine humidité dans le sol, humidité qui, dans les plantations de Puychenil, est conservée par le sous-sol argileux.

Digitized by Google

PLANTATION. — Avant de planter, on a défoncé le terrain, et pour cela, on a fait des tranchées d'une largeur de 0m 60 sur profondeur de 0m 60. Ces tranchées sont creusées à une distance telle, que les pieds de houblon étant dans le milieu, se trouvent espacées à 1m 70 l'un de l'autre. Mais dans les plantations à venir, qui seront faites dans les landes, par conséquent sur un sol ayant une valeur relativement minime, M. le vicomte de Fontenay a l'intention de faire planter à 2 mètres de distance, afin que l'aération soit plus grande, et aussi pour que l'on puisse exécuter les travaux d'entretien à la charrue. En ouvrant ces tranchées, on s'arrange de façon à ce que la partie supérieure du sol, qui a le plus de qualité, se trouve au fond de la fosse, et la partie inférieure, qui est argileuse, est ramenée à la partie supérieure. Cette opération facilite beaucoup l'écoulement de l'eau, en même temps qu'elle met les racines de la plante en contact avec la terre de bonne qualité.

A l'endroit où l'on veut planter le pied de houblon, endroit marqué d'avance par un piquet, l'on fait un petit trou que l'on remplit de compost préparé pendant l'automne qui précède la plantation ; puis cet engrais est recouvert de terreau de bonne qualité, au moyen duquel on forme une sorte de petit monticule. Sur cette petite élévation, on appuie le plant que l'on recouvre avec de la terre de la partie supérieure du sol. Les tranchées sont ensuite comblées avec la terre de la partie inférieure que l'on a mise de côté entre les sillons en faisant le défoncement. Le plant est ainsi complétement recouvert ; un petit piquet est laissé près de lui, pour faciliter le placement des perches. A Puychenil, le houblon est planté en carré, à 1m 70 en tous sens, dans le but d'une aération plus grande.

SOINS. — On bine et sarcle au moins trois fois annuellement, de façon à ce que le sol soit toujours en bon état, et que les mauvaises plantes ne l'envahissent pas. On enlève tous les jets qui peuvent se développer sur les racines dans le courant de l'année, et on ne laisse qu'un ou deux pieds qui grimpent sur la perche mise en place au mois d'avril ou au commencement de mai au plus tard.

Digitized by Google

Tous les ans, au printemps, avant de planter les perches arrachées à l'automne pour la cueillette des cônes, on dégarnit le pied de houblon avec une houe à main ; on enlève toutes les racines traçantes qui se sont développées, on retire le plant nécessaire pour les nouvelles plantations, puis on entoure le pied de compost préparé à l'automne et on recouvre le tout avec de la terre. On n'a plus alors que l'établissement des perches, les binages et sarclages, jusqu'à la récolte qui se fait généralement dans les premiers jours de septembre.

Récolte. — Aussitôt la maturité arrivée, la récolte doit s'effectuer dans le plus bref délai possible, ce qui nécessite une certaine quantité de main-d'œuvre. Pour la cueillette, on abat chaque perche, après avoir coupé la tige de houblon à une hauteur d'environ deux mètres ; la perche est couchée sur des piquets fourchus préparés d'avance, et là, des femmes et des enfants détachent les cônes que l'on rassemble dans des draps, et que l'on étend chaque soir sur un plancher ou sur des cadres garnis de toiles à larges mailles et sur une épaisseur aussi faible que possible.

Le houblon doit sécher à l'ombre et très-vite ; il faut donc qu'il y ait de l'aération dans les séchoirs, il faut éviter les brouillards. L'humidité de l'atmosphère nuit à la dessiccation. On a par conséquent intérêt à faire sécher le plus rapidement possible ; aussi remue-t-on chaque jour, avec soin, toute la récolte, d'autant plus rationnellement que c'est une matière très-fermentescible, et qui, lorsqu'elle est échauffée, perd toute sa valeur. Aussitôt la dessiccation parfaite, l'on ensache. Le prix de la cueillette peut être évalué de 30 à 35 francs pour cent kilos de houblon sec, en moyenne.

Soin des perches. — Les perches, après la récolte, sont débarrassées des tiges, puis relevées en pyramides afin qu'elles se conservent plus longtemps. A Puychenil, une perche toute plantée, près du pied de houblon, revient, en moyenne, à 0 fr. 60 ou 0 fr. 70 c. Pour qu'elles se pourrissent moins vite, on les écorce ; puis, après les avoir aiguisées, on les carbonise.

Des perches achetées pour les premières plantations,

Digitized by Google

sont encore dans un état suffisant pour servir quelque temps ; on peut les utiliser pendant neuf ou dix ans.

En somme, cette culture est facile, mais demande des soins minutieux. — Les frais de plantation et d'installation, pour la houblonnière, sont assez grands, mais dès la seconde année, l'on couvre facilement ses frais.

Une houblonnière bien entretenue peut servir environ 18 à 20 ans. Cependant, cette durée n'est pas absolue, elle sera plus ou moins grande, suivant la nature du sol, et les soins que l'on lui donnera.

Château de Puychenil.

Louis POTTIER,

Ancien élève de l'école d'agriculture de Grand-Jouan, chef de pratique à la Ferme-Ecole de Pont-de-Veyle (Ain) (1).

TRUFFICULTURE. — Rapport de M. O. Pradier.

Le Périgord est sans contredit le pays du monde où la truffe, ce tubercule aux parfums exquis, si cher aux gourmets, possède le plus de qualité. L'on ne sera donc pas fâché de rencontrer ici l'intéressant rapport où M. Pradier, au nom d'une commission spéciale, a fait connaître à la Société départementale d'agriculture de la Dordogne, qui a

(1) Le bon exemple donné par M. le vicomte de Fontenay commence à porter ses fruits. Quoique le Périgord soit un pays essentiellement viticole l'on y voit maintenant ça et là des houblonnières en bon rapport. On cite, entre-autres, celles de M. Eymery, près Chancelade. Avec un peu de soin, notre département dépassera sous ce rapport plusieurs de ceux qui se livrent en grand à cette culture, comme il en dépasse déjà bien d'autres à de nombreux points de vue.

On nous assure que le bénéfice *net* de M. de Fontenay, cette année, pour ses houblonnières de Puychenil, équivaut à 2,000 francs l'hectare.

Digitized by Google

pleinement adopté les conclusions de ce mémoire, la manière dont on apprécie parmi nous les systèmes qui se sont produits avec le plus d'éclat jusqu'à présent sur la nature de ce précieux condiment, et sur les procédés que l'on commence, avec succès, à mettre en œuvre parmi nous, pour en assurer la multiplication.

RAPPORT.

MESSIEURS,

Dans sa séance du 25 août 1875, le Conseil général vota une somme de 1,000 fr. qui, aux termes du rapport, a été mise à la disposition de la Société d'agriculture, pour être attribuée dans des conditions qui seraient déterminées par elle, avec l'approbation de M. le préfet, soit à l'auteur du meilleur mémoire sur la production de la truffe, soit au propriétaire ou cultivateur qui aurait fait, pour développer cette production, les essais les plus intéressants.

Par suite de cette décision, la Société d'agriculture a rédigé, en date du 22 avril 1876, un programme des prix distribués dans le concours qu'elle a ouvert à cet effet. Ce programme a été inséré dans les *Annales* et plusieurs fois dans les journaux du département, de manière à lui donner toute la publicité désirable.

Enfin, une commission composée de MM. de Lamothe, président; de Lentilhac, Laforest, A. Deauriac et O. Pradier, rapporteur, a été chargée d'apprécier les écrits présentés à la Société par les candidats, et de se rendre auprès des concurrents, pour étudier et constater sur place les résultats des moyens mis en œuvre pour l'amélioration de cette culture.

Malheureusement, il est des concours qui ne s'improvisent pas et qui ne produisent tous leurs bons effets qu'après plusieurs années d'existence. Celui qui fait l'objet du rapport que nous vous présentons est, assurément, de ce nombre, car l'amélioration des truffières naturelles et la

Digitized by Google

création des truffières nouvelles, basée sur le semis et le développement de diverses essences forestières, d'une croissance assez lente, exigent d'assez longues années d'attente, d'une part ; d'autre part, peu d'écrivains ont voulu s'assujettir à étudier et approfondir les mystères d'une production aussi délicate, aussi difficile, aussi capricieuse, et pour laquelle, à une somme considérable de bonne volonté, il faut encore ajouter une somme non moins égale de temps et de savoir. Deux auteurs, néanmoins, ont envoyé leurs écrits, et plusieurs propriétaires se sont fait inscrire pour recommander leurs travaux pratiques.

Votre commission a commencé, tout d'abord, par les écrits, à l'examen desquels elle a procédé avec un soin minutieux.

Par un hasard aussi heureux qu'inespéré, ces ouvrages représentent les deux grands systèmes, nous pourrions dire les deux écoles, qui divisent aujourd'hui le monde savant, au sujet de la production de la truffe. L'une prétend que la truffe est un champignon, l'autre, qu'elle est une noix de galle. Le premier de ces systèmes est soutenu par M. Condamy, ex-pharmacien à Angoulême, membre de la Société de botanique de France et de la Société d'agriculture de la Charente ; le second, par M. Jacques Valserres, auteur de plusieurs écrits sur cette matière.

M. Condamy, dans son ouvrage, est le champion de la vieille école. Il soutient la doctrine de l'académie des sciences. Pour lui, la truffe est un champignon ; les longues investigations auxquelles il s'est livré, les résultats heureux de ses recherches ne lui laissent aucun doute à cet égard ; aussi, son livre n'est-il, pour ainsi dire, que la confirmation et la mise en pratique des théories de la docte assemblée.

La truffe, dit-il, se reproduit à l'aide de spores. Les spores sont aux cryptogames ce que les graines sont aux végétaux. D'une ténuité extrême, cette graine, au moment où elle se détache du végétal, n'est pas mûre, elle ne peut germer, elle a besoin de subir des conditions spéciales extraordinaires pour arriver à maturité. Disséminée par le vent, une partie de ces graines est entraînée dans le sol et

Digitized by Google

absorbée par les racines des grands arbres, et de là, emportée par la sève, elle va se fixer à l'extrémité des rameaux, à la surface des feuilles. Ces feuilles tombent à leur tour, elles restent sur le sol ou sont entraînées sous terre par une foule de petits animaux qui en font leur nourriture, ou en garnissent leurs demeures. L'humidité ne tarde pas à désagréger tous ces tissus, et les spores qui y étaient fixés, se trouvant dans des conditions convenables, se développent et donnent enfin naissance au mycélium à l'état naissant.

Ici, l'auteur traite une des questions les plus ardues, c'est la qualité sexuelle du mycélium, et il ne lui a fallu, dit-il, rien moins qu'une conviction bien profonde et des preuves bien évidentes pour la présenter comme une condition indispensable de fécondation.

Le mycélium femelle est, dit l'auteur, ce fil nacré, ramifié, qui a pris naissance sur les feuilles mortes et autres débris de chêne tombés sur le sol ou apportés par des causes diverses; à leur naissance, ces filaments sont si délicats que peu d'heures après être sortis de terre, ils disparaissent entièrement; dans l'été, ils deviennent plus forts, plus solides, ils parcourent le sol horizontalement et s'allongent en tous sens, comme pour sonder le terrain. Le mycélium femelle vit à l'état flottant dans la terre, sans y adhérer; il se nourrit des sels solubles d'humus.

Le mycélium mâle est un parasite lichénoïde; toujours fixé sur de jeunes racines vivantes, il apparaît sous forme de fils menus, vermiculés, pelotonnés dans des touffes de chevelu naissant. Au mois de septembre, c'est lui qu'on trouve avec l'apparence de blocs de coton dont les nombreuses fibrilles enlacent les particules de la terre et y adhèrent.

Ces mycéliums acquièrent tout leur développement dans le cours de l'été, et lorsque les filaments du mycélium femelle rencontrent une touffe de chevelu où s'est formé ou conservé le levain du mycélium mâle, qui a pris aussi son essor dès le printemps, ils cessent de s'allonger, s'y fixent et s'y ramifient sur place, afin d'offrir beaucoup de points de contact sur un espace restreint, c'est alors qu'a lieu le

Digitized by Google

phénomène de la fécondation. Quand le blanc du mycélium mâle a rempli sa mission sexuelle, il en remplit une autre toute de prévoyance paternelle. Il débarrasse le terrain de toutes les racines qui l'encombrent, de tous les végétaux qui sont à sa surface et les convertit en un terreau qui sera la nourriture des truffes naissantes, ce qui explique la dénudation du sol au moment de la formation des truffières. A partir de septembre et pendant l'automne, il se forme aux points de contacts, sur les fils blancs les plus menus, de petits nœuds ou renflements presque imperceptibles, puis gros comme des grains de mil ou de chenevis : ce sont les truffes à l'état naissant.

Tels sont, d'après M. Condamy, les phénomènes qui président à la naissance et à la formation de la truffe, phénomènes mystérieux assurément, mais qui paraissent n'être plus un secret pour lui, qui les a observés et vus se reproduire d'une manière constante pendant un certain nombre d'années.

L'étude de ces phénomènes remplit presque entièrement le livre de M. Condamy. Il l'a déclaré, du reste, dès le début, il ne veut pas faire une monographie complète de la truffe, il veut simplement combler une lacune, trop facile à expliquer du reste dans les ouvrages publiés jusqu'à ce jour. C'est ainsi qu'il traite d'une manière tout accessoire, et parce que son sujet l'y amène, quelques questions fort importantes et pour l'étude desquelles il renvoie aux livres déjà écrits; telles sont, entre autres, le chêne truffier dont il affirme l'existence et qu'il attribue à la présence du mycélium mâle, qui, sous forme de lichen, s'attache à des racines de son choix, où il développe une affection locale, lichénoïde, héréditaire et non contagieuse. Il termine, enfin, par quelques considérations générales sur la culture de la truffe, les soins à donner aux truffières et aux arbres qui leur ont donné naissance.

En somme, l'ouvrage de M. Condamy est aussi instructif qu'intéressant. Sans doute, l'auteur y développe une théorie nouvelle dont il est peut-être permis de ne pas accepter tous les détails sans réserve, quelque intéressants qu'ils soient, mais elle a assurément pour résultat comme elle a

Digitized by Google

eu pour objet de jeter sur la culture de la truffe un jour inconnu et de lui ouvrir des horizons nouveaux.

L'ouvrage de M. Valserres, beaucoup plus volumineux et fort complet, se divise en deux parties bien distinctes : l'une est consacrée à la théorie, l'autre à la pratique.

Au point de vue théorique, M. Valserres recherche le crédit que l'on peut accorder à la doctrine de l'académie des sciences ; rien, à son point de vue, ne la justifie. L'école des libres chercheurs, dont il est un des représentants les plus autorisés, considère la truffe comme une noix de galle, c'est-à-dire comme une excroissance radiculaire déterminée par la piqûre de la mouche truffigène. La théorie qui considère la truffe comme une noix de galle souterraine, repose sur l'analogie. Comment, en effet, se forme la noix de galle aérienne ? C'est par l'intervention d'insectes qui piquent les feuilles, les bourgeons, les branches, et insèrent leurs œufs dans la plaie faite par leur dard. En déposant ses œufs, la mouche laisse échapper une liqueur purulente, qui cause une grande irritation à la plaie et détermine un afflux de sève. La mouche truffigène ne procède pas autrement. Elle s'introduit dans le sol, à la recherche des radicelles ; elle les pique et insère ses œufs dans la plaie. C'est au moyen de cet ingénieux expédient qu'elle assure la propagation de son espèce, et aussi, par ce moyen, qu'elle donne naissance au précieux tubercule, qui n'est plus, dès lors, qu'un simple parasite, se nourrissant aux dépens de l'arbre sur lequel il est formé, et qui, jusqu'à sa maturité, adhère à la racine.

Les libres chercheurs démontrent leur théorie en reproduisant à volonté les larves, les chrysalides, l'insecte parfait lui-même qui pique les racines, et, ces résultats, ils les obtiennent en plaçant des truffes dans un milieu semblable à celui où elles se trouvaient au bas des chênes et en les laissant arriver à un certain état de décomposition, qui favorise l'éclosion des œufs et la succession des métamorphoses dont nous avons parlé.

La mouche truffigène est petite, très-élégante ; son principal organe est une tarrière longue et aiguë, avec laquelle elle pique les radicelles. Il y en a plusieurs variétés ; M.

Digitized by Google

Valserres en a reconnu deux, mais les naturalistes en ont observé un bien plus grand nombre : jusqu'à vingt-quatre, et c'est probablement cette diversité qui a jeté de la confusion dans leur esprit, en leur faisant confondre les mouches truffigènes avec les mouches tubérivores.

Les mouches truffigènes ont, du reste, des mœurs particulières ; elles fuient les massifs touffus, les bois trop serrés ; elles se plaisent sur une couche végétale propre, suffisamment poreuse, pour leur permettre d'atteindre les radicelles ; elles recherchent le soleil et aiment les lieux abrités.

Tels sont, en résumé fort succinct, les faits principaux sur lesquels, d'après M. Valserres, s'appuie la théorie des libres chercheurs. L'auteur estime, du reste, que cette théorie se distingue par une admirable simplicité, et surtout par la facilité avec laquelle on peut se rendre compte des phénomènes les plus obscurs qui président à la génération de la truffe.

Votre commission ne saurait admettre ces conclusions ni partager cet avis. Elle fera remarquer, au contraire, que cette théorie est tout entière sur l'analogie, que l'analogie n'est pas la certitude, que bien des points restent encore obscurs, et bien des affirmations contradictoires. Sans doute, cette œuvre est bien déduite, et fait honneur à l'intelligence qui l'a conçue ; mais, à notre point de vue, elle est loin de détruire la théorie de l'académie des sciences, et pour nous comme pour M. Valserres, les affirmations ne sont pas des preuves.

Vous comprendrez, Messieurs, combien il est impossible, par la simple confrontation d'écrits également affirmatifs, d'indiquer avec certitude de quel côté se trouve la vérité, et votre commission espère que vous approuverez sa réserve de n'accueillir une théorie subversive de toutes les données acceptées et patronnées par le monde savant, et qui puise dans son étrangeté même des causes de suspicion, que lorsqu'elle aura été vérifiée et confirmée par des observations scientifiques, qui seules peuvent conduire à la découverte de la vérité.

Cette décision est aussi dictée par des précédents, et

Digitized by Google

votre commission, bien qu elle ait à faire appel à de douloureux souvenirs, doit vous dire qu'elle s'est étayée avec confiance des appréciations et du rapport qui vous furent présentés à ce sujet au mois de mai 1875 par un de nos regrettés collègues, l'honorable M. Dupuy, notre ancien trésorier, dont le savoir et la compétence en cette matière étaient justement appréciés.

La seconde partie de l'ouvrage de M. Valserres comprend l'histoire de la truffiiculture depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Dans cette seconde partie, M. Valserres passe en revue tous les auteurs qui ont traité de la truffe et tous les départements qui se sont livrés à sa culture. Il raconte ses voyages dans tous les pays producteurs, y compris la Dordogne, qu'il a visitée plusieurs fois. C'est un récit rempli de précieux enseignements, et qui se distingue surtout par l'érudition et la compétence de son auteur. Là, des sphères de la science, nous descendons dans le domaine de la pratique, et nous parcourons avec le plus vif intérêt les chapitres relatifs à la culture des truffières, au choix des arbres qui leur conviennent, à leur plantation, aux soins à leur donner, enfin, à la création des truffières artificielles, qui, avec une culture facile et des terrains sans valeur, assureraient, à un point de vue particulier, des bénéfices considérables, mais qui, à un point de vue général, seraient un véritable bienfait pour les départements du Midi notamment, où le climat, perverti par les déboisements, pourrait être ainsi mis à l'abri d'un hâle desséchant ou d'inondations périodiques.

Sans doute, dans l'appréciation des faits observés, nous trouvons la préoccupation constante de l'auteur de les rattacher à son système. Et comment en serait-il autrement chez un homme convaincu, dont la théorie (selon les expressions du rapport précité de M. Dupuy) est si bien assise dans son esprit, qu'il voit dans toutes les objections qui lui sont faites la confirmation de son système. Si la première partie de l'ouvrage de M. Valserres est consacrée au développement d'une théorie hasardée et qui ne saurait être invoquée à son appui, la seconde partie, au contraire, contient d'excellents enseignements et sera lue avec fruit de

Digitized by Google

tous ceux qui s'occupent de l'amélioration ou de la création des truffières. Sous le bénéfice de ces réserves, votre commission estime que cet ouvrage, au point de vue pratique, est non-seulement d'un grand intérêt, mais d'une grande importance.

En conséquence, elle vous propose, Messieurs, de décerner :

1° Un premier prix, médaille de vermeil et 100 francs, à M. CONDAMY ;

2° Un second prix, médaille d'argent, à M. VALSERRES.

Quant à la réalisation de la seconde partie de votre programme, qui comprend les travaux entrepris spécialement dans le but d'augmenter d'une manière sensible la production de la truffe, votre commission, s'engageant dans le domaine de la pratique, s'est dirigée vers la commune de Sorges, où l'appelait toute la légion des concurrents.

Le plateau élevé sur lequel se déroulent la commune de Sorges et quelques autres communes voisines, dépendant du canton de Savignac-les-Eglises, paraît être la terre classique de la truffe.

Ce tubercule, qui se plaît particulièrement dans les terrains maigres, secs et calcaires, où prospèrent la vigne et le tauzin, a fait de temps immémorial élection de domicile sur ce plateau de prédilection et a donné des revenus appréciables avant même qu'une intelligente pratique en ait augmenté les produits. Mais la création des truffières nouvelles est due, dans la commune de Sorges, à M. le baron de Malet, à qui elle fut révélée par un événement inattendu. Il y a environ quarante ans, M. de Malet fit autour de son habitation, dans un seul but d'ornement, une importante plantation d'arbres d'agrément, parmi lesquels dominait le chêne. Quelques années plus tard, il récoltait dans son parc des quantités considérables de truffes, dont la production fut attribuée, à juste titre, à la présence des quercinés. Après quelques années de production, les massifs devinrent fourrés, l'ombre et les racines se disputèrent un sol qu'elles couvraient en entier, et la truffe disparut à peu près entièrement.

En 1840, M. de Malet fit, sur vieilles vignes, de nouvelles

Digitized by Google

plantations, qui donnèrent beaucoup de dix à vingt ans. Mais ces plantations furent exécutées un peu au hasard, on les tint beaucoup trop serrées, de sorte qu'après vingt ans, la production devint insignifiante. Pour remédier à cet inconvénient, M. de Malet fit exécuter de nouvelles plantations ; en 1868, époque du passage de M. Valserres à Sorges, il n'en comptait pas moins de 60 hectares. Une partie donnait de la truffe, l'autre n'en donnait pas, ce qui fut attribué par le savant truffiiculteur à ce qu'elles étaient devenues trop ombreuses.

Mais les faits précédents avaient été une révélation ; l'élan était donné, et M. de Malet eut des imitateurs. Dès lors, des étendues considérables furent plantées de chênes, en vue de créer des truffières nouvelles. Cette tentative, faite sur une grande échelle, fut à son tour couronnée de succès. Ce fut l'origine de la fortune et de la prospérité de cette contrée.

Sans doute, ces premiers essais de plantation, faits sans ordre ni méthode, ne donnèrent pas tous les résultats désirables ; mais ils attirèrent l'attention des propriétaires, qui mirent dès lors à profit les enseignements de la pratique, comme l'avait fait, en 1810, le père Talon, qui fut considéré dans le département de Vaucluse comme le père de la truffiiculture, et plus tard M. Roussseau, de Carpentras, son imitateur. Les données scientifiques n'ont pas encore prévalu dans la commune de Sorges. On s'y préoccupe peu de savoir si la truffe est un champignon ou un noix de galle, et si elle est produite par la racine de l'arbre ou par son ombrage, si elle est adhérente à cette racine ou si elle vit indépendante ; mais on recherche avec soin s'il existe ou non un chêne truffier, et, comme l'observation n'a pas absolument démontré ce fait, dans le doute on choisit de préférence le gland du chêne dans le voisinage duquel s'est formée la truffière. On sait, du reste, que le monopole de la production n'appartient pas aux quercinés, et que cet heureux privilége est partagé par le charme, le noisetier, le buisson, le tilleul, le genévrier et quelques autres arbres résineux. On donne des soins intelligents aux vieilles truffières, et l'on s'efforce d'en créer chaque jour de nouvelles.

Digitized by Google

Si la commune de Sorges est le terrain classique de la truffe, elle ne l'est pas moins celui de la vigne, et les praticiens ont reconnu depuis longtemps que l'alliance des plantations de vigne et de chêne est particulièrement favorable à la production de la truffe. A mesure que des parcelles de vigne faiblissent, et le nombre en est grand, on y plante des rangées de chêne, espacées entre elles de cinq à six mètres. Ces arbres sont ensuite éclaircis dans les rangs, élagués, disposés et aménagés de manière à ne donner que l'ombre nécessaire à la truffe. A mesure que l'arbre grandit et qu'il couvre le sol de son ombre et de ses racines, la vigne cesse de produire, mais tant qu'elle peut vivre, elle est taillée et respectée. Tous les ans, bien que depuis longtemps elle soit devenue stérile, une façon à la houe est donnée à cette culture mixte, dans le seul objet d'ameublir le sol, de le débarrasser des plantes parasites et épuïsantes, de provoquer la formation de nouvelles truffières et d'augmenter la production des anciennes. Les émondages et les éclaircies sont faits avec prudence et discernement, et si l'abondante production de la commune de Sorges n'a pas pour point de départ les données de la science, elle est assurément le résultat de pratiques raisonnées et bien conduites.

Votre commission a trouvé presque partout, dans l'exploration qu'elle a faite dans cette contrée, à constater ces faits et en a puisé la confirmation dans la valeur, aujourd'hui fort élevée, des terres maigres converties en truffières et dans la préférence marquée qu'on leur donne sur les meilleurs terrains.

La production de la truffe à Sorges atteint un chiffre considérable. D'après les renseignements puisés aux meilleures sources, elle ne s'élève pas annuellement à moins de 50 à 60,000 francs, et les propriétaires qui en récoltent pour 2 à 3,000 francs sont nombreux.

En somme, votre commission a suivi un grand nombre de truffières anciennes et nouvelles, notamment celles de MM. de Malet, Dupuy, Pradel, Daniel, Chaminade, Laborie, Baylet, Chapeyrou, etc, etc., elle a pu constater que la plupart de ces propriétaires ont entrepris, en vue de la

Digitized by Google

production de la truffe, des travaux fort importants ; que ces travaux sont bien compris et bien conduits, de nature à donner une vive impulsion à la trufficulture ; elle vous propose de les encourager dans une large mesure ; en premier lieu, parce que vulgarisés comme ils méritent de l'être, ils seront imités par les propriétaires de terrains similaires ; en second lieu et se plaçant à un point de vue plus élevé, parce qu'elle pense que la plus grande partie des vignes de la Dordogne, envahies par le phylloxera et situées dans des terrains calcaires, maigres, accidentés et impropres à toute autre culture, seraient avec avantage plantées de chênes et converties en truffières ; cette transformation serait au bout de quelque temps, pour ces terrains pauvres, une source de produits peut-être abondants et pour leurs propriétaires, aujourd'hui fort malheureux, l'origine d'une fortune inespérée. Après le passage du fléau dévastateur, ces terrains resteraient ainsi utilisés ou se prêteraient à des plantations nouvelles, à moins que répondant aux espérances basées sur le développement du chêne truffier, ils ne soient déjà pour leurs propriétaires la source de produits plus rémunérateurs.

En conséquence, votre commission vous propose d'accorder :

1° Une médaille de vermeil à la famille de M. le baron de Malet pour plantations considérables, exécutées dans la commune de Sorges et sa création de truffières nouvelles ;

2° Une médaille d'argent grand module à la famille de M. Dupuy, ancien trésorier, pour services éminents rendus à la trufficulture ;

3° Une médaille d'argent et 150 francs à M. Pradel, aux Dugassoux, pour son initiative et la part active qu'il a prise au développement de cette industrie ;

4° Une médaille d'argent et 100 francs à M. Daniel, des Brugères, pour semis de chênes truffiers, création et bon entretien de ses truffières.

5° Une médaille d'argent et 100 francs à M. Chaminade, du Chatonet, *id.* ;

Digitized by Google

6° Une médaille d'argent et 80 francs à M. Laborie, du Puy, *id.*;

7° Une médaille d'argent et 50 francs à M. Baylet, de Saleix, *id.*;

8° Une médaille d'argent et 40 francs à M. Chapeyrou, de Puycousin, *id.*;

9° Une médaille d'argent et 30 francs à M. Chapeyrou, de Grangearias, *id.*;

10° Une médaille d'argent et 20 francs à M. Fayol, de Saleix, *id.*;

Le Rapporteur de la Commission,

O. PRADIER.

On avait d'abord proposé d'accorder un plus grand nombre de récompenses, tant les mérites des cultivateurs de Sorges, producteurs de truffes, sont grands; mais on a cru devoir se borner à primer seulement les principaux de ceux dont il a été possible de visiter les exploitations. L'élan est donné, nous pourrons avant peu soumettre à *l'Institut des Provinces* des résultats brillants et généraux. Ecrivains et agriculteurs sont à l'œuvre, et dans la production du diamant noir de nos tables, la Dordogne fera des pas de géant, tout en conservant pour la valeur intrinsèque, à poids égal, de ce joyau culinaire, l'incontestable supériorité dont elle jouit. L. B.

NOTE sur le Phosphate de chaux.

Depuis déjà quelques années on exploite, dans certaines contrées des départements du Lot et du Tarn-et-Garonne, du phosphate de chaux qu'on y rencontre à l'état fossile, ressemblant, à s'y méprendre, à du carbonate de chaux plus ou moins coloré en jaune sale.

Le phosphate de chaux destiné à l'agriculture est ensuite trituré, broyé et réduit en poudre fine dans des mou-

Digitized by Google

lins, le plus souvent dans le voisinage du lieu d'extraction. Cette poudre est ensuite renfermée dans des sacs, puis livrée au commerce. Ce phosphate de chaux dose environ 60 p. 0/0 de phosphate de chaux pur.

Le phosphate de chaux en poudre peut être employé très-avantageusement sur des défrichements ou dans des terrains déjà riches en humus. Il fortifie la paille du blé et l'empêche de se verser, et il donne au sol un élément indispensable à la production agricole.

Il doit être employé à raison de cinq à six cents kilogrammes par hectare.

Le meilleur mode d'emploi, consiste à répandre la poudre de phosphate de chaux sur les fumiers dans l'écurie, afin qu'il puisse s'y mélanger et fermenter avec eux. On l'emploie habituellement à raison d'un kilogramme et demi par jour et par tête de gros bétail.

En l'employant de cette façon, on forme un engrais composé qui est supérieur à beaucoup d'autres et certainement plus économique.

Les maisons les plus importantes qui s'occupent de l'exploitation du phosphate de chaux, sont généralement des maisons anglaises, établies aux environs de Cahors, de Saint-Antonin et de Montauban. Presque tous les produits exploités sont expédiés soit en Angleterre soit dans les colonies. Il paraît qu'on en tire des résultats merveilleux. On se demande pourquoi un engrais si apprécié par les étrangers n'a pas même été essayé dans notre région si voisine du lieu de son exploitation.

On peut obtenir le phosphate de chaux en poudre, enfermé dans des sacs plombés, au prix de dix francs environ par cent kilogrammes, livré à une station quelconque du département de la Dordogne. On voit donc qu'il suffirait d'une dépense de cinquante à soixante francs pour fumer un hectare de terre.

Il serait, par conséquent, désirable, dans l'intérêt de l'agriculture, que le phosphate de chaux fut pris en considération, et que des essais en fussent faits dans la région qui nous intéresse.

CHAIGNEAU.

Digitized by Google

ASSAINISSEMENT des marais de la Double.

Nos moments sont comptés; je serai bref. Aussi bien, quel besoin de prouver à un aussi savant auditoire l'insalubrité des eaux stagnantes, s'évaporant sous l'action des rayons solaires, à la fin de l'été surtout, de la surface de la terre encore humide et imprégnée de détritus végétaux et animaux, sous formes encore discutées, soit, mais dont on ne nie plus les effets léthifères ! Je me bornerai donc à exposer l'historique de la question : *Assainissement de la Double* par déssèchements, le point où elle est arrivée, ce qui reste à faire pour qu'elle soit, enfin, pratiquement et au mieux résolue.

Elle était depuis longtemps *dans l'air*, si j'ose le dire, cette question vitale, quand une première, mais très-insuffisante, instruction préparatoire eut lieu à ce sujet en 1855, il y a déjà vingt ans ; quelques délibérations timides et contradictoires émanèrent de quelques conseils municipaux, consultés cependant tous ; trois vœux, un peu platoniques, avaient été émis par le conseil d'arrondissement, puis par le conseil général, quand notre regretté député, M. De Belleyme, se chargea de présenter lui-même leurs organes et ceux de la contrée au chef de l'Etat, mais il mourut peu après. La question était lancée, et la nécessité de supprimer les étangs insalubres de la Double fut franchement articulée dans un rapport de M. l'ingénieur en chef (1861), sur les routes agricoles promises par l'Empereur à notre députation. Une commission d'enquête, réunie à Ribérac, par M. le sous-préfet, adhéra à cette opinion, après une vive discussion qui, soutenue par le conseil d'hygiène, roula bien plus sur l'insalubrité que sur les routes, à l'inverse des dépositions un peu locales reçues pendant quinze jours sur l'avant-projet.

La question, qui avait paru s'endormir, fut vivement relevée, deux ans plus tard, par notre infatigable Société départementale d'agriculture et par la Société médicale de la Dordogne ; après examens séparés et collectifs de la contrée, les travaux de leurs commissions fusionnées furent

Digitized by Google

résumés de main de maître par MM. de Lentilhac et Guilbert, qui méritèrent ainsi le premier prix de la Société de statistique ; je ne puis que renvoyer mes auditeurs à cette substantielle Monographie de la Double.

L'année suivante (1864), l'éminent et regretté docteur Guyot, dans sa tournée viticole officielle, fut vivement impressionné par la visite de la Double, la vue de ses aspects, la constatation de ses ressources et de ses besoins. D'une nombreuse réunion de *Doublauds*, improvisée au centre même de la Double, chez notre ami si dévoué le docteur Piotay, à Biscaye, là même où aujourd'hui les RR. PP. Trappistes abaissent vers le sol leurs bras humides de sueurs fécondantes et élèvent vers le Ciel leurs prières, pour que Dieu bénisse l'exemple de leurs intelligents travaux, jaillit comme un éclair, mais non précurseur de tempêtes, l'idée de la création d'un Comice de la Double. Et, peu de mois après, ce Comice jaillissait à son tour d'un vrai Congrès, vraiment pacifique, celui-là, de plus de deux cents cultivateurs venus de divers points de cinq cantons, réchauffés par ce beau soleil du Midi qui, les inondant de ses rayons vivifiants par les fenêtres toutes ouvertes en plein décembre, semblait leur dire : ne craignez rien, je serai toujours là, moi, l'astre envoyé de Dieu pour mûrir vos récoltes et dorer vos raisins. Et il a vécu, et il vit depuis dix ans, ce Comice ; il a fait tenir à Echourgnac même, en 1870, un concours départemental qui eût été splendide sans l'étreinte de nos malheurs ; il en a traversé victorieux les houles douloureuses où tant d'autres associations agricoles ont sombré ; c'est aujourd'hui son secrétaire-général qui a l'honneur, et il ose du moins le croire, un peu le droit de venir vous en parler.

Qu'a fait, en effet, ce Comice, sur le sujet qui nous occupe en ce moment ? Daignez consulter son Bulletin, et vous verrez que, sitôt approuvé, il se hâta, par trois fois, en 1865 et 1866, notamment, sur deux rapports très-substantiels de M. Coignet (et combien d'autres fois depuis !) d'insister sur la nécessité *d'assainir* par *desséchements*. En 1867, peu de jours après une nouvelle enquête spéciale et préparatoire, présidée à Echourgnac par un des vice-prési-

Digitized by Google

dents du Comice, notre nouveau préfet, M. de Saint-Pulgent, qui avait si bien réussi dans l'Ain à l'encontre des étangs de la Dombes, commença sa première tournée officielle par la Double, et donna aux nombreux membres du Comice réunis autour de lui, les plus fermes assurances d'une prompte et complète solution, assurances qu'il renouvelait encore à Echourgnac en avril 1868. Quelques mois après, sur rapport très-concluant de M. l'Ingénieur en chef, et de même encore en 1869, il insista auprès du Conseil général dans ce sens, comme son successeur en 1870 (car notre bel hôtel préfectoral n'est trop souvent qu'une hôtellerie de passage pour nos préfets, presque tous enlevés au moment où ils commencent à connaître et vont satisfaire nos besoins); et chaque année le Conseil général votait dans ce sens. Cependant, malgré les délibérations si énergiques prises aussi par notre Société départementale, notamment à Bergerac en 1869, lors du concours départemental, malgré les faits recueillis dans une nouvelle enquête nomade faite par une nouvelle commission à laquelle j'avais eu l'honneur d'être appelé, la traduction en faits de tant de bonnes choses dites, écrites, votées même, n'était que sur le point de se réaliser enfin, quand nos désastres de 1870-71 firent tout ajourner de nouveau. On improvisa de nouveaux maires très-conservateurs.... de leurs étangs, mais non résidents, tandis que j'avais demandé l'introduction légale d'un troisième élément de consultation, celui des résidents dans le périmètre à assainir, absolument comme dans les enquêtes d'établissement d'industries insalubres. Tout fut à recommencer. Nouvelles enquêtes furent reçues par une nouvelle commission nomade plus nombreuse, mais dont certains membres s'abstinrent toutes ou presque toutes les fois, et la commune de Lajemaye, la plus enfiévrée pourtant, se montra la plus récalcitrante. Le Conseil général persista, lui aussi, quoique avec un peu moins d'ensemble, dans ses votes annuels; mais l'administration, ne voulant pas paraître trop précipiter le dénouement prévu, confia auparavant à M. le docteur Bardy-Delisle, qui revint visiter les lieux, l'élaboration d'un rapport aussi précis que détaillé, aussi pratique que

Digitized by Google

savant, que nous voudrions pouvoir vous lire tout entier... Et nous attendons toujours depuis dix ans, depuis vingt ans, un ensemble complet de résultats !... Le ruisseau de la Beauronne a bien été recuré, mais nul autre ne l'a été depuis, que je sache, et même toutes les curures, qui retiennent les eaux, n'ont pas encore été enlevées de ses bords. Quelques étangs ont bien été *encaissés*, quelques autres *supprimés*, du moins dans Echourgnac, et d'abord par les Trappistes et par moi-même; mais les magnifiques résultats obtenus sur divers points du département, notamment dans la vallée du Blâme, où tous marchent avec ensemble, n'ont pas été ici suffisamment compris de tous. La commune d'Echourgnac a eu beau donner le meilleur exemple et en être de suite récompensée par une disparition exceptionnelle, presque complète, de fièvres (voir les livres du dispensaire gratuit de Biscaye qui a remplacé le dépôt de quinine de l'Etat à Echourgnac); les récalcitrants persistent, ainsi que le prouva, en janvier 1875, après nouveau dépôt à Ribérac, la réunion à Périgueux d'une nouvelle commission supérieure d'enquête, où une seule voix discordante persista à nier l'insalubrité des étangs à longues et presque plates queues et berges. Aussi le Conseil général a-t-il, en août dernier, et sur rapport persistant de notre député M. Daussel, conformément aux demandes non moins persistantes de Monsieur le préfet et de Monsieur l'ingénieur en chef, demandé de nouveau et très instamment la destruction des étangs insalubres par l'application, même stricte au besoin, de la loi de 1809. Il y a en effet tout lieu, dans l'intérêt public trop longtemps sacrifié, d'user de tous les droits que donne l'état actuel de la législation, quelques lacunes qu'il offre encore, et dont nous ne pouvons plus longtemps attendre le complément.

Voilà, Messieurs, où nous en sommes; je ne veux pas abuser davantage de la bienveillante attention que vous avez daigné accorder à une situation digne de tout votre intérêt, bien plus, je le sais, qu'à son insuffisant interprète, et je me borne à formuler la proposition suivante : « Le Congrès émet le vœu que, dans l'intérêt de la santé des habitants de la Double et du progrès de ses cultures, l'ad-

Digitized by Google

ministration persiste énergiquement dans l'application immédiate des droits que la loi lui donne pour dessécher par travaux d'ensemble les *nauves* (vallons) de la Double (tout en facilitant l'emploi latéral des eaux en irrigations là où il sera possible), et pour supprimer en principe (sauf indemnités très-largement offertes), tous les étangs de la Double, en commençant par ceux notoirement les plus insalubres, sauf à conserver ceux qui sont encaissés en pentes raides, ainsi que les mares, là où ce sera possible, et en même temps utile pour l'abreuvage du bétail et comme provision d'eau contre les incendies. »

Baron G. D'ARLOT DE SAINT-SAUD,
Secrétaire-Général du Comice de la Double, membre de la Société départementale d'agriculture de la Dordogne, membre fondateur de la Société des agriculteurs de France.

REBOISEMENT : Elagage des arbres, durée de la croissance du chêne et de l'orme dans le Sud-Ouest.

Malgré de regrettables découverts dans les Basses-Pyrénées, où plusieurs hauteurs, nues d'essences silvestres, portent vainement le nom des bois qu'elles ont possédés, et nonobstant une diminution partielle des surfaces boisées, à feuilles caduques, dans le département des Landes, on peut constater en ce dernier pays, comme en Périgord, de bonnes réserves de bois de chêne, avec la différence que la qualité du bois de la Dordogne surpasse de quelques points celle des chênes communs des Landes et de l'Armagnac noir (cantons de Nogaro, Riscle et Cazaubon). Mais lorsque sur les hauteurs, les terrains ingrats ou paraissant épuisés de la présence du chêne, durant plusieurs siècles, on veut reboiser et non défricher, l'orme ou ormeau (*ulmus*), me semble le plus apte à prendre possession du sol infecté de tannin, et à dédommager, par sa croissance rapide, de l'absence du chêne qui pourra revenir après une rotation d'un demi siècle ou de trois-quarts de siècle, car quelque soit le terrain, l'orme y grandit vite et peut donner de

Digitized by Google

grands sujets, presque mûrs, entre 40, 50 et 75 ans de plantation.

Et ici je m'incline devant l'expérience et la science de mes collègues de la section d'agriculture, ne pouvant *de visu* disserter sur le reboisement et l'élagage en Périgord, mais réduisant mon rôle à poser deux questions qui divisent, d'un côté les silviculteurs du Sud-Ouest ou les simples propriétaires de bois, et de l'autre les inspecteurs et gardes généraux des forêts : je veux parler de la durée de croissance du chêne et de l'orme dans le climat girondin, comparée à la même durée dans les bassins de la Seine et de l'Oise.

Je développe tous mes *desiderata*, en y intercalant les faits à ma connaissance personnelle, recueillis dans des terrains assez favorables, mais non pas sur les sols d'alluvion les plus privilégiés :

1° Le chêne et l'orme ont-ils plus de précocité dans le bassin de l'Adour, ceux de la Garonne et de la Dordogne, que dans la région, au nord de la Loire, c'est-à-dire hors de la zone du climat girondin ?

2° Quelle est au point de vue des bassins de la Seine, de l'Eure-et-Loir, de la Somme et de l'Oise la durée de croissance du chêne ? Est-il vrai qu'un sujet de cette essence se développe pendant plus de cent ans (120), reste cent autres années stationnaire, et décroît pendant le troisième siècle après sa naissance ? Et pour prendre l'arbre *ab ovo*, un chêne de trente ans peut-il dépasser (dans le bassin de l'Oise ou en Normandie) le diamètre de 22 centimètres ou 8 pouces ? — Exemple vérifié de 1851 à 1855 à Paris. — Les chênes du quai du Louvre et des Tuileries, âgés de 30 ans (historique), plantés vers 1850, n'avaient qu'un faible diamètre, ne dépassant pas la perche un peu renforcée.

3° Au contraire sous le climat girondin et particulièrement dans les départements des Basses-Pyrénées, Landes, Hautes-Pyrénées, Gers, Gironde, Dordogne et pays voisins, dans les vallées des affluents de l'Adour notamment, un chêne sur terre d'alluvion ou sol fertile n'est-il pas très-gros à 30 ans, et du diamètre de 29 à 30 centimètres, ou circonférence de près de 90 centimètres à l'âge de 14 à 16

Digitized by Google

ans ? d'où il résulterait que le même arbre à 30 ans équarrit de 35 à 45, 55 et 60 centimètres.

4° Un orme de 30 ans ne peut-il pas, en terre ordinaire, atteindre 60 centimètres de diamètre, ou 1m 75 à 1m 80 de circonférence ?

FAITS. — On a pu observer à Mont-de-Marsan, le 15 mai 1876, un orme d'une tige de 11 mètres en longueur, sans compter les grands rameaux bifurqués, et d'un diamètre de 55 à 60 centimètres au gros bout ou de 35 à 40 au petit, ou pointe, et qui a été planté par son propriétaire-vendeur, il y a 38 ans. Les fibres ou cernes de crue annuelle se comptent en effet de 36 à 41 ; cet orme mûr pour l'exploitation, ou de charronnage ou de l'ébénisterie, se serait formé en 41 ans.

AUTRE FAIT. — Deux chênes, sur un terrain marécageux et froid, dans la commune de Cauna, à trois kilomètres de la vallée, moins précoces que sur le bord de l'Adour, c'est-à-dire croissant plus lentement, ont été exploités il y a deux mois, présentant un développement assez complet et une forte circonférence de 1m 60 à 1m 90 chacun.

Le plus court a 17 pieds ou 5m 65 de tige et un fort diamètre en toute la longueur : il y a de l'aubier, les cernes ne produisent qu'une somme d'âge de 50 ans et pas de gélivures.

Le deuxième chêne, plus long que le premier, flattant plus l'œil par l'élancement du tronc, tige droite et simple de 7m30c et double tige (*a furca*) de 4 mètres environ. Ce chêne est mûr ; tout cœur ; les cernes témoignent d'une croissance lente, la racine plonge plus dans le marais que le précédent, quelques parties roulées par le vent et un âge constaté de 60 ans.

Descendant dans le thalweg de l'Adour, ou les rives plantureuses du Luy-du-Couts et du Gabas, dans les arrondissements de Dax et de Saint-Sever, on rencontre de jeunes chênes d'une venue bien plus rapide, mais dont nous ne donnerons pas la durée de croissance pour rester dans une moyenne acceptable.

ESPÈCES. — Les chênes cultivés ou venus spontanément dans le bassin de l'Adour sont : ou l'équivalent du chêne

Digitized by Google

rouvre (*quercus robur*), ou du chêne blanc de l'Oise ; l'un forme une tête composée de larges rameaux sur une tige souvent courte, mais de forte carrure ; l'autre, semblable au chêne du nord, s'élève droit en flèche : longue tige plus grêle et moins de branches ; il y a aussi, en beaucoup de sujets, réunion des deux variétés ; tige longue et droite, comme au nord, et de fort diamètre, comme dans le *quercus robur*.

La troisième essence de chêne, cultivée dans les Landes, est le Pyramidal ou chêne Cyprès, d'une croissance assez rapide sur un bon fond, mais lente et sans autre résultat que des nains dans les mauvaises terres. A 35, 45 et 50 ans, il a presque atteint toute sa venue et décroît depuis 60 pour sécher sur pied vers 75 et 80 ans.

RÉSUMÉ. — L'écart est trop fort entre les chiffres du développement du chêne, dans le bassin de la Seine ou dans celui de la Garonne, pour ne pas laisser de place à une moyenne plus véridique. Un silviculteur de l'école forestière n'admettra peut-être pas qu'un chêne soit à peu près complet à 50 ans et mûr à 70 ou 80 ans ; mais alors que l'école classique, mais expérimentale, maintenant les veilles formules, mais acceptant aussi les faits nouveaux du Sud-Ouest, nous dise les vrais nombres de la grosseur d'un chêne dans le bassin de la Garonne, à 30 ans, à 40 ans, à 50 et à 70 ans, d'après les récentes études des inspecteurs, et les dimensions que les mêmes essences et celle de l'orme atteignent aux mêmes âges, dans l'est de la France et le nord, le bassin de l'Oise et les forêts de Fontainebleau et de Compiègne. Et si je considère comme prouvé ou du moins très-facile à démontrer que les bassins, dans les Pyrénées, offrent un chêne complet à 45, 50 et 70 ans, je ne dirai pas pour cela que la même région ne possède point d'arbres doués de longévité ; les exemples ne sont point rares d'arbres séculaires d'un diamètre considérable, et l'on en rencontrait bien davantage entre les années 1630 et 1840.

Dax, 25 mai.

Baron de CAUNA,
Membre de la Société Française d'Archéologie.

Digitized by Google

DU CHÊNE ET DE L'ORME dans le Centre de la France, l'Ouest et le Nord. — Bourgogne, Franche-Comté et bassin de la Seine.

1° ORME. — Cet arbre ne se rencontre que très-rarement dans nos forêts comme essence dominante; il lui faut un climat tempéré; il prospère le plus aux expositions du Nord et de l'Est. Il préfère les terrains frais et un peu humides, mais il y perd en qualité ce qu'il gagne en accroissement. Il est remarquable par la promptitude de sa croissance; il atteint de grandes dimensions. Dans nos forêts, il est traité comme le chêne et exploité au même âge.

2° LE CHÊNE. — Le chêne préfère les climats tempérés et les sols profonds : c'est en plaine et à des hauteurs moyennes qu'il acquiert tout son développement. Il vient bien dans les terres argileuses, mais sa croissance est plus belle dans les terres divisées. Ses meilleures expositions sont le nord et l'est.

Mon cantonnement (Doubs) contient une espèce de chêne qui n'existe que dans la Bourgogne à l'état de forêt. C'est un chêne appelé vulgairement Lombard ou de Bourgogne. Sa feuille est très-découpée, et la capsule du gland est hérissée de longs poils, le gland a lui-même une forme ovoïdale très-allongée, et le houppoir affecte une forme pyramidale. Cet arbre, dont le tissu est peu serré, n'est exploité qu'en bois de feu; il gèle facilement et est souvent coulé, ce qui le fait rejeter comme bois de charpente.

La croissance de l'orme est continue et rapide; celle du chêne est plus lente, mais plus égale. Ces arbres se développent jusqu'à l'âge de 180 à 200 ans. Ils peuvent vivre trois ou quatre siècles et peuvent atteindre 30 mètres de haut. On en voit souvent dans nos forêts qui ont 3 mètres de circonférence au pied.

Dans nos taillis, nous exploitons ces arbres comme réservés de 150 à 175 et 180 ans en moyenne. On laisse aller le choix jusqu'à 200 ans. Passé cet âge, nous exploitons, parce que nous estimons ces arbres comme mûrs, et n'étant plus susceptibles de gagner en valeur et en accroissement.

Digitized by Google

C'est dans le centre, l'ouest et le nord de la France que ces arbres viennent le mieux ; ils y sont cultivés en futaie et y acquièrent leurs plus belles dimensions. La circonférence prise à 1m 33 de hauteur du sol est :

POUR LE CHÊNE.			POUR L'ORME.		
à 30 ans, de	0m60	à 0m80	à 30 ans, de	0m80	à 1m »
60	1 10	1 20	60	1 20	1 40
75	1 30	1 40	75	1 50	à 70
100	1 50	1 60	100	1 80	1 90
125	1 70	1 80	125	2 »	2 10
150	1 90	2 10	150	2 20	2 30

A partir de cet âge, ils peuvent atteindre de 2m20 à 2m60. On en rencontre quelques-uns de 3 mètres.

Je sens que mes renseignements sont bien peu complets, mais cependant je me mets à votre disposition pour vous en fournir d'autres aussi consciencieusement que je le pourrai.

(Voir *Dictionnaire général des eaux et forêts Béarnais*, par BAUDRILLART ; *Traité d'exploitation des bois*, par DUHAMEL.)

POUR COPIE CONFORME, 19-23 juin 1876 :

Baron DE CAUNA.

CHÊNES DES LANDES MESURÉS A 1m33 DU SOL. — Ces divers sujets sont de tout âge et pris dans les communes de Cauna, Aurice et Lamothe :

1° Sur la route nationale, chêne planté en 1854, âgé de 26 à 28 ans, circonférence, 1m25.

2° Arbre de 15 ans de plantation ou 19 d'âge, 0m82 à 1m33 de hauteur ; atteint 0m86 à 1m du sol.

3° Chêne cyprès ou *quercus fastigiata*, âgé de 70 ou 80 ans au plus, circonférence, 2m30.

4° Et chênes du pays plantés au bord d'un étang depuis 22 à 24 ans, sur un sol qui en produisait de vieux il y a 30 ans. Un pyramidal : circonférence 0m62c21m. Un commun : 0m60. Quatre chênes de 50 à 75 ans d'âge, dans une prairie où ils ne vieillissent pas, circonférences : 1m47, 1m59, 1m50, 1m64. Hauteur, avec les branches, de 16 à 17m65. Cinq chênes pyramidaux, plus âgés de 15 à 20 ans que les précédents,

Digitized by Google

ou datant de 80 à 95 ans. Circonférences : 2^m50, 2^m22, 1^m70, 2^m69, 2^m19. Hauteur totale de 18 à 21 mètres. Un chêne près de la route nationale à l'est de Cauna, âgé de 90 ans au minimum, et 120 à 150 ans au plus, en bon état de végétation. Circonférence : 3^m65.

B. — AUTRE CATÉGORIE DE CHÊNES DE TOUT AGE MESURÉS POUR LEUR CIRCONFÉRENCE A 1 MÈTRE DU SOL. — Trois arbres âgés de 18 ans. Circonférences : 0^m75, 0^m80, 0^m95.

Chênes, très-vieux sans doute, depuis 150 ans jusqu'à 250, à 1^m du sol : 2^m90, 3^m40, 2^m69, 3^m62, 4^m54.

Un chêne du pays exploité il y a 20 ans, tige longue de 6^m. Circonférence : 3^m. Son âge pouvait flotter entre 85 et 90 ans.

Cinq chênes de 60 à 100 ans. 1° à la racine, circonférence, 3^m82 et à 1^m33, 2^m60. — 2, 3, 4 et 5 — 2^m42, 2^m05, 2^m08, 2^m15.

Beau chêne au parc du château de Lamothe de 100 à 150 ou 200 ans, bien conservé. Circonférence prise de 1^m à 1^m40 au-dessus du sol = 4^m46. Longue tige. Autre chêne plus jeune et d'une date certaine de 100 à 109 ans, circonférence à 1^m = 4^m27. Ce chêne remonte juste à 110 ans, ou l'an 1766. Longueur de la tige et du branchage égale environ 20^m. — 23^m juste d'après la triangulation. — Autre chêne de 14 ans à 1^m du sol : circonférence 0^m62. Chêne de 33 ans étouffé jeune sous un gros arbre qui fut coupé il y a 23 ans et déraciné. Circonférence à 1^m — 1^m25, eut atteint sans cela 1^m50 à 1^m60 à 35 ans.

A l'exception du chêne cyprès ou fastigiata dont la durée est entre 75 et 100 ans, des chênes sur marais à sous-sol de nappe d'eau, où la durée ne peut se prolonger au-delà, du pyramidal, le chêne des Landes en bonne terre, sol divisé, sablonneux, pas trop humide et même sec vit longtemps. On en voit des exemples à Pouy, où l'arbre de Saint-Vincent-de-Paul a bien 375 à 400 ans, et à Quillac près Dax, où un arbre est cité dans les chroniques depuis au moins 300 ans, avec un diamètre, ou plutôt une circonférence, de 5 à 6 mètres. A Aurice, un chêne plus élevé de tige que celui de Quillac et moins âgé, forme une vaste chevelure en boule

Digitized by Google

d'un diamètre ou envergure de ramure de 25m. La circonférence du tronc à 1m33 au-dessus du sol est de 5m80.

Sur la limite de Soupron et Cauna, en un terrain d'alluvion complanté il y a 24 ans de saules, aubiers et aulnes, une pépinière de jeunes chênes s'est élevée, précédée de cinq ou six ans par des ormes ou ormeaux, selon l'appellation du pays et de M. de Châteaubriant.

Trois ormes de 28 à 30 ans ont de circonférence 1m90, 0m95 et 1m38 ou 1m39 dont la moyenne ou tierce partie donne 1m08 pour 28 et 30 ans. Neuf chênes de 22 à 24 ans dont la circonférence est de 1m90, 2m22, 1m70, 1m50, 1m15, 1m37, 2m04, 1m15, 1m75, dont le total est 14m75 et la moyenne environ 1m64.

Parmi les ormes d'un âge avancé qu'on remarque à Saint-Sever, Lamothe, Arengosse, il y a des sujets très-remarquables d'une circonférence de 1m50, 2m50 et 3m. Un grand orme de Mauléontoute a plus de 34 mètres de hauteur.

Chênes âgés de 22 ans de plantation ou 26, au nombre de 40. Le plus gros a 1m50 de circonférence; les plus petits de 0m58 à 0m68, dont la moyenne est de 968. Ces sujets sont transplantés sur la route nationale de Cauna au ruisseau de Crampes, sur une étendue de 400 mètres. Leur circonférence, à 26 ans, est de 968 ou 0m97 centimètres.

Autre lot de chênes plantés sur une côte en remplacement de vieux arbres occupant le sol depuis 200 ans, ce qui constitue une croissance défavorable. Ces dix arbres plantés depuis 26 à 29 ans ont de circonférence : 0m96, 0m80, 0m70, 0m68, 0m45, 0m54, 0m65, 0m53, 0m49, 0m53, la moyenne de ces contours est de 6m33 pour les dix arbres ou 63,3 pour chacun, d'où la conséquence que dix arbres choisis parmi les plus lents à croître et dans le délai de 26 à 29 ans rentrent dans la moyenne de la culture du nord et de l'est et ouest, où à 30 ans le chêne atteint 0m60 à 0m80 de circonférence.

On a observé : 1° que le chêne pousse beaucoup dans les vingt premières années, mais qu'ensuite il s'arrête et croît moins vite que l'orme. Un chêne de 30 ans n'a que 8 pouces de diamètre ou 0m68 de circonférence (*Maison rustique* de

Digitized by Google

1868). Un autre lot de chênes sur la rive gauche de l'Adour, a atteint, à l'âge de 26 à 27 ans, la circonférence de 1m32, 1m33, 1m et 0m94, dont la moyenne est 1m15. Terre peu fertile. Sept ormes ayant l'âge de 18 à 19 ans ont atteint la circonférence moyenne de 0m89 à 0m90. Savoir : 1m06, 1m09, 0m77, 1m, 1m08, 0m68, 0m57.

Un chêne exploité dans sa maturité probable et d'un diamètre de 0m65 à 0m70, marquait d'âge 55 à 62 cernes. Un jeune chêne de 28 ans avait (rive droite de l'Adour), 0m27, à 2m50 de tige et 0m40 de diamètre à 0m50 des racines, ce qui donne les deux circonférences : la plus forte, 1m25, la plus faible, 0m84. Telles sont les solutions à la thèse proposée.

Cauna, le 23 juin 1876.

Baron DE CAUNA.

MÉMOIRE sur la canalisation projetée de Bergerac à Bordeaux et à Bayonne, moyen de : — Résoudre la question du droit de parcours, — et celles : — De l'amélioration forestière; — Du reboisement; — De l'irrigation et des transports; — Du parti que l'on peut tirer des eaux pour l'agriculture et l'industrie; — De l'extension de l'industrie des mines.

Ces divers sujets sont l'objet des préoccupations de la deuxième section du Congrès. Nous nous proposons de fournir en peu de mots la solution des problèmes posés, et espérons que vous voudrez bien, Messieurs, nous excuser si vous ne nous trouvez pas à la hauteur du sujet; du moins aurons-nous fait tout notre possible; et si nous ne réussissons pas à éclairer le débat, nous serons toujours heureux de recevoir la lumière de celui qui viendra nous l'apporter plus complète. Ainsi le but sera atteint par la discussion au sein d'une réunion dont nous sommes un des plus simples travailleurs, sans prétention de bien dire ou bien faire, mais simplement animé du plus grand désir d'apprendre une faible partie des choses que nos honorables collègues savent mieux que nous.

Digitized by Google

Nous allons donc vous exposer ce que nous savons de deux projets déjà vieux : nous pouvons même ajouter très *anciens*, mais qui sont cependant encore à réaliser. L'époque actuelle qui a mis au jour tant et de si belles entreprises nouvelles et utiles à tous égards, a pourtant, en effet, négligé d'utiliser ou de perfectionner des choses dont la Providence a donné les premiers éléments, c'est-à-dire l'eau, les ruisseaux et les fleuves.

Vous avez sans doute déjà compris, Messieurs et très-honorables collègues, que nous voulons parler de la *Dordogne* et de son innavigabilité pendant une partie de l'année. Bien utilisée sur un long parcours, cette rivière permettrait cependant de résoudre les problèmes renfermés dans les quelques paragraphes, ci-dessus détachés, à dessein, du programme soumis aux méditations du Congrès.

Vous savez que la *Dordogne* n'est pas seule à fertiliser notre région ; elle est unie dans ce but utile à la Gironde et à la Garonne par la nature, et toutes les trois pourraient l'être bientôt par la science et par l'art à l'Adour et aux vastes contrées des Landes, dans lesquelles vivraient aisément deux millions d'hommes ou de consommateurs des produits de notre beau département, s'il plaisait aux générations qui nous suivent d'en faire l'objet d'une conquête pacifique destinée à rétablir sur le sol de la France ces consommateurs que la guerre lui a fait perdre.

J'ai en vue les moyens proposés touchant les canaux projetés dans les Landes, par M. Deschamps, inspecteur général des ponts et chaussées, comme je vous entretiendrai, tout-à-l'heure, du projet plus nouveau d'un homme, connu ici, qui voulait atteindre un but utile pour notre pays. Je vous ai déjà nommé M. Andral, ingénieur en chef de la Dordogne, qui a laissé des souvenirs moins brillants, il est vrai, que Deschamps, auquel on doit le pont monumental de Bordeaux, ceux de Libourne et de Bergerac, sans compter ses autres travaux, ses belles études sur la canalisation et la culture des Landes. La canalisation de la Dordogne, entre Bergerac et Castillon, près Libourne, et celle des Landes, entre la Garonne et l'Adour, nous ayant paru di-

Digitized by Google

gne de votre attention, et réaliser en même temps la solution des questions posées dans le programme que nous avons cité en commençant ces observations, nous appelons votre attention sur ce point, avec l'espérance de ne pas être désapprouvé par vous, avec la certitude, au contraire, d'être écouté avec faveur. A coup sûr l'*Institut des Provinces*, qui renferme tant d'hommes sérieux et de science, habitués à réfléchir sur des problèmes de la plus haute importance scientifique, ne dédaignera pas, en effet, d'accorder l'appui de sa grande autorité aux résolutions utiles que nous avons l'honneur de lui proposer.

Les études de M. Deschamps, sur les canaux des Landes, datent de 1826, ou plutôt de l'ordonnance royale du 21 mars 1821.

Les études sur la canalisation de la Dordogne, entre Bergerac et Castillon, furent terminées en 1864, et il n'en est plus question.

C'est le 3 mars de cette année 1864, que M. Andral, alors ingénieur en chef de la Dordogne, expédia à Paris son projet, dit de réparation de la Dordogne, entre Bergerac et Libourne (montant à 3,000,000 fr.) et promettant à la batellerie une calaison minimum, à l'étiage, de 1^{m} 50, au moyen de barrages et de dragages, comme suit :

1° Barrage à Gardonne avec écluse accompagnée d'un chenal, ou canal latéral à la rivière, pour échapper aux hauts fonds et aux îles situées en aval du barrage en question et qui y interceptent la navigation avec les grands bateaux ordinaires, pendant la saison de l'étiage (4 à 5 mois par année).

Le barrage de Gardonne a été projeté à la hauteur de 2 mètres $\frac{86}{00}$, afin de rendre la Dordogne navigable avec une calaison minimum de 1 mètre $\frac{50}{00}$, tandis que cette profondeur n'excède pas 0 mètre $\frac{30}{00}$ à 0 mètre $\frac{40}{00}$ à présent. Elle est donc tout à fait insuffisante pour les bateaux qui dépassent le port de 5 à 10 tonneaux; incapables de résister aux vents qui règnent en toute saison, entre Libourne et Bordeaux, sur la basse Dordogne, la Gironde

Digitized by Google

et la Garonne, où sont nos consommateurs des produits du sud du département.

2° Barrage du Fleix, en amont du dit port ; il a été étudié pour être élevé à la hauteur de 2 mètres $\frac{35}{00}$ dans le fleuve avec un canal de dérivation, sur terre, coupant la presqu'île en face, avec écluse placée au bout de la dérivation, sus-mentionnée, en amont du port de Sainte-Foy-la-Grande.

3° Barrage en amont de Grange, à 2 kilomètres environ plus haut que le port de Pessac. Ce barrage a été proposé à la hauteur de 3 mètres $\frac{25}{00}$ au-dessus des basses eaux dans la rivière ; il serait donc le plus élevé des trois barrages projetés, mais les services qu'il serait appelé à rendre à la batellerie seraient très-importants sur cette partie de la navigation fluviale, une des plus difficiles à franchir à raison de la rapidité des courants et de la pente des eaux dans le fleuve et de la mobilité du fond de la rivière, ce qui ne permet pas aux *passes* creusées artificiellement, au moyen de dragage, d'avoir une longue durée, inconvénient d'où résulte le comblement des dites *passes* peu de temps après qu'elles ont été ouvertes dans un fond de gravier très-mobile, comme nous l'avons dit.

Ce dernier bief serait chargé de souffler ou de relever les eaux sur 27 kilomètres de longueur jusques au Fleix avec 1 mètre $\frac{50}{00}$ de calaison en diminuant la pente des eaux et la force des courants, toutes choses qui se traduisent en faveur de la batellerie, en économie de frais à la remonte, dans un temps où la navigation est menacée de périr par la concurrence des chemins de fer qui ne peuvent pas, comme elle, servir au recrutement des marins de la flotte de l'Etat.

En aval de Pessac, et jusqu'aux passes maritimes, M. Andral a proposé de faire draguer le fleuve dans les hauts fonds sur lesquels la profondeur d'eau est insuffisante, car en amont ou en aval de Libourne, il n'existerait pas, de l'avis de cet ingénieur, de difficultés sérieuses à surmonter pour les bateaux d'une calaison de 1 mètre $\frac{50}{00}$.

Digitized by Google

La dépense à faire pour les travaux sus-mentionnés a été évaluée par M. Andral en 1864, comme suit :

2,700,000 fr., coût des barrages, canaux de dérivation, etc.
300,000 fr., dragage en aval de Pessac.

3,000,000 fr. — Trois millions de francs, ce qui est peu, comparé aux services que ces travaux rendraient au pays et à la dépense faite en faveur des chemins de fer jusqu'à présent.

C'est à vous, Messieurs, qu'il conviendrait d'exprimer un avis sur la convenance qu'il pourrait y avoir d'exécuter les travaux proposés par M. Andral, ingénieur en chef de la Dordogne en retraite, afin de permettre aux marins de continuer, dans l'intérêt de l'agriculture et de l'industrie, à faire les transports à bas prix, en employant les grandes embarcations avec fortes calaisons, seul moyen pour eux de retirer quelque bénéfice de leur profession, et d'offrir aux expéditeurs, par suite aux populations, des avantages. Sans cette condition indispensable d'un tirant d'eau suffisant pour de grands bateaux, il faudra nécessairement laisser le champ libre aux chemins de fer et la concurrence, si pleine d'utilité, de la batellerie, disparaîtra forcément bientôt.

Vous voyez, Messieurs, que nous trouvons ici l'application de l'article 19 de notre programme ainsi conçu :

« Rechercher le meilleur parti, etc. »

— *Du canal de jonction de l'Adour à la Garonne, entre Dax, le bassin d'Arcachon, le port de la Teste et les bassins-docks de Bacalan à Bordeaux.*

C'est le 26 mars 1826 que Deschamps père, inspecteur général des ponts et chaussées, présenta au ministre des travaux publics de l'époque, c'est-à-dire au directeur-général des ponts et chaussées, le projet de canal entre Dax et Bordeaux ; il le fit approuver par le Conseil et par la commission mixte du génie civil et militaire ; il ne manqua donc à ce travail que la consécration de l'exécution.

Il est à remarquer que Deschamps fit l'étude de ce projet

Digitized by Google

sur la demande du gouvernement et à la suite d'une ordonnance royale du 21 mars 1821 ; il s'est écoulé cependant plus de 54 ans depuis la création du projet qui reste sans exécution malgré son utilité; comme est resté, de même, sans résultat depuis 1864, le projet de M. Andral pour l'amélioration de la Dordogne.

Vous remarquerez sûrement, Messieurs, que le mois de mars a vu naître de belles et bonnes idées, car c'est le 21 mars 1821 qui fit éclore celle des canaux des Landes ; c'est le 26 mars 1826 que le projet des canaux des Landes fut dressé par M. Deschamps ; et c'est enfin au mois de mars 1864 que le projet Andral pour réparer la Dordogne fut envoyé à Paris par cet ancien ingénieur en chef du département.

Mais ces idées n'ont pas duré plus que les effluves qui font naître les fleurs aux premières matinées chaudes du printemps.

On vous propose aujourd'hui, Messieurs, de faire revivre ces projets et de pousser à la réalisation de ces entreprises en leur donnant la sanction de votre autorité et de vos lumières.

Voici pour le projet des canaux des Landes une brochure de M. A. Dumézil, sur la jonction de la Garonne à l'Adour, dont la lecture vous paraîtra sûrement intéressante, puisqu'elle vous prouvera qu'en adoptant les idées qu'elle exprime, il sera aisé de réaliser les désirs manifestés dans l'appel que vous nous adressez,en permettant de faire une réponse sans réplique aux questions soulevées dans votre programme, telles que nous les avons citées en commençant, notamment à celles : du numéro 2, premier paragraphe : *Suppression du parcours par la culture.*

Art. 3. — *Des améliorations à introduire dans le système forestier.*

Art. 4. — *Du reboisement.*

Art. 17. — *De l'irrigation et des transports.*

Deuxième paragraphe, art. 2. — *De l'extension de l'industrie minière.*

En effet, par l'exécution des travaux dont je viens de

Digitized by Google

vous entretenir, on arriverait à plus de culture, et partant, après l'amélioration de la Dordogne, communiquant naturellement à la Garonne, jointe à l'Adour par l'art, à la suppression du parcours, à l'irrigation perfectionnée, aux transports économiques, aux reboisements des steppes, et à l'extension de l'industrie des mines, lesquelles iraient alimenter à bon marché les nombreuses forges des Landes.

Périgueux, le 31 mai 1876.

J.-B. LEYSSALLE,
Maire de Rouffignac.

DE LA CANALISATION des Landes à partir de Bordeaux; — Questions d'Agriculture, Industrie et Commerce; — De l'esprit d'association.

I

CANAUX A OUVRIR ENTRE LA GARONNE ET L'ADOUR.

MESSIEURS,

Le Congrès scientifique de France, qui tient sa 40me session à Rodez, cette année (1), a mis au rang des questions qui devront être traitées devant lui, l'une de celles (Canaux des Landes, n° 32), se rattachant à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, que nous désirons traiter, avec autorisation cependant de faire une incursion dans le domaine de l'histoire pour prouver qu'il n'y a pas toujours nécessité absolue d'innover pour bien faire; il suffit souvent, en effet, de mettre seulement en lumière les idées émises par nos ancêtres pour obtenir de brillants résultats.

(1) Le mémoire de M. Balguerie, destiné à être imprimé dans le volume des travaux de la 40me session de l'*Institut de France* tenue à Rodez, n'a pu y être inséré par suite de la perte de ce travail pendant les translations de Rodez à Toulouse et de retour à Rodez, à Bordeaux, etc., etc.

On a jugé à propos et juste de lui accorder la publicité du volume de Périgueux.

Digitized by Google

Ainsi, quand il s'agit de canaux à ouvrir entre la Garonne et l'Adour, il faudrait simplement exécuter les projets anciens qui sont les meilleurs, les plus faciles à réaliser et qui présentent des avantages très-grands au pays du Maransin, contenant des forêts séculaires, des industries nombreuses à desservir et des terrains excellents à cultiver entre la mer et les chemins de fer du Midi, qui ne peuvent point favoriser son essor. Le Maransin est un pays très-vaste et très-fertile, qui n'est traversé par aucune voie navigable, quoiqu'il soit entouré d'eau par la nature.

Nous nous proposons donc d'appuyer le plan conçu dès 1826 par M. Deschamps, inspecteur-général des Ponts et Chaussées, sous l'impulsion de MM. le duc de Richelieu et le comte Lainé, projet patronné en outre par le baron d'Haussez, préfet du département des Landes, et plus tard de la Gironde. Ces trois hauts fonctionnaires ont toujours été favorables à l'agriculture, à l'industrie et au commerce.

MM. Deschamps et Pierre Balguerie, qui avaient été en relations avec eux, présentèrent un projet complet de canal de navigation d'agriculture et d'irrigation, de desséchement et de colmatage à établir entre Bordeaux (faubourg de Bacalan) et la jonction des deux rivières Leyre orientale et Leyre occidentale, enfin le long des étangs du littoral jusqu'à l'Adour, à travers le Maransin, comme nous l'avons déjà dit.

Voici, au surplus, la carte de Deschamps, indiquant le tracé qu'il s'agirait d'exécuter d'après des études révisées en 1876. *(Voir à la fin du volume.)*

Dans nos discours sur la question des canaux, prononcés aux Congrès de Pau de l'*Institut des Provinces* et de l'*Association française*, à Bordeaux, nous nous sommes trouvés (dans le Congrès de Pau) en divergence d'opinion avec l'honorable M. Victor Fournié, ingénieur des Ponts et Chaussées à Orthez, qui a traité la question des canaux devant le même Congrès de Pau avec une compétence incontestable (1).

(1) On dit que l'honorable M. Fournié est attaché maintenant aux Bureaux du Ministère des Travaux publics, à Paris.

Digitized by Google

Le fait de la divergence d'opinion (car nous traitions les deux projets des canaux Deschamps) consistait en ce que nous préconisions ensemble les idées de canalisation de ce célèbre ingénieur entre Bordeaux, le Bassin d'Arcachon, l'Adour, la Midouze et Mont-de-Marsan avec *tracé commun* par le littoral ou *variante* s'appliquant aux projets présentés, tandis que l'honorable M. Fournié développait portion des deux : l'étude du littoral par le Maransin, en la faisant descendre vers la Garonne par Saint-Magne ; mais en combattant l'alimentation par les eaux des Pyrénées.

J'accordais la préférence à la descente vers la Garonne, par Castelnau du Médoc, telle que Deschamps le proposa dès 1826 par le littoral dans son premier projet, à défaut des eaux des Pyrénées.

En d'autres termes, l'honorable M. Victor Fournié proposait de conserver la descente vers l'Adour du premier projet Deschamps et la descente vers la Garonne du deuxième projet Deschamps : J'ai combattu cette opinion, et nous nous sommes mis d'accord par une concession réciproque, qui a été d'adopter le projet de 1826 en entier entre Dax, le Maransin, la Leyre à la jonction des deux branches de cette rivière, Castelnau du Médoc et la Garonne aux Bassins-Docks du quartier Bacalan-Bordeaux. Cet accord d'opinion a reçu la sanction de M. le sénateur Krantz, dont l'avis est prépondérant, car M. Fournié appuyait ses idées de l'opinion de M. Krantz, ingénieur des Ponts et Chaussées, rapporteur de la commission des voies de transport à l'Assemblée nationale, très compétent et travailleur infatigable, auteur de rapports à l'Assemblée nationale sur la question des canaux et sur celui des Landes dans la séance du 25 janvier 1873.

Il indiquait le tracé du canal Deschamps le long des étangs du littoral et à travers le Maransin jusqu'à Dax, comme facile à établir et à alimenter par les nombreux ruisseaux qui le traversent et par les étangs placés à l'Ouest du canal en question (à deux mètres au-dessus de son niveau). Nous avons partagé l'opinion de ces hommes spéciaux avec d'autant plus de plaisir que nous défendions tous les projets du célèbre Deschamps.

Digitized by Google

Cette discussion au sein du Congrès de Pau a porté ses fruits, car nous apprenons que le gouvernement paraît disposé à faire exécuter les canaux Deschamps et à accepter un projet de prêt spécial destiné à l'exécution de ces travaux, qu'il chargea la compagnie des Dunes fondée par l'ordonnance royale du 21 mars 1821, d'étudier à ses frais et dont il proposa alors la concession à Balguerie Stuttenberg, célèbre négociant du temps (décédé depuis 1825).

Nous croyons avoir répondu, quoique très-brièvement, à la question des canaux, posée devant la deuxième section du Congrès de Rodez, sur l'agriculture, l'industrie et le commerce.

Cette question est intitulée :

« *N° 32. — Du complément des voies navigables du bas-*
» *sin de l'Adour et de l'union de l'Adour*
» *à la Garonne par un Canal desservant*
» *les Landes.* »

Cela dit, nous nous permettrons, Messieurs, l'incursion rétrospective dont nous vous avons parlé au commencement de cet écrit, à propos de la naissance spontanée de l'esprit d'association à Bordeaux, des effets et des améliorations agronomiques, industrielles et commerciales à obtenir par l'entremise de cet esprit qui fonctionne et y a réussi sous toutes les formes pour le progrès des choses de la science, du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et de l'intelligence.

II

DE L'ESPRIT D'ASSOCIATION.

Nous entrons en matière, et nous venons vous entretenir des développements de l'esprit d'association en France et à Bordeaux en particulier; en développant notre opinion sur les effets obtenus déjà par l'expansion de cette force en général et de ce qu'on peut espérer d'obtenir en particulier

Digitized by Google

de l'achèvement des Bassins-Docks, entrepris par l'Etat (1), sous le nom de la Chambre de Commerce de la Gironde, prêteur de fonds prélevés sur le commerce, et des effets attendus de la construction des canaux par l'industrie privée, sous le patronage de l'Etat, des départements, des communes et des propriétaires intéressés et syndiqués entre eux pour acquitter chacun portion des dépenses.

Ce qui est dit ici fait naturellement suite aux observations antérieures énoncées au Congrès de Pau, en avril 1873, sur la sylviculture, les desséchements, les irrigations, le colmatage et la culture des terres par des transports à prix réduits, etc., etc.

Nous nous sommes expliqué déjà sur diverses questions, dont l'association agricole pourrait être le mobile, et nous avons à parler de l'esprit d'association scientifique qui a été l'initiateur primitif, ou pour mieux dire le créateur de ce qui s'est fait de mieux depuis l'origine de chaque chose. L'association commerciale ou financière s'est établie au commencement du siècle dans le Sud-Ouest. Elle doit son expansion remarquable et rapide à l'ardente et puissante impulsion de Pierre Balguerie et de ses amis, ou de ses co-intéressés, dans l'industrie, qui exige confiance dans ses chefs et associés. Leurs noms sont indiqués plus bas comme souvenir.

Cet esprit d'association, qui se développa vers 1817, lorsque l'argent était d'une grande rareté, après les malheurs de la France et le règne mouvementé de Napoléon Ier, y jeta des racines profondes, qui se sont développées rapidement pour y créer des merveilles d'industrie partout.

Personne assurément ne mettra en doute (une foule de documents officiels d'ailleurs l'attestent) que Bordeaux fut le berceau principal de l'association financière ; cette ville ayant dû être choisie pour en faire le premier essai, parce

(1) Le premier travail que nous avons publié sur les Bassins-Docks date de 1839, et depuis cette publication, nous n'avons cessé de mettre au jour des documents, et surtout un projet complet sur la question des Docks en collaboration avec MM. Bouluguet père et fils de Bordeaux, où le gouvernement a fait puiser tous les renseignements dont il a eu besoin.

Digitized by Google

qu'elle était florissante et riche depuis les siècles précédents, ainsi que ses monuments principaux ou ses nombreuses et opulentes constructions privées le démontrent suffisamment, dans la ville comme dans ses environs à grande distance.

Le commerce chôma pendant le commencement du siècle, mais on fit de grandes affaires dès 1814. On en avait fait aussi de considérables pendant la guerre, avec les corsaires ou par les *franchises* obtenues du chef de l'Etat pour commercer avec l'étranger (1).

Il est incontestable qu'en remontant au siècle dernier, on acquiert la preuve que Bordeaux passait, avec juste raison, pour être la ville la plus commerçante et la plus riche des places de France; elle était du moins au premier rang dans l'opinion des étrangers, qui venaient s'y établir de partout, en y apportant des capitaux, car la navigation fort active avec plusieurs peuples maritimes, y entretenait de nombreux armements, principalement pour servir à l'exploitation du commerce de l'île Saint-Domingue, à l'importation des marchandises étrangères, et à l'exportation, en échange, des produits abondants d'un vaste territoire, bien cultivé, baigné par la Gironde, la Garonne et la Dordogne, dont ces fleuves charroyaient par mer, économiquement, les produits partout, avec l'aide des Hollandais et des marins du nord.

Les produits coloniaux de la grande île de Saint-Domingue, qui fut perdue à la Révolution, ce qui a ruiné tant de familles françaises, les vins, les eaux-de-vie, les grains et les farines, toujours renommées, apportaient au grand port de la Gironde une source intarissable d'opérations commerciales, chaque jour renouvelées et considérables.

On ne pouvait choisir un lieu, un temps ou une saison plus favorables à l'éclosion de l'esprit d'association dans le sud-ouest, que le milieu du mois d'avril 1818, année dont les vins, excellents d'abord, ne furent pas de durée; mais ils étaient chauds et très-recherchés, ils préparèrent la réputation de la célèbre année de 1819, méconnue d'abord

(1) Autrement dit les licences.

Digitized by Google

pour sa qualité, mais sur laquelle on gagna beaucoup d'argent.

Si Bordeaux fut dépassé dans le chiffre de ses affaires, plus tard, par des places commerçantes peu importantes encore en 1818, cela a été occasionné simplement par ce fait imprévu, que d'autres régions ont été favorisées par les circonstances ou par les aptitudes spéciales de leurs populations, lesquelles ont eu l'esprit peut-être plus persévérant en s'adonnant aux manufactures avec ardeur. On fut disposé à y accueillir la bonne semence, et on prit garde d'en écarter la mauvaise graine, contrairement à ce qui a eu lieu à Bordeaux, où la première expérience faite avait encouragé les esprits au-delà de la nécessité. Ces contrées, plus favorisées, étaient placées près des consommateurs ; ils y étaient venus par masses conduits par le développement des industries et des manufactures, fruit de la science et des arts perfectionnés, fondées par l'association, à l'imitation de celles qui avaient pris naissance à Bordeaux, lorsqu'elles n'existaient encore nulle part ailleurs. Mais si les villes rivales de Bordeaux ont pris rang avant elle, postérieurement à 1825, cela peut changer de nouveau, car les Bassins-Docks, les canaux et l'exploitation agricole d'une immense contrée, entre l'Adour et la Garonne, promettent des ressources et des richesses inconnues pour l'avenir, qu'on pourrait d'autant mieux s'approprier, qu'il existe dans le vaste delta compris entre les Pyrénées, la Gironde et la mer, 800 lieues carrées de terres à fertiliser par des moyens qu'un temps prochain enseignera aux populations laborieuses et résignées, disposées à travailler avec énergie.

N'oublions pas, Messieurs, que la terre a été partout un désert, après la Création, et qu'elle a changé de physionomie par la main de l'homme. Cette main l'a mise en rapport de culture, et si Pierre Ier de Russie s'était borné à établir une capitale au fond de la Baltique, pour y bâtir un port maritime, sans y conduire en même temps, par de nombreux canaux, dirigés de tous les points de son vaste empire, des produits de toutes sortes, à prix de transports aussi réduits que possible, il n'aurait pu attirer, malgré

Digitized by Google

son énergie et sa puissance, de nombreuses populations de commerçants et d'immenses quantités de produits dans sa capitale, où ils font la richesse, la force et la grandeur de son Etat.

Mais l'intelligente population bordelaise, dont les produits précieux de son vaste territoire, tels que vins, eaux-de-vie, farine, etc., sont portés par ses navires, qui visitèrent les premiers les peuples maritimes les plus éloignés, n'a pas été sérieusement dépassée par d'autres villes de commerce, même par celles qui ont eu la prétention d'être mieux placées dans le voisinage des consommateurs pour aspirer à devenir des centres de cet heureux esprit d'association qui, depuis cinquante années, gouverne le monde des affaires. Ses imitateurs ont organisé le travail en établissant des centres intelligents d'hommes d'action pour créer des opérations considérables au profit des populations laborieuses comme celles qui viennent chercher à Bordeaux les produits dont elles ont besoin.

Après des révolutions qui avaient tout bouleversé en France et fait table rase des institutions les plus respectables, l'isolement dans le travail était devenu la règle et l'unique moyen employé par les commerçants actifs et laborieux pour enrichir leur pays ou leurs familles. On ne pouvait espérer d'obtenir, avec de petits moyens, que des essais limités ou des opérations hasardées et privées ainsi de la confiance dans le succès, qui double la force de ceux qui fondent des entreprises produites par l'expansion de l'association, ce qui peut, en certains cas, entraîner des adhérents par masses, poussés par l'enthousiasme vers un but utile ou généreux, ainsi que l'emprunt des cinq milliards en France, de 1871 et 1872, l'a démontré, en devenant en même temps un fait concluant au profit de l'esprit d'association.

Cet esprit, qui se développa, dès le principe, dans la science et après dans le monde, lorsqu'il eut fait irruption dans la société moyenne et inférieure, y a donné naissance à cette confiance générale dans la réussite, qui s'est infiltrée, peu à peu partout, à l'aide du progrès, parce qu'on a rencontré le succès au bout d'entreprises, quelquefois

Digitized by Google

hasardées, mais conduites par des hommes d'élite avec loyauté, réflexion et intelligence.

La confiance dans la force de l'association est venue agir comme un fait improvisé, produisant l'effet de la vapeur par l'expansion des idées et plus encore par le progrès de la science économique, qui est le fruit de la réflexion, ou par la propagation de l'esprit prépondérant des sommités scientifiques descendant jusque dans les classes les moins éclairées, comprenant qu'il leur était permis de participer, elles aussi, aux profits obtenus par la diffusion des lumières apportées par le contact avec des membres illustres des Sociétés savantes ou des administrateurs placés haut et habitués aux grandes affaires auxquels se sont joints, dès le principe, des hommes du commerce, travailleurs infatigables et persévérants, rompus par l'expérience aux mouvements des grandes entreprises financières.

On s'est aperçu bientôt que tout ce qui était utile et avantageux dans l'ordre scientifique devait l'être au même degré dans l'ordre financier et commercial ; c'est ainsi que se répandit rapidement l'association qui donna naissance à tant d'opérations grandes ou moyennes, qu'aucun homme n'aurait pu réaliser sans l'aide de cette force puissante depuis 1817 jusqu'à 1825, à Bordeaux. Mais depuis, excité par la rivalité des classes, on a voulu perfectionner l'association des premiers fondateurs, et des esprits chagrins l'ont divisée en deux puissances inégales ; la force réelle de la société, la véritable puissance qui est celle des capitaux réunis à l'intelligence, mais aussi celle du petit nombre des gens capables, a trouvé devant elle la force des bras, qui est, en effet, une autre puissance ; mais l'intelligence a manqué souvent pour la diriger, et chaque fois que la puissance des capitaux et celle des bras ont pu obéir à l'intelligence, le succès n'a pas manqué, tandis que l'autre a sombré.

Ceux qui fondèrent l'esprit d'association vers 1817, n'ont accepté que la meilleure de ces deux puissances, et leur premier soin fut de se soumettre à la direction de l'intelligence, enfin aux conseils de ceux qui avaient su se placer d'eux-mêmes au haut de l'échelle sociale par leur expérience,

Digitized by Google

soit dans le gouvernement de l'Etat ou de l'industrie. On comprit que si l'antagonisme des puissances ou des classes était introduit dans l'association, c'en était fait de la conquête nouvelle, enfin du succès des opérations fondées par l'esprit d'association.

Au rang des premiers initiateurs de l'association financière et commerciale fondée à Bordeaux, il faut placer le duc de Richelieu et le comte Lainé, deux hommes d'Etat considérables par leur expérience des affaires; ils en ont été les plus éclairés et les plus énergiques promoteurs, ou plutôt ils furent les instructeurs placés par la bonne fortune de la France auprès du gouvernement obéré de ce temps, qui cherchait des hommes et des moyens pour faire réouvrir les ateliers fermés par la guerre, car beaucoup de produits du sol et des manufactures manquaient de moyens de transport, et nombre d'ouvriers n'avaient pas d'ouvrage en raison du défaut de confiance dans le nouvel ordre de choses. Les possesseurs des capitaux les cachaient, ne voyant point de sécurité dans les emplois qu'on leur offrait.

Ces deux hommes supérieurs que le hasard ou l'amitié réunit à Bordeaux, reconnurent bientôt dans Pierre Balguerie l'ouvrier qui pouvait les aider facilement à mettre leurs projets à exécution; c'est ainsi qu'ils fondèrent avec lui l'esprit d'association dans la capitale du Sud-Ouest, celle qui était supposée, peut-être, avoir le moins souffert de la révolution et de la guerre, par son esprit d'ordre et son habitude du travail, par sa hardiesse habituelle dans les affaires et sa facilité de commercer avec l'étranger.

Dès que les projets présentés par ceux qui les premiers adoptèrent l'association comme moyen eurent vu le jour, une satisfaction intime se manifesta avec approbation unanime dans toutes les classes de la population. On vit dans ce fait le réveil des affaires et leur extension à tous les genres de commerce, dont plusieurs branches restaient en arrière dans l'élan général qui s'était produit depuis la paix, à cause de la difficulté de se procurer des capitaux.

Comme personne ne mettait en doute les avantages attachés à l'adoption de cet esprit énergique d'initiative, qui est

Digitized by Google

le compagnon habituel de l'association, on était d'accord; mais il fallait un chef pour mettre méthodiquement en mouvement une machine dont on ne connaissait guère les rouages, et il fut bientôt choisi par l'opinion dans cette cité peuplée de grandes intelligences, où l'esprit réfléchi des affaires n'a jamais manqué de se perpétuer de génération en génération de commerçants.

Nous devons donc, avant d'aller plus loin, lever le voile déjà trop épais qui couvre les noms de ceux qui furent les initiateurs de l'esprit d'association et les adhérents ou les co-intéressés de Pierre Balguerie dans les diverses entreprises qui prirent leur naissance à Bordeaux de 1817 à 1825, parce que le temps et l'expérience ont consacré la bonne vue, la loyauté et l'esprit de justice de ceux qui y prirent part les premiers avec un courage et un patriotisme dignes d'éloges, qu'il est de notre devoir de faire connaître, car des gens envieux ou peu avisés contestèrent les avantages attachés à quelques-unes des opérations entreprises par l'association (1), parce qu'elles contrariaient leurs intérêts privés.

1817 à 1825. — Noms des initiateurs de l'esprit d'association à Bordeaux.

MM. le duc de Richelieu,
le comte Laîné,
Pierre Balguerie,
Auguste Sarget,
Verdonnet,
Barton et Guestier,
P.-F. Guestier Junior,
J.-J. Bosc et Cie,
Nath. Johnston et fils,
David Johnston,
Thomas Johnston,
Raba-F. Henriquez,
Etienne Balguerie junior,
J.-J. Balguerie aîné,
J.-B. Tardieu, à Caudrot,
MM. Justin Foussat,
P. Bizat jeune,
Charles Delbruck,
Ant.-J. Desfourniel,
Gautier et Cie,
P. de Longchamp, nég.;
Ant. Philippon,
J.-B. Dupuch,
A. Carrié jeune,
J.-A. Chaumel,
J. Goudable nev., court.;
Jean Paris, négociant;
Eug. Rubichon,
Jacques Galos,
Florentin Boué,

(1) Banque d'Escompte en 1819, au capital de trois millions de francs. Fonderie de Bacalan.

Digitized by Google

MM. G. Esch et Chatelanat,
J.-P. Doris jeune, court.;
F. Carrié aîné,
Jean Ducourneau, nég.;
Exshaw John,
Paul Portal et Cie,
Paris et Journu,
V.-J.-J. Larrigaudière et fils aîné,
Jonatham Jones,
Chaigneau frèr. et Bichon fils aîné, de Lormont.
MM. J.-A. Morthon, négoc.;
Pierre Otard.
G. Von Hemert frères, d'Egmont et Cie,
François Couderc et fils,
Etienne Curcier, nég.;
Jean Bousquet, nég.;
Gaston Lacaze, de Libourne, et quelques autres dont les noms échappent à notre souvenir.

Les mêmes, sauf M. Gaston Lacaze, de Libourne, ont tous été actionnaires fondateurs de la Compagnie du pont de Bordeaux; la première en date de celles fondées dans le Sud-Ouest, suivant les statuts du 17 avril 1818 et la loi qui les approuva le 13 mai 1818.

La Société du pont de Libourne, sur la Dordogne, fut créée le 10 juin 1818 et elle suivit de près la première qui a été établie au capital de..... 2,300,000 fr.

La Société du pont de la Dordogne, la deuxième, représentait..... 1,500,000

La troisième Société, celle des cinq ponts d'Agen, Aiguillon, Moissac, Bergerac et Coësmont (dans la Sarthe), fut fondée, sous forme de loterie, au capital de..... 1,500,000

5,300,000 fr.

La quatrième, la Société de la Banque d'Escompte, en 1819, offrit six millions de francs pour garantie; mais elle n'a été réellement fondée qu'avec..... 3,000,000

La cinquième Société, celle de l'Entrepôt réel, exigea en 1822..... 800,000

La sixième, celle des deux bains dits des Quinconces, en 1823-1824, réclama..... 1,200,000

Les autres associations assez nombreuses et diverses, telles que les bateaux à vapeur, la fonderie de Bacalan, la route de Libourne, etc., etc., fondées aux mêmes époques, réclamèrent environ ensemble..... 4,000,000

TOTAL..... 14,300,000 fr.

Digitized by Google

Ces souscriptions successives de capitaux en si peu d'années, qui se sont élevées, avec celle offerte pour fonder la Banque à 17 ou 18 millions de francs, étaient alors très-considérables, quoiqu'elles paraissent minimes aujourd'hui ; elles n'en furent pas moins alors le signal réel d'une nouvelle et puissante création, celle de l'esprit d'association accessible aux personnalités les plus modestes, qui a produit des prodiges depuis un demi-siècle, à l'honneur de la mémoire des hommes dont nous avons indiqué les noms plus haut, parce qu'ils furent de hardis et loyaux pionniers, les initiateurs d'une idée féconde, imitée partout, et dont le but utile doit être loué, celui d'associer des capitaux et des capitalistes, grands et petits, entr'eux, au partage égal des bénéfices ou des pertes dans une entreprise quelconque; mais au lieu d'être servilement adopté, ce procédé si simple a été faussé peu de temps après l'époque de 1817 à 1825 par des hommes qui se faisant les frelons de l'industrie, se sont attribués des bénéfices personnels non justifiés dans la fondation des associations, qu'ils n'ont pas accordés à leurs coassociés, courant les mêmes risques qu'eux, en les trompant le plus souvent sur le résultat à espérer des opérations proposées.

Les voyages du duc de Richelieu en Aquitaine, de 1815 à 1820, où il était attiré par son amitié pour le comte Lainé, propriétaire à Saucats, près Bordeaux, ont été l'occasion des améliorations exécutées dans le Sud-Ouest par le développement de l'esprit d'association.

Pierre Balguerie et Deschamps père les ont accompagnés dans une excursion familière et cordiale, effectuée à La Teste, à Dax et à Bayonne, à travers les Landes.

Deschamps, ingénieur de la Gironde, désireux d'obéir à l'impulsion de l'esprit généreux de ces hommes d'élite, alors dirigée vers la création des voies de communication de toute sorte, dont le pays était dépourvu, présenta des projets qu'on étudiait en commun.

On s'occupa d'abord des ponts à construire, des routes à améliorer, ou à établir à neuf partout où le besoin en était senti, dans l'intérêt du commerce et de la circulation. Enfin, les canaux et les bassins à flot furent aussi le sujet

Digitized by Google

de leurs méditations. Ils n'ont pu cependant mettre à exécution la dernière portion du programme qu'ils avaient délibéré entr'eux ; mais tout le surplus de leurs projets a été exécuté déjà.

La construction des canaux des Landes avait été mise en première ligne de leurs préoccupations pour la jonction de la Garonne à l'Adour ; mais s'ils proposèrent de creuser des bassins à flot qu'ils jugèrent utiles, le public ne les demandait pas. On supposait qu'on pourrait les établir sur l'emplacement du Château-Trompette mieux que partout ailleurs, à Bordeaux, mais on préféra y bâtir une ville nouvelle et y établir des promenades, celles des Quinconces réclamées par l'opinion publique et le Conseil municipal.

L'Etat était trop obéré pour exécuter lui-même les Bassins-Docks, et la ville de Bordeaux l'aurait pu encore moins. L'envasement des moulins de Bacalan avait éloigné de ce projet les meilleurs esprits du temps. Les rentes 5 0/0 représentaient presque l'unique valeur de spéculation. Les capitalistes étaient trop timorés pour entrer dans des travaux publics, comme en Angleterre, ou dans ce genre d'opérations, et les commerçants avaient peu de confiance dans les valeurs autres que des immeubles, des navires ou des marchandises. Leur attention se portait de préférence sur la navigation et le commerce d'outre-mer avec l'étranger. Il y avait une défiance générale contre l'exécution des ouvrages publics à forfait sans garantie d'intérêt avec exécution des travaux par l'Etat. Les entrepreneurs riches et capables manquaient partout aux ingénieurs et les difficultés d'exécution étaient plus considérables qu'à présent, c'est-à-dire presque impossibles, avec un personnel insuffisant.

Aucune association n'aurait consenti à faire une entreprise à forfait avec concession de la perception des revenus ou de l'exploitation à ses périls et à ses risques (1), on pré-

(1) La création de la Banque d'escompte en 1819, celle de l'Entrepôt réel en 1822, celle des Bains des Quinconces en 1823 et de la Fonderie de Bacalan firent exception à la règle, et elles ne parurent pas encourageantes.

Digitized by Google

férait hasarder des capitaux sur la mer, malgré l'instabilité des flots. Mais cette instabilité des choses, des gouvernements et des flots n'empêcha pas le commerce de Bordeaux d'être excessivement florissant depuis 1815 jusqu'à 1825, et cette place se releva rapidement pendant cette courte période des désastres amenés par la Révolution et par les guerres. On s'était habitué à tout attendre du gouvernement pour les travaux publics, et l'initiative privée était absolument nulle. Si la hardiesse dans les entreprises sur la mer se continuait encore avec succès et n'a même pas cessé depuis ce temps à Bordeaux, le public financier recule encore avec répulsion devant l'exécution d'entreprises où la garantie d'un revenu minimum quelconque, pendant 40 à 50 ans, des capitaux placés par lui, dans des travaux publics, n'est pas assurée préalablement par l'Etat, le département, les communes ou des corporations de propriétaires intéressés, syndiqués, etc. On ne veut aujourd'hui, à cause du morcellement des fortunes, exposer ni son capital, ni son crédit, ni les intérêts, quand on expose chaque jour sur des opérations maritimes des sommes considérables.

Dans cette situation des esprits, il n'a pas été possible de réunir des capitaux suffisants pour achever l'exécution entière du programme de 1817 à 1825, et les canaux Deschamps, en faveur de l'agriculture, restent à faire pour le compléter.

La sylviculture est en cours d'exécution sur une grande échelle depuis que les dunes ont été couvertes de forêts par les soins et aux frais de l'Etat, notamment depuis que les communes et les particuliers, animés du même esprit de de progrès, ont aussi commencé à *reboiser* le pays, et ont couvert une grande étendue de territoire entre la Gironde et l'Adour, de pins maritimes et de forêts de chênes, sans se laisser décourager par les incendies trop fréquents allumés de tous côtés par l'esprit de barbarie. Les améliorations agricoles qui sont en progrès deviennent un besoin à satisfaire, ce qui amènera l'exécution des moyens de transports à prix réduits par des *voies navigables*, les *irrigations*, *l'alimentation des Bassins-Docks*, les *dessé-*

Digitized by Google

chements et les *colmatages*, pour lesquels l'ouverture des canaux proposés par Deschamps est indispensable. Ces opérations formeraient donc le complément de ce qui resterait à faire pour exécuter le programme immense que se sont proposé de mettre en œuvre de 1815 à 1825 les quatre hommes supérieurs dont nous avons parlé; mais cette dernière portion est aussi celle qui sera la plus profitable à la région du Sud-Ouest, qu'ils ont eu en vue d'enrichir.

Nous faisons des vœux pour que leurs projets s'accomplissent, et nous nous empressons, Messieurs, de les soumettre à votre sanction, car les moyens proposés pour y arriver avec les secours de l'association et de la garantie d'intérêts, appliquée à tous les degrés de l'intérêt public, semblent les meilleurs et les plus exécutables.

Raoul BALGUERIE,

26, Cours du Chapeau-Rouge, à Bordeaux.

DE LA JONCTION de l'Isle à la Vienne et de cette dernière rivière à la Loire et au canal du Cher. — Avantages de la réalisation de cette idée, au point de vue de l'Agriculture.

En jetant les yeux sur une carte de France, seulement passable, on s'aperçoit du premier coup-d'œil combien il serait facile de réunir l'Isle à la Vienne près de Limoges, et l'on ne peut que s'étonner qu'une idée si simple n'aie pas, depuis longtemps, reçu d'exécution. Serait-ce donc que les avantages qu'on retirerait d'une œuvre semblable seraient insuffisants ou à peu près? Nullement. — Tout le monde comprend, au contraire, que si la navigation fluviale se maintient de Libourne à Périgueux, malgré la concurrence du chemin de fer, elle trouverait encore beaucoup plus de ressources si l'on venait à la pousser jusqu'au cœur des contrées d'où lui parviennent la plupart des objets qu'elle transporte à la descente vers Bordeaux, et qu'elle irait

Digitized by Google

prendre sur place, tandis qu'elle ne les recueille à présent que grevés de frais onéreux.

C'est une admirable artère que cette rivière de l'Isle, qui, dans son cours de 235 kilomètres de longueur, traverse le département du nord-est au sud-ouest en le divisant en deux grandes parties, fait mouvoir une foule d'usines importantes, minoteries, forges, huileries et autres, et après avoir baigné dix chefs-lieux de canton, presque tous villes ou petites villes industrieuses et commerçantes, telles que Jumilhac-le-Grand, Savignac-les-Eglises, Périgueux, Saint-Astier, Neuvic, Mussidan, Monpont, Saint-Médard, Coutras et Guitres, va se joindre à la Dordogne, à Libourne, dont elle contribue puissamment à développer le port. Sa navigation s'unit, de la sorte, fort heureusement à celle des cours d'eau de la Gironde et profiterait, comme elle, largement des bienfaits qui résulteraient pour le Sud-Ouest de l'ouverture des canaux projetés des Landes; surtout si l'on établissait une voie directe pour les embarcations, de Libourne à Bordeaux, de manière à éviter l'allongement de parcours et les dangers qui résultent du détour par le Bec-d'Ambez.

Si du centre du Périgord on faisait remonter la canalisation de l'Isle presque vers sa source, toute la Haute-Vienne et la contrée qui s'étend entre ce département et Périgueux y gagneraient avec bonheur; les bois, les minerais de fer, qui couvrent ces pays, afflueraient à la descente; et les pierres de taille, les vins et les blés se presseraient en foule à la remonte pour le plus grand bien des populations riveraines.

Ce résultat une fois acquis, on serait conduit naturellement à faire plus encore. On voudrait gagner Limoges, et cette cité laborieuse trouverait, dans la jonction de sa rivière à celle qui du sud de son département se rend vers la Dordogne, un précieux auxiliaire pour son commerce et ses fabriques, auxquelles terres réfractaires, kaolin, boissons, combustibles parviendraient à bon marché. De Limoges à Bordeaux les communications par eau seraient incessantes; ces deux centres, d'un négoce florissant, y puiseraient chaque jour de nouvelles richesses. Or, tout démontre

Digitized by Google

qu'avec peu de travaux d'art et en empruntant le cours inférieur de la Briance, la jonction de l'Isle à la Vienne peut se réaliser économiquement et presque sans difficultés.

Ce n'est pas tout encore. Il importe, chacun le sent instinctivement, d'utiliser la Vienne pour des transports réguliers. Si, l'ayant canalisée, l'on venait, vers l'est, à la rattacher au canal du Cher, amélioré, si vers l'ouest et le nord on lui donnait, jusqu'auprès de Châtellerault, un tirant d'eau suffisant, on desservirait des pays tels que le Bourbonnais et la Marche où l'on amenerait ainsi un grand développement d'affaires; on doublerait la richesse de l'arrondissement de Confolens et d'une partie du Poitou. On donnerait à tout le commerce des denrées encombrantes, agricoles et autres, entre la Garonne et la Loire, la plus vive, la plus salutaire impulsion; l'on forcerait les chemins de fer, que certains partisans du monopole voudraient conserver seuls pour enrichir leurs actionnaires, à réduire leurs tarifs exagérés; et une ligne de navigation intérieure, non-interrompue, se trouverait dès lors établie de l'est, du nord et de l'ouest de la France entière avec Bordeaux par les canaux existant déjà.

C'est donc avec raison que l'on a sollicité depuis plusieurs années la jonction de l'Isle canalisée avec la Vienne, la mise en état de celle-ci et son union avec la Loire, tant à l'orient qu'à l'occident de Limoges. La construction des voies ferrées a pu, pendant quelque temps, détourner les esprits de cette idée salutaire, mais aujourd'hui cette pensée, d'une si grande valeur, reprend son empire et l'on parle sérieusement, dans les conseils de l'Etat, de faire de l'Isle et de la Vienne, améliorées et soudées par un canal, une grande ligne, navigable pour des bateaux de commerce, d'un tirant d'eau de deux mètres au moins. Encourageons de tous nos efforts l'accomplissement de ce plan patriotique et de son complément par le creusement des canaux des Landes, et la coupure du Bec-d'Ambez.

L'exécution de ce projet, fertile en profits considérables et qui permettrait, en outre, d'irriguer une immense quantité de terres, dont les produits décupleraient en quantité, serait un bienfait pour l'agriculture de départements dé-

Digitized by Google

shérités naguère. Utile à toute la France, desservie du nord au sud, cette belle ligne, une fois livrée, amènera de plus, comme conséquences naturelles : la jonction de la Dordogne au Rhône, travail dont l'importance majeure n'a pas besoin d'être démontrée; la continuation de la navigabilité de la Vézère jusqu'au cœur de la Corrèze et aux confins de la Creuse et de l'Allier; et enfin l'ouverture de la voie fluviale si vivement désirée, non sans motifs, de la Vienne à la Drône, par Poitiers, Angoulême et Aubeterre, d'où l'on gagnera la Dordogne, tandis qu'une rigole secondaire desservira Ribérac, Saint-Apre, Lisle, Bourdeilles et Brantôme, en remontant l'une des plus riches, et la plus jolie vallée du Périgord.

Heureux le ministère sous les auspices duquel de pareils projets pourront s'effectuer!

DES INONDATIONS : — De leurs causes; — Manière de s'en préserver; — Réflexions sur les causes de la brièveté de la vie et de l'abandon de l'agriculture.

Plusieurs causes indépendantes de ma volonté ont mis obstacle au projet que j'avais d'assister au Congrès scientifique de Périgueux, ce qui m'est pénible, en me privant de l'honneur de faire partie de cette honorable assemblée, où je regrette de ne pouvoir exprimer publiquement toutes mes impressions et mes observations sur divers articles du programme que j'ai sous les yeux. Veuillez donc, Monsieur le Secrétaire, croire à la sincérité de mes regrets dans une pareille circonstance.

Mon âge et mes infirmités me retiennent loin de vous, et cependant je crois devoir vous soumettre quelques réflexions.

J'ai déjà écrit à ce sujet à mon parent, M. Bardy-Delisle, docteur-médecin et vice-président du Congrès scientifique; c'est lui qui voudra bien vous remettre cette petite étude sur les inondations.

Digitized by Google

Puisque je me vois privé d'assister au grand débat de la docte assemblée, je me permettrai de lui transmettre mon opinion sur trois grandes vérités, je crois fort incomprises, et qui, selon moi, devront se réaliser avant la fin du siècle actuel.

Sapiens nihil dicit quod non probat.

Pas de faits sans causes; pas de conséquences sans principes; et rien de concluant comme l'autorité des faits. Et puisqu'enfin de la discussion jaillissent la lumière et la vérité, nous allons nous permettre quelques observations d'une haute importance.

Nous avons la prétention d'être un observateur sincère et infatigable, mais non pas un rationaliste, car un rationaliste ne croit qu'à la raison et n'obéit qu'à sa volonté. Du reste, vous pourrez nous juger quand nous aurons fait connaître nos conclusions.

1° Nous croyons très-sérieusement que les débordements de nos rivières et de nos fleuves seront plus que jamais fréquents et désastreux.

2° Nous croyons aussi que l'existence de l'homme est plus compromise que dans les siècles précédents par les vicissitudes atmosphériques, et surtout par l'altération de l'air atmosphérique.

3° Nous croyons que de grandes catastrophes sont prochaines en France et même dans l'Europe entière, par l'insuffisance et l'abandon de l'Agriculture.

Causes et circonstances des inondations.

La plus grande abondance des eaux pluviales est produite, à n'en pas douter, par la plus grande quantité de vapeur que reçoit l'atmosphère, et qui retombe constamment sur la terre pour le besoin des plantes, des animaux et des hommes, soit en rosée, en pluie, en neige ou en glace.

En faisant un examen rétrospectif, il est parfaitement démontré qu'il faut attribuer ce changement anormal au nombre incalculable des habitations rurales et cita-

Digitized by Google

dines, à la multiplicité toujours croissante des usines et des voies ferrées, et à la construction du vaisseau à hélice.

En joignant à ces causes la destruction des forêts, le déboisement des montagnes, le retrécissement des cours d'eau pour la construction des moulins, des ponts et autres travaux d'art pour les chemins de fer, on ne doit pas être surpris du ravage des inondations des rivières et des fleuves.

Par une conséquence logique, on ne doit pas être surpris non plus de la fréquence des naufrages dans les mers qui reçoivent de plus grandes masses d'eau des rivières et des fleuves qui les alimentent.

Le préservatif des inondations.

C'est en divisant et en subdivisant à l'infini les eaux pluviales qui tombent sur toutes les surfaces accidentées, qu'il est possible d'empêcher les débordements de nos rivières et de nos fleuves, car les eaux pluviales qui tombent dans les plaines et les surfaces régulières s'écoulent lentement, s'infiltrent dans les interstices moléculaires des terres, et sont inoffensives.

Plus de digues sur le littoral des rivières et des fleuves, plus de travaux d'art et autres procédés ruineux pour le trésor public ; il faut porter tous les moyens de défense et les obstacles sur les côteaux, sur les versants, dans les vallées et dans les ruisseaux pour empêcher la réunion des eaux pluviales, et combattre la violence et la rapidité des eaux vagabondes et dévastatrices.

Ce procédé est connu, et nous en sommes l'auteur. Notre nouveau système d'endiguement est le moyen incontestable d'empêcher tous les revirements des terrains accidentés, et par une conséquence logique, le préservatif infaillible des débordements des rivières et des fleuves.

Nous sommes convaincu du triomphe de notre idée et du succès de notre entreprise, et nous sommes décidé à nous adresser à un gouvernement étranger, n'ayant trouvé, depuis près de vingt ans, que réponses évasives de l'État,

Digitized by Google

et que froide indifférence de la part des hommes au pouvoir.

Causes certaines de la brièveté de la vie des hommes de notre époque.

Il est positivement démontré aujourd'hui que la puissance de la vapeur est le moteur le plus universel mis en pratique, et contribue de plus en plus à vicier l'air atmosphérique, l'agent le plus indispensable à l'économie animale, par le dégagement de l'acide carbonique qui se produit constamment par la vapeur de toutes les usines, du chemin de fer, et du vaisseau à hélice.

Il est triste de constater de pareils faits qui sont la suite des progrès de la civilisation et de l'industrie, mais il faut se taire et attendre les événements.

Causes de l'abandon de l'agriculture.

Le développement de toutes les industries, l'amour effréné des professions diverses, l'émigration des campagnards pour le service des villes, et bientôt l'instruction obligatoire finiront par dépeupler complétement les campagnes.

Si l'on joint à ces causes la culture abusive du tabac, la culture exagérée de la vigne au préjudice des céréales et des fourrages, avant la fin du siècle, on aura de grands malheurs à déplorer en France et même dans toute l'Europe.

Je me borne au rapide énoncé de ces trois grandes vérités, libre à vous maintenant de porter un jugement sur mes conclusions.

J'arrête donc ici ces réflexions qui me paraissent suffisantes pour le moment, afin de ne pas prolonger par ma correspondance votre temps si précieux pour la science, me réservant, si cela vous paraît nécessaire, de vous fournir de nouveaux développements sur cet important sujet.

HAMILTON FRICHOU.

Digitized by Google

Consommations et produits de l'Octroi de la Ville de Périgueux en 1872, 1873, 1874, 1875, 1876.

Produits des Droits en :

1872.	1873.	1874.	1875.	1876.
309.767 fr.	304.718 fr.	295.188 fr.	391.825 fr.	412.505 fr.

Boissons,

	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.
Vins	45.289h »	39.780h »	40.503h »	48.173h »	50.362h
Cidres	5 10	» »	102 »	47 85	20
Vins alcoolisés	1 67	4 »	5 33	4 24	»
Alcools et liqueurs	523 55	564 66	702 10	537 »	558
Bière	1.255 »	1.888 »	1.869 »	1.822 »	1.774
Limonade gazeuse	122 »	134 88	119 »	105 77	123
Vinaigre	490 »	460 38	465 »	568 60	439
Totaux	47.686h32	42.831h92	43.765h43	51.258h46	53.296h

Produits Animaux.

	1872.		1873.		1874.		1875.		1876.	
Têtes bovines	4.332	Poids, 1.622.829k	3.519	Poids, 1.620.678k	Nombre non indiqué	Poids, 1.676.793k	4.576	Poids, 1.794.604k	4.893	Poids, 1.786.312k
Espèce porcine	3.571		3.784				3.893		3.378	
Moutons	7.415		6.734				7.175		7.664	
Agneaux et chevrx	4.325		3.917				5.130		5.539	
Têtes	19.643		17.954		»		20.774		21.474	
Viandes à la main		26.066k		44.963k		62.313k		94.760k		83.428k
— salées		40.267		56.434		40.522		15.953		38.964
Totaux		1.689.162k		1.722.075k		1.779.628k		1.905.317h		1.908.704k

Dindons, Oies et Gibier.

1872.	1873.	1874.	1875.	1876.
18.074 têtes.	22.252 têtes.	19.471 têtes.	15.402 têtes.	13.731 têtes.

Menue Volaille et Lapins.

1872.	1873.	1874.	1875.	1876.
246.062 têtes.	238.899 têtes.	206.086 têtes.	144.113 têtes.	127.683 têtes.

Digitized by Google

	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.
Comestibles divers.					
Beurre	12.600k	15.849k	14.289k	13.177k	13.741k
Fromages	75.500	82.838	72.869	64.793	74.745
Huîtres	7.678	11.609	17.302	18.778	30.235
Poisson de mer	23.360	30.954	34.017	38.500	46.520
Poison d'eau douce	18.963	20.251	21.627	15.199	16.542
Fruits secs ou confits	79.543	110.030	125.601	36.631	62.113
Citrons et Oranges	»	»	»	26.412	48.686 (1)
Huile d'olive	29.069	35.162	27.095	24.221	23.180
Autres Huiles	134.257	144.109	132.000	38.469	40.000 (2)
Combustibles.					
Bois	25.718 stères	26.088 stères	25.487 stères	27.312 stères	27.259 stères
Fagots et Sarments	22.533 —	23.673 —	24.439 —	17.425 —	18.060 —
Charbon de bois	723.830k	696.600k	639.080k	786.103k	807.680k
Charbon de terre	3.517.400	3.366 940	3.263.409	3.555.156	3.539.177
Suif brut et chandelles	337	1.876	2.075	1.434	1.976
Bougies et Cires	50.000	52.020	44.252	34.800	44.000
Huiles à brûler	»	»	»	71.216	76.158 (3)
Fourrages.					
Foin et Regain	1.365.000k	1.250.180k	1.079.370k	1.154.224k	1.242.503k
Paille	673.675	664.045	633.897	593.806	505.910
Avoine	12.139h	13.962h	12.054h	8.855h	8.891h
Matériaux.					
Pierre de taille	3.678m c	4.071m c	1.646m c	2.394m c	2.350m c
Moellons, Sables et Pavés	18.140	12.614	9.617	12.760	12.840
Ardoises	203.656	137.680	58.900	80.434	91.060
Briques, Carreaux, Tuiles	625.000	671.000	500.000	536.000	811.000

(1) Les Oranges et Citrons ne paient à part que depuis 1875. Ces fruits étaient taxés auparavant comme les secs et confits, et se trouvaient portés à la même colonne.

(2) Jusqu'en 1874 inclusivement toutes les huiles autres que celles d'olive, comestibles ou non, étaient inscrites et taxées sous cette rubrique.

(3) Les huiles à brûler, comme il vient d'être dit, ont été taxées et portées avec les huiles ordinaires comestibles jusqu'en 1874.

Digitized by Google

Chaux	1.427.425k	1.007.251k	792.045k	1.269.750k	1.453.480k
Ciment	757.441	644.660	594.524	441.531	789.836
Plâtre cru	87.630	93.440	79.920	60.430	66.070
Marbres	9.566	10.395	8.617	10.011	6.749
Planches et Madriers	3.110m c	2.141m c	1.817m c	2 700m c	3.200m c
Bois en grume	500	337	367	287	381
Croûtes et Tillages	28 415	37.365	18.780	23.748	19.300
Lattes-Feuilles,Feuillards	505.000	551.125	582.585	496.910	739.205
Lattes	15.000	5.963	6.494	8.293	3.253
Piquets	26.274	31.089	29.003	24.741	29.305
Blanc de Céruse	6.443h	6.533k	4.258k	3.605k	3.543k
Couleurs	27.101	30.586	45.069	16.131	24.817
Zinc	32.720	28.307	23.274	24.391	15.521
Plomb	2.927	7.534	9.142	3.024	3.460
Objets en fer pour construction	70.244	34.611	31.720	76.207	34.184
Idem en fonte	33.767	25.772	29.030	18.592	36.719
Objets Divers.					
Savons	148.856k	139.301k	162.145k	110.934k	128.649k
Verres et Glaces	38.818	34.784	30.862	24.949	27.684
Vernis et Essences	108h	94h 33	126h	77h 50	88h 50
Montant des Droits perçus en détail à l'entrée.					
	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.
Boissons	85.763f	77.471f	80.309f	96.928f	100.641f
Comestibles	96.185	101.790	104.269	158.396	166.851
Combustibles	50.594	50.616	48.758	71.625	73.562
Fourrages	12.086	12.175	10.651	16.689	16.849
Matériaux	34.538	30.466	22.648	41.184	46.609
Objets Divers	30.024	31.534	27.847	6.329	7.321
TOTAUX	309.120f	304.052f	294.482f	391.151f	411.833f

La petite différence en moins que l'on remarque entre ces totaux et ceux cités en commençant pour les produits de l'octroi provient d'un abonnement passé avec la Compagnie d'Orléans, qui paie à part une taxe fixe dont le montant comble la lacune et ramène les chiffres aux taux inscrits en premier lieu.

Digitized by Google

	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.
Comestibles divers.					
Beurre	12.600k	15.849k	14.289k	13.177k	13.741k
Fromages	75.500	82.838	72.869	64.793	74.745
Huîtres	7.678	11.609	17.302	18.778	30.235
Poisson de mer	23.360	30.954	34.017	38.500	46.520
Poison d'eau douce	18.963	20.251	21.627	15.199	16.542
Fruits secs ou confits	79.543	110.030	125.601	36.631	62.113
Citrons et Oranges	»	»	»	26.412	48.686 (1)
Huile d'olive	29.069	35.162	27.095	24.221	23.180
Autres Huiles	134.257	144.109	132.000	38.469	40.000 (2)
Combustibles.					
Bois	25.718 stères	26.088 stères	25.487 stères	27.312 stères	27.259 stères
Fagots et Sarments	22.533 —	23.673 —	24.439 —	17.425 —	18.060 —
Charbon de bois	723.830k	696.600k	639.080k	786.103k	807.680k
Charbon de terre	3.517.400	3.366 940	3.263.409	3.555.156	3.539.177
Suif brut et chandelles	337	1.876	2.075	1.434	1.976
Bougies et Cires	50.000	52.020	44.252	34.800	44.000
Huiles à brûler	»	»	»	71.216	76.158 (3)
Fourrages.					
Foin et Regain	1.365.000k	1.250.180k	1.079.370k	1.154.224k	1.242.503k
Paille	673.675	664.045	633.897	593.806	505.910
Avoine	12.139h	13.962h	12.054h	8.855h	8.891h
Matériaux.					
Pierre de taille	3.678m c	4.071m c	1.646m c	2.394m c	2.350m c
Moellons, Sables et Pavés.	18.140	12.614	9.617	12.760	12.840
Ardoises	203.656	137.680	58.900	80.434	91.060
Briques, Carreaux, Tuiles.	625.000	671.000	500.000	536.000	811.000

(1) Les Oranges et Citrons ne paient à part que depuis 1875. Ces fruits étaient taxés auparavant comme les secs et confits, et se trouvaient portés à la même colonne.

(2) Jusqu'en 1874 inclusivement toutes les huiles autres que celles d'olive, comestibles ou non, étaient inscrites et taxées sous cette rubrique.

(3) Les huiles à brûler, comme il vient d'être dit, ont été taxées et portées avec les huiles ordinaires comestibles jusqu'en 1874.

Digitized by Google

Chaux	1.427.425k	1.007.251k	792.045k	1.269.750k	1.453.480k
Ciment	757.441	644.660	594.524	441.531	789.836
Plâtre crû	87.630	93.440	79.920	60.430	66.070
Marbres	9.566	10.395	8.617	10.011	6.749
Planches et Madriers	3.110m c	2.141m c	1.817m c	2 700m c	3.200m c
Bois en grume	500	337	367	287	381
Croûtes et Tillages	28 415	37.365	18.780	23.748	19.300
Lattes-Feuilles,Feuillards	505.000	551.125	582.585	496.910	739.205
Lattes	15.000	5.963	6.494	8.293	3.253
Piquets	26.274	31.089	29.003	24.741	29.305
Blanc de Céruse	6.443k	6.533k	4.258k	3.605k	3.543k
Couleurs	27.101	30.586	45.069	16.131	24.817
Zinc	32.720	28.307	23.271	24.391	15.521
Plomb	2.927	7.534	9.142	3.024	3.460
Objets en fer pour construction	70.244	34.611	31.720	76.207	34.184
Idem en fonte	33.767	25.772	29.030	18.592	36.719

Objets Divers.

Savons	148.856k	139.301k	162.145k	110.934k	128.649k
Verres et Glaces	38.818	34.784	30.862	24.949	27.684
Vernis et Essences	108h	94h 33	126h	77h 50	88h 50

Montant des Droits perçus en détail à l'entrée.

	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.
Boissons	85.763f	77.471f	80.309f	96.928f	100.641f
Comestibles	96.185	101.790	104.269	158.396	166.851
Combustibles	50.524	50.616	48.758	71.625	73.562
Fourrages	12.086	12.175	10.651	16.689	16.849
Matériaux	34.538	30.466	22.648	41.184	46.609
Objets Divers	30.024	31.534	27.847	6.329	7.321
TOTAUX	309.120f	304.052f	294.482f	391.151f	411.833f

La petite différence en moins que l'on remarque entre ces totaux et ceux cités en commençant pour les produits de l'octroi provient d'un abonnement passé avec la Compagnie d'Orléans, qui paie à part une taxe fixe dont le montant comble la lacune et ramène les chiffres aux taux inscrits en premier lieu.

Digitized by Google

SITUATION et PRODUCTION agricoles du département de la Dordogne.

Voici, d'après la dernière statistique officielle dont nous ayons pris connaissance, quelle serait la situation du département de la Dordogne en fait de produits. Il s'agit de l'année 1874 :

	Hectares cultivés.	Produit total.	Par hectare	Valeur par hre	Valeur totale.
Froment.....	139,696	1,872,725h	13h 67	21f 80	40,825,405f
Méteil.....	3,666	50,421	13 75	15 80	796,651
Seigle.....	10,431	142,278	13 64	15 39	2,189,658
Orge.....	992	13,679	13 79	13 62	186,307
Sarrazin.....	3,088	48,533	13 45	10 75	446,479
Maïs.....	51,084	819,898	16 »	12 85	10,535,689
Avoine.....	8,164	151,750	18 57	11 30	1,714,775
Légumes secs.....	6,090	81,240	13 34	20 80	1,689,692
Pommes de terre.	32,533	2,038,192	62 68	3 33	6,787,179
Châtaignes.....	68,566	1,468,176	19 95	4 75	6,497,836
	416,167	6,596,892h	»	»	71,549,651f
Vignes.....	94,857	2,077,667h	22h 13	21f 25	44,150,423
	511,024	8,664,559h	»	»	115,700,074f
Betteraves.....	5,071	918,611q.m.	181q.m	3f 17le q.m.	2,911,996
Tabac.....	2,012	40,642	20q.20	92 »	3,739,064
Chanvre.....	1,112	12,631	11 35	105 80	1,335,159
Lin.....	105	981	9 30	76 45	74,997
	519,324hect.	»	»	»	123,721,290f
Ruches.....		30,068	6f 70 par ruche.		203,465f
Vers à soie (cocons).....		5,313k	7 10 le kilo.		37,722
Huiles de chanvre et de lin.					48,296
Laines.....		3,756 q. m.	200 50 le q. m.		753,078
Suif.....		1,000 q. m.	74 »		74,000
		TOTAL GÉNÉRAL VALEUR.....			124,877,851f

Tel aurait été, d'après le recensement administratif, le résultat de nos exploitations agricoles, il y a deux ans. Mais on doit faire observer que ce tableau n'est pas complet, il s'en faut même de beaucoup. En effet, on n'y trouve pas trace de produits qui sont, dans le département, d'une grande importance; et il est visible que dans son esquisse on n'a guère songé qu'à l'agriculture du nord ou de l'ex-

Digitized by Google

trême midi de la France. Ainsi, l'on n'y voit pas figurer les noix et leurs huiles, qui donnent ensemble aujourd'hui 7,000,000 de francs chaque année, pour le moins, en Périgord; il n'y est pas question non plus des truffes, dont la valeur ne saurait être portée au-dessous de 2,000,000, chiffre minimum. Y sont omis également les bois, qui fournissent chaque hiver pour plus de 8,000,000 de francs à coup sûr; les fruits secs ou frais et les légumes, estimés bien au-delà de 1,000,000. Le lait est également mis de côté dans ce cadre trop restreint, où il n'est aucunement tenu compte des recettes dues au commerce du bétail dont les supputations gouvernementales ont fixé comme suit, et beaucoup trop bas, le nombre par espèces sur notre sol.

On comptait alors, d'après elles, dans la Dordogne :

Espèce chevaline.....	15,478 têtes.
Mules et mulets.....	4,936
Espèce asine.....	14,260
— bovine.....	145,857
— ovine.....	355,050
— porcine.....	139,487
— caprine.....	13,889
TOTAL.....	688,957 têtes.

Sans dénégation possible, ces chiffres sont fort au-dessous de la vérité. C'est indubitable et de la dernière évidence pour quiconque aura seulement visité quelques-uns de nos cantons et suivi nos principales foires. La population de nos étables, même en ne tenant pas compte des espèces chevaline et asine, donne lieu chaque année à un mouvement d'exportation qui, tout compensé, laisse en bénéfice *net* à nos cultivateurs, non compris ce qui restant dans le pays y est vendu pour la consommation locale, une somme qui ne peut être inférieure à 22,000,000 de francs, comme l'a très-bien démontré notre honorable collègue, M. le baron d'Arlot de Saint-Saud, dans son remarquable rapport à la *Société des Agriculteurs de France*, en date du mois de septembre 1874.

Digitized by Google

Ajoutons à cela que nous vendons annuellement au-dehors pour plus de 2,000,000 de francs en volailles et en œufs.

Récapitulons maintenant, sans nous arrêter à d'autres articles, qui pourtant donnent, eux aussi, des recettes appréciables, et nous arrivons aux résultats suivants :

Production en céréales, légumes secs, pommes de terre et châtaignes.....	71,549,651f
— en vins.....	44,150,423
— en objets divers.....	9,177,777
TOTAL de la production d'après la statistiq.	124,877,851f

A joindre à cette évaluation :

Noix et huiles de noix.....	7,000,000f
Truffes.....	2,000,000
Bois.....	8,000,000
Fruits et légumes.....	1,000,000
Produit net du bétail.....	22,000,000
Volailles et œufs.....	2,000,000
SOIT ENSEMBLE.....	166,877,851f

Les trois derniers articles contribuant à former ce total ne comprennent pas, je le rappelle, ce qui reste pour la consommation locale, contingent qui les augmenterait d'une manière notable; il n'est pas non plus question dans la somme obtenue, 166,877,851 fr., d'autres denrées qui l'accroîtraient et devraient également figurer dans la nomenclature qu'on vient de lire. En les y ajoutant, on arriverait facilement au-delà de 168 millions; et la valeur des bœufs, moutons, porcs et volailles retenus pour l'alimentation de la population du département, grossirait encore ce total de huit millions au moins, le portant à plus de 176 millions de francs.

Il est vrai que l'année 1874 passe pour avoir été, sous le rapport de la production en céréales et, d'après certains publicistes, sous celui de celle du vin, extrêmement productive. Je ne partage pas cette opinion. Je crois, au contraire, que cette année n'a présenté qu'une forte moyenne à ces

Digitized by Google

deux points de vue. Admettons pourtant cette exubérance prétendue, supposons qu'on ait, alors, récolté dans la Dordogne pour dix millions de grains et pour autant de vins, en sus de ce qu'on y recueille d'ordinaire de ces deux produits, il nous faudra défalquer vingt millions du résultat de 166,877,851 fr. chiffré plus haut, et nous resterons encore avec un total de près de 147 millions, sans compter ce qu'on devrait y joindre, comme je viens de l'établir.

On le voit, en portant dans mon rapport sur les actes de la Société départementale d'Agriculture, Sciences et Arts de la Dordogne, les revenus de nos champs et de nos étables à 124 millions annuellement, non-seulement je n'exagérais pas, mais je restais encore bien au-dessous de la vérité.

L. DE LAMOTHE.

II

INDUSTRIE ET COMMERCE.

APERÇU GÉNÉRAL SUR L'INDUSTRIE DE LA VILLE DE PÉRIGUEUX.

RAPPORTS et NOTES sur les établiseements visités par la Commission du Congrès.

Le peu de temps dont il a été possible de disposer, et diverses autres circonstances, n'ont pas permis à la Commission du Congrès de visiter en détail, comme elle l'aurait désiré, les principaux établissements industriels et commerciaux de Périgueux. Elle a dû se borner à l'inspection de quatre ateliers, chacun d'un genre différent, et auxquels, sur ses rapports, l'Assemblée s'est empressée de décerner, à bon droit, des distinctions flatteuses. Nous allons

Digitized by Google

les faire connaître l'un après l'autre en suivant l'ordre dans lequel ils ont été l'objet des investigations de MM. les délégués, et en entrant dans quelques détails pour démontrer les titres de leurs directeurs à la récompense qu'ils ont reçue.

I

Usine Barret et Cie, au Toulon. — Rapport de M. Druilhet-Lafargue, secrétaire-général de l'Institut des Provinces.

MESDAMES, MESSIEURS,

Le Congrès scientifique de France ne s'attache pas seulement à mettre en lumière les conceptions de l'esprit. Les produits de l'industrie humaine attirent toute son attention. Comment en serait-il autrement ? A l'époque actuelle, l'industrie et le commerce semblent régner seuls en maîtres, et nous aurions mauvaise grâce à bouder le progrès lorsqu'il se manifeste sous une forme aussi intéressante que la fabrication de tissus dont l'usage est si fréquent, et surtout, je me hâte d'ajouter, lorsque « la leçon de choses » qui nous rendait si attentifs nous était donnée par le Directeur de l'important établissement dont nous allons rapidement esquisser la visite.

Il y a trente-cinq ans que pénétré sans doute de cette profonde pensée du moraliste : « Pour bien commander, il faut d'abord apprendre à obéir », un jeune homme laborieux, actif, intelligent endossa vaillamment, et sans la fausse honte des ouvriers envieux de nos jours, la livrée du travail, la « salopette » ; il se fit ouvrier, c'est-à-dire qu'il apprit à obéir, qu'il apprit et sut mieux que nos prétendus économistes ou nos bavards réformateurs, ce qu'est le travail, ce que sont les besoins « réels » de l'ouvrier et ses besoins « factices » ; ce qu'on peut bien entendre par « leurs droits », ce qui est leur devoir (parce qu'il fit le sien) ; en un mot, il « apprit le métier depuis A jusqu'à Z » ; ce jeune homme était M. Barret ! N'est-ce pas un bon

Digitized by Google

exemple ? Et j'ajouterai qu'il serait bien à souhaiter que tous ceux dont l'occupation ordinaire est de s'improviser « commandants, administrateurs ou dictateurs » eussent un peu plus mis leurs théories en pratique ! Tout le monde s'en trouverait bien, l'ouvrier le premier.

A cette époque, vers 1842, les fileuses prenaient 0,60 le kilo pour filer, et aujourd'hui, avec les machines, ce prix est descendu à 0,10 ! Cependant, toutes les fois que l'industrie perfectionne l'outillage et remplace le travail de l'homme par celui de la machine, il y a comme une sourde révolte de la routine contre l'innovation, et c'est avec méfiance que l'ouvrier voit un concurrent lui disputer.... avec succès le fruit de son labeur.

Les éducateurs de la classe ouvrière devraient lui faire comprendre qu'il lui faut subir cette loi éternelle d'un progrès dont on l'entretient sans cesse dans de grands discours ampoulés, mais qu'avec « son bon sens » pratique, elle ne saisit pas bien !... Et la cause, me direz-vous ? La cause, la voici : les orateurs populaires n'allument pas la lanterne afin que la foi de leur auditoire devenu trop clairvoyant ne s'en aille pas avec les obscurités dans lesquelles ils ont « intérêt » à se tenir enveloppés !

Pour nous, nous dirons à ces vaillants et honnêtes ouvriers : ne vous effrayez jamais d'une machine nouvelle, d'un perfectionnement qui semble au premier abord devoir diminuer la main d'œuvre ! Bientôt, au contraire, le travail devenant plus rapide, les prix des produits décroîtront et, selon la loi bien connue de tous les commerçants, loi que je puis résumer ainsi : le développement de l'augmentation de la production est en raison directe de la diminution du prix de revient, en vertu de cette loi, dis-je, le travail ne pourra que se développer. L'histoire de la fabrique de M. Barret évolue toute autour de cette loi. Lentement, mais sûrement, le progrès a accompli son œuvre, *l'outillage perfectionné a nécessité une augmentation de personnel*, et aujourd'hui soixante ouvriers et ouvrières secondés par quelques enfants ayant à leur disposition une force de 15 chevaux-vapeur et de 12 chevaux hydrauliques, contribuent à la fabrication de 5,000 pièces de drap à 30 mètres

Digitized by Google

l'une, soit 150,000 mètres, qui se vendent de 1,40 à 2,70 le mètre. L'ouvrier gagne de 3 à 6 francs par jour, selon la nature et la qualité de son travail. N'étant pas sollicité par les plaisirs des grandes villes, il dépense peu ; il est économe ; il finit par posséder. L'ouvrier propriétaire au village ! Ah ! Messieurs, quelle puissance à opposer à l'ouvrier révolutionnaire des villes, et combien ce sujet comporterait de développements ! Mais je poursuis.

Enfin on exige que les ouvriers soient membres des Sociétés de *Secours mutuels*. C'est une excellente mesure, et l'on ne peut trop féliciter M. Barret de l'avoir mise en vigueur. On ne saurait trop regretter que *jamais* les soi-disants amis des ouvriers « oublient » de leur donner ces sages avis et ces salutaires leçons ; bien mieux que ce qu'ils leur apperennent dans leurs feuilles publiques ou dans leurs livres immoraux, cet enseignement de la morale sociale peut seul régénérer le peuple. Ce n'est pas en voulant bouleverser, et détruire les institutions que l'action lente de vingt siècles ont pu lentement établir et lentement édifier ou faire progresser, qu'on donnera à l'ouvrier prospérité et bonheur ! Ce n'est pas avec le feu ou le sang des guerres civiles qu'on fait son éducation et qu'on l'élève ; c'est en lui montrant que le travail est une loi sociale ; que sans le travail il sera livré à toute la fougue de ses passions mauvaises, dont, révolté et menaçant, il revendiquera les droits au mépris de ses devoirs ; que dans le travail, au contraire, il trouvera, avec le pain qui le nourrira, lui et les siens, ce calme de l'esprit si précieux et si doux. Enfin, autour de lui, au foyer domestique où, après le labeur journalier, il viendra se reposer, il verra sa famille heureuse et prospère, émaner autour de lui ce parfum modeste et bien précieux qu'on appelle l'*honnêteté*.

A l'issue de cette visite, M. le Secrétaire-général a annoncé à M. Barret que le Congrès le priait d'accepter en *souvenir* de sa visite une médaille de bronze.

Digitized by Google

II

Tuileries Mécaniques de MM. Alfred des Moutis et Cie, à Périgueux. — Usines de l'Ermitage et de la Beauronne.

C'est une espèce de lieu commun que de chercher à donner une haute antiquité à la science ou à l'art dont on doit traiter. Il ne faut pas cependant que l'abus qu'on a fait de cette investigation, ambitieuse parfois quelque peu, dans les âges reculés, la fasse rejeter ou négliger lorsqu'elle est liée au sujet par des rapports réels et du plus grand intérêt.

Tel est le cas des arts céramiques, ou de la poterie, dont les briques et les tuiles sont un des produits les plus importants.

La fabrication des briques remonte à la plus haute antiquité ; elle se retrouve dans les plus anciennes annales de la race humaine, et son origine se perd dans la nuit des temps.

Un des premiers besoins de l'homme a été de se construire des habitations pour se mettre à l'abri des intempéries ; nos premiers aïeux commencèrent par creuser leurs demeures dans le sol, et le Périgord nous en offre, aux grottes des Eyzies, de bien curieux vestiges. Plus tard, se groupant en sociétés, les peuplades s'établirent le plus souvent dans les vallées et à l'embouchure des cours d'eau. Elles construisirent des cabanes en bois et en argile délayée et pétrie, puis elles façonnèrent des briques qu'elles firent sécher au soleil.

On trouve encore en Egypte et en Asie des édifices construits en briques crues, et qui remontent à une époque bien antérieure à l'ère vulgaire.

Plus tard on soumit les briques desséchées à l'action du feu pour les durcir davantage et assurer leur durée. On fit ensuite par les mêmes procédés des tuiles pour couvrir les

Digitized by Google

maisons et des vases grossiers pour les usages domestiques.

Telle est l'origine des arts céramiques, ou de la poterie.

Tout le monde connaît l'industrie primitive du briquetier, dont les procédés en usage depuis bien des siècles sont encore employés de nos jours dans les petites tuileries de la campagne.

La terre est détrempée dans une fosse où le *marcheux* la pétrit avec ses pieds ; le *mouleur* la reprend et, la pressant à la main dans un moule en bois, il lui donne une forme plus ou moins régulière ; la femme ou les enfants reçoivent sur une planchette les tuiles ou briques façonnées et vont les déposer sur une aire tantôt abritée par un hangar, tantôt exposée au soleil et à la pluie.

Depuis quinze ans cette industrie est entrée dans une voie nouvelle, et l'ancienne méthode tend chaque jour à disparaître ; au travail si pénible et si imparfait de l'homme, a été substitué celui des machines. La routine a fait place à la science, et quelques industriels ont su mettre à profit les ressources que leur offraient la mécanique et la chimie.

De grands établissements ont été créés dans le Nord ; en Alsace, en Bourgogne et dans les diverses parties de la France, à mesure que l'on a reconnu l'importance des améliorations apportées par les nouveaux modes de fabrication.

Le Périgord était bien en retard sous ce rapport ; il est entré, lui aussi, dans la voie du progrès, et quelques-unes des richesses inépuisables que son sol renferme ont désormais trouvé leur emploi.

En 1867, M. Galtier créait, avec MM. Bergeron frères, à l'Ermitage, dans le faubourg du Toulon, à Périgueux, un premier établissement de briqueterie et de faïencerie, qu'ils transformèrent bientôt en tuilerie mécanique.

L'année suivante, ils se rendirent acquéreurs de la grande Briqueterie de la Beauronne qu'exploitait auparavant M. Mie, frère de l'ancien représentant du peuple.

La guerre de 1870 vint bientôt arrêter cette industrie

Digitized by Google

naissante, et là, comme sur tant d'autres points de la France, il fallut fermer les ateliers.

C'est à la fin de 1871, après la dissolution de l'ancienne Société, que M. des Moutis devint, pour un tiers, propriétaire des usines et prit seul la lourde tâche d'en diriger l'exploitation.

Les installations premières furent alors modifiées et considérablement augmentées; M. des Moutis installa de nouvelles machines, et les produits de la nouvelle fabrication furent promptement répandus dans le Périgord et les départements voisins. Pour répondre aux demandes qui lui sont faites, il est obligé de faire encore de nouveaux agrandissements.

Les établissements de MM. des Moutis et Cie sont situés sur l'Isle, rivière canalisée, près la gare de Périgueux, où se croisent tant de lignes diverses; ils sont traversés par la route d'Angoulême, et ont ainsi à leur disposition tous les moyens de transport indispensables pour une grande industrie.

Grâce à la rivière qui met l'usine en communication directe avec Libourne et Bordeaux, on a pu faire des expéditions considérables pour les colonies, et nous étions loin de penser que les tuileries de Périgueux pouvaient trouver un débouché très-avantageux sur toutes les côtes de l'Ouest, de Bayonne à Saint-Malo et particulièrement en Bretagne, malgré le voisinage des ardoisières d'Angers.

La fabrication la plus intéressante de l'usine de l'Ermitage est celle de la tuile mécanique à emboîtement, au sujet de laquelle nous entrerons dans quelques détails techniques.

Les matières employées sont pour la plus grande partie des argiles d'alluvion de la vallée de l'Isle. Ces terres sont à un degré de trituration et d'homogénéité remarquable; on n'y trouve aucun grain de carbonate de chaux, ni même de silex.

On y ajoute des argiles plastiques de Neuvic et de Sourzac, de manière à obtenir une composition constante réalisant toutes les conditions les plus satisfaisantes sous le rapport de la beauté et de la qualité des produits.

Digitized by Google

Le mélange définitivement reconnu le meilleur par la pratique présente à l'analyse les éléments suivants :

Silice	62 05	
Alumine	17 20	
Oxide de fer	6 25	100
Carbonate de chaux	2 10	
Eau de combinaison	12 40	

C'est à ce mélange que les tuiles de Périgueux doivent leur complète imperméabilité, ainsi que leur grande résistance et leur sonorité.

Toutes les carrières sont situées sur le bord de la rivière, et l'exploitation se fait par bateaux dans les conditions les plus avantageuses.

Les terres sortant des gabares passent dans des laminoirs cannelés qui les divisent une première fois en les mélangeant mécaniquement avec l'argile plastique ; cette dernière a été préalablement séchée, broyée dans un moulin qui la réduit en poudre tamisée automatiquement, ce qui permet un dosage parfaitement régulier.

Le mélange, ainsi préparé, est déposé dans de grandes fosses ; un réservoir d'eau et une série de tuyaux permettent de lui donner le degré d'humidité convenable.

Au bout d'un mois les terres sont reprises, versées dans la trémie d'un laminoir et passent entre deux paires de cylindres très-rapprochés, marchant à des vitesses différentes.

Après avoir été laminées, comme des feuilles de carton, elles sont entrainées par une toile sans fin dans un malaxeur en fonte, où elles sont encore mélangées, triturées et fortement comprimées.

Au sortir du malaxeur un système de rouleaux et de fils coupeurs divise la terre en pains réguliers ou, suivant l'expression technique, en *galettes*, dont chacune devra faire une tuile.

La machine à tuiles, qui sort des ateliers de MM. Schmerber frères, à Mulhouse, est des plus ingénieuses, et nous regrettons de ne pouvoir en donner la description complète.

Digitized by Google

Sur un tambour à cinq côtés, tournant autour d'un axe horizontal, sont fixés cinq moules ou matrices ; un ouvrier est assis devant la machine ; lorsque le moule se présente devant lui, il y place une galette ; l'arbre fait 1/5 de tour, et au moment où le moule se trouve horizontal, il est maintenu dans cette position par un verrou ; un moule supérieur glissant entre deux coulisses en fonte descend sur le premier ; une came en acier vient alors exercer une très-forte pression sur la galette et la terre est forcée de remplir tous les interstices des moules.

Le moule supérieur se relève, le pentagone tourne et la tuile vient se présenter à un ouvrier qui la reçoit sur un châssis en bois.

Elle est alors complétement formée avec ses rainures, ses ornements et jusqu'au nom du fabricant ; mais quelque parfaits que soient les moules, ils laissent toujours quelques bavures ; un enfant reprend la tuile et la porte aux *ébarbeuses*. Celles-ci la déposent sur de petits appuis tournants et à l'aide d'un ébauchoir, en forme de croissant, elles réparent toutes les imperfections ; puis, avec une alène courbe, elles pratiquent, dans le panneton en saillie, un trou qui devra servir plus tard à passer un fil de fer pour fixer la tuile sur la toiture.

Les moules sont en plâtre, maintenus dans une boîte en fonte, il faut les changer deux fois par jour. La machine, servie par une femme et deux enfants, produit, en moyenne, 6,000 tuiles par journée de douze heures.

L'année dernière, M. des Moutis, suivant l'exemple si autorisé de M. Muller, à Ivry, a ajouté à sa fabrication en terre molle que nous venons de décrire et qui est spéciale à l'Alsace, la fabrication, dite en terre ferme, adoptée par les usines de Bourgogne et notamment par M. Avril, à Montchanin.

Le mélange des terres est le même que nous avons déjà vu, seulement elles ne sont point arrosées ; leur humidité naturelle suffit.

Après avoir été laminées et malaxées comme précédemment, les terres arrivent à la galetière.

Cette machine, extrêmement puissante, se compose de

Digitized by Google

deux caisses carrées en fonte, dans lesquelles se meuvent deux pistons ; la terre versée dans une trémie tombe dans la caisse ; le piston la refoule au travers d'une filière en une longue bande qui s'allonge sur le tablier en tôle et dans laquelle des enfants découpent des galettes de la grandeur d'une tuile.

La terre, d'un brun foncé, est alors tellement compacte, son grain est si fin, ses surfaces si bien polies, que l'on croirait voir de grandes tablettes de chocolat. Les galettes sont immédiatement portées aux presses à estamper, rangées en ligne parallèlement à la galetière.

Construites sur le modèle des presses monétaires, les presses sont composées d'un fort bâti en fonte, traversé par une grosse vis portant la matrice supérieure ; cette vis reçoit le mouvement d'un volant circulaire horizontal, tournant par la friction de deux disques verticaux et dont la vitesse augmente à mesure que la vis, en descendant, fait appuyer le volant sur un rayon plus long du disque. Les matrices en acier fondu sont enduites d'huile minérale pour empêcher l'adhérence qu'une pression aussi énergique ne manquerait pas de causer entre la terre et le moule.

La matrice inférieure sur laquelle se place la galette repose sur un chariot horizontal, qui permet de la faire glisser sous le moule supérieur ; la pression est tellement puissante que deux coups de balancier suffisent pour mouler la tuile malgré la dureté de la galette. Après la pression, l'ouvrier ramène à lui le charriot, fait basculer le moule, et un enfant reçoit la tuile pour la porter aux ébarbeuses.

Chaque presse servie par un homme et deux enfants produit 2,500 tuiles par jour.

Après l'enlèvement des bavures que laisse le moulage, les tuiles reposant sur un châssis en bois, sont portées dans d'immenses séchoirs à trois étages, chauffés par la chaleur perdue des fours, et elles sont disposées sur des étagères qui peuvent en contenir deux cent mille.

Elles séjournent dans les séchoirs de quinze jours à six semaines suivant la saison et le mode de fabrication, puis elles sont reprises et portées dans les fours. Ceux-ci, de forme rectangulaire, à foyers inférieurs, sont chauffés à la

Digitized by Google

houille ; ils peuvent contenir quarante mille pièces ; l'opération complète, enfournement, cuisson et défournement, demande huit jours ; en sortant des fours, les tuiles sont triées avec soin et toutes celles qui sont reconnues bonnes sont expédiées aux lieux d'emploi.

Outre l'outillage spécial à la tuile et que nous avons décrit, nous devons mentionner une machine d'origine anglaise qui sert à la fabrication des briques et des tuyaux ; une presse à balancier qui, servie par un homme et deux enfants, peut frapper de cinq à six mille carreaux par jour ; des presses à briques, etc.

L'atelier principal montre une activité qui le rend très-pittoresque ; le va et vient des balanciers qui montent et descendent sans cesse, les évolutions des enfants présentant les galettes ou emportant en courant les tuiles façonnées, l'attitude plus sérieuse des femmes, les toiles sans fin apportant, sans interruption, la terre aux machines, tout cet ensemble présente un caractère particulier.

En voyant toutes ces machines et toute cette animation, on se trouve bien loin du marcheux et du mouleur de nos pères.

Tout le personnel est à la tâche, et un compteur automatique, placé dans l'atelier, permet aux employés et aux ouvriers, eux-mêmes, de se rendre compte, à chaque instant de la journée, du travail produit.

Dans un autre atelier où fonctionne encore l'ancien tour du potier, qui n'a pas reçu beaucoup de perfectionnements et que nous retrouvons à peu près tel qu'il est décrit par Homère, sont les mouleurs et tourneurs qui fabriquent les ornements en terre cuite, fleurons, poinçons, têtes de cheminées, vases de jardin, etc.

Un atelier spécial de mécaniciens, avec forges, tours, machines à percer et à raboter, permet de faire dans l'usine même tout l'entretien des machines ; à côté se trouve la menuiserie ; enfin, une scierie mécanique débite les bois nécessaires pour faire les lattis des couvertures.

La force motrice est fournie par deux machines à vapeur d'une force de trente chevaux.

Nous avons parlé tout spécialement de la tuile méca-

Digitized by Google

nique à emboîtement parce qu'elle constitue, comme nous l'avons dit, l'industrie pricipale de M. des Moutis et qu'elle a amené une transformation radicale du mode de couverture employé jusqu'à ce jour dans le Périgord. Les avantages qu'elle présente sont tels que l'on doit chercher à vulgariser son emploi le plus possible.

La tuile mécanique de Périgueux pèse quarante kilogrammes le mètre carré ; elle est donc presque aussi légère que l'ardoise et deux fois moins lourde que la tuile canal, ce qui permet de réaliser une grande économie sur le prix des charpentes ; ses emboîtements la rendent impénétrable à la neige et lorsqu'elle est attachée au lattis par un fil de fer passé dans le panneton, elle résiste aux vents les plus violents.

Le plus grand avantage de ce système de couverture, dont le prix est le même que celui de la tuile canal, est de n'exiger aucune espèce d'entretien, tandis que l'ardoise et la tuile canal exigent un entretien continuel. Il tend d'ailleurs à se répandre de plus en plus ; il est adopté d'une manière exclusive par l'Etat pour toutes les constructions militaires, par les Compagnies des chemins de fer et par tous les grands établissements industriels et agricoles.

Non-seulement la Compagnie d'Orléans l'emploie pour ses travaux neufs, mais encore, sa comptabilité étant tenue de manière à lui permettre de connaître les dépenses annuelles d'entretien pour chaque mètre carré de couverture, elle a pris le parti de faire remplacer par des tuiles de Périgueux les tuiles canal des maisons de garde et autres bâtiments dont la construction date de quinze ans à peine.

On a pu se rendre compte, par l'exposé qui précède, des soins apportés par M. des Moutis à la fabrication de la tuile ; il n'a reculé devant aucune dépense d'outillage ni d'installation, et les produits actuels des Tuileries de Périgueux ne laissent rien à désirer ; aussi gagnent-ils de plus en plus en faveur, et sont-ils employés de préférence pour tous les travaux de l'État.

La production annuelle est d'environ deux millions de tuiles ou briques ; de nouveaux agrandissements, la cons-

Digitized by Google

truction d'un four à feu continu permettront prochainement de doubler cette fabrication.

Ce four, dont on commence la construction, mérite une mention particulière.

Il se compose d'une série de compartiments, au nombre de seize, formant une galerie continue; l'air extérieur traverse les produits déjà cuits, s'échauffe à leur contact et arrive au foyer de combustion à une température de neuf cents à mille degrés; les gaz de la combustion traversent ensuite les produits prêts à cuire, ils en achèvent le séchage, et lorsqu'ils arrivent à la cheminée, ils n'ont plus qu'une température de quatre-vingt-dix à cent degrés; tout ce que la combustion a pu produire de calorique a donc été utilisé, et il en résulte une économie considérable qui aura bientôt couvert les frais d'installation.

A côté du grand établissement que nous venons de décrire, MM. des Moutis et Cie possèdent une usine annexe d'un tout autre genre.

C'est une Fonderie de Fer, que nous avons visitée avec intérêt. — On y fabrique des plaques tournantes pour chemins de fer; des pièces spéciales pour le matériel d'artillerie; des fontes de bâtiment, et des pièces mécaniques et agricoles de toute espèce.

Les prédécesseurs de MM. des Moutis avaient été conduits par des considérations particulières à créer cette fonderie; elle a, du reste, rendu grand service à l'usine principale en lui fournissant toutes les pièces de rechange de ses machines et notamment les moules en fonte dont il se fait une grande consommation. Peu à peu cette usine a pris de l'extension, elle est en voie de devenir, comme sa sœur aînée, le point de départ d'une industrie importante.

Un peu plus loin s'élève, au milieu du côteau, la grande briqueterie de la Beauronne. Cette usine, dont les constructions dominent la riante vallée de l'Isle, offre un coup-d'œil très-pittoresque; elle est séparée de celle de l'Ermitage par le chemin de fer qu'on traverse sur un pont spécial.

On y fabrique surtout des briques, des carreaux et des tuiles ordinaires, et aussi de la chaux grasse pour les constructions et l'agriculture.

Digitized by Google

Ces trois établissements occupent un nombreux personnel de commis, contre-maîtres et ouvriers.

Leur directeur, Ingénieur civil des mines, auquel nous devons quelques-uns des renseignements qui précèdent, est par la nature de ses fonctions obligé de demeurer sur place. Malheureusement le climat du Toulon est insalubre; il faut vivre avec la fièvre ou s'éloigner, ainsi que la plupart des employés ont été obligés de le faire. Cette situation cause à tous un très-grand préjudice. M. des Moutis avait commencé à faire construire des maisons ouvrières, où le personnel des usines aurait trouvé le logement et les commodités de la vie du travailleur, mais il attend que les travaux d'assainissement de la vallée du Toulon, depuis longtemps projetés, soient enfin exécutés. La caisse de secours qu'il a instituée pour venir en aide aux ouvriers malades ou blessés ne suffirait pas à l'achat de la quinine dans de pareilles conditions.

Nous faisons avec lui des vœux pour que rien ne vienne retarder plus longtemps l'assainissement d'un quartier qui se couvrirait promptement d'habitations nombreuses.

Nous constatons avec plaisir le développement rapide qu'ont pris les établissements de MM. des Moutis et Cie. M. l'Ingénieur en chef des mines en avait déjà signalé l'importance l'année dernière dans son rapport au Conseil général, et nous espérons comme lui qu'ils sont appelés à une grande prospérité, laquelle, à tous les points de vue, ne peut qu'être profitable au département de la Dordogne.

La commission a été heureuse de récompenser M. des Moutis.

III

Manufacture de Vitraux Peints, dirigée par M. Besseyrias.

Après la visite des ateliers de M. des Moutis, les membres de la commission du Congrès se sont transportés près

Digitized by Google

du Grand-Séminaire, à la manufacture de vitraux peints de M. Besseyrias qui leur en a fait les honneurs avec un empressement courtois et est entré, sur la demande de M. Druilhet-Lafargue, dans d'intéressants détails au sujet de l'industrie qu'il pratique avec talent.

Ses explications, écoutées avec le plus vif intérêt, nous ont paru de nature à satisfaire les amateurs studieux qui non contents d'admirer ce qui est beau cherchent à pénétrer les mystères de sa fabrication ; aussi nous empressons-nous, pour être agréable à nos lecteurs, d'en reproduire ici la substance.

Comme il s'agit d'une industrie essentiellement monumentale, il est nécessaire que le peintre-verrier soit au courant du style architectural de chaque pays et de chaque époque et s'y conforme rigoureusement suivant les édifices qu'il doit décorer. De plus, il se rappelera que son art comporte un certain mélange de naturel et de convenu. C'est ainsi, par exemple, qu'il doit exclure de son œuvre bien des détails dans lesquels le peintre ordinaire trouve, au contraire, une foule de ressources.

Le vaporeux et le fini d'un tableau ne doivent être ni recherchés, ni demandés quand il s'agit de verrières. D'ailleurs la présence des plombs et des fers qui réunissent les différentes parties d'un vitrail et que l'on ne peut complètement dissimuler dans les ombres, sera toujours un obstacle contre lequel un fabricant de vitraux qui voudrait lutter contre un tableau peint à l'huile viendra nécessairement échouer.

Ces principes posés, M. Besseyrias nous a mis, dans son atelier, en présence des procédés de fabrication. En premier lieu, l'ouvrier compose les cartons. On appelle ainsi le modèle dessiné, peint, ou même simplement tracé sur papier fort, et de grandeur égale au sujet tel qu'il doit être représenté. On en fait plusieurs ; les uns sont découpés pour indiquer les formes et les dimensions des pièces de verre qui doivent entrer dans la composition des vitraux ; les autres servent à guider l'assembleur de ces mêmes pièces quand elles sont terminées et qu'il est question de les monter.

Cela fait, l'artiste commence son travail définitif ; il le

Digitized by Google

dessine d'abord, en ayant soin d'éviter que les baguettes en fer qui forment l'armature, viennent à traverser un endroit où leur présence produirait un trop mauvais effet. Il s'attache de plus à habiller les figures de manière à nuancer le plus possible pour que les plombs qui entourent les verres soient cachés dans l'ombre des plis et des contours. Le coupeur divise alors les verres à l'aide de son diamant, puis le peintre accomplit son œuvre.

Les couleurs qu'il emploie sont des émaux composés de substances vitrifiées ou vitrifiables et qu'on fait adhérer au fond qu'elles décorent par l'action d'une température suffisamment élevée pour les mettre en fusion et les identifier avec lui. Leur base principale est un fondant, composé vitreux ou vitrescible, tandis que la matière colorante est produite par des oxydes métalliques, se fixant sur le verre au moyen du fondant.

Pour arriver au but cherché, l'on dispose les pièces de verre peint dans une caisse en terre réfractaire ou en fonte, appelée mouffle, puis on place ce chargement dans un fourneau que l'on chauffe jusqu'à ce que les émaux soient en fusion. Il est bien entendu que les plaques de verre superposées ne doivent pas se toucher, car, dans ce cas, elles se souderaient. Afin de parer à cet accident, on sépare leurs diverses couches au moyen de tablettes ou plaques en fonte, placées horizontalement et parallèlement avec un petit intervalle entre elles, de manière à ce que l'air chaud puisse facilement circuler.

Toutes ces dispositions étant prises, on clot hermétiquement le mouffle en lutant son ouverture avec de la terre réfractaire et l'on mure, avec des briques, la partie antérieure du fourneau. On n'a plus à craindre, dès lors, pour les émaux l'action de la flamme et des vapeurs du foyer. Le feu doit être conduit avec lenteur, de manière à ce que le mouffle arrive au même point de température dans toutes ses parties.

Une fois le chauffage terminé et le refroidissement opéré, on s'occupe de réunir les différentes parties de la verrière pour constituer le tableau qu'elle doit former. L'assemblage se fait au moyen de baguettes de plomb la-

Digitized by Google

miné très-souple et très-maniable. Le carton qui a servi à tailler les morceaux de verre est alors employé de nouveau pour les assembler et les unir avec les plombs.

La première pièce que l'on se propose de fixer est disposée sur une table à un point correspondant à celui qu'elle doit occuper dans la verrière, on en circonscrit tous les contours avec une baguette de plomb, on en rapproche une seconde que l'on traite de même et ainsi de suite jusqu'à ce que le panneau soit complet. Il faut alors souder, en faisant couler sur les plombs, au moyen d'un fer *ad hoc*, une couche d'étain qui les unit et donne au tout une solidité plus grande.

Ces notions fournies, M. Besseyrias nous a montré son outillage, qui est fort satisfaisant. Il a trois grands fourneaux très-bien agencés et élevés sous sa direction; ses couleurs sont préparées avec soin; l'ajustage est net et bien fait. Son établissement, qui date de cinq ans à peine, c'est-à-dire de 1871, a déjà pris une grande extension. La bonne exécution de ses travaux, leur dessin pur, la vivacité des coloris, leur bon marché, leur solidité, leur élégance, lui valent une clientèle de plus en plus considérable. Il a, dès aujourd'hui, décoré plus de cent églises ou chapelles, dont les principales sont : dans la Dordogne, celles de : Saint-Georges-des-Barris, à Périgueux; Notre-Dame-de-Capelou, Monsac, La Bachellerie, Saint-Pierre-d'Eyraud, Saint-Jean-d'Eyraud, Saint-Laurent-de-Castelnaud, Menesplet, Saint-Seurin-de-Prats, La Tour-Blanche, Champcevinel, Vélines, Montazeau, le Bugue, les Lèches, Besse, le Buisson-de-Cabans. — Dans le Lot, celles de : Freycinnet-le-Gelat, Cazal, Pomarède, et du couvent de Martel. — Dans la Charente-Inférieure, celle de La Barde. — Dans le Lot-et-Garonne, celle de Saint-Martin-de-Villeréal. — Dans la Corrèze, celle de Segonzac.

Au moment de notre visite, il avait des tableaux considérables en chantier pour : Tonnay-Charente, dans la Charente-Inférieure, — Rilhac, — Lastours et Cars, dans la Haute-Vienne; — l'Isle-Jourdain, dans la Vienne; — Saint-Palavy et Calamones, dans le Lot; — Salles, dans les Deux-Sèvres, — et pour Sadilhac, Lisle, Nanthiat, Verteillac,

Digitized by Google

Saint-Martin-de-Ribérac, Villars et Coulaures, dans la Dordogne.

D'autres demandes, dont plusieurs importantes, lui parvenaient chaque jour. Il ne faut donc pas s'étonner si le chiffre de ses affaires est élevé déjà, si ses huit excellents ouvriers voient bientôt leur nombre s'augmenter sous sa direction, la surveillance et la très-appréciable collaboration de son frère. La commission a examiné avec le plus vif intérêt deux belles verrières terminées, pour l'église Saint-Georges de Périgueux, représentant deux saints évêques qui ont occupé le siége de cette ville en des temps reculés. Elle n'a pu que louer ces belles compositions, et, après ce qu'elle a vu, charmée de son examen, elle a joint, avec une vive satisfaction, une médaille de l'*Institut des Provinces* à celle d'argent que, dès ses premiers pas, l'habile industriel a su remporter lors de l'exposition de Rhodez.

IV

Note sur les ateliers de carrosserie de la maison Dufour.

Voici sur cette importante maison de carrosserie, l'une des principales de France pour la quantité des voitures qu'elle livre, comme pour leur bon marché, pour l'élégance aussi, des renseignements qui ne sont pas sans intérêt.

Elle a été fondée par MM. Dufour frères en 1839, mais avant eux, leur père avait un atelier de charronnage.

A cette époque il n'existait à Périgueux et dans tout le département de la Dordogne, qu'une très-petite quantité de voitures.

La construction du réseau de routes départementales et communales développa, quoique bien lentement, l'industrie que ces messieurs avaient établie; jusqu'en 1850, leurs débuts ont été laborieux et difficiles.

De 1852 à 1869, il y eut une série d'années de prospé-

Digitized by Google

rité toujours croissante, et le nombre d'ouvriers employés s'est accru jusqu'au chiffre de 140.

Avec ce personnel, l'établissement a pu livrer deux cents voitures neuves par année, tout en effectuant, en outre, beaucoup de travaux de réparations.

Le chiffre d'affaires le plus élevé qui ait été atteint a été de cinq cent mille francs dans une année, pour voitures seulement.

L'établissement a fabriqué, et fabrique toujours, tous les genres de voitures; mais il a des types qui lui sont plus demandés. Ce sont : pour la France, des omnibus de famille, des calèches, coupés, landaux, et toutes les petites voitures légères; pour l'exportation d'outre-mer, les landaux, landaux-Berlines, victorias et coupés; toutes ces voitures dans des formes et décorations de grand luxe.

Les débouchés en France s'étendent dans un grand nombre de départements, y compris Paris.

Pour l'étranger, l'exportation se fait au Brésil, dans l'Urugay, la République Argentine, le Chili, l'Ile Maurice, et quelques autres contrées.

Depuis l'année 1870, l'exportation a diminué. Le principal motif vient de ce que des Révolutions ont eu lieu dans les Républiques américaines et y ont presque annulé tout commerce.

La proportion entre la fabrication des voitures et les opérations de la sellerie est de 1 à 12.

Le nombre de voitures toutes prêtes en magasin est en moyenne de 90 à 100. Dans les temps calmes et de prospérité, elles n'y séjournent jamais plus d'une année.

Les fers employés dans l'établissement sont les fers du Périgord martelés et affinés au charbon de bois, lesquels sont de toute première qualité.

Les fers de Suède servent pour plusieurs travaux, et les fers de l'Ariège ont une affectation spéciale pour bandages de roues.

Les bois destinés au charronnage sont le frêne, l'accacia et l'orme tortillard pour moyeux de roues.

Les deux premières essences proviennent de la Dordogne, de la Corrèze et de la Creuse. La troisième arrive exclusi-

Digitized by Google

vement de la Charente-Inférieure. Pour la construction des caisses de voitures, on emploie le frêne, l'orme, le noyer, le hêtre, l'acajou, le peuplier, le tremble et le chêne.

L'établissement est construit sur un terrain qui mesure une surface de quatre mille cinq cents mètres et qui a façade sur trois rues. Indépendamment de tous les magasins et ateliers, il existe un dépôt de bois dans un autre local.

La vapeur n'est pas usitée pour les travaux, et l'éclairage se fait avec des lampes à schiste, les rues qui bordent l'établissement n'ayant pas de canalisation pour le gaz jusqu'à ce jour, ce qui n'a pas encore permis de profiter de cet agent.

Les causes principales de la prospérité de l'industrie de MM. Dufour sont : l'emploi de matières de première qualité, les soins apportés dans la fabrication sous la surveillance constante des chefs, la loyauté et la bonne foi dans les transactions.

La plus grande partie des affaires sont traitées par correspondance par suite de la réputation de la maison. Les récompenses obtenues par celle-ci sont les suivantes :

En 1858 (juillet). Exposition du Centre de la France à Limoges. — Médaille d'argent, première du groupe.

1859. Exposition philomathique à Bordeaux. — Médaille d'argent.

1861. Exposition nationale à Nantes. — Autre médaille.

1862. Exposition universelle à Londres. — Mention honorable.

1864. Exposition internationale à Bayonne. — Première médaille d'or sur trente exposants.

1865. Exposition de la Société Philomathique à Bordeaux. — Unique médaille d'or et acquisition de voiture par l'Empereur Napoléon visitant le concours.

1867. Exposition universelle de Paris. — La maison n'a été admise qu'à présenter une seule voiture, et n'en a pas moins été très-honorablement mentionnée. Du reste, succès complet comme résultat.

Digitized by Google

Enfin, d'autres médailles d'or et d'argent à des expositions régionales sont venues récompenser les habiles directeurs, et la croix de la Légion-d'Honneur a été donnée, en 1870, à M. Dufour aîné comme représentant principal de l'établissement.

On voit que la médaille du Congrès est encore ici parfaitement placée. Elle est accordée à des mérites incontestables, à des travailleurs intelligents, qui ont su créer la richesse, faire naître autour d'eux une industrie nouvelle en lui donnant un grand éclat, et qui sont pour leurs ouvriers de véritables pères de famille.

APERÇU D'ENSEMBLE sur l'Industrie de la ville.

Après les notices intéressantes qu'on vient de lire sur les quatre établissements qui ont obtenu la visite de la Commission du Congrès et ont, à la suite de son examen, reçu d'elle, à juste titre, une récompense dont ils ont droit de s'honorer, il me semble utile de présenter dans un aperçu d'ensemble le tableau général de l'industrie périgourdine, industrie qui n'est pas sans importance, qui même, sous plusieurs aspects, est très-digne d'attention et jouit d'une réputation méritée, bien que le chef-lieu du département de la Dordogne ne soit pas officiellement classé parmi les grands centres du travail manufacturier.

Les principales branches de l'activité de la ville, en ce genre, sont :

L'imprimerie, — *la métallurgie*, — *l'exploitation des carrières et la mise en œuvre des matériaux en provenant*, — *la marbrerie*, — *la tannerie*, — *l'industrie du vêtement*, — *l'ébénisterie*, qui se combine avec les *ameublements*, — *la carrosserie*, — *la fabrication d'instruments agricoles*, — *la confection des bougies, cierges, etc.*, — *celle des liqueurs et bonbons*, — *la minoterie;* — enfin, la *préparation de ces comestibles truffés et de ces conserves alimentaires* qui, sortis des

Digitized by Google

ateliers de nos maîtres en l'art de flatter le goût, ont une réputation universelle. — Joignons-y l'*horticulture*, qui est la source obligée à laquelle puisent, plus largement chaque jour, nos renommés producteurs de succulentes et délicates merveilles, chères aux palais des connaisseurs; en même temps qu'elle livre à l'artiste urbain de charmants modèles pour ses fleurs artificielles et des lots éblouissants pour ses bouquets montés, dont l'éloge légitime va sans cesse grandissant.

Entrons dans quelques détails sur chacun des objets que je viens d'énumérer rapidement.

IMPRIMERIE. — LITHOGRAPHIE.

Périgueux possède quatre ateliers typographiques dont deux surtout sont remarquables par le nombre de leurs ouvriers et le travail qu'ils exécutent. Le premier, un des plus importants que l'on trouve en Province, date de 1794 et appartient à une Société commerciale, composée de M. *Paul Dupont*, sénateur, l'un des principaux industriels de Paris, et de sa nièce Mme *Dameron*, fille de M. Auguste Dupont, ancien représentant de la Dordogne à l'Assemblée constituante en 1848.

L'imprimerie DUPONT, qui d'abord n'employait que des presses à bras et n'occupait que dix ouvriers, a maintenant quatre presses à vapeur, une presse à retiration, deux presses à satiner, dont une hydraulique, quatre cent cinquante formes à demeure; elle donne du travail à quarante-cinq personnes. Elle publie un journal quotidien très-répandu, l'*Echo de la Dordogne et de Vésone*.

Une *lithographie* considérable et bien outillée lui est annexée, employant seize ouvriers. Ce second établissement est muni d'une presse mécanique à vapeur, de deux presses en fer à cylindre et de cinq presses à moulinet. On y détient quatre cents pierres ou planches conservées. Enfin, un atelier de *reliure* complète cette série d'opérations.

La maison DUPONT a reçu de nombreuses médailles aux

Digitized by Google

concours de Paris et de Bordeaux, deux médailles d'or aux concours de Périgueux. En outre, l'un de ses chefs, M. Auguste DUPONT, a obtenu, pour ses recherches et la bonne exécution de ses travaux, le grand prix de trois mille francs et, plus tard, la croix de la Légion-d'Honneur.

L'imprimerie CASSARD, rue Saint-Martin, plus nouvelle, dispose aussi d'un nombreux personnel, de vastes dépendances et livre souvent, comme la précédente, d'importants ouvrages au public. Elle édite également un journal quotidien, le *Périgord*. Ses propriétaires se voient aujourd'hui dans l'obligation heureuse d'agrandir leurs locaux et viennent d'ajouter à leurs premiers magasins une *librairie* déjà très-achalandée, tandis que leurs travaux de *reliure* occupent, en outre, beaucoup d'ouvriers.

MM. RONTEIX et BONHUR ont établi, rue des Chaînes et place Saint-Silain, des ateliers importants de *lithographie*, *autographie* et *gravure*. Leur maison, qui n'a guère encore que trois années d'existence, a déjà conquis une légitime réputation et une clientelle étendue. On y grave d'une manière remarquable; les travaux d'autographie s'y distinguent par leur irréprochable exécution et la lithographie y est l'objet de soins éclairés couronnés de succès.

L'outillage, bien choisi, consiste en de nombreux engins qui pourtant, vu l'accroissement des commandes à satisfaire, deviennent à chaque instant insuffisants, et doivent être sans cesse multipliés. L'on y remarque de belles presses à bras et une magnifique machine de précision provenant de chez M. Voirin, constructeur à Paris, et avec laquelle on obtient les meilleurs résultats. L'on doit mentionner également d'ingénieux cadres à réduction qui permettent de reproduire en petit les modèles de grandes dimensions, avec une fidélité rare et un fini parfait.

Enfin, aux avantages incontestables qu'offrent l'aptitude de ses chefs, leurs capacités reconnues et le matériel dont ils disposent, la maison de MM. Ronteix et Bonhur joint pour le public, qui l'apprécie fort, celui d'une modération des plus engageantes dans ses prix.

Digitized by Google

MÉTALLURGIE, FABRICATION DU FER ET INDUSTRIES ANNEXES

Les minerais de fer se trouvent en Périgord en quantités considérables ; ils y sont d'excellente qualité. Leur traitement formait naguère la grande industrie du département. Une foule de forges couvrait alors celui-ci, surtout dans ses parties boisées, et lui assurait une source féconde de richesses. Mais diverses circonstances, parmi lesquelles il faut inscrire en première ligne les traités de commerce récents, ont porté à cette prospérité un coup terrible, et le nombre de nos hauts fourneaux et de nos fonderies a singulièrement diminué. Pourtant quelques usines ont vaillamment résisté, soutenu victorieusement la lutte et aujourd'hui l'activité disparue tend à reprendre, semble-t-il, d'une manière sensible.

Parmi les établissements qui ont supporté le choc avec vigueur, il faut citer la forge et la fabrique de pointes de MM. DURAND et GUYONNET, à l'ancien moulin de la Cité de Périgueux. Cette usine, parfaitement organisée, d'après les meilleures méthodes, jouit d'une estime méritée. Ses produits ont remporté la grande médaille d'or au concours de l'industrie ouvert par la ville en 1864, plusieurs autres brillantes récompenses à Paris et ailleurs. Ils ont été primés également à Londres à l'exposition internationale, et M. DURAND a été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

Il y a peu d'années, le mouvement d'affaires de ce grand industriel, pour ses travaux de Périgueux, s'élevait à plus d'un million de francs. Il ne doit pas être diminué ; probablement même, il s'est accru.

Dans un autre genre, les ateliers de M. REIGNIER fils, à Saint-Martin, doivent être cités. Nous recevons au sujet de leur installation et de ce qui s'y effectue de travail les renseignements suivants dignes d'intérêt :

Ancien élève de l'école d'Arts et Métiers, M. Reignier fils, avec une persévérance énergique, et malgré le peu d'accueil que trouvaient ses innovations, est arrivé à créer un grand établissement de construction de machines in-

Digitized by Google

dustrielles et agricoles perfectionnées qui, peu à peu, se substituent aux anciens systèmes, qui ont trop longtemps prévalu dans notre pays.

L'installation des chantiers, fort bien combinée, fait le le plus grand honneur à M. Reignier, qui l'a lui-même dirigée.

L'atelier principal, auquel sont adossés de vastes hangars et magasins, dépôts de matières premières et de marchandises, couvre une surface de huit cent cinquante mètres carrés. Dans ce vaste corps de bâtiments, parfaitement éclairé, sont rangés les machines, outils, forges et étaux. Une locomobile, de la force de quatre chevaux-vapeur, à haute pression, et détente variable, imprime le mouvement aux machines et outils par des transmissions à courroies.

Les tours, engins de la plus haute importance dans l'industrie moderne, sont nombreux et remarquables par leur puissance et leur précision. L'un d'eux, servant à aléser, a une hauteur de pointe d'un mètre, et le diamètre du plateau mesure deux mètres. Il peut tourner des pièces de quatre mètres de longueur, et du poids de trois mille kilogrammes.

Un autre tour parallèle, du système Boutrey, mesure quatre mètres de pointe en pointe. C'est à l'aide de cet outil que M. Reignier put, pendant la guerre de 1870-71, percer, tourner, rayer, avec succès, une batterie de canons de campagne de six, qui fut acceptée par la commission d'artillerie de Bordeaux.

On peut aussi voir un tour servant spécialement à la fabrication des vis de pressoir, et qui en livre une en six heures.

Quatre forges fournissent aux tours et aux autres machines-outils les pièces à terminer.

En divers points de l'atelier s'élèvent des machines à percer, à tarauder, à raboter, système Boutrey. Deux poinçonneuses, l'une du système Dupleix, l'autre à engrenage, et fabriquées sur place, percent, avec la rapidité et la puissance propres à ces machines, de fortes plaques.

A l'atelier de construction que je viens de mentionner,

Digitized by Google

en est joint un autre de menuiserie ainsi qu'une scierie mécanique, en partie construite par M. Reignier.

L'établissement, sans contredit, en son genre, le plus important de la contrée, possède un outillage capable d'exécuter les plus grands travaux. Quarante ouvriers pourraient y être entretenus facilement, au lieu de vingt qu'il emploie maintenant.

Outre les entreprises relatives à l'idustrie du bâtiment, tels que charpentes et fermes en fer, grilles et grosse ferronnerie, la maison Reignier s'occupe d'installation de machines, moulins à tan, minoteries, moteurs hydrauliques et turbines, grues, ponts métalliques et pompes de toutes forces.

La construction des instruments agricoles en tout genre est une des branches les plus importantes de sa fabrication. Ses manéges, batteuses, vannoirs, pressoirs divers, charrues, etc., sont très répandus et estimés dans le département de la Dordogne et le Sud-Ouest entier. Un système de pressoir, récemment établi par M. Reignier, peut lutter avantageusement avec les meilleurs connus.

Les travaux exécutés par la maison sont fort nombreux à Périgueux. On peut citer ceux faits à la préfecture, aux prisons, au marché Saint-Martin. L'excellence des produits de l'usine est attestée par les médailles obtenues dans les divers concours départementaux et régionaux.

Par l'établissement de ses chantiers de construction, M. Reignier a contribué, dans une large mesure, à la propagation des nouvelles machines qui ont transformé le travail industriel agricole dans notre pays, si longtemps fermé à tout progrès de ce genre.

Dans la rue de la Croix-Blanche, à peu de distance de là, MM. Doursout dirigent une Fonderie considérable, qui livre des pièces justement réputées. Le chiffre d'affaires de ces industriels, médaillés plusieurs fois pour leurs travaux excellents, est élevé. Sans la difficulté qu'ils éprouvent à trouver un nombre suffisant d'ouvriers capables, leur fabrication, étendue déjà, prendrait les plus vastes proportions.

La serrurerie et la taillanderie sont pratiquées en

Digitized by Google

grand par des maîtres habiles, dans les différentes parties de la commune. Elles expédient, souvent au loin, des œuvres importantes et d'une irréprochable facture.

EXPLOITATION DES CARRIÈRES ET MISE EN ŒUVRE DE LEURS MATÉRIAUX.

Le territoire municipal renferme de beaux gisements de PIERRE DURE aux pieds du tertre Saint-Sicaire, autour duquel il s'est formé comme un faubourg. D'autres dépôts de même nature existent tout près, à Lesparat, dans la commune de Boulazac, à Saint-Georges et à Pronceau, dans celle de Notre-Dame; à l'Arsault, commune de Trélissac. Ceux des Izards, commune de Coulounieix, après avoir été longtemps exploités, sont maintenant presque épuisés et à peu près abandonnés. Tous sont utilisés à ciel ouvert; quelques-uns d'entr'eux présentent des matériaux sensibles à la gelée et de faible échantillon; mais les autres livrent abondamment de beaux blocs très-aptes à être travaillés pour l'ornementation; et les magnifiques *dés* employés à la construction de nos divers monuments, de Saint-Front notamment, excitent l'admiration des connaisseurs. La plupart de ces masses calcaires sont très habilement mises en œuvre sur place par nos maçons experts en leur art, et qui bâtissent fort bien, les architectes étrangers eux-mêmes le proclament; mais il en est de plus envoyé sur bon nombre de points de la France pour servir à l'édification de monuments ou de somptueuses habitations particulières.

On a souvent aussi recours à la PIERRE TENDRE provenant soit du village des Piles, sis communes d'Antonne et de Sorges, à dix kilomètres au nord de Périgueux, soit de la commune de Chancelade. Les gîtes de celle-ci méritent une mention spéciale.

Carrières de Chancelade. — M. Chaigneau, directeur.

Les carrières de Chancelade, situées à sept kilomètres environ de Périgueux, sur le bord du chemin de fer de Périgueux à Limoges, recèlent en abondance de la

Digitized by Google

pierre de taille tendre, dont les bonnes qualités la font rechercher par les constructeurs.

Cette pierre est extraite dans un gisement puissant de calcaire, formé de carbonate de chaux à peu près pur. Ce calcaire appartient à la partie supra-inférieure du grés vert; il est caractérisé par sa parfaite blancheur et par la présence de nombreuses hippurites à enveloppe de calcaire cristallisé. Le gisement exploité a une épaisseur de sept à huit mètres, et il s'étend à peu près horizontalement à de grandes distances de différents côtés. Il affleure au niveau du fond de la petite vallée de la Beauronne, au lieu de Reymondie.

Les carrières de Chancelade ont fourni, il y a des siècles, la pierre de taille qui a servi à la construction de l'ancienne abbaye, de l'église et de la chapelle du bourg. L'inspection de ces édifices démontre qu'elle s'y est parfaitement conservée. Cette pierre, assez tendre en sortant de la carrière, prend spontanément à l'air une grande fermeté; elle n'est point dégradée par les intempéries; elle n'est point salpétreuse et elle résiste parfaitement à la gelée.

Les souterrains déjà creusés sous la colline, sur une étendue de trois hectares environ, forment d'immenses galeries, soutenues par un grand nombre de piliers carrés, disposés en damier.

Un *port-sec*, établi devant les carrières, permet d'y embarquer la pierre sur les wagons de la Compagnie d'Orléans, qui la transportent ensuite dans toutes les directions, à de grandes distances, où elle est livrée aux constructeurs à des prix relativement peu élevés.

Extraite en gros blocs de forme parallélipédique, elle est ensuite débitée, au moyen de la scie à dents sur les chantiers de constructions, suivant les appareils des architectes.

Les carrières de Chancelade, dont la puissance de production est très-considérable, s'exploitent régulièrement depuis une trentaine d'années, et leurs produits sont employés dans tous les grands ouvrages d'art, tels que ponts, châteaux, églises, maisons d'école, casernes et bâtiments

Digitized by Google

quelconques. Elles fournissent annuellement six à huit mille mètres cubes de pierre de taille.

Deux médailles d'argent ont déjà récompensé le directeur de l'entreprise.

Outre les gisements exploités par M. Chaigneau, qui réside à Périgueux, il en existe plusieurs autres, appartenant à divers propriétaires, notamment à M. IMBERT, et qui livrent, surtout ce dernier, sur une échelle considérable aussi, des produits analogues.

Enfin, de l'autre côté du même vallon, on trouve, également dans la commune de Chancelade, de nombreux filons de PIERRE DURE, propre surtout au pavage, et fort employée en ville à cet usage.

MARBRERIE.

Nous sommes en présence ici d'une de nos gloires. Les œuvres artistiques de nos sculpteurs en marbre sont appréciées et recherchées au loin.

MM. CLÉMENT et MAZEAU, ayant succédé à M. Auguste Dupont, possesseur d'une scierie de marbre, ont acquis, en donnant à son œuvre un nouveau développement, une juste célébrité; ce qui leur a valu diverses récompenses, notamment une médaille d'argent à la grande exposition philomatique de Bordeaux en 1859. Voici en quels termes élogieux le *Moniteur Officiel* parlait d'eux dans son compte-rendu de l'exhibition des arts industriels: « En première ligne, nous placerons l'œuvre de MM. Clément et Mazeau; leur autel est pur de style et d'un travail irréprochable, etc., etc. » MM. Clément et Mazeau avaient envoyé un remarquable autel du XIe siècle, qu'on peut maintenant voir dans l'église de Saint-Martin, près Ribérac.

L'exposition industrielle de 1862 devait fournir de rechef à cette maison l'occasion de montrer son savoir-faire. On y signala, brillant entre d'autres produits, tous dignes d'éloges, un autel du XIVe siècle, éminemment distingué par sa composition et le fini de son travail. Cet autel, qui fait aujourd'hui l'ornement de l'église de Thiviers, valut à ses auteurs la première médaille de vermeil.

Digitized by Google

A la grande exposition de 1864, nous trouvons encore MM. Clément et Mazeau, toujours au premier rang. Diverses cheminées riches, plusieurs autels, dont deux furent achetés, le premier, comme maître-autel, pour la belle église de Mussidan, et le second, pour Lamothe-Fénelon (Lot), leur valurent une médaille d'or.

Si nous devions énumérer tous les objets méritants sortis de leurs ateliers, il nous faudrait beaucoup de pages; nous nous bornerons, en finissant, à citer seulement les trois autels des Carmélites de Bergerac, le maître-autel, et celui du Saint-Suaire, de l'église de Cadouin; les trois de l'église de Saint-Médard-de-Gurçon, et enfin celui de l'orphelinat de la Mission de Bordeaux, tous exécutés par M. Guillaume Mazeau, le seul continuateur des travaux de la maison depuis dix ans. Son établissement est situé sur le Cours Tourny.

La marbrerie de M. Lassoutanie, sculpteur, rue Saint-Martin, 5, à Périgueux, a été fondée en 1863. Elle a pour spécialité l'ameublement des églises et des monuments publics; elle travaille le marbre, la pierre et le bois, et est arrivée à étendre beaucoup sa clientèle, même au-delà du Périgord. Dans la Dordogne, elle a, dès maintenant, enrichi de ses travaux cent trente églises.

Voici, d'après une note qui nous est communiquée, la nomenclature des édifices pour lesquels elle a exécuté ses plus importantes commandes :

Dordogne. — Église Saint-Martin de Périgueux, chapelle du Lycée de Périgueux; églises de : Thiviers, La Nouaille, Monpont, La Force, Beaumont, Mussidan, Cubjac, Neuvic, Cadouin, la Chartreuse-de-Vauclaire, Montrem, Manzac, Chantérac, Bourrou, Razac-sur-l'Isle, Saint-Avit-Sénieur, Chalais, Champcevinel, La Bouquerie, les Lèches.

Lot-et-Garonne. — Églises de : Lagupie, Saint-Pastour, Saint-Étienne de Villeneuve, Cocumont, La Landusse, Caumont, Auriac, Saint-Pierre-Nogaret, l'Hospice de Mezin, la Communauté de Monsempron.

Digitized by Google

Gers. — Églises de : Castérac-Verduzan, Solomiac, la Communauté de Vic-Fesensac.

Gironde. — Églises de : Donnezac, Baigneaux, Montussan, Mauriac, Saint-Antoine de Coutras, Soussac, Salignac, Peujard, Saint-Genès, Billaux.

Charente. — Églises de : Tusson, Villefagnant, Saint-Fraigne, Saint-Laurent de Belsagot, Roussine, Versac, Serve-Chatelard, la Communauté de Ruffec.

Charente-Inférieure. — Églises de : Saint-Aigulin, la Génétouse, la Barde, l'Hospice de Jonzac.

Haute-Vienne. — Églises de : Vaulry, Saint-Brice, Roussac, Saint-Laurent-sur-Gorre, Sauviat.

Corrèze. — Églises de : Saint-Pierre de Tulle, Juillac, Beaulieu, le Chartreuse du Glandier, Meymac.

Ain. — Églises de : Sainte-Julie, Souclin, la Chartreuse de Portes.

Divers. — Églises de : Ville-Saint-Jacques (Seine-et-Oise), Meyrinac-Lentour, Mouroux (Lot), Notre-Dame-d'Alonne (Vienne), du Séminaire d'Ajain (Creuse), de Couture-d'Argenson (Deux-Sèvres).

TANNERIE.

Plusieurs tanneries périgourdines ont un renom assez étendu, telles que celles de MM. Brut, Villereignier, Delage, Colinet, Tixier ; les quatre premières sont situées dans le quartier des Barris-Saint-Georges; presque toutes ont été hautement distinguées aux deux expositions industrielles de la ville, départementale en 1862, régionale en 1864 ; mais la plus considérable est celle de :

M. Aubarbier, au faubourg de l'Arsault.

Deux mille cuirs de gros bœufs en *croûte* y sont préparés annuellement et se vendent presque tous pour Paris de 80 à 90 francs l'un, pesant de 20 à 25 kilogrammes. Une machine à vapeur y sera bientôt installée ; on y consomme chaque année environ 2,500 quintaux métriques d'écorce de chêne du pays.

Cette écorce est fort recherchée et donne lieu à un grand

Digitized by Google

mouvement d'exportation. Un seul négociant en a expédié plus de 20,000 quintaux métriques pendant la dernière saison.

INDUSTRIE DU VÊTEMENT.

La ville est riche en chapelleries, confections de vêtements, pour hommes et pour femmes, de chaussures de tout genre en cuir, et en établis de sabotiers qui travaillent avec autant d'élégance que de solidité. Elle fait en ces divers genres de produits des envois relativement importants.

Sans vouloir entrer au sujet de ces diverses industries dans des détails qui m'entraineraient trop loin, je ne puis, il me le semble du moins, me dispenser, ne serait-ce que par amour propre périgourdin, de citer, en passant, MM. PAQUIGNON (MAISON DES CENT MILLE PALETOTS), les DIRECTEURS de la MAISON DU LOUVRE et M. HÉNIN, le tailleur favori du Dieu de l'Elégance. Avec leur prompt coup d'œil et leurs ciseaux magiques,

Ils rendraient *pimpant* un lourdaud !

On ne me pardonnerait pas non plus d'oublier les vaporeuses, brillantes, solides, et d'une si parfaite exécution, broderies des ouvrières de MM. LAVAL et LABRUE, sous les doigts de fée desquelles l'or, l'argent, la soie, le simple fil lui-même forment des arabesques capricieux, des groupes, des tableaux dont l'œil fasciné a peine à se détacher et qui décèlent en leurs auteurs, autant de patience, d'intelligence et de savoir que d'habileté.

Les magasins de MM. LABRUE et LAVAL (successeurs de M. LAFAYE), sont un réceptacle d'objets tentateurs. Les pasteurs des paroisses ne résistent pas eux-mêmes à cette vue. Devant cet amoncelement de chasubles, d'étoles, de dalmatiques, d'aubes, de garnitures d'autels, de Chemins de Croix, de statues, de meubles séduisants, les modestes trésors des *fabriques* sont mis largement à contribution. Toute la France veut s'y fournir ; la Corse multiplie ses commandes ; les environs de Paris imitent les départements

Digitized by Google

du Midi. L'on se répète que l'établissement, médaillé deux fois à nos expositions, locale et régionale, a remporté, dans la grande lutte universelle de 1867, une médaille d'argent ; que Mgr Dupanloup a puisé là les ornements de sa chapelle; que des sanctuaires d'Afrique et de la Nouvelle-Orléans s'y sont approvisionnés; que l'on ne saurait avoir ailleurs mieux et à meilleur marché.

De toutes parts de nouvelles commandes arrivent en conséquence. Et comment ne le feraient-elles pas ? Il suffit, je le répète, d'avoir vu pour être entrainé. Le chiffre d'affaires est imposant : Que la paix règne il aura bientôt doublé.

Quant à nos CONFECTIONNEUSES, à nos LINGÈRES, à nos MODISTES si prisées pour le fini de leurs œuvres charmantes, la gracieuse hardiesse de leur coupe, la finesse de leur tact, bien servi par une exécution, à la fois, légère et sûre, j'ai fait vœu de n'en désigner aucune. Les nommer toutes ici n'est pas, en effet, possible, et choisir parmi elles serait dangereux.

Il est juste de mentionner les nombreux TEINTURIERS et APPRÊTEURS que nous possédons, et dont plus d'un jouit d'une clientèle étendue. M. DURAND, l'un d'eux, fait l'impression dans ses ateliers, situés rue des Tanneries. Il emploie plusieurs machines perfectionnées, notamment une platine à vapeur, et il a établi des succursales dans trois ou quatre villes du département. Ses confrères méritent aussi la confiance dont ils sont investis.

ÉBÉNISTERIE.

Périgueux est un des principaux foyers de l'art du travail sur bois. Plusieurs de ses entrepreneurs de menuiserie et d'articles de mobilier sont de véritables artistes. Pour donner une idée de l'importance des affaires de quelques-uns d'entr'eux, nous nous contenterons de noter ce qui concerne deux maisons.

M. JALINOUX a fait construire dans la rue Féletz un vaste bâtiment, de trente-trois mètres de long sur dix mètres de large, divisé en deux parties superposées. Au rez-de-chaussée

Digitized by Google

sont les magasins de bois, les vernis, alcools et autres matières inflammables ; deux scieurs de long y sont installés à poste fixe pour le débit des planches et placages nécessaires. Le premier étage formant un salle immense, renferme les établis de vingt-cinq ouvriers travaillant à la tâche ou à prix fait et qui s'occupent uniquement de la fabrication des meubles.

De plus, deux succursales existent, l'une dans la rue des Chaînes, pour la confection des siéges, canapés, fauteuils, chaises, sommiers et des tentures ; l'autre, dans la rue Froide, pour celle des meubles en bois blanc, tels que tables et buffets de cuisine, armoires garde-robes, etc. Six ouvriers y sont à demeure. Une dizaine d'autres travailleurs, patrons eux-mêmes, exercent leur art pour la maison, dont le nombre des employés s'élève en tout à quarante et plus. M. Jalinoux peut livrer ainsi tout ce qui concerne sa partie, tant meubles proprement dits, que literie, tapisserie, en un mot tout ce qui est désirable pour garnir au complet une maison de mobilier. De 1871 à 1873 il a exécuté pour une centaine de mille francs d'objets envoyés en Amérique, dans les Provinces-Argentines, où il a des correspondants attitrés.

Son chiffre d'affaires, non compris celui auquel donne lieu l'exportation, quand les interminables troubles de l'Amérique du Sud permettent de s'y livrer, se monte annuellement de 140 à 150,000 francs.

En 1862 et 1864, M. Jalinoux recevait deux médailles, l'une de bronze, la seconde d'argent. Depuis, ses opérations se sont grandement développées.

MM. Boisset et Sudret occupent, tant dans leur établissement sur le cours Montaigne que dans la rue Féletz, au moins vingt ouvriers. Leurs confections sont des plus estimées. Ils ont été médaillés plusieurs fois.

Les deux industriels que je viens de citer trouvent dans plusieurs quartiers de la ville de dignes émules. Les noms des Tenant, Périer, Moreaud, Focké sont depuis longtemps connus ; ceux de MM. Blanchard, Fournet et autres n'ont pas besoin d'être inscrits ici : le public ne les ignore pas.

Digitized by Google

A côté du fabricant de meubles se place le TAPISSIER-DÉCORATEUR, son indispensable auxiliaire. Depuis une vingtaine d'années, l'industrie de ce dernier a pris à Périgueux des développements tellement grands, que maintenant il devient parfaitement inutile de s'adresser à Paris, parce que l'on fait ici tout aussi bien, et à des prix moins élevés.

L'établissement de M. BRIAUD, rue Saint-Front, n'employait, vers 1856, qu'un seul ouvrier ; il lui en faut dix aujourd'hui. Toutes les étoffes y sont acquises de première main des meilleures maisons, et la confection s'y fait avec autant d'élégance et de bon goût que de fini, de solidité, de bon marché. M. Briaud a des rivaux ; l'émulation les stimule ainsi que lui ; tout le monde s'en trouve bien. Les clients sont satisfaits, et les commandes se multipliant amèneront de nouveaux progrès, de nouveaux développements dans cette belle partie, si la tranquillité, qui nous fait trop souvent défaut, vient, par bonheur, à s'établir définitivement en France.

Pour compléter la décoration des appartements en leur donnant un dernier cachet artistique, sans recourir à des dépenses considérables, tout en restant fidèle au culte de la grâce, de l'élégance et du fini, l'on ne saurait mieux faire que d'aller frapper, rue Bacharetie, chez M. AUDOYNAUD, un peintre expert, un homme de goût, un artiste délicat. Il a monté chez lui, sans bruit et sans apparat, un four, grâce auquel il fixe sur le verre et sur la terre cuite de ravissants tableaux de fleurs et de paysages, des fantaisies charmantes en tout genre, des portraits diaphanes et vivants, en même temps qu'il se livre à des imitations d'émaux anciens, d'un travail séduisant. Il faut voir ses effets de perspective, ses guirlandes de roses qui semblent exhaler un suave parfum, ses animaux qui respirent sous son habile pinceau, ses draperies soyeuses, ses figures rayonnantes de finesse et de fraîcheur. Quel dommage qu'un talent si souple et si distingué n'aie pas cru devoir se prodiguer davantage et n'aie pas, sur une plus large échelle, poursuivi des travaux qui, dès leur début, lui valurent une médaille d'or ? Il y a chez lui comme un encombrement de

Digitized by Google

perles et l'on peut choisir dans cet écrin magique où les bijoux se renouvellent à son gré. Nous signalons ce trésor, heureux ceux qui pourront y puiser ! Le difficile pour eux sera de savoir se borner dans leurs acquisitions.

CARROSSERIE.

Si la maison Dufour dont il a été question ci-dessus prime toutes les autres de la ville et même de plusieurs départements voisins, elle n'est pas la seule à soutenir en son genre l'honneur de la carrosserie périgourdine. Celles de MM. DOIRIER et CHAZOTTE, occupent après elle un rang très-élevé, et quatre autres moins importantes sont loin d'être à dédaigner.

Si maintenant on fait entrer en ligne de compte les CHARRONS qui fabriquent avec beaucoup de soin et de solidité dans cinq ou six établissements, et à la tête desquels on peut placer, je crois, M. ABRIEUX, du faubourg Saint-Georges, on verra que l'industrie des transports tient une large et brillante place dans notre commerce, sous tous ses aspects. La BOURRELERIE lui vient en aide efficacement et complète son œuvre avec goût et élégance.

FABRICATION D'INSTRUMENTS AGRICOLES.

Outre M. Reignier, que j'ai signalé plus haut, plusieurs fabricants se livrent à la confection des machines et instruments agricoles, entre autres M. PERRIER, dont l'atelier est situé près de l'établissement de bains qu'il dirige sur le boulevard Saint-Hilaire, et M. MAGNAGNOU, qui a ses chantiers rue de La Selle, auprès de la tour Mataguerre. Leurs deux maisons ont obtenu de nombreuses récompenses dans les concours. L'on peut citer aussi M. CONNIÈRE et d'autres encore. M. CIPIÈRE, rue des Gravières, a la spécialité des cuves et pressoirs qui lui ont valu, à plusieurs reprises, des distinctions flatteuses ; MM. PENET et PETIT sont d'habiles treillageurs, également maintes fois médaillés et dont le premier est auteur d'un système économique de séchoir à tabac qui mérite d'être étudié.

Digitized by Google

LUMINAIRE. — CIERGES, BOUGIES.

Périgueux possédait naguère trois établissements traitant les corps gras avec une véritable supériorité. Ceux de MM. GOURSAT, près du pont de Sainte-Claire, SALVÉTAT, au faubourg Saint-Georges, près la route de Bergerac, et PORCHER, rue de la Combe-des-Dames. M. Goursat a cessé de fabriquer ayant assez d'occupations d'ailleurs. Les deux autres ateliers sont en pleine activité. Celui de M. PORCHER, à présent propriété d'une association sous la raison A. MAZEAU ET Cie, a pris le titre d'*Usine des Arcades*, étant situé près du troisième et dernier des ponts-aqueducs qui conduisent en ville les eaux de l'une des fontaines du Toulon. On nous le dépeint en ces termes :

« Fondée en 1837, l'usine des Arcades n'était d'abord outillée que pour la fabrication de la chandelle et du cierge.

» Plus tard, devenue propriété de M. A. Porcher, cette fabrique a été totalement transformée : à l'ancien système de fabrication, l'intelligent directeur eût bientôt substitué un matériel nouveau, et, grâce à cette initiative, Périgueux posséda, peu de temps après, une industrie nouvelle appelée à un bel avenir.

» Actuellement, l'usine des Arcades est la propriété d'une Société commerciale qui, sous la raison sociale Alp. MAZEAU et Cie, se propose de lui donner une plus grande importance.

» Munie d'un riche matériel, que fait fonctionner une puissante machine à vapeur, cet établissement s'occupe de la fonte des suifs, et de la triple fabrication des *chandelles*, *bougies* et *cierges*.

» Sans l'opposition du conseil d'hygiène, dont il faut bien respecter les décisions, Périgueux aurait, en outre, et dans le même établissement, une belle savonnerie; tout avait été approprié à cette fin.

» Les produits de l'usine trouvent un écoulement facile dans la Dordogne même et dans les départements limitrophes, et l'on peut affirmer sans témérité que, dans un avenir prochain, ses marques seront recherchées.

Digitized by Google

» Afin de s'approvisionner, l'usine des Arcades s'adresse, 1° *pour les suifs*, à la boucherie périgourdine, dont elle transforme les excellents suifs en cette chandelle renommée, *dite américaine*, qui est certainement destinée à remplacer avantageusement la plupart des marques de bougies; 2° *pour les stéarines*, à nos meilleures fabriques de France, Paris, Saint-Denis, Lyon, Montpellier, Montauban, etc., etc.; mais elle va aussi demander à la Hollande ses beaux produits en saponification; enfin, *pour les cires*, elle se munit au grand marché de Saint-Fort, qui se tient à Bordeaux en mai. Achetant alors en grand cet article, elle le prépare elle-même, et ne sera bientôt plus tributaire des blanchisseurs, ce qui lui permettra de livrer au commerce, à des prix relativement peu élevés, de très-beaux et bons cierges, scrupuleusement composés d'après les vues même de l'autorité ecclésiastique.

» Interrompu pendant un temps, à cause de certains revers de fortune survenus à l'ancien directeur, le mouvement d'affaires de cette usine a été considérable; la vente de ses produits s'est élevée jusqu'à 350,000 fr. environ.

» Sous la direction des nouveaux propriétaires, qui lui destinent un capital considérable, il est certain qu'elle va prendre un grand accroissement. On peut le pressentir déjà, puisque, depuis leur prise de possession en février dernier, c'est-à-dire en moins de quatre mois, en pleine morte saison, et dans des conditions très-peu favorables, les directeurs de l'usine ont pu fabriquer et, *sans voyager*, livrer au commerce

Environ.....	33,000 paquets de bougie.
—	4,700 kil. de chandelle.
—	3,500 kil. de cierges. »

LIQUEURS. — CONFISERIE.

Nul n'ignore la réputation que notre ville s'était faite dans la distillerie; l'art du liquoriste y était poussé à un haut degré de perfection et nos anisettes surtout étaient réputées partout; la marque des Forestiers leur avait valu

Digitized by Google

ce renom universel. La maison qui leur avait mérité ce classement exceptionnel s'étant éloignée de nous pour aller fixer sa fortune à Bordeaux, il y a eu comme un moment d'arrêt et de trouble dans l'illustration de nos alambics. Mais ceux-ci n'ont pas tardé à reconquérir la faveur publique et leurs produits la leur ont attirée de plus en plus, surtout depuis quelques années. Nous devons mentionner en première ligne MM. DUJARRIC et Cie, parmi les restaurateurs d'un art cher à ceux qui savent apprécier la finesse et l'arôme exquis de combinaisons chimiques bien préparées, s'épanchant en flots parfumés, de flacons séducteurs. De nombreuses récompenses avaient déjà témoigné du perfectionnement réalisé, lorsque M. DUJARRIC céda la suite de son commerce à MM. REQUIER et MOILIN, qui ont conservé le siége de leurs opérations dans le même local, rue de Bordeaux. Le chiffre d'affaires de ces Messieurs est considérable, et aux anciennes liqueurs, ils en ont joint une nouvelle de leur invention, *la Gauloise*. Je ne puis malheureusement donner de détails circonstanciés sur leur fabrique, en ayant plusieurs fois demandé sans succès.

MM. FOURGEAUD et LACOSTE, boulevard Saint-Hilaire, proclament également les mérites d'une liqueur spéciale qu'ils ont composée et au sujet de laquelle ils ont envoyé au Congrès une note dont j'extrais ce qui suit :

« *A Messieurs les membres du bureau d'organisation du Congrès scientifique de France pour la XLIe session.*

» MESSIEURS,

» Votre circulaire du mois de novembre dernier, nous ayant annoncé l'organisation d'une exposition industrielle en vue de l'ouverture de la XLIe session du Congrès, dont vous êtes les représentants, nous avions préparé certains spécimens de nos produits, notamment une liqueur dénommée *Élixir des Vosges*, que nous espérions soumettre à l'examen du Congrès.

Cette exposition n'ayant pas lieu, nous croyons cepen-

Digitized by Google

dant devoir soumettre à la haute appréciation des membres du Congrès ce dernier produit dont nous donnons, ci-dessous, les principes décomposants :

« ..... Cet élixir tire son nom de sa base principale qui » est le pin. Il est exclusivement composé de résine, pro- » venant de la distillation étudiée de bourgeons du pin des » Vosges, de pollen du pin maritime et de quelques au- » tres substances réunies qui, combinées en proportions » définies, font de notre Elixir une liqueur béchique et » tonique par excellence.

» Notre but ne serait pas atteint, ajoutent MM. Fourgeaud et Lacoste, si, tout en conservant les diverses propriétés des composants de notre Elixir, nous n'avions réussi à faire une liqueur des plus agréables; nous sommes, en effet, parvenus à lui enlever le gout de térébenthine qu'il était presque impossible d'éviter, ce produit se développant infailliblement par la distillation; et c'est sur cette difficulté vaincue que nous appelons particulièrement votre attention..... »

Le Congrès a dû se borner à mentionner l'*Élixir des Vosges*, n'ayant pas la possibilité de se prononcer sur ses propriétés.

Outre la lettre ci-dessus relative à son *Elixir*, la maison Fourgeaud et Lacoste m'a fait parvenir la communication ci-dessous qui nous met au courant de son développement et de ses opérations :

« L'acquisition de la maison fut faite par nous en 1861, à M. Lespinasse jeune, liquoriste à Périgueux; le personnel, à ce moment, se composait de deux employés et du patron; son matériel exploitant était d'une valeur de 2,000 francs environ; l'importance de ses affaires de deux cent vingt hectolitres de liqueurs ou spiritueux vendus dans les départements de la Dordogne et de la Haute-Vienne.

» Aujourd'hui notre maison occupe un personnel de huit employés, voyageurs ou représentants en titre, plus les deux patrons. Elle exploite les départements de la Dordogne, Vienne, Haute-Vienne, Corrèze, Charente, Creuse, et

Digitized by Google

une partie de la Gironde; son mouvement est d'environ huit cents hectolitres de liqueurs ou spiritueux et mille six cents hectolitres de vins divers; elle possède un matériel de 18,000 francs.

» L'*Élixir des Vosges*, sa liqueur spéciale, livré à la consomation depuis un an environ, et dont la base est essentiellement utile autant qu'agréable, prend un développement considérable qui lui permet d'espérer un écoulement rapide d'ici à quelque temps.

Récompenses obtenues.

21 mai 1862. Concours régional à Périgueux. — Mention très-honorable.
6 juin 1865. Concours régional à Niort. — Médaille de bronze.
1874. Concours à Périgueux. — Médaille d'argent. »

La maison BARABEAU, rue Taillefer, est aussi l'une des principales parmi celles de nos distillateurs. Ses directeurs ont également leur liqueur particulière.

Quant aux BONBONS, nos confiseurs ne craignent guère de rivaux. M. LESTANG est un de leurs chefs les plus anciens et les plus connus; il prime pour diverses spécialités. Son mérite égale sa modestie.

MINOTERIE.

Depuis que la nécessité de défendre la basse ville contre les inondations qui l'envahissaient à chaque grande crue de la rivière, a forcé de démolir l'ancien moulin de Saint-Front, que celui du Toulon a été acquis dans le but d'utiliser sa force motrice pour l'élévation des eaux destinées à l'usage des habitants et à la propreté des rues, et qu'enfin ceux de la Cité et du Rousseau se sont vus transformer en forges et en tréfilerie, il ne reste plus à Périgueux que peu d'usines pour la préparation des farines. La principale, celle de M. AUBIER, est même située dans la commune de Trélissac, à Barnabé, mais ses bureaux sont établis en ville,

Digitized by Google

dans le faubourg Sainte-Ursule. Les bâtiments de cette minoterie, édifiée sur l'emplacement d'un vieux moulin, transformé pendant un certain temps, en scierie de marbre et de pierres lithographiques, ont été construits, en 1866, d'après les plans de M. Dubet, architecte départemental.

Le mécanisme a été fourni par MM. Brault et Béthouart successeurs de M. Fontaine, ingénieur-mécanicien à Chartres.

Une turbine système Fontaine, le plus perfectionné, avec pivot hors de l'eau et pouvant donner une force de cinquante chevaux sous la chûte de deux mètres cinquante fait marcher six paires de meules.

Deux autres paires de meules sont mises en mouvement par une deuxième turbine d'une force de dix chevaux.

Une seule paire de meules marche à l'ancien système à cuve.

Le nombre des balles de farine que peuvent moudre les neuf paires de meules varie de quatre-vingts à cent-quinze, suivant le degré de siccité des blés; c'est donc une moyenne de cent balles de farine de première et de deuxième qualité de 100 kilog l'une, qui sont expédiées dans le département de la Dordogne, les départements voisins et en Angleterre.

Les grandes eaux n'ont jamais arrêté la marche de l'usine pendant plus de deux jours; et dans les plus basses eaux, quatre ou cinq paires de meules ont pu toujours être mises en mouvement.

L'installation est complète, d'après les meilleurs systèmes; tout y est à sa place et parfaitement dirigé.

Les meules proviennent en partie de Bergerac; il y en a, je crois, quelques-unes aussi de Domme. Un atelier spécial est organisé pour leur bon entretien.

Les magasins sont remarquables et contiennent de 3,500 à 4,000 hectolitres de blé. Douze ouvriers sont continuellement occupés dans l'intérieur.

A Périgueux même, les deux importantes usines de *Sainte-Claire* et de *Cachepur*, situées vis-à-vis l'une de l'autre, sur une seule écluse, à droite et à gauche de la rivière, appartiennent au même propriétaire, M. Marc Séguy.

Digitized by Google

La première est munie de cinq paires de meules montées à l'ancien système mais amélioré ; chacune d'elles est mue par une force de cinq chevaux. Les coursiers se ressentent un peu, chose inévitable, de l'ancienneté du moulin, qui remonte au xe siècle. Les roues qui conduisent les meules sont doubles ; celles qui donnent le mouvement étaient autrefois en bois ; actuellement elles sont en fonte. Les meules sont rayonnées à l'anglaise, et tout le mécanisme de l'exploitation est semi-français semi-anglais. Lorsque les eaux, un peu capricieuses, le permettent, on peut moudre cinquante hectolitres de froment par jour.

Les murs et l'intérieur de l'usine ont été refaits il y a peu d'années ; le service est facilité par une intelligente et commode distribution : les divers étages où sont les appareils et les magasins sont vastes, très-propres et bien aérés. L'on y voit des chaînes à godets pour monter et descendre les blés et les différentes qualités de farines ; un cribleur qui peut nettoyer dix hectolitres de grain, et un magnifique blutoir qui peut livrer cinq cents kilogrammes de farine et de minot, le tout à l'heure. En l'état actuel, on travaille en moyenne, à Sainte-Claire, vingt mille sacs de blé par an. Avec quelques modifications de système, on pourra facilement arriver à en préparer le double.

A Cachepur on compte quatre paires de meules mues chacune par une roue. Cette dépendance de Sainte-Claire possède également un blutoir et un trieur, mais l'outillage y est moins complet. Il pourra se développer, cependant, sur une plus faible échelle, l'espace y étant plus restreint.

Ces deux fabriques, à la prise de possession de M. Séguy, n'opéraient pas sur plus de quinze à vingt hectolitres de froment par jour. Maintenant elles pourraient déjà suffire à alimenter toute la population de la ville et au-delà. Que sera-ce quand de nouvelles améliorations y auront été apportées et qu'elles seront desservies par une force de cent chevaux au moins, facile à se procurer !

Les farines de Sainte-Claire et de Cachepur sont très-recherchées. M. Marc Séguy, qui a une marque particulière bien connue, en expédie dans tous les départements

Digitized by Google

voisins, au-delà même et jusqu'à Paris. Il a reçu parfois des ordres pour l'Angleterre.

Des blés du Haut-Périgord et des soins à donner à leur choix et à leur préparation, par le propriétaire.

J'ai reçu de l'un de nos meilleurs minotiers les indications suivantes qu'il me semble utile de faire connaître. Nos froments sont d'excellente qualité, très-prisés pour leur grand rendement en farine d'une grande blancheur. En général, les mieux soignés et les plus propres proviennent des petites propriétés. Parmi les meilleurs, on doit citer la plupart de ceux récoltés aux environs de Périgueux. Ceux de Bassillac, Coulounieix, Champcevinel, Saint-Laurent-sur-Manoire, Trélissac, Notre-Dame, Cornille, Chancelade, Atur sont de première qualité. L'on signale aussi comme tels, un peu plus loin, ceux de St-Astier, Razac-sur-l'Isle et Coursac; plus haut, au nord-ouest, ceux de Lisle, Bourdeilles, Brantôme et La Chapelle-Gonaguet sont également très-beaux. Sorges en fournit de bons; au Change et à Saint-Pierre-de-Chignac, certains propriétaires en livrent d'excellents. Il en est de même à La Chapelle-Faucher. Il est à remarquer que plusieurs de ces communes en ont dépassé considérablement d'autres qui, naguère, leur étaient bien supérieures sous ce rapport. Voilà ce que c'est que de s'endormir sur sa gloire et plein de la confiance que son mérite ne peut pas être égalé. Que ceux qui se sont ainsi laissés vaincre se réveillent au plus vite et regagnent le temps perdu!

Les blés de Vergt et de Ladouze sont très corsés, chose fort appréciable; mais on leur reproche d'être, d'habitude, trop chargés de graines, et de donner une farine un peu colorée. Le trieur fera disparaître le premier de ces défauts; quant au second, l'on parviendra certainement à l'atténuer, tout au moins, avec de l'étude et du soin. Si les blés des environs de Thiviers ressemblaient tous à ceux de certains agriculteurs du rayon de cette petite ville, il n'y aurait qu'à applaudir à leur mérite et à leur belle apparence. J'en

Digitized by Google

ai vu notamment une importante partie venant de Saint-Pardoux-Larivière qui était réellement admirable et de beaucoup supérieure aux autres froments emmagasinés en même temps. Mais on reproche à ceux de cette contrée d'être souvent mélangés de seigle en forte quantité, ce qui leur enlève une grande partie de leur valeur pour la fabrication. C'est encore là simplement une question de nettoyage. Avec un peu d'attention, du passable on arrivera certainement au presque parfait.

Mon honorable correspondant répète, après ce jugement sommaire, que les blés du Périgord sont des meilleurs, produisent en général du pain très-blanc et beaucoup relativement à la quantité de grain. Paris, où ils étaient à peine connus en 1854 en a, depuis, demandé de fortes quantités. Les meilleurs, les plus nourris et les plus propres sont, d'habitude, ceux qui proviennent d'endroits découverts et peu boisés. Dans les terrains très ombragés, le contraire se produit.

J'avais souvent entendu dire que les usiniers se plaignaient des froments battus à la machine et leur préféraient de beaucoup ceux battus au fléau. La lettre que j'ai sous les yeux confirme ce fait ; elle s'exprime ainsi :

« Depuis que l'on dépique les blés avec des batteuses, leur qualité est bien inférieure ; ils se conservent beaucoup moins, ne sont pas secs, sont fort sales, difficiles à moudre, verts encore. On ne leur donne pas le temps de mûrir dans la paille, certains propriétaires, si cela pouvait se faire, dépiqueraient des blés encore debout. Entre les blés battus à la machine et ceux battus au fléau, il y a au moins une différence de un à deux francs. La farine des premiers ne garde pas autant ses bonnes qualités. Cette remarque, je l'ai faite depuis nombre d'années ; puis, la majeure partie des blés dépiqués à la mécanique est cassée. »

Ainsi parlent les acheteurs ; leur réquisitoire est complet, et on s'explique très-aisément en le lisant le retour au fléau, c'st-à-dire à d'anciennes (quoique peu douces) habitudes, et à la routine qu'on aime tant, de plusieurs colons ou même propriétaires, fait que j'ai plusieurs fois observé. On comprend, en effet, que devant la perspective de perdre

Digitized by Google

de un à deux francs par sac de blé, ceux qui naguère avaient déserté le fléau, non sans regrets, parce qu'on leur avait démontré que l'hectolitre à préparer leur revenait plus cher avec cet instrument, y retournent avec enthousiasme, oubliant l'économie de temps qui, pourtant, en vaut bien une autre. Mais si la plainte est vraie, si les reproches adressés à de nombreux cultivateurs sont fondés, est-ce bien la batteuse qui est coupable du mal signalé? Il y a la *casse*. Oui, c'est vrai, du grain est brisé quand la machine est mal réglée ou mal servie. Ce n'est pas sa faute, mais celle des personnes qui l'alimentent. Que celles-ci prennent des précautions, et le mal ne se produira plus. Les blés ne sont pas secs, ils sont sales, verts, difficiles à moudre, on se presse trop pour les récolter. Est-ce la batteuse qui est à blâmer au moins cette fois? Pas le moins du monde! Ce sont les moissonneurs et ceux qui nettoient le grain. Qu'on se hâte moins de dépiquer, qu'on laisse le grain se faire dans la paille, et qu'on le crible au trieur avec attention, les défauts contre lesquels on s'élève disparaîtront à l'instant. Si l'on s'empresse trop, si l'on fait médiocrement ce que l'on devrait faire bien, c'est, peut-être, non pas parce qu'il y a des batteuses, mais parce qu'il n'y en a pas assez. En effet, les producteurs veulent en avoir fini vite, les entrepreneurs de battage à la mécanique sont trop peu nombreux. Ils vont rapidement afin de pouvoir servir tout le monde, et chacun s'empresse pour être prêt avant son voisin, car on a besoin d'argent; le fermier n'est pas riche, le propriétaire non plus, il faut terminer le plutôt possible afin de vendre et de réaliser quelques ressources nécessaires. N'ayons donc pas peur des batteuses; multiplions-les tout au contraire, afin que tout puisse se faire sagement et en temps opportun. Nous n'aurons pas lieu de nous en repentir. Du reste, qui ne le sait? beaucoup de blés les plus beaux, les mieux *conditionnés*, pour parler le langage du commerce, ont souvent été battus à la machine. J'en vois tous les jours passer en première classe; j'en ai moi-même cédé plus d'une fois, à des négociants difficiles, avec prime de cinquante centimes par hectolitre sur d'autres froments de même nature, et cependant le fléau n'avait touché ni leur paille

Digitized by Google

ni leurs épis. Ce que j'ai fait, d'autres, à bien plus forte raison, peuvent le faire et le font tous les jours. Il ne s'agit que de corriger des imperfections de détail. Ne tournons pas le dos au progrès pour cela, mais arrangeons-nous de manière à lui faire produire tous les heureux effets que l'on doit rationnellement attendre de lui. Pour cela simplement, il faut le suivre avec attention et intelligence.

COMESTIBLES TRUFFÉS. — CONSERVES ALIMENTAIRES.

Nous abordons ici un chapitre qui a rendu le nom de Périgueux universellement célèbre. Les pâtés truffés et les galantines de cette ville sont connus d'un bout du monde à l'autre; ses conserves sont placées partout au plus haut rang. Le commerce et la confection de ces denrées à la fabrication desquelles on apporte depuis quelque temps plus de soin, après une certaine période de somnolence qui pouvait nuire à leur débouché, prend une extension sans cesse plus considérable. Pour donner une idée de leur importance, je me contente de reproduire ci-dessous des aperçus sommaires sur les opérations de quelques usines prises parmi les principales. Ne voulant pas faire de classement entre elles, je cite par ordre alphabétique.

M. Bardon jeune, rue de la Clarté, possède et dirige un établissement datant de 1819, l'ancienne maison Besson. Ses ateliers fournissent, terrines de foies gras truffés, pâtés de gibiers de toutes sortes, volailles truffées, et exportent une grande quantité de truffes conservées. La Russie, l'Allemagne, l'Autriche, la Bavière, la Grèce, la Turquie, l'Egypte, les Etats-Unis d'Amérique, etc., lui font des commandes. La bonne confection des articles qu'il fabrique lui a valu l'honneur de faire des envois à plusieurs cours souveraines, entre autres à celles de Munich, d'Athènes, de Saint-Pétersbourg, d'Autriche; il en a fait également au prince Christian d'Angleterre, aux ambassades, aux ministères et aux consulats. Enfin il concourt aux approvisionnements pour la marine, etc.

Le mérite de ses produits a été reconnu dans cinq grandes expositions, à Périgueux, La Rochelle, Bordeaux, Limoges

Digitized by Google

et Altona (près Hambourg en Allemagne), où cinq médailles d'or ou d'argent, prix de première classe, lui ont été décernées.

M. Bardon, dans la notice qu'il m'a communiquée, insiste sur l'importance qu'il y aurait à fonder, par actions, à Périgueux, une maison de premier ordre qui mettrait en œuvre, sur place, tout ce que l'on tire en comestibles de notre riche pays et nous conserverait les sommes énormes que nos produits vont rapporter aux négociants-fabricants de Nantes, Bordeaux, Marseille et autres villes qui gagnent des millions à manipuler nos légumes, nos truffes, nos champignons, nos petits pois, nos marrons et châtaignes, nos noix, enfin une foule d'autres denrées venant uniquement du Périgord, qui perd une véritable fortune à laisser aller ailleurs ainsi les trésors de son territoire.

Cette idée est digne d'être prise par nos intelligents compatriotes en très-sérieuse considération.

M. Blanc, rue d'Angoulême, accuse une production annuelle de 30,000 terrines de foies gras et de gibiers assortis truffés, ayant une valeur de 120,000 francs; — de de 6,000 boîtes de pâtés de même sorte, en conserves, du prix total de 18,000 francs; — de 1,000 boîtes de perdreaux rôtis ou bécasses, 6,000 francs; — de 4,000 boîtes d'asperges, 8,000 francs; — de 30,000 demi-boîtes de petits pois, 26,000 francs; — de 4,000 demi-boîtes de haricots verts, 3,200 francs; — de 6,000 demi-boîtes macédoine de légumes, 4,800 francs; — de 8,000 demi-boîtes de *cèpes* à l'huile ou au naturel, 8,000 francs; — de 3,000 demi-boîtes de foies gras au naturel, 12,000 francs; — de 6,000 demi-bouteilles de truffes, 36,000 francs; — de 4,000 boîtes de truffes, 20,000. — Total du chiffre d'affaires, 262,000 francs.

L'usine de M. Blanc, récompensé à Périgueux et à Londres, est parfaitement installée avec machine à vapeur et chemin de fer pour les transvasements. Elle expédie non-seulement en France, mais encore en Belgique, en Hollande, dans la Grande-Bretagne, en Russie, Suisse, Allemagne, Italie, Espagne, et dans les deux Amériques du Nord et du Sud.

Digitized by Google

M. CHABROL, rue de la Mairie, voit sortir de ses officines, du 1er janvier au 31 décembre, 2,000 boîtes de truffes valant de 6 francs à 25 francs l'une ; 20,000 boîtes de petits pois de 0 fr. 80 à 1 fr. 80; 5,000 boîtes de haricots verts, de 1 fr. à 1 fr. 80 ; 10,000 boîtes de cèpes à l'huile de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 ; 5,000 flacons de tomates de 0 fr. 80 à 1 fr. 25 ; 2,000 boîtes de pâtés de foies gras de 1 fr. 50 à 25 francs ; 2,000 terrines de foies gras de 2 francs à 25 francs ; 5,000 pâtés de lièvre de 2 francs à 20 francs ; 2,000 boîtes de pâtés de perdreaux de 3 francs à 20 francs. Enfin 50,000 kilogrammes de saucissons, spécialité de sa maison, à 6 fr. — Deux médailles, l'une à Périgueux, l'autre à Bordeaux.

M. L. DEFFARGES possède, aux numéros 14 et 16 de la rue des Jacobins, une vaste fabrique de pâtés truffés en terrines et de conserves en boîtes, des plus anciennes de la contrée.

Ses ateliers entourent une vaste cour, qui ne mesure pas moins de 5,600 mètres de superficie, et à l'entrée de laquelle se trouve son habitation. Composés de deux corps de bâtiments, l'un de 42 mètres de longueur sur 7 de largeur, l'autre de 15 mètres sur 6, ils sont divisés en plusieurs pièces qui se succèdent et se commandent régulièrement, de manière à faciliter le travail, le service et la surveillance.

Dans la première sont reçues les denrées que l'on soumet à un triage préparatoire ; dans une seconde on voit des hachoirs à plusieurs lames et à caisses tournantes, le tout mu par la vapeur, et qui débitent avec précision et célérité les viandes à employer. Dans une troisième est une machine à vapeur qui met en jeu tous les engins, chaudières et autres, où sont cuites ou manipulées les matières destinées à la confection des produits. Une quatrième renferme un vaste et magnifique fourneau qui peut suffire aux plus importants travaux et en même temps satisfaire aux plus minimes commandes. Viennent ensuite les magasins des terrines et des boîtes, les salles destinées au remplissage de ces récipients, et celles d'expédition où les hommes et les femmes, travaillant dans des appartements séparés, communiquent entr'eux par un tour pour la facilité du

Digitized by Google

service. Enfin, on remarque des installations spéciales permettant, dans des moments où la commande serait moins active, de vaquer aux travaux nécessaires pour l'instant sans allumer les feux de la grande machine. On doit mentionner en outre les caves où les marchandises prêtes attendent à l'ombre et à l'abri des variations brusques de l'air, le moment d'aller satisfaire les goûts les plus exigeants.

Ne pouvant faire connaître l'importance de la fabrication qui est très considérable, mais dont le chiffre n'a pas été dévoilé, nous devons dire seulement qu'elle va croissant chaque année. M. Deffarges a de nombreux clients, non-seulement dans toute la France, mais encore en Italie, Turquie, Russie, Allemagne, Autriche, Suisse, Espagne, Belgique et Suède. En Afrique, il fait des expéditions pour l'Algérie et l'Egypte, et partout ses envois obtiennent de légitimes succès.

M. GIBEAUD, rue Salomon, a principalement la spécialité des pâtés truffés. Pendant la saison il expédie régulièrement chaque jour de 150 à 200 kilogrammes de conserves. Ses produits vont dans toute la France et sont recherchés également à Londres, à Bruxelles et en Allemagne.

La maison LAFOREST, 11, rue des Chaînes, déclare ce qui suit :

« A l'époque de sa fondation, la préparation des conserves alimentaires et des comestibles truffés était bien loin d'avoir l'importance qu'elle a acquise depuis lors. C'est M. Laforest qui a donné l'impulsion ; c'est à lui que ces deux branches importantes de notre commerce doivent d'être arrivées au degré de prospérité où nous les voyons aujourd'hui.

La maison Laforest fait en moyenne 450,000 francs d'affaires par an.

Dans ce chiffre, qui suit une progression constante, les conserves alimentaires entrent pour 100,000 francs, et les comestibles truffés ou non, pour 350,000.

La maison Laforest exporte principalement en Angle-

Digitized by Google

terre, en Belgique, en Hollande, dans les deux Amériques et en Russie.

Les villes de France où elle trouve les débouchés les plus importants sont : Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille et Toulouse.

Elle emploie, en moyenne, de cinquante à soixante ouvriers ou ouvrières.

Son usine, dite *Usine Saint-Martin*, située rue Traversière-Saint-Martin, est pourvue, ainsi que son magasin de la rue des Chaînes, d'un outillage perfectionné et très-complet.

A l'usine est établi un magnifique fourneau avec trois chaudières à vapeur pour soumettre à l'ébullition les boîtes de conserves. Les conserves elles-mêmes sont cuites dans une bassine également chauffée à la vapeur. En cinq minutes, l'eau de cette bassine est portée à la température de 100 degrés.

La machine, de la force de six chevaux, fait fonctionner un système de hâcheuses aussi simple qu'ingénieux. Ce sont ces hacheuses qui préparent les viandes destinées à la confection des pâtés de foies gras et de divers autres produits truffés.

Enfin les petits pois pour les conserves sont triés à la mécanique dans des cribles en tôle qui les séparent en extrà-fins, fins, moyens et gros. »

M. Obier (Clément), rue Limogeanne, m'écrit que sa maison expédie en cèpes à l'huile ou au naturel, oronges, asperges, petits pois, haricots verts, tomates, soit en France soit à l'étranger environ 100,000 demi-boîtes par an, au prix moyen de 1 franc l'une, plus pour 80,000 francs de truffes, pâtés de foie gras truffés, gibiers de toute nature, volaille, foies gras au naturel, et truffes fraîches. Ses factures sont ornées des *fac-simile* de nombreuses médailles remportées par elle.

Nous avons visité, M. des Moutis et moi, le nouveau laboratoire que M. Rouchard fils a fait construire au faubourg de l'Arceau, commune de Trélissac, joignant les dernières maisons de celle de Périgueux. On y était en

Digitized by Google

pleine préparation de petits pois pour Bordeaux principalement, d'où ces légumes s'écoulent à l'étranger avec la marque de fabrique de notre compatriote. Une masse d'ouvrières, quatre-vingt-dix pour le moins, étaient occupées à l'écossage, après quoi les pois étaient criblés et partagés en trois grosseurs, passés d'abord à l'eau bouillante, puis à l'eau froide. Après la mise en boîtes, celles-ci, une fois soudées, étaient soumises à la vapeur dans des chaudières closes, sous pression de trois atmosphères, ce qui permettait de constater si elles étaient bien hermétiquement fermées. La commande, en ce moment, s'élevait jusqu'à 3,000 boîtes par jour, dont le prix était, pour les pois gros, de 60 centimes, pour les pois moyens de 90 centimes et pour les pois fins de 1 fr. 10 centimes la pièce.

M. Rouchard fabrique aussi des comestibles truffés, mais je n'ai pu recevoir à temps les notes demandées sur cette importante partie de son commerce.

Avec les négociants que je viens de citer, plusieurs, MM. Obier jeune, Obier (Louis), Poujaud, Rouchard père, rivalisent, et doivent être spécialement signalés aux lecteurs de ce compte-rendu, comme ils le sont aux fins appréciateurs par leurs talents, qui leur valent des commandes considérables. D'autres, dont les noms m'échappent en ce moment, sont méritants aussi.

En outre de ces praticiens, la plupart des pâtissiers de Périgueux, MM. Jégher et Vachaumard, successeur de Lassalvétat, par exemple, et tous les grands hôtels de notre ville, ceux de la *Paix* et de l'*Univers*, gérés par Mme Laroussie et M. Simon, couronnés à nos expositions de l'industrie, ceux du *Périgord*, de *France*, *Didon*, *Brachet*, font des expéditions de comestible struffés. M. Marcault, à l'*Hôtel des Messageries*, s'attache surtout à la confection des pâtés de foies gras. Il ne travaille absolument que des produits fins, de premier choix, dignes des grands maîtres qui ont fondé notre renom culinaire. Toutes les terrines, écrit-il, sur lesquelles il appose la garantie de sa signature et de sa marque, sont composées exclusivement avec ces deux produits exquis, le foie gras et la truffe du Périgord.

Digitized by Google

En résumé, le mouvement d'affaires auquel la fabrication des comestibles truffés et des conserves alimentaires donne lieu dans notre ville actuellement, ne paraît pas devoir être calculé à moins de 2,500,000 à 3,000,000 de francs ; il est même probable qu'il dépasse ce dernier chiffre.

HORTICULTURE.

Avant la création, en 1859, grâce à l'initiative de M. Pautard, de la Société départementale d'Horticulture, présidée successivement par M. le vicomte de Cremoux et par M. Daussel, les jardiniers périgourdins, livrés, pour la plupart, à des pratiques routinières, faisaient peu parler d'eux au dehors. A peine existait-il un ou deux spécialistes s'occupant de la vente des arbres ; celle des plantes d'ornement était à peu près négligée et les maraichers eux-mêmes étaient loin, bien que laborieux, de retirer, du sol exploité, une rémunération suffisante de leur labeur. Aujourd'hui les progrès, sous ce rapport, sont immenses et nous ne rappelons pas, sans une légitime fierté, que, dès 1869, l'avance prise était telle que cette année-là, lors d'une grande exposition internationale à Bordeaux, la principale palme du concours demeura, sans conteste, à l'Association Horticole de la Dordogne, représentée presque entièrement, dans cette circonstance, par des exposants de Périgueux ou des environs, et qui battit, haut la main, Français et étrangers dans une lutte glorieuse.

Comme partout, les horticulteurs se partagent ici de manière à former trois groupes principaux : 1° les pépiniéristes; 2° les fleuristes; 3° les producteurs de denrées pour l'approvisionnement des ménages. Ces trois groupes, pourtant, ne sont pas si distincts que plusieurs de nos travailleurs n'appartiennent simultanément, par exemple, au premier et au second, au second et au troisième. Maintenant, quelques mots sur divers d'entre eux pour donner une idée de ce qui se passe chez des chefs qui s'avancent continuellement, tandis que la masse les suit, en les serrant chaque jour de plus près.

Digitized by Google

PÉPINIÉRISTES.

M. Dabzac est, à la fois, pépiniériste et floriculteur. Après avoir d'abord exercé sa profession dans l'ancien Jardin-Public, il a fondé, depuis trente ans environ, l'établissement qu'il occupe au faubourg Saint-Martin, sur un terrain d'une étendue d'un hectare environ. Ce noyau renferme l'école des arbres fruitiers, des semis d'arbres forestiers à feuilles caduques ou persistantes, des arbustes et plantes de serre. Comme annexes, il possède deux autres enclos : le premier à La Glacière, en sol siliceux, est consacré spécialement aux arbres forestiers et aux arbres verts; le second, à l'ancien Hippodrome, contient des arbres fruitiers. L'ensemble de la superficie que M. Dabzac consacre à ses pépinières est de trois hectares environ.

Le chiffre des affaires, calculé sur les cinq dernières années est, par campagne, de 35,000 francs, chiffre fourni pour plus de moitié par les arbres, et le reste par les plantes de serre et les bouquets, dont le commerce a pris, depuis un certain temps, un développement considérable. — C'est une moyenne de 10,000 francs par hectare, l'étendue totale cultivée, y compris la partie réservée aux fleurs, étant de trois hectares et demi.

Les principaux lieux de débouchés sont : d'abord la Dordogne, puis le Cantal, le Lot, la Gironde et les deux Charentes. Il se fait aussi parfois des expéditions pour la Seine, la Seine-et-Oise, la Marne, et même le Jura. Mais ces derniers départements n'achètent guère que des arbres, produits spéciaux du Périgord, tels que des noyers, des châtaigniers et des chênes. Ces derniers, peut-être, dans l'espoir d'obtenir par leur moyen, l'incomparable truffe de nos contrées.

Aux diverses expositions de la Société d'Horticulture, la maison Dabzac a remporté trois médailles d'or, cinq de vermeil et une trentaine d'argent ou de bronze. Les médailles d'or et de vermeil constituent des prix d'honneur, les autres des prix de spécialités.

Au faubourg Saint-Georges, M. Lusseau, que M. André

Digitized by Google

Leroy, d'Angers, avait envoyé vers 1851 professer l'horticulture à notre Ferme-École, vint se fixer en 1855 et ouvrir un vaste jardin. Il afferma dans ce but un terrain de deux hectares environ, de seconde classe, où il commença par faire de la culture maraîchère, en la combinant avec celle des plants d'arbres. Les résultats furent satisfaisants. Une serre fut en outre construite pour abriter et multiplier azalées, éricas et camélias; mais, au bout d'un certain temps, malgré les succès obtenus, elle a été métamorphosée en serre froide pour la production hâtive du chasselas. Sous cet abri, d'une longueur de vingt mètres sur quatre de largeur, la vigne, non chauffée, est disposée en tonnelle et donne à la fin de juin des raisins parfaitement mûrs, dont 150 à 160 kilogrammes de premier choix sont livrés au commerce. Les plus précoces de cette qualité sont vendus sur le pied de 5 fr. 50 c. à 6 fr. le kilogramme. En plein air, l'exploitation du chasselas est importante aussi. On en retire une forte quantité de produits, dont chaque année il est conservé pour la vente d'hiver de 1,000 à 1,500 kilogrammes.

La culture maraîchère se maintient sur un petit espace auprès de l'habitation et réussit bien. Tout le reste du sol est consacré aux pépinières. Celles-ci prenant de jour en jour de l'extension, M. Lusseau s'est trouvé dans l'obligation d'y joindre un assez vaste espace de terrain, situé à sept kilomètres de Périgueux. Il expédie maintenant dans le département entier, et même à l'étranger, et peut suffire à toutes les commandes en arbres soit fruitiers, soit forestiers, à feuilles persistantes, ou caduques, et en spécialités telles que magnolias et autres.

M. Lusseau a longtemps professé l'horticulture à notre École Normale d'instituteurs, et y a formé bon nombre d'élèves distingués. Aux diverses expositions il a toujours remporté de glorieuses marques de distinction.

M. Louis Richard fils, rue du Port, est à la tête d'un établissement ouvert en 1861, et qui fut en premier lieu utilisé comme jardin fruitier et maraîcher. On dut à ce jeune homme, vers cette époque, l'introduction de la véri-

Digitized by Google

table asperge d'Argenteuil, venant de chez les producteurs les plus réputés de cette localité privilégiée, et celle de différentes variétés d'excellents melons. Il obtint aussi de semis des fruits remarquables. Maintenant sa propriété, qui couvre un espace de plus de trois hectares, embrasse, sur les deux tiers de cette superficie, des plantations fruitières. Le reste est affecté aux arbres et arbustes d'ornement, aux plantes de même nature et aux fleurs. La culture des rosiers et des plantes de pleine terre forme une des spécialités de ce praticien actif, qui en livre par an de sept à huit mille, et s'adonne aussi aux tracés et aux peuplements des jardins d'agrément. Les expéditions se font en Périgord et dans les départements limitrophes. Le chiffre annuel, atteint par ce commerce, va de 15 à 20,000 francs.

Cinq médailles d'or et huit d'argent de première classe, trois d'argent de seconde classe et cinq de bronze ont déjà récompensé les travaux de M. Louis Richard.

M. Benoist fils, à Saint-Georges, est, tout à la fois, pépiniériste, directeur de cultures chez divers propriétaires, et entrepreneur de tracés de jardins. Il est digne d'une citation particulière.

Si je ne m'étends pas ici sur les pépinières et collections de fleurs sises rue Combe-des-Dames, sous la direction de Mme veuve Templier, réellement célèbre parmi nous, surtout pour les plantes ornementales et les bouquets montés, c'est que la ferme des enclos où cette praticienne intelligente exerçait son industrie, vient de finir, et que le nouveau propriétaire prétend les consacrer à un autre usage. Par suite, la ville perd un de ses plus gracieux joyaux, et Mme Templier renonce à continuer une profession dans laquelle elle excellait pour devenir simple marchande fleuriste en magasin, sa santé nécessitant des ménagements qu'elle ne saurait lui accorder au milieu des tracas d'une production intensive d'objets demandant tant de vigilance et de soins délicats et minutieux.

Digitized by Google

FLEURISTES.

M. Batailler, à la Cité, n'exploite, autour de son habitation, que dix-huit à vingt ares, mais ils sont bien employés, comme on va le voir. On y trouve trois serres, une froide, une tempérée et une chaude. Ce petit coin de terre, où l'on n'admet que des fleurs et des plantes d'ornement, ne donne pas moins de 2,500 à 3,000 francs par an. Dans ces conditions, le revenu brut d'un hectare atteindrait 12,500 à 15,000 francs!

M. Batailler a une belle collection de médailles honorablement gagnées.

Il vient de créer, dans la plaine du Petit-Change, une pépinière d'une superficie d'un hectare environ, où il fait pousser momentanément des produits maraîchers en attendant que les arbres aient pris un développement suffisant.

Je dois, pour lui être agréable, taire le nom de M. X....; mais à Périgueux tout le monde le devinera, tout le monde désignera celui qui se cache ainsi par modestie, quand j'aurai dit qu'il est à la fois un de nos fleuristes les plus distingués, un de nos principaux producteurs de fruits et de légumes, un de ceux qui emploient le plus d'ouvriers, et dont le nom retentit le plus glorieusement dans nos concours. On assure que ses travaux sont couronnés par 10,500 francs de recettes, sur lesquelles les fleurs en fournissent près de 8,000, et le jardinage proprement dit, 2,500 environ. Le tout provenant de un hectare soixante. Je n'insiste pas sur ces chiffres, qui pourraient être parfaitement exacts, et même au-dessous de la vérité, sans que personne en fût surpris.

M. Casimir Perrier est un digne ministre de l'art horticole. Au faubourg des Barris, sur cinquante ares d'étendue, il a trois serres, une chaude et deux tempérées, destinées aux plantes à décoration. Il entretient des cultures spéciales de rosiers et d'arbustes d'ornement. Il vend pour plus de 2,000 francs de fleurs, qui vont dans tout le département et fait des envois dans le Lot. A ce commerce, il joint celui des plantes potagères qui, bon an mal an, lui

Digitized by Google

rapportent 1,200 francs. Ainsi, le revenu de l'hectare serait de 6,400 francs.

Deux médailles d'argent de première classe ont signalé la beauté des apports de M. Perrier et la tenue de son jardin.

Nommons encore, ne pouvant, faute d'espace, faire plus, malheureusement, MM. DESCHAMPS, MAZY, rue Circulaire; BUISSON, aux Barris; les deux THOMAS, dits CHÉRIFEL, à la Cité; DAVID, à la Cité; JUSTIN, et nous en aurons encore oublié beaucoup d'autres, dont le talent est grand et la réussite éclatante aussi.

MARAÎCHERS.

Je ne puis, étant dépourvu de documents suffisants, donner ici des détails circonstanciés; puis les mérites dans cette partie sont si nombreux, qu'il me faudrait forcément envahir encore bien des pages, augmenter ainsi notablement l'étendue considérable du compte-rendu général, lorsque déjà, je le crains, ce rapport n'a pris que trop de place. Je vais donc me contenter de signaler seulement M. MAZY l'aîné, travailleur infatigable, propriétaire de plusieurs enclos, dont deux surtout méritent d'être cités; celui de Campniac, où il a su si bien utiliser une source d'eau chaude pour la production des primeurs; celui de la Font-Pinquet, où il réside et qu'il a tout d'abord assaini, puis fécondé par des irrigations et des fossés de décharge, en y créant de magnifiques aspergeries et de fort remarquables cultures de cresson dans les rigoles d'eau vive qui séparent ses carrés remplis de beaux produits. Après lui je me bornerai, parmi ses vaillants émules, à nommer, au hasard de la plume, MM. DESVEAUX, DESCHAMPS, MAZY (J.), DELCROS, LABRADOR, MEYNARDIER, CHASSAING, COLY, FAYOLLE, LUCCIOL, TALLET, TRIBEAU, PINEAU, FAVARD, DAVID, DESMARTIN, ETIENNE, MATHÉ, MÉTOU, CRUVEILER, PIJASSOU, DOURSENNE, GRASSET, MARTY, AUBIN, MAZY (B.), DUPUY, MAZY (L.), FRACHET, DAVID (ELIE), LANFROID, DUVALEIX, MERLHIOT, DORAT, LAJOIGNY, DUMAS, DORIAT, MAZURIER, DAVID (F.),

Digitized by Google

BOYER, GAIMBAUD, qui sont, avec plusieurs de ceux dont il a été question plus haut, et beaucoup d'autres que je nommerais s'il ne fallait s'arrêter, les coryphées de notre production léguminière.

Ajoutons que l'horticulture ne prospère pas seulement dans la commune de Périgueux, dont je m'occupe exclusivement ici, mais que, journellement repoussée vers les territoires voisins par le nombre croissant des constructions, elle envahit les communes environnantes, particulièrement celles de Trélissac et Boulazac et commence à s'étendre même sur les coteaux. A mesure que la ville gagne en habitations et mouvement, elle se distend et se développe au loin, parure utile, gracieuse et fructueuse émanation du progrès qui, fermentant dans le principal centre du département, la fait croître et qu'elle sert en même temps à alimenter en partie.

CONCLUSION.

De tout ce qui précède il résulte que l'industrie est loin d'être considérée comme une étrangère à Périgueux ; elle a droit de bourgeoisie, et l'exerce, dans cette ville, qui n'est pas seulement, on le voit, une cité gaie, riante, franchement hospitalière, mais encore un atelier où l'on sait mettre en œuvre plus d'un art, une ruche déjà riche en travailleurs intelligents, tirant parti des ressources locales et qui, sur plus d'un point, ont dès ce moment pris une grande avance. Elle trouve aujourd'hui chez elle de nombreuses ressources; elle exporte dans toutes les parties du monde; et si nous arrivons à jouir d'une véritable ère de paix et de législation commerciale bien comprise, son essor s'accentuera rapidement. Avec l'industrie, le commerce agricole et de transit, de même que le négoce, proprement dit, donnent lieu, parmi nous, à des roulements de fonds importants. Dès avant la création de la succursale de la Banque de France qui fonctionne maintenant dans la ca-

Digitized by Google

pitale de la Dordogne, on estimait le mouvement d'affaires qui s'opérait annuellement sur cette place à plus de trente millions de francs; il doit dépasser cinquante millions à présent. C'est n'est point un chiffre méprisable.

L. DE LAMOTHE.

NOMBRE, par profession, des commerçants et industriels de la ville de Périgueux.

Au commencement de 1876, on comptait à Périgueux 1,203 personnes à la tête d'établissements de commerce et d'industrie, savoir :

Agents d'affaires, 5; — Aubergistes ou débitants de boissons, 157; — Architectes, 8; — Fabricant d'articles de voyage, 1; — Entreposeurs d'ardoises, 2; — Armuriers, 5; — Teneurs de bains, 4; — Banquiers et escompteurs, 13; — Directeurs de bazars, magasins universels, 4; — Marchands de bois à brûler, 6; — Marchands de bois de construction, 7; — Blanchisseurs, 22; — Bouchers, 29; — Bourreliers, 3; — Brasseurs, 4; — Boulangers, 46; — Maîtres de Cafés, 44; — Carrossiers, 8; — Cartier, 1; — Fabricant de casquettes, 1; — Chaisiers, 8; — Fabricants de chapeaux, 4; — Chapeliers, 7; — Charcutiers, 7; — Charpentiers, 8; — Charrons, 6; — Entreposeurs de chaux hydraulique, 2; — Chemisiers, 11; — Marchands de chiffons et laines, 6; — Fabricants de cierges, 2; — Entreposeurs de ciments et bitumes, 2; — Cloutiers, 5; — Coiffeurs, 40; — Fabricants de comestibles truffés, 13; — Tailleuses en robes, 50; — Confiseurs et distillateurs, 9; — Cordonniers et marchands de chaussures, 24; — Cordiers, 4; — Corroyeurs, 5; — Corsetières, 3; — Couteliers, 4; — Couvreurs, 6; — Marchands de cuir, 7; — Débitants de tabac, 22; — Dentistes, 4; — Dessinatrices en broderie, 2; — Doreurs et miroitiers, 4; — Marchands drapiers, 23; — Droguistes, 2; — Débitants d'eaux minérale, 4; — Entrepreneurs de travaux publics, 10; — Epiciers, 106; — Fabricant de billards, 1; — Fabricant de tuiles, 1; — Facteurs camioneurs, 6; — Facteurs d'orgues et pianos, 2; — Faïenciers,

Digitized by Google

11; — Ferblantiers-lampistes, 13; — Marchands ds fer, 8; — Maîtres de forges et fonderies, 3; — Fondeurs en cuivre, 3; — Forgerons et serruriers, 19; — Fripiers et marchands de chiffons, 40; — Fumistes, 2; — Marchands de grains, 6; — Graveur sur métaux, 1; — Horlogers, bijoutiers et orfèvres, 15; — Maîtres d'hôtels, 8; — Imprimeurs, 4; — Fabricants d'intruments aratoires, 6; — Jardiniers-fleuristes, 16; — Libraires, 7; — Fabricants de limonade gazeuze, 3; — Lithographes, 3; — Luthier, 1; — Marbriers-sculpteurs, 7; — Maréchaux-ferrants, 7; — Marchands d'huîtres et de poisson, 8; — Matelassiers, 5; — Mégissiers-tanneurs, 5; — Menuisiers, 39; — Merciers, 18; — Entrepreneurs de messageries, 2; — Minotiers, 5; — Modistes, 25; — Professeurs de musique, 8; — Marchands de nouveautés, 6; — Marchand d'ornements d'église, 1; — Marchands de papiers peints, 5; — Marchands de parapluies, 5; — Parfumeurs, 8; — Passementier, 1; — Pâtissiers, 8; — Paveurs, 2; — Peintres en bâtiments, 14; — Photographes, 3; — Plafonneurs et plâtriers, 10; — Poëliers et chaudronniers, 7; — Pharmaciens, 11; — Quincailliers, 9; — Relieurs, 6; — Restaurateurs, 8; — Sabotiers, 10; — Marchands de sangsues, 2; — Sellier, 1; — Entrepreneurs de scierie mécanique, 2; — Tailleurs, 23; — Tapissiers, 10; — Teinturiers, 5; — Marchands de Tissus, 8; — Treillageurs, 2; — Tonneliers, 3; — Tourneurs, 2; — Vanniers, 4; — Médecins-vétérinaires, 2; — Marchands de vins en gros, 16; — Marchand de vins exportateur, 1; — Spécialistes pour la vente des chocolats, 2; — Loueurs de voitures et chevaux, 6; — Entrepreneurs de vidanges, 2; — Divers, 7.

De nombreux magasins et ateliers se joignent en outre journellement à ceux ouverts déjà. Les professions libérales sont représentées par 17 avocats, 10 avoués, 9 huissiers, 4 notaires, 14 docteurs-médecins et 14 sages-femmes.

Plus de 7,000 ouvriers et ouvrières sont, en outre, occupés aux différents travaux, et l'on ne peut porter à moins de 3,500 le nombre des fonctionnaires, des employés, des militaires et des élèves suivant les cours d'instruction secondaire; enfin, on compte plus de 600 personnes vouées

Digitized by Google

à la culture dans la commune. Défalquons maintenant de la population les enfants en bas âge, les vieillards et les malades, et il restera prouvé que si, d'après un malin proverbe, Périgueux est la ville du monde où l'on se promène le plus, ce n'est pas celle où l'on travaille le moins.

LES CHEMINS DE FER A PÉRIGUEUX. — Lignes dépendant du service central de Périgueux. — Personnel des trois services, Entretien de la voie, Matériel et traction, Exploitation. — Détails sur les ateliers et la gare de Périgueux.

APERÇUS GÉNÉRAUX. — La création des chemins de fer dans la Dordogne a exercé sur notre industrie, notre commerce et notre agriculture une trop grande part pour que nous n'entrions pas, à ce sujet, dans quelques détails. On a bien voulu mettre à cet effet des notes intéressantes à notre disposition, et, de plus, nous avons trouvé dans plusieurs publications officielles des renseignements précieux. Nous allons présenter un résumé rapide et aussi fidèle que possible de ces divers documents, surtout en ce qui concerne Périgueux, qui est le point le plus important, le nœud central des principales voies ferrées du département :

Au début, la plupart des lignes qui traversent actuellement notre province de l'est à l'ouest et du nord au sud formaient une importante partie du réseau dit le *Grand Central*. Ce réseau ne tarda pas, on le sait, à être acquis par la Compagnie d'Orléans; de nouvelles lignes furent ajoutées, et Périgueux devint pour la Société concessionnaire un centre important de son administration.

Celle-ci se divise en trois services distincts, sans parler de celui des travaux neufs :

Entretien de la voie et des bâtiments;
Matériel et traction;
Exploitation.

Digitized by Google

Le service de la voie est chargé de la surveillance et de l'entretien du chemin de fer proprement dit, terrassements, ouvrages d'art, voie et bâtiments. C'est à lui que nous devons la sécurité avec laquelle nous nous engageons dans de profonds souterrains pour franchir ensuite les vallées et les fleuves sur des viaducs dont la hauteur donne le vertige. C'est à lui que nous devons aussi les riants jardins qui embellissent les gares et reposent agréablement nos yeux fatigués du voyage.

Pour l'entretien de la voie, le réseau d'Orléans est divisé en cinq arrondissements, chacun sous la direction d'un ingénieur; le quatrième arrondissement, dont le siége est à Périgueux, comprend les lignes suivantes :

De Limoges à Agen, 239 kilomètres; — de Libos à Cahors, 51; — de Penne à Villeneuve-sur-Lot, 9; — de Coutras à Périgueux, 75; — de Périgueux au Lot, 168; — de Brive à Tulle, 25; — de Montauban à Rodez et Decazeville, 201; — de Lexos à Toulouse et Albi, 105; — d'Arvant au Lot, 171; — de Limoges à Brive, 82; — Longueur totale : 1,126 kilomètres.

Il occupe 1,200 employés, savoir :

Personnel du bureau de l'ingénieur, 40; — chefs de section, 13; — chefs de district, 38; — employés des bureaux des sections, 13; — gardes-ligne, 290; — chefs d'équipe, sous-chefs et poseurs, 805.

Pour le service de la traction, le réseau se divise en trois sections, dont chacune est sous la direction d'un ingénieur spécial, ayant sous ses ordres les chefs de dépôt et tout le personnel des mécaniciens et chauffeurs. C'est lui qui est chargé de la surveillance, si importante dans ses moindres détails, de tout le matériel roulant, locomotives, wagons et voitures de toutes classes.

Bien peu de voyageurs connaissent les soins apportés au matériel; pour leur en donner une idée, nous leur dirons que chaque essieu de locomotive porte un numéro d'ordre, et qu'il possède au bureau de Paris un compte ouvert, auquel sont inscrits les kilomètres parcourus à chaque voyage, afin de le remplacer par un autre avant qu'il ait

Digitized by Google

assez circulé pour que la trépidation ait pu altérer sa texture et compromettre sa solidité.

Au point de vue de l'exploitation, le réseau d'Orléans est divisé en cinq inspections. Chaque inspecteur principal a sous ses ordres des inspecteurs, des contrôleurs et tout le personnel des gares et stations. L'inspection de Périgueux comprend près de 1,300 employés, savoir :

Personnel de l'inspection, 43; — chefs de gare, de station et agents principaux, 145; — sous-chefs de gare, 12; — facteurs, 191; — aiguilleurs, 67; — contrôleurs, 17; — caissiers et receveurs, 126; — employés à la lampisterie, 19; — veilleurs de nuit, 6; — chefs d'équipe, 3; — chefs pointeurs, chefs d'escouade et hommes d'équipe, 372; — employés au télégraphe, 2; — chefs de train, 12; — gardes-frein, 269.

Le service de santé est assuré par le concours de 38 médecins attachés à la Compagnie dans les divers points du réseau qui nous occupe.

Les trois services que nous venons de faire connaître concourent ensemble sous la haute direction de l'administration centrale à l'exploitation du chemin de fer. C'est à leur zèle éclairé et à leurs soins incessants que nous devons le bien-être et la sécurité toujours croissante dont nous jouissons. Nous pouvons sans crainte nous abandonner au train qui nous emporte à toute vapeur. Si nous avions quelque inquiétude, il nous suffirait de réfléchir et de consulter les statistiques, nous verrions que nous courons plus de danger dans la rue ou dans notre propre maison.

En effet, dans un intervalle de dix années, de 1850 à 1860, le nombre des voyageurs transportés sur les chemins de fer français a été de 310 millions.

Le nombre de ceux qui ont perdu la vie dans cette période est de 44, soit un sur sept millions.

Pour l'année 1863, le nombre des personnes qui ont péri par le fait de l'Exploitation était de 8 pour 63 millions — un par huit millions. — Ce chiffre était déjà quatorze fois moins grand que celui des accidents qui arrivent à nom-

Digitized by Google

bre de voyageurs égal et à distance égale parcourue dans les diligences.

Pour l'année 1865, le résultat est encore plus rassurant.

Le nombre de personnes ayant succombé à la suite d'un accident de chemin de fer n'est que de 5 sur 71 millions de voyageurs, *un sur quinze millions!*

Ateliers. — La Compagnie possédait déjà à Paris et à Tours des ateliers pour la construction et la réparation du matériel. — L'extension de son réseau vers le Midi la mit dans la nécessité d'en créer de nouveaux, et Périgueux se trouva naturellement désigné par sa position centrale.

Les Ateliers ont été construits en 1865 sous la direction de M. Martin, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, attaché à la Compagnie d'Orléans, et depuis cette époque ils ont reçu divers agrandissements.

Ils s'étendent au nord-ouest de la gare entre la ligne de Limoges et la route d'Angoulême dans le faubourg du Toulon; ils occupent une surface de plus de trois hectares dont deux hectares pour les bâtiments et un hectare pour les cours.

Construits avec le soin et l'excellent choix de matériaux qui caractérisent tous les travaux de la Compagnie d'Orléans, ils présentent un aspect monumental qui, dès l'abord, indique la puissante Compagnie à laquelle ils appartiennent.

On y accède par une grille, ouvrant sur la route d'Angoulême à côté d'un logement de concierge dont se contenteraient beaucoup de propriétaires; à gauche, derrière un rideau de platanes et au milieu d'un beau jardin, se trouvent les habitations des chefs de dépôt.

Plus loin, le magasin des denrées, au sujet duquel nous aurons à entrer dans quelques détails, forme, avec le magasin des matières et avec les bureaux, un corps de bâtiments isolés.

En face des bureaux, dont elles sont séparées par une vaste cour, s'élèvent deux remises de machines. L'une, désignée sous le nom de Rotonde, à cause de sa forme circulaire, permet d'abriter quinze machines sur des voies qui rayonnent autour d'une plaque tournante. L'autre, de

Digitized by Google

forme rectangulaire, peut contenir vingt-deux locomotives remisées au moyen d'un chariot mu par la vapeur, qui les place parallèlement aux voies.

Près des bureaux sont situés les ateliers proprement dits.

Leur destination est plutôt la réparation et l'entretien que la construction du matériel neuf; aussi la disposition générale a-t-elle pour but de faciliter l'entrée et la sortie des locomotives et des wagons dans l'atelier du montage et dans celui de la menuiserie; autour de ces principaux ateliers se groupent, pour le premier, l'ajustage, la forge et la chaudronnerie, pour le second, la peinture et le garnissage des wagons.

Tous ces édifices sont reliés entre eux par des voies, des plaques tournantes et des ponts roulants qui permettent de conduire les machines et wagons à la place qu'ils doivent occuper pendant la réparation, et de transporter les lourdes pièces dans les divers endroits qui leur sont destinés. Le visiteur est particulièrement frappé de l'heureuse disposition qui a permis à l'architecte de faire pénétrer partout la lumière si nécessaire aux travaux de précision.

Les Ateliers dépendent du service de l'ingénieur de la traction; ils sont placés sous la direction d'un chef ayant sous ses ordres sept contre-maîtres spéciaux, des pointeurs et des employés auxiliaires.

Un chef de comptabilité et plusieurs comptables sont chargés des écritures que comporte un pareil établissement.

Le nombre des ouvriers occupés est d'environ 600, et le montant des salaires varie de 50 à 60,000 francs par mois. Si l'on y ajoute le prix des matières employées, on arrive à constater une dépense totale de 200 à 250,000 francs par mois.

Les ateliers de Périgueux sont subdivisés en sept parties, que nous allons passer en revue beaucoup trop rapidement pour leur importance.

Lorsqu'une machine arrive pour être réparée, elle est conduite à l'atelier de montage, qui peut contenir jusqu'à vingt-huit locomotives ou tenders; les machines sont entièrement démontées, puis les différentes pièces envoyées

Digitized by Google

aux autres ateliers, suivant la nature des réparations à faire. Elles reviennent ensuite au montage pour être remises en place. Le nombre moyen des ouvriers est de 50.

L'atelier des forges occupe 60 ouvriers; son outillage comprend 21 forges, 2 gros marteaux-pilon, 3 fours, 1 machine à essayer les ressorts, 1 grue pour manœuvrer les bandages et 1 grande meule à blanchir.

L'ajustage, qui emploie 130 ouvriers, possède un outillage des plus perfectionnés, et qui comprend notamment : 56 étaux, 23 tours, 7 tours à roues, 8 raboteuses ou étaux-limeurs, 4 machines à mortaiser, 9 machines à percer, 3 à tarauder, 4 meules à affuter, 2 forges et une machine à tourner les tourillons de manivelle. Dans un bâtiment contigu est installée une presse hydraulique pour le calage des roues.

L'atelier de la chaudronnerie, chargé de faire toutes les réparations qui concernent la partie cuivre et tolerie, occupe 60 ouvriers; il possède une machine pour nettoyer les tubes, 1 cisaille, 1 pont roulant pour manœuvrer les machines en réparation, 1 machine à percer, 1 four à braser les tuyaux, 1 four à 4 feux et une poinçonneuse.

La menuiserie, qui est chargée des réparations à faire aux wagons et voitures, compte 180 ouvriers, elle possède deux scies circulaires, 1 scie à ruban, 1 machine à moulures et 1 à mortaiser, des meules et 128 établis. La menuiserie a pour annexe l'atelier du ferrage pour toutes les réparations de fer qui entrent dans la construction d'un wagon; il comprend 4 forges et 20 étaux.

La force motrice est fournie par 3 machines fixes produisant ensemble une force de 50 chevaux.

L'atelier de peinture et celui de la sellerie occupent ensemble 60 ouvriers chargés de l'entretien et de la propreté du matériel roulant, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; les selliers font les garnitures des voitures et les baches des wagons à marchandises.

Si l'on ajoute aux diverses professions que nous venons d'énumérer 30 manœuvres, et autant d'apprentis, on arrive au chiffre total de 600, que nous indiquions tout à l'heure.

Digitized by Google

Quoique les ateliers de Périgueux soient destinés principalement à l'entretien du matériel, on y construit aussi des locomotives neuves, et il n'en a pas été fait moins de vingt depuis quelques années.

Au milieu des bâtiments occupés par les différents ateliers que nous venons d'énumérer, s'étend une vaste cour dans laquelle s'élèvent les deux grandes cheminées des machines à vapeur.

Dans cette même cour se trouve une tour en maçonnerie, surmontée d'un réservoir en tôle d'une contenance de cent mètres cubes, destinée à la distribution de l'eau dans les bâtiments.

De vastes ateliers, où le feu joue un si grand rôle et où sont réunies tant de matières inflammables, bois, huiles, essences, devaient nécessiter une sérieuse organisation en prévision des incendies possibles. Ces incendies ne peuvent prendre aucune importance pendant le jour où, grâce à un nombreux personnel et à une distribution d'eau bien entretenue, ils seraient immédiatement éteints. C'est surtout la nuit qu'ils sont à redouter. Deux gardiens de nuit exercent à ce sujet une surveillance continuelle, contrôlée au moyen d'appareils spéciaux, système Collin-Wagner, que nous avons déjà vus dans la Tuilerie de M. des Moutis, et qui laissent trace sur un carton de l'instant précis auquel chacune des rondes est faite.

Dans le cas où un commencement d'incendie se manifesterait, et où les veilleurs seraient impuissants à l'éteindre, l'alarme serait donnée, et une compagnie spéciale de pompiers viendrait immédiatement au secours.

Cette compagnie, régulièrement organisée, est composée d'ouvriers du chemin de fer; les pompiers sont chargés de vérifier le parfait entretien de tous les appareils de distribution d'eau et de la pompe à incendie qu'ils manœuvrent régulièrement deux fois par mois.

Grâce aux précautions indiquées plus haut, la Compagnie d'Orléans n'a eu que très-rarement recours à son service de pompiers, mais elle s'est empressée de le mettre à la disposition de la ville dans plusieurs occasions, où sa présence a rendu les plus grands services, et c'est à ce

Digitized by Google

titre surtout que nous lui avons consacré une mention spéciale.

La Compagnie d'Orléans attache la plus grande importance à la parfaite honorabilité de tout son personnel, aussi se montre-t-elle très-difficile dans son admission.

Elle n'accepte dans ses nombreux services aucun agent d'aucun ordre qui ait été flétri par une condamnation quelconque, et chaque postulant doit d'abord produire un extrait du casier judiciaire.

La guerre avec l'Allemagne nous avait appris dans quel but odieux un grand nombre d'étrangers s'étaient, pendant la paix, répandus dans toute la France, pénétrant dans tous les grands établissements et jusque dans nos foyers. Après la paix, si chèrement achetée, la Compagnie d'Orléans a pris une mesure des plus patriotiques, et que nous serions heureux de voir généraliser : elle n'admet plus que des agents de nationalité française, et tous les agents étrangers ont été mis par elle en demeure de se faire naturaliser français ou de quitter son service.

Au point de vue physique, elle se montre également difficile dans son admission; aucun agent ne peut être reçu sans avoir subi une minutieuse visite du médecin, et la moindre infirmité est une cause de refus.

La Compagnie est d'autant mieux autorisée à se montrer exigeante pour les admissions qu'elle fournit gratuitement à tous ses ouvriers, et même à leurs familles, les soins du médecin et les médicaments qu'il ordonne.

Malheureusement, à Périgueux les ateliers sont établis dans un quartier malsain; de nombreux projets ont été faits pour l'assainissement de la plaine du Toulon; il paraît qu'ils dorment dans les cartons, et cependant il serait bien à désirer qu'ils fussent mis à exécution; la fièvre oblige, en effet, les ouvriers à aller demeurer au loin, et la Compagnie a augmenté d'une demi-heure la suspension de travail accordée pour le déjeuner afin de donner à ces agents le temps nécessaire pour faire le trajet. On doit considérer que c'est une fatigue inutile qui leur est imposée, et que, après avoir travaillé toute une journée, il est bien pénible de faire à pied plusieurs kilomètres. Nous espérons donc

Digitized by Google

que l'administration de la ville de Périgueux, pour cette raison, et dans l'intérêt général, prendra enfin l'initiative de travaux depuis si longtemps attendus.

Dans le but de venir en aide aux ouvriers, la Compagnie a institué un magasin spécial désigné sous le nom de Magasin des denrées.

Le personnel trouve dans ce magasin des objets alimentaires, des chaussures, du linge et des vêtements, ainsi que les provisions indispensables dans un ménage, telles que charbon, soude, savon, etc.

Tous ces objets, d'excellente qualité, sont achetés de première main et dans des conditions qui permettent de les obtenir à très bon marché ; on les livre au personnel au prix de revient.

La bienveillance toute paternelle de la Compagnie d'Orléans pour ses nombreux employés ne s'arrête pas là : il existe à Paris, au siége de l'administration, un comité de secours auquel on ne s'adresse jamais en vain. — Chaque année, aux approches de l'hiver, des agents supérieurs vont visiter les malheureux qui leur sont signalés et leur porter à domicile des secours soit en argent soit en nature.

Inutile de dire que ces visites sont faites avec la plus grande discrétion ; les visiteurs, familiarisés avec les misères poignantes des grandes villes, savent quelle part le cœur doit avoir dans l'exercice de la charité ; ils la pratiquent suivant les préceptes du Christ, et ils ne quittent les malheureux qu'après les avoir secourus et consolés.

Gare de Périgueux. — La gare de Périgueux a été construite, en 1862, par M. l'architecte Levy, sous la direction de M. Cazavan, ingénieur de la Compagnie.

Elle ne présente, au point de vue architectural, aucun caractère saillant, si ce n'est un air de famille avec la grande gare du chemin de fer de Lyon, à Paris. On ne peut cependant s'empêcher de remarquer la hardiesse et la légèreté de sa grande halle couverte, qui est une des plus larges du réseau.

La disposition générale de la gare de Périgueux remplit d'une manière complète, ce qui est assez rare, cette condition si indispensable à la sécurité de tous, la division

Digitized by Google

absolue des services, voyageurs et marchandises. On est, dès l'abord, frappé de l'heureuse disposition des halles à marchandises, tant pour le départ que pour le transbordement, halles dont les immenses toitures, abritant d'une manière complète les quais et les voies, sont portées par de simples appuis, ce qui permet aux nombreuses manœuvres que nécessite le trafic des marchandises de se produire en tous sens et sans aucune espèce d'entrave. Elles ont, en outre, le mérite de coûter très bon marché.

En arrivant à la gare de Périgueux, les voyageurs ont sous les yeux, de tous côtés, de charmants jardins entretenus avec le plus grand soin. Parmi de nombreux massifs de plantes ornementales à grands feuillages, nous avons remarqué surtout des caladium du Mexique et des ibiscus variés cultivés dans les serres de la Compagnie, sous la haute et habile direction de M. l'ingénieur Martin. C'est également à lui que nous devons l'établissement des serres et la création des jardins pour lesquels on dut faire venir les fleurs d'Angers.

Nous sommes heureux de faire remarquer que c'est à partir de ce moment que le goût des plantes ornementales se développa rapidement à Périgueux ; elles y étaient alors peu connues et l'exemple donné par la Compagnie vint faciliter la tache de notre Société d'horticulture qui a obtenu depuis de si brillants succès.

Le mouvement de nos gares est très animé ; chaque jour il arrive du bois, de la houille et des marchandises de toute espèce. Le nombre des trains de voyageurs des lignes de Bordeaux, Agen, Tulle et Limoges est de trente-six par jour et celui des trains de marchandises est en proportion.

Voici les chiffres constatés en 1875, tant à l'arrivée qu'au départ : voyageurs, 295,000 ; marchandises expédiées ou reçues par grande vitesse, 1,600,000 kilogrammes ; par petite vitesse : à l'arrivée, 80,000,000 de kilogrammes ; au départ, 40,000,000. Le tout représentant un total de 121,600 tonnes, de 1,000 kil. chacune, et pouvant se décomposer ainsi : — *A l'entrée :* pour les bois, 9,500,000 kil. ; — les chiffons, 600,000 kil. ; — les farines, 2,000,000 de kil. ; — les fers et fontes, 9,000,000 de kil. ; — les céréales,

Digitized by Google

2,700,000 kil.; — la houille, 35,000,000 kil.; — les tuiles et briques, 800,000 kil.; — le plâtre, 1,000,000 de kil.; — les vins, 2,700,000 kil.; — les pierres à bâtir, 800,000 kil. — *A la sortie :* pour les bois, 9,000,000 kil.; — les chiffons, 700,000 kil.; — les farines, 1,200,000 kil.; — les fers et fontes, 7,000,000 kil.; — les fruits, 2,200,000 kil. (la charge de dix bâtiments de haut bord !); — les céréales, 500,000 kil.; — les tuiles et briques, 800,000 kil.; — les vins, 2,800,000 kil.; — les pierres à bâtir, 4,000,000 de kilogrammes.

De plus, il a été reçu : — Bœufs, 1,500; — veaux, 3,600; — porcs 1,000; — et expédié par contre : — bœufs, 5,000; — veaux, 400; — porcs, 4,500; — moutons, 7,000.

La même année, la gare de Périgueux a donné 1 million 341,000 francs de recettes, c'est-à-dire à elle seule plus du quart du produit total fourni par les trente-neuf stations du département entier.

Ce fait démontre son importance, qui ne pourra que s'accroître par la création des lignes nouvelles que nous espérons voir bientôt relier au chef-lieu les arrondissements déshérités jusqu'à ce jour.

SUCCURSALE DE LA BANQUE DE FRANCE A PÉRIGUEUX. — Opérations effectuées par cet établissement.

Périgueux ne possède une succursale de la Banque de France que depuis cinq ans seulement. Avant que cet établissement fut ouvert, on assurait qu'il n'aurait rien à faire, n'encaisserait rien, ne recouvrerait rien, les habitudes du commerce local n'étant pas de nature à favoriser une institution de cette nature. Cependant des personnes plus au courant de la marche du progrès financier et des ressources du pays, affirmaient que cette création aurait ici la plus salutaire influence et que du point central de la Dordogne elle ferait jaillir tout autour d'elle un mouvement d'affaires plus étendu qu'on ne pouvait le supposer.

Digitized by Google

Leur avis ayant été partagé, l'enquête ayant été favorable à leur opinion, le projet fut réalisé. Voici quels en ont été jusqu'à présent les résultats :

Notre succursale, sous l'habile et active direction de M. Duprat, est en voie de rendre les plus grands services à la contrée, bien loin de se montrer inerte et incapable d'arriver au but que l'on désirait atteindre en la créant.

En effet :

En 1872, année de sa naissance, le chiffre de ses opérations s'est élevé à.....	16,406,100 fr.
En 1873, à.....	15,943,900
En 1874, à.....	16,649,300
En 1875, à.....	17,161,700
En 1876, à.....	18,584,800

De sorte que si pendant l'année 1873, le chiffre de ses affaires a baissé de 462,200 fr., il a gagné 705,400 fr. en 1874, — 512,400 en 1875, et 1,423,100 fr. en 1876. Il faut, en outre, se rappeler que 1873 a été, dans beaucoup de départements, défavorable aux opérations de banque, et que le déficit, alors éprouvé par la Banque de Périgueux, a été bien moindre, en proportion, notamment que celui constaté dans les succursales, d'Arras, Avignon, Castres, Chaumont, Dijon, Evreux, Lille, Le Hâvre, Lons-le-Saunier, Nancy, Orléans, Poitiers, Rouen, Saint-Etienne et Tours.

En 1875, pendant que notre établissement gagnait 512,400 fr. comparativement à l'année précédente, sur 74 succursales, 58 éprouvaient des pertes, la plupart considérables.

La Compagnie qui gère la Banque de France a perdu sur son institution de Périgueux 11,927 francs en 1872, à cause des frais d'installation, constructions et autres, mais elle en a retiré depuis 19,824 francs en 1873; 18,914 en 1874; 16,100 en 1875, et 9,480 en 1876, de bénéfice net, malgré de désastreuses circonstances.

En 1872, notre succursale a fait plus d'opérations que celles d'Annecy, Annonay, Bastia, Chambéry, Châteauroux, Chaumont, Lons-le-Saulnier, Lorient, Montauban et Ver-

Digitized by Google

sailles. En 1873, plus que celles d'Annonay, Bastia, Châteauroux, Chaumont, Lons-le-Saulnier, Lorient, Saint-Brieuc et Versailles. En 1874, plus que celles d'Annonay, Auxerre, Bastia, Blois, Châteauroux, Chaumont, Lons-le-Saulnier, Lorient, Rhodez, Saint-Brieuc, Valence et Versailles. En 1875, plus que celles d'Annonay, Aubusson, Auch, Auxerre, Bastia, Blois, Bourges, Brest, Chambéry, Chartres, Châteauroux, Chaumont, Lons-le-Saulnier, Lorient, Rhodez, Saint-Brieuc et Vesoul. En 1876, plus que celles d'Annonay, Aubusson, Auch, Avignon, Bastia, Blois, Bourges, Brest, Castres, Chambéry, Chartres, Châteauroux, Chaumont, Lons-le-Saulnier, Lorient, Montauban, Niort, Rhodez, Saint-Brieuc, Saint-Lô, Toulon et Vesoul.

En 1872, sur 64 succursales, elle occupait le 54me rang d'importance, en ayant 10 après elle.

En 1873, sur 65 succursales, elle n'avait plus que le 57me rang, c'est-à-dire en primait encore néanmoins 8.

En 1874, le nombre des succursales s'élevant à 68, elle remonte au numéro 56, en en dépassant 12.

En 1875, il y a 74 succursales ; elle obtient le numéro 58, et en laisse, par conséquent, 16 en arrière.

En 1876, enfin, sur 76, elle est la 54me, et en compte 22 au-dessous d'elle.

On le voit, elle se trouve en bon chemin, est en bonnes mains, et se montre déjà supérieure à plusieurs qu'on croyait qu'elle n'atteindrait jamais.

B. L.

Digitized by Google

SÉANCES DES TROISIÈME ET QUATRIÈME SECTIONS

ARCHÉOLOGIE. — HISTOIRE. — PHILOSOPHIE.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES COMMISSIONS.

Première séance, 27 mai 1876.

La quatrième section procède à l'élection du bureau.

Sont nommés :

Président : M. Galy, conservateur du Musée et président de la Société historique et archéologique du Périgord.

Vice-Présidents : M. le vicomte A de Chasteigner, membre de l'Institut des Provinces;

M. le baron J. de Verneilh, membre de l'Institut des Provinces.

Secrétaires : M. de Roumejoux, inspecteur de la Société française d'Archéologie;

M. de Froidefond, membre de la Société historique et archéologique du Périgord.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages suivants offerts au Congrès :

De la Critique Italienne sur les Œuvres de Maine de Biran, par M. Elie de Biran.

Mélanges Archéologiques de sir Dunkin.

Carte de la Gaule ancienne, par M. du Tilly.

L'auteur prie les savants du pays de la compléter et de lui adresser leurs vérifications et leur notes.

Digitized by Google

M. de Saint-Ours lit un travail très-intéressant sur l'origine de Sarlat, et reproduit les traditions locales d'après lesquelles la première agglomération de la population se serait établie sur un lac qui aurait occupé le fond de la vallée, et il en tire des conclusions étymologiques, d'après lesquelles *Sarlat* viendrait de la syllabe *sar,* diminutif ou abréviation de *Satre sur* et de *Las* équivalant du mot français *Lac; — Sur Las* — Sarlat.

Les limites d'un compte-rendu ne permettent pas de suivre les développements donnés par M. de Saint-Ours, dont le mémoire sera reproduit; aussi arriverons-nous à la partie qui traite du monument connu sous le nom de *Lanterne des Morts,* et qui a donné lieu à quelques observations.

M. de Saint-Ours donne la description et les dimensions de ce monument, et se demande ensuite à quelle époque il a pu être élevé. D'après lui ou les auteurs qu'il a consultés, la *Lanterne des Morts* de Sarlat aurait quelques rapports avec la description que l'on donne des New-Hags de la Sicile, dont, d'après Petit-Rondel, l'érection remontait au XIVe siècle avant notre ère, et qui, analogues à ces tours de pierre où les Chananéens érigeaient des autels pour l'adoration des astres, seraient d'origine phénicienne.

L'auteur du mémoire appuie cette opinion sur ce fait que les Phéniciens, habiles à traiter les métaux, avaient des relations avec les Celtes et qu'il n'est pas impossible que les Celtes, adorateurs du soleil comme les Phéniciens, aient pris de leurs initiateurs dans l'art métallurgique leurs monuments et leur architecture. Telle est la question qui peut être posée. L'auteur continue à faire l'historique de Sarlat et esquisse largement les diverses phases de son développement que les membres du Congrés liront avec intérêt dans le compte-rendu général.

M. de Saint-Ours dépose ensuite une copie textuelle de l'Inventaire ayant pour titre : *Mémoire des titres de l'hôtel de ville et qui sont dans le coffre-fort.* Les pièces de cet inventaire sont au nombre de 165. Les originaux sont perdus, mais l'en-tête des titres est par lui-même fort intéres-

Digitized by Google

sant, puisqu'il indique plusieurs faits inconnus qui peuvent être très utiles à un historien de Sarlat ou du Périgord.

M. de Chasteigner demande la parole pour combattre l'opinion émise par M. de Saint-Ours sur l'origine de la *Lanterne des Morts*. Il a fait précisément une étude spéciale sur ces monuments; il en a vu plusieurs et les a décrits vers 1844 dans un travail important qui a été publié dans les Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest. Ces sortes de monuments ne remontent pas plus loin que les XIe et XIIe siècles. Ils sont en général situés à l'entrée des cimetières les plus vastes et où l'on venait de très loin ensevelir les morts. Les lieux de sépulture n'étaient pas aussi communs qu'aujourd'hui; c'est ce qui explique ces immenses nécropoles qui, sans ce fait, seraient inexplicables. Ces sortes d'édifices étaient un lieu de dépôt. A l'appui de son assertion, M. de Chasteigner cite, dans un Mémoire un texte de Pierre, le vénérable abbé de Cluny, qui fait une fondation en argent destinée à alimenter la lampe de la tour du cimetière dans le but d'éclairer, soit les pèlerins, soit ceux qui viennent porter les corps de leurs défunts ou prier sur leurs tombes. L'attribution de ces monuments est un fait jugé par des textes et des usages identiques.

M. Hardy donne lecture d'un travail sur Ecorne-Bœuf et les origines préhistoriques de Périgueux. Ce travail est vivement applaudi par l'assemblée, qui décide, selon les usages des Congrès scientifiques et le droit des sections, qu'il sera lu en séance générale.

M. du Burguet présente à l'assemblée une magnifique épée gauloise en bronze trouvée dans la commune de Bouteilles, canton de Verteillac, au lieu dit le Mazerat, et qu'on suppose avoir été autrefois une ville ou villa importante. L'heureux possesseur de cette arme n'est pas l'auteur de la trouvaille, et les renseignements qu'il a pu recueillir plus tard lui font croire que cette épée était accompagnée de sa gaîne et que tout auprès gisaient les restes d'un cheval et de son cavalier.

M. le chevalier de Meynard décrit ensuite les tumulus de Doyssac, et il ajoute que M. de Boysson s'est fait auto-

Digitized by Google

riser par la commune à laquelle ils appartiennent, à les fouiller et demande s'il est possible d'ajouter quelques fonds à ceux qu'il est disposé à employer pour l'aider à faire les fouilles convenablement, et si c'est possible sans trop détériorer ces précieux restes d'une époque qui a laissé si peu de traces.

Enfin, M. l'abbé Landesque, curé de Dévillac (Lot-et-Garonne), envoie un Mémoire sur les monuments mégalithiques du Lot-et-Garonne et de la Dordogne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 heures.

A. DE ROUMEJOUX.

Deuxième séance, lundi 28 mai 1876.

A neuf heures, M. le président déclare la séance ouverte.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté à l'unanimité.

La discussion commencée dans cette précédente séance, touchant le fanal de Sarlat, continue entre M. de Saint-Ours et plusieurs autres membres. La question d'origine est enfin tranchée au moyen de textes apportés par MM. de Cougny, de Cessac et du Chasteigner, qui prouvent que ce monument ne peut pas être antérieur au XIIe siècle.

M. le docteur Galy, président, règle ensuite, avec l'assentiment de l'assemblée, l'ordre des excursions qui doivent avoir lieu les jours suivants. Celle de Brantôme et de Bourdeilles est fixée au lendemain.

M. l'abbé Landesque donne lecture de deux Mémoires qui se rapportent au n° 1er du programme. L'un a pour titre de l'*Apparition de l'homme sur la terre*, et l'autre : *Etude sur quelques monuments mégalithiques du Lot-et-Garonne et de la Dordogne*. Ces Mémoires seront publiés dans le compte-rendu.

On passe ensuite en revue chacun des numéros du programme.

A propos du n° 4 : Existe-t-il une différence entre les objets recueillis dans les monuments mégalithiques du

Digitized by Google

Périgord et ceux qu'on trouve dans les autres contrées de la France? M. de Chasteigner fait les observations suivantes : La différence qu'on avait voulu établir entre les habitants des cavernes et ceux des hauteurs n'existe pas. On a trouvé sur plusieurs points élevés et particulièrement dans le département des Landes, exactement les mêmes objets que dans les grottes de la Vézère.

Au n° 6 : *Constructions gallo-romaines, villas.* — M. l'abbé Leclerc donne quelques détails sur une villa romaine découverte récemment à Bussière-Badil, arrondissement de Nontron. Mais il ne possède pas encore de renseignements assez précis pour faire connaître l'importance de cette découverte.

Au n° 10 : *Études sur les principaux monuments du Périgord.* — La cathédrale de Périgueux : M. de Chasteigner renouvelle la protestation déjà faite au Congrès archéologique qui se tint dans cette ville en 1858. Il fait partager à tout l'auditoire la profonde douleur que ressent un ami de l'art lorsqu'il voit démolir un monument unique en France et d'un si grand intérêt. Car on ne répare pas ce magnifique monument byzantin, on le démolit ; on substitue pierre par pierre une construction moderne à la magnifique église byzantine dont Périgueux devait être si fier. M. de Verneilh joint sa protestation à celle de M. de Chasteigner et signale la disparition de plusieurss culptures arrachées à Saint-Front et perdues pour la ville. Tous les membres du Congrès s'associent à cette protestation.

Sur le n° 14 : *Du mobilier dans le Périgord au Moyen-Age et à la Renaissance*, M. le président dit qu'il se propose de publier un inventaire dressé vers 1570, qui répondra parfaitement à cette question. Il fait part d'une observation qui l'a frappé dans l'étude de ce document : c'est que, parmi toutes les richesses artistiques qui y sont décrites, on ne trouve pas un seul objet en argent. Plusieurs membres citent des faits analogues à celui-là.

N° 20 : *Des Bastides.* — M. de Verneilh réfute les auteurs qui n'admettent pas les conclusions de M. Félix de Verneilh dans ses études sur les Bastides, et il prouve de nouveau que ces villes ont été bâties comme villes de commerce et

Digitized by Google

non comme villes fortes. Il y en a quelques-unes, il est vrai, qui possèdent un château-fort, mais ce château existait avant la Bastide et a seulement été conservé dans son enceinte.

Au n° 4 de la partie historique : *Etymologie des noms anciens de ville*, M. d'Arlot demande si le nom de Frugie, qui au XIIIe siècle était *de fracto jove*, n'indiquerait pas dans ce lieu l'existence d'un temple de Jupiter. On lui répond que l'expression *de fracto jove* nous fait simplement connaître comment les notaires du XIIIe siècle ont traduit le nom de Frugie, mais qu'on ne peut rien en conclure pour les siècles antérieurs à cette époque.

A onze heures et demie, la séance a été levée.

A. LECLERC.

Troisième séance, mercredi 31 mai.

Siégent au bureau : M. le docteur Galy, MM. de Chasteigner, de Cougny, de Toulouse-Lautrec, Brizon, de Froidefond, de Roumejoux, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. l'abbé Leclerc offre au Congrès l'armorial des évêques de Limoges et de Tulle. Il lit ensuite un travail intitulé : *Une question de biographie*, sur René Benoît et Pierre Benoît.

M. de Chasteigner a la parole pour signaler la découverte de poteries de forme arrondie et d'usage encore indéterminé trouvées près de Dax. Sont-ce des *ex-voto* ? Sont-ce des vases destinés à recueillir l'eau des fontaines sacrées ? M. Hardy et M. l'abbé Leclerc ont trouvé des objets à peu près semblables dans des tombes du XIIe siècle. M. Hardy ajoute qu'il croit que la pâte de ces vases est, non pas romaine comme le croit M. de Chasteigner, mais bien du XIIe siècle et qu'elle en a l'apparence.

M. de Chasteigner répond qu'il en possède de toutes les pâtes, même de terre rouge très fine.

M. le président donne lecture des 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e questions du programme, que malheureusement personne n'a traitées.

Digitized by Google

Sur la 13e question, M. de Roumejoux lit quelques notes sur l'*Histoire du Périgord au XVIe siècle. — Le siége de Lisle en 1593 et la révolte des Croquants en 1594.*

M. l'abbé Landesque communique un travail sur les cavernes du Périgord.

A l'occasion de la 16e question, M. le président demande si l'on a fait des études nouvelles sur les bastides au point de vue de leurs monuments ou de leur destination.

M. de Verneilh répond que depuis le travail de son frère, il n'a rien été publié d'important; qu'on en a seulement découvert beaucoup en Agenais auxquelles on avait presque toujours donné des noms gracieux comme Fleurance, Grenade, etc. Que c'étaient plutôt des villes de commerce que des villes de guerre et que les châteaux qui sont auprès ou dans l'enceinte des murailles, comme à Molières ou à Domme, sont plus anciens.

Au sujet de la 19e question, M. de Verneilh signale un hôpital ancien dans la ville de Brantôme; il ne croit pas que ce soit une léproserie; elles sont toujours loin des villes, et M. de Cougny en donne des raisons tirées de la gravité de la maladie pour laquelle on les élevait et de la nécessité d'éloigner les malades du reste de la population; ainsi l'Espitalet, près de Rocamadour. M. le docteur Berchon, à l'appui de cette observation, signale auprès de Cognac un établissement de ce genre qui est au moins à 800 mètres des murailles.

M. de Chasteigner possède un livre très intéressant de la fin du xve siècle, orné de gravures sur bois; c'est un rituel, un manuel de prières, l'office des lépreux et des prêtres qui étaient chargés de leur administrer les secours de la religion. Une de ces gravures représente l'officiant, la tête recouverte d'une sorte de voile, dont un bout lui recouvre la bouche pour empêcher l'absorption des émanations fétides du malade auquel il lit l'office et auquel il indique ou rappelle ce qu'il doit faire dans certaines circonstances. Les prières sont interrompues par des exhortations telles que celle-ci : Mon ami, si tu vas par chemin, évite les rencontres et sonne de la crécelle.

Un membre du Congrès demande s'il y a encore des

Digitized by Google

lépreux. Il y en a eu récemment un cas en Limousin, répond M. l'abbé Leclerc, et en Orient, dit M. le docteur Berchon, qui entre à ce sujet dans des détails intéressants; il paraît qu'en Orient les lépreux, ou les malades de maux analogues, sont enfermés dans des cours d'où ils ne sortent jamais et où ils sont entassés de telle façon qu'ils s'infectent davantage. M. Berchon cite le nom d'un jeune médecin, M. Ernest Godard, mort victime de son amour pour l'étude, des suites de son trop long contact avec les lépreux de l'établissement de Bethléem. Il mourut à Jaffa en voulant rentrer à Bordeaux, sa ville natale, à laquelle il a laissé ses collections.

La lecture de la 21e question donne lieu à un débat d'après lequel on constate que tous les moyens donnés pour la conservation des minutes des notaires ont tous leur inconvénient. Il serait désirable que les notaires fissent l'inventaire des pièces antérieures à 1789, car les archivistes n'en ont guère le temps. — M. de Chasteigner combat l'avis qu'un membre du Congrès vient d'émettre, qu'il serait bon de les déposer aux archives départementales ou communales ; il n'est pas partisan des grandes accumulations, et à ce sujet il rappelle les incendies successifs de l'hôtel-de-ville de Bordeaux et où l'on a perdu tant de documents précieux.

Un membre fait remarquer que les archivistes ne peuvent manquer d'avoir bientôt fini les inventaires des pièces qui leur sont confiées, et que c'est un travail pour l'avenir, ou du moins ils pourraient surveiller, contrôler ce travail dans leurs tournées annuelles.

La séance est levée à onze heures.

A. DE ROUMEJOUX.

Quatrième Séance, 2 juin 1876.

Présidence de M. le Docteur GALY.

Prennent place au bureau : MM. de Froidefond, Brizon, comte A. de Chasteigner.

M. le baron de Rivières tient la plume de secrétaire.

Digitized by Google

M. le docteur Berchon entretient le Congrès d'une chapelle découverte sous un tumulus, à Sainte-Marie-de-Sagoudignac, en Médoc, et en donne la description.

M. Charles Vasseur offre au Congrès sa brochure sur le souterrain de Carves.

M. le baron de Cauna envoie au Congrès un grand nombre d'inscriptions relevées par lui et se rapportant à la région.

M. le docteur Berchon présente les dessins de hache de bronze trouvées en Médoc.

On passe à la question qui traite de l'établissement de l'imprimerie. M. le comte de Chasteigner donne quelques éclaircissements là-dessus.

On passe à la question *24* : Registres de mariage.

M. le docteur Galy donne lecture d'une charmante pièce de vers sur la mort de François II, roi de France, époux de Marie Stuart. Une heureuse trouvaille chez un plâtrier de Périgueux a mis le savant docteur Galy en possession d'un magnifique manuscrit, dans laquelle se trouve la poésie en question. Chose surtout précieuse, ce manuscrit est de la main de Brantôme.

On passe à la question qui traite de nécrologes et obituaires. M. le baron de Rivières donne quelques détails sur un précieux nécrologe des XIVe et XVe siècles. Ce manuscrit latin, exécuté pour la cathédrale d'Albi, était conservé dans les archives du chapitre de cette église. Depuis la Révolution, il a été transporté à la Bibliothèque de la ville d'Albi, dont il forme un des plus remarquables ornements ; il est écrit sur parchemin, en belle écriture gothique, carrée et d'une bonne conservation. Il contient d'intéressants renseignements. M. le baron de Rivières a l'intention de publier le texte de ce manuscrit.

La séance est levée à dix heures du matin.

Le Secrétaire,

Baron DE RIVIÈRES.

Digitized by Google

I

ARCHEOLOGIE.

RAPPORT sur les Musées de Périgueux.

En 1836, M. Romieu, préfet de la Dordogne, obtint du Conseil général la création d'un musée archéologique.

La première collection recueillie fut celle des objets réunis par M. le marquis de Taillefer à l'occasion de son remarquable travail sur les *Antiquités de Vésone.*

Vers 1864, M. le docteur Galy, secondé par le maire de Périgueux, M. Bardy-Delisle, fonda le musée municipal de peinture et de sculpture.

Le souvenir des autorités qui ont doté notre ville d'une aussi précieuse fondation et de celui qui l'avait inspirée par de longues recherches sur les origines et les splendeurs évanouies de son pays devait être, en toute justice, rappelé au début de notre compte-rendu ; mais, après avoir payé cet hommage aux fondateurs, il faut s'empresser de reconnaître que le mérite d'avoir dégagé l'œuvre de son berceau en organisant nos musées revient au directeur actuel, M. le docteur Galy.

C'est lui, en effet, qui a patiemment recherché et recueilli nos plus riches et nos plus intéressantes collections et qui en a fait ressortir l'éclat en les offrant, par un classement méthodique, à l'admiration et à l'étude des artistes, des savants et du public.

Mais ce n'est pas là le seul service que M. le docteur Galy ait rendu parmi nous aux amis de la science et des arts ; il a mis en ordre la bibliothèque de Périgueux, créé la bibliothèque du lycée, révélé les inscriptions monumentales les plus importantes pour l'histoire de notre ville, découvert des trésors archéologiques un peu partout, sur les sommets et dans les grottes du Périgord, et après avoir ainsi marqué sa place parmi les hommes éminents de son

Digitized by Google

pays, groupé autour de son autorité une active et nombreuse Société d'archéologie, qui perpétuera dans l'avenir ses investigations, ses travaux et la pensée de ses œuvres.

Aussi, grâce à l'activité incessante du directeur et au concours éclairé de notre Conseil général, qui a généreusement secondé ses efforts par de flatteurs encouragements et des sacrifices pécuniaires importants, le musée de Périgueux occupe un rang honorable parmi les musées de province et compte aujourd'hui plus de 8,000 objets.

MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE.

Nous devons signaler au premier rang la collection d'antiquités préhistoriques fondée par M. Galy.

Des recherches patientes ont fait découvrir des vestiges des premiers habitants de nos contrées, disséminés sur tout le territoire du département de la Dordogne, mais plus spécialement sur les bords de la Drône et de la Vézère. Ces objets divers sont recueillis tantôt sur les coteaux, tantôt dans les cavernes, tantôt dans des fouilles pratiquées sous les monuments celtiques ou dolmens. L'état de la science ne permet pas encore d'assigner une date historique aux populations qui les ont façonnés pour leurs besoins quotidiens ni de préciser le degré de civilisation de ces peuplades. La science n'est encore qu'à la période d'investigation sur tous ces points. Mais le premier pas est fait, et nous pouvons signaler les collections de notre musée avec orgueil, car leur importance les classe immédiatement après celles du musée de Saint-Germain.

Nos richesses de la période préhistorique sont rangées sous deux dénominations :

L'âge de pierre et l'âge de bronze.

A l'âge de pierre se rattachent une brèche osseuse recueillie dans la grotte des Eyzies et 6,000 objets divers, tels que hâches, dards, traits, têtes de lances, flèches, outils de toute espèce, polissoirs, poinçons, aiguilles, ornements, colliers ou coquillages, pendeloques, recueillis

Digitized by Google

sur des plateaux, dans des abris sous roche, ou bien sous des dolmens et provenant, à peu près en totalité, de la collection de Mourcin, achetée par le Conseil général de la Dordogne.

A l'âge de bronze appartient une collection précieuse d'objets celtiques tels que torques et bracelets de bronze, hâches, armes, épées et poignards.

Nous arrivons à l'âge historique qui commence avec la période gallo-romaine.

Ici nous avons plusieurs sortes de collections à signaler. Tout d'abord, les débris imposants des monuments de l'ancienne Vésone :

Des pilastres, tambours, fûts et chapiteaux de colonnes; des frises, des corniches, des couronnements d'édifices, des bas-reliefs, des fragments de mosaïque, des tombeaux, des autels, des statuettes, des débris d'aqueducs ou de briques, etc.

A côté, nous signalons les essais de rétablissement de trois principaux monuments de la ville gallo-romaine : La tour de Vésone, due à M. de Taillefer, et les plans des arènes et des thermes, dessinés sur les indications de M. Galy.

La tour de Vésone est une des ruines les plus importantes de la Gaule. Des archéologues se sont demandés pendant longtemps à quelle divinité ce temple magnifique avait pu être dédié. Après de nombreuses hypothèses, auxquelles l'imagination avait donné carrière, M. Galy est arrivé à pénétrer le mystère en expliquant l'inscription d'une pierre, qui est ainsi devenue une de nos ruines les plus précieuses. Cette inscription fait foi d'un autel élevé à la divinité tutélaire Auguste de Vésone.

M. Galy en a conclu, à bon droit, que *Vesunna Tutela Augusta* était bien réellement la principale divinité des Pétrocoriens, le génie du lieu sur lequel reposait le salut de la Cité. Le magnifique temple de Vésone devait donc être dédié à cette divinité tutélaire. Son importance, la richesse de son ornementation, sa position au centre de la ville romaine, sur un point culminant où aboutissaient les principales voies, tout porte à croire que ce sont là les restes du sanctuaire consacré au bon génie local et non

Digitized by Google

d'un temple de Vénus ou d'Isis dont rien ne révèle le culte à Vésone.

D'autres inscriptions précisent aussi des faits historiques importants.

Par exemple :

Lucius Marullius Æternus, fils de Lucius Marullius Arabus de la tribu Quirina, duumvir, a fait les frais des eaux et de l'aqueduc.

Cette inscription prouve que Vésone fut un municipe, avec des duumvirs, magistrats municipaux.

Une autre dit :

T. Pompeius, fils de Pompée, Antiquus, rétablit, sur le terrain de l'Etat, tout le péristyle élevé autour du temple avec les ornements et le mur d'enceinte.

Vésone a dû sa splendeur à cette famille pompéienne qui élevait des temples somptueux, qui restaurait les monuments et qui occupait les principales fonctions de la magistrature et du sacerdoce.

A côté des inscriptions et des débris de monuments, on peut admirer dans la collection gallo-romaine une série d'objets divers qui rendent témoignage au goût artistique très prononcé des habitants de Vésone.

Ce sont des poteries, des lampes, des articles d'orfévrerie émaillée, des monnaies, des bijoux et des camées. Plus loin, des statuettes de bronze, des brasiers servant à brûler les parfums ; des urnes cinéraires, des lampes sépulcrales, des amphores, des coupes et des styles, des fibules, des boucles de ceinturon, etc., etc.

La collection mérovingienne renferme un petit nombre d'objets remarquables qui ont été pour la plupart découverts à Saint-Apre dans un cimetière Gallo-Franck.

Un tombeau qui devait renfermer les restes d'un leude a été trouvé intact. Le squelette reposait sur le dos et avait de longs cheveux ; à la hauteur de ses épaules étaient placées une coupe en verre et une lance près de la ceinture avec un grand couteau et un peigne fort remarquable.

Le peigne servant à entretenir la chevelure était devenu comme la chevelure elle-même, un signe caractéristique

Digitized by Google

de noblesse. La forme de la coupe sans pied rappelait la forme de la coupe qui avait servi au baptême de Clovis.

MUSÉE DU MOYEN-AGE.

Nous remarquons dans la collection de cette époque un certain nombre de pierres provenant de monuments chrétiens et des inscriptions commémoratives ou tumulaires.

L'objet le plus remarquable, c'est la magnifique cheminée en pierre recueillie par M. Galy dans l'ancienne maison de la famille de Sainte-Aulaire, place du Greffe, à Périgueux.

Le moyen-âge a laissé dans le Périgord de superbes monuments, parmi lesquels le plus beau de tous, la cathédrale de Saint-Front, a donné le type de l'architecture byzantine dans notre province.

Sous les vitrines, nous remarquons des sceaux, des anneaux, des objets de serrurerie, des manuscrits avec enluminures, des émaux, des chartes et bulles papales, et appendues aux murs, des armures, des cottes de maille et une couleuvrine prise au siége de Mussidan.

MUSÉE GÉOLOGIQUE.

Les collections du musée géologique ont été commencées par MM. Brard, Morteyrol et Jouannet et considérablement augmentées par M. Marot, ancien inspecteur général des mines.

Les fouilles des terrains de la Dordogne ont mis à découvert de riches séries d'ammonites, de bélemnites, d'échinidées.

Les minéraux du département consistent en fer, manganèse, nontronite, plomb argentifère, cuivre, lignites, charbons de terre.

Les roches consistent en : calcium, carbonates, marbres, pierres lithographiques, chaux hydrauliques, pierres meulières, granit, etc.

Digitized by Google

On trouve dans nos collections des échantillons de tous ces minéraux.

MUSÉE DE PEINTURE.

Le musée de peinture et de sculpture possède un certain nombre de tableaux de valeur dont quelques-uns sont l'œuvre d'artistes périgourdins. Ainsi, les cartons pour la décoration de la chapelle de Saint-François-Xavier, à Saint-Sulpice, du peintre Lafon, et les tableaux du peintre Parrot, d'Excideuil. D'autres rappellent les événements mémorables qui intéressent l'histoire du Périgord, tels que la mort de Montaigne et la mort du colonel de Maleville; enfin, il y a aussi des sujets variés dûs, en général, à des artistes contemporains qui méritent d'arrêter l'attention des visiteurs.

Nos bustes rappellent, pour la plupart, des hommes éminents de notre département : Félix de Verneilh, dont la mort prématurée a été une grande perte pour les arts; de Mourcin, qui avait rassemblé de belles et nombreuses collections; M. Pierre Magne, président du conseil général, sénateur de la Dordogne, qui a rendu et qui peut rendre encore d'inappréciables services aux finances de l'Etat, mais qui se recommande surtout à la reconnaissance des Périgourdins par des bienfaits de toute sorte auxquels le département et la ville de Périgueux sont redevables, en grande partie, de leur prospérité et de leurs progrès.

Le rapide aperçu que je viens de vous tracer, messieurs les membres du Congrès, est bien insuffisant pour faire connaître notre musée et n'éveillera dans votre mémoire qu'un souvenir bien confus des collections que vous avez admirées; cependant mon rapport, tout incomplet qu'il est, aura, je l'espère, son utilité. Il restera dans vos archives le témoin des succès réservés à toute ville de province qui, à l'exemple de Périgueux, entreprendra de fonder un musée. Cette entreprise paraît toujours difficile et téméraire au début, mais vous rendrez à l'histoire et aux beaux-arts un grand service en répétant dans toutes

Digitized by Google

les villes où vous transporterez successivement vos Congrès annuels, cette vérité « qu'un musée est certain de son avenir, par ce seul fait qu'il existe. »

GISCLAR.

ÉTUDE sur l'apparition de l'homme dans le Périgord

La question de l'apparition de l'homme intéresse justement, non-seulement les initiés aux études anthropologiques, mais encore tous ceux qui tiennent à se rendre compte de l'origine de notre espèce. Dans presque tous les Congrès scientifiques, cette question a été diversement traitée et jamais parfaitement élucidée. Je dirai même que, pour se créer un motif de célébrité, quelques auteurs n'ont pas craint d'avancer des faits nullement prouvés, et d'embrouiller ainsi la question au lieu de l'éclaircir. Attendons que le temps nous fournisse des preuves certaines pour en connaître la solution, et tenons-nous en garde contre un zèle excessif, toujours capable d'induire en erreur l'observateur le mieux intentionné. Il convient cependant de s'empresser de recueillir des faits, de les discuter, de les grouper avec ordre, car c'est d'eux que jaillira un jour la lumière qui nous éclairera sur notre origine encore si obscure. D'ailleurs, la science n'est pas l'œuvre d'un jour : elle est un besoin de l'humanité ; et, tant que celle-ci existera, elle progressera toujours.

Aujourd'hui, deux ordres de savants ont essayé de donner à la question qui nous occupe une solution plus ou moins satisfaisante et peut-être erronée. Les archéologues ont voulu la résoudre d'après les faits archéologiques, parfois assez mal observés. Les géologues, de leur côté, n'ont pas donné une attention suffisante à l'étude de la stratigraphie dans les fouilles qu'il ont faites, laissant aux ouvriers le soin de recueillir les mobiliers funéraires des grottes, sans se donner la peine de les chercher eux-mêmes. De là beaucoup de confusion et de fausses appréciations, qui ne font qu'enrayer la science au lieu de la faire avan-

Digitized by Google

cer. Espérons que les nouveaux observateurs, profitant des erreurs de leurs devanciers, mettront, à l'avenir, plus de prudence et de soin dans l'étude des faits.

Parmi les savants qui ont traité le sujet de l'apparition de l'homme, les uns admettent qu'il n'est apparu sur la terre qu'au début de l'époque quaternaire, où l'on retrouve, en effet, ses restes et les premiers rudiments de son industrie, et les autres ont reculé son origine jusqu'à l'époque miocène inférieure. M. l'abbé Bourgeois, et d'autres savants avec lui, ont cru reconnaître des silex taillés de main d'hommes dans les environs de Thenay, à la base des calcaires de Beauce et des sables de l'Orléanais. Si les faits observés par ces savants sont vrais, ce qui est contesté, l'homme aurait une origine tertiaire dans le nord de la France. Je crois pouvoir affirmer jusqu'ici qu'il en est bien autrement dans le midi, malgré les assertions de quelques naturalistes, du reste fort distingués.

Dans le département de la Dordogne, il y a de remarquables gisements tertiaires, où les mammifères des époques éocène et miocène sont nombreux, particulièrement dans les plâtrières de Sainte-Sabine, les mollasses de La Grave, les calcaires de Nojals, de Razac, des Peyrières, de Capelier et de Montaud. Depuis douze ans j'explore ces divers gisements avec le plus grand soin et encore aucun ne m'a fourni un seul débris humain, un objet quelconque qui ait pu faire soupçonner l'existence de l'homme à cette époque reculée.

Dans le Lot-et-Garonne, où l'assise tertiaire inférieure est très développée, nous trouvons de riches gisements de mammifères. Je citerai entre autres celui de Lamilloque, où j'ai recueilli plus de cinquante espèces de mammifères, des poissons, des rongeurs, des oiseaux et des plantes. Là, pas plus que dans les gisements non moins importants de Saint-Martin, des Ondes, de Comberatière et de Villebramar, je n'ai jamais eu le bonheur d'apercevoir un seul débris, un os quelconque, qui ait pu servir de témoignage de la présence de l'homme à l'époque que nous étudions. Il serait, en effet, extraordinaire, supposé que l'homme ait vécu alors, qu'aucun géologue de la contrée n'ait eu la

Digitized by Google

chance de rencontrer quelque part un débris de notre espèce. Néanmoins, s'il est bien reconnu qu'il ait vécu ailleurs, dans des milieux similaires, probabilité que je n'entends pas infirmer, peut-être pourrons-nous un jour le rencontrer ici.

Ce que nous pouvons avancer, comme une vérité acquise à la science, c'est la présence de l'homme au début de la période quaternaire. Cette apparition subite, contestée par quelques savants, n'en est pas moins un fait irréfutable, qui réduit à néant des conceptions chimériques que la science réprouve. L'homme sort des mains du créateur, comme les autres mammifères ses contemporains, subitement. Rien n'annonçait, à l'époque éocène, le dinotherium ou le mastodonte ; ils apparaissent brusquement vers la fin du miocène moyen et s'éteignent enfin, frappés par la même puissance qui les avait créés.

La géologie nous apprend que l'homme vivait contemporairement avec le mammouth, le grand cerf, la hyène des cavernes et le rhinocéros à narines cloisonnées ; qu'il combattait ces animaux avec des pierres taillées avec art ; qu'il vivait à l'état sauvage dans les antres pendant les rigueurs de l'hiver et dans les plaines élevées pendant la belle saison. Nous rencontrons ses premiers outillages dans les grottes, dans les gravières, en un mot, un peu partout. Dans la Dordogne, cet inépuisable arsenal des précieux restes de nos pères, nous le trouvons pour la première fois dans un grand nombre de grottes ayant pour type celle du Moustier. A Chez-Pouré, à Ratis, à Couze, à Roquepine et dans bien d'autres endroits, on a recueilli les premiers essais dans l'art d'utiliser la pierre. Dans les gravières de l'Isle, de la Dordogne, du Lot et du Dropt, on a découvert, avec des restes des animaux éteints, de nombreux instruments en silex, du charbon et quelques ossements humains, preuve incontestable de son antique origine. Si nous remontons maintenant des couches inférieures aux couches supérieures du terrain quaternaire, partout nous apercevrons le témoignage de sa longue existence. Ignorant encore dans l'art de la sculpture pendant les deux premières époques de la pierre, il ne sait que briser

Digitized by Google

les os et les scier, ne se doutant pas de leur utilité comme objets de défense ou d'agrément. Aussi, à Laugerie-Haute, à Saint-Martin-d'Excideuil et au Colombier (grotte que j'ai naguère fouillée) comme dans les autres grottes plus anciennes, on n'a jamais aperçu un fragment d'os sculpté ou orneménté. Mais à la belle époque de la Madeleine, à Laugerie-Basse, à Couze, sur les bords du Céou, nous le voyons manier la pointe du silex avec une remarquable habileté. Alors il façonne des flèches barbelées en bois de renne, des aiguilles en os et en ivoire; il dessine sa propre image, les animaux qui lui servent de nourriture, comme ceux dont il redoute le voisinage, et les arbres et les plantes qu'il aime.

Ici se présente naturellement une question qui me paraît difficile à résoudre. Pendant les trois premières périodes de la pierre taillée, la faune animale est à peu près la même. Les modifications ne se font bien sentir qu'à l'époque Magdalénienne, où le mammouth, le principal représentant de la faune quaternaire, vit encore pour s'éteindre bientôt. Comment se fait-il donc que, pendant toute cette durée, les produits archéologiques aient varié de formes si brusquement? Le type du Moustier ne se rencontre plus à Laugerie-Haute, et celui de cette dernière station n'est plus comme à Laugerie-Basse, ni à La Madeleine. Y a-t-il eu, entre ces divers âges admis par un grand nombre d'archéologues un intervalle plus ou moins long, ou l'entrée en scène dans notre région d'autant de peuplades que l'on constate d'âges de la pierre taillée? Il est certain qu'entre l'homme de Laugerie-Haute et celui de la Madeleine la différence est grande, soit pour l'habileté, soit pour la civilisation. De plus, les anthropologistes ont constaté une différence bien tranchée entre les ossements humains de Cro-Magnon et ceux recueillis dans les cavernes de l'époque Magdalénienne. D'où il semble résulter que chaque période de l'époque paléolithique a été marquée par l'arrivée d'une peuplade relativement plus civilisée que celle qui l'avait précédée.

Voilà, en résumé, ce que nous apprend la géologie au sujet de l'apparition de l'homme dans nos contrées. Nous

Digitized by Google

pouvons donc conclure qu'il a vécu dans le Périgord à l'époque postpliocène, c'est-à-dire après le soulèvement des Alpes principales, qui a mis fin à l'époque tertiaire.

L'abbé LANDESQUE.

ETUDE sur les principales cavernes à ossements de la Dordogne.

Les cavernes à ossements du département de la Dordogne et quelques-unes de la région ont une importance historique bien reconnue de la part des naturalistes. Ce serait un travail fort intéressant que la description détaillée de tous ces abris naturels et des objets préhistoriques qu'ils recélaient. On a déjà écrit à ce sujet de remarquables ouvrages; mais, il faut le dire, presque tous doivent leur apparition à celui de l'illustre Lartet qui leur a servi de thème. Il reste encore bien des observations à faire, et beaucoup à dire sur ces antiques dépouilles de nos pères. On a, ce me semble, dès le début surtout, agi avec trop de précipitation et avec une attention peu soutenue dans l'opération des fouilles. Ce qui produit aujourd'hui une confusion dans les idées qu'on ne pourra détruire que par une nouvelle revue de tous ces objets, et par une observation plus parfaite dans les fouilles qu'on exécutera à l'avenir.

Les principales cavernes de la Dordogne et de la région classées dans la première période de la pierre taillée, sont : Le Moustier, Saint-Sulpice de Couze, Belcaire-Bas, Pez-de-l'Azé, pour la Dordogne; Chez-Pouré (Corrèze), Le Moulin-du-Milieu et Ratis (Lot-et-Garonne). Toutes ces cavernes appartiennent à la même époque, appelée par M. de Mortillet *moustiérienne*. Dans toutes, la faune animale est la même. C'est l'époque du mammouth, de la hyène des cavernes, du grand cerf, du rhinocéros à narines cloisonnées. Les types des silex taillés sont : le racloir ou hache à mains, la pointe de flèche, et, contrairement à ce que j'avais dit au Congrès de Rodez, la forme

Digitized by Google

fer de lance ou hache, en amande. Le couteau, assez rare dans ces stations, est bien loin d'atteindre la perfection de ceux de l'époque magdalénienne.

Les cavernes de la seconde période paléolithique dite *Solutréenne*, sont : Laugerie-Haute, Saint-Martin d'Excideuil, le Colombier, La Balutie et Bourguil (Lot-et-Garonne). Ce qui caractérise cette époque, c'est la taille du silex en feuille de laurier, et la flèche pédomulée triangulaire à un seul aileron.

Celles de la troisième période, dite *magdalénienne*, sont : La Madeleine, les Eyzies, Laugerie-Basse (Gorge d'Enfer), (Cro-Magnon), Corgnac sur L'Isle, grottes de Couze et du Céou, Beauregard, Bourdeilles, Cluzeau de l'Isle, etc. Dans la région : Bruniquel (Tarn-et-Garonne); Sauveterre, Las-Pélénes (Lot-et-Garonne). Ici le type couteau et le double grattoir prédominent. Mais le fait le plus remarquable est l'apparition de l'art du dessin et de la sculpture. « L'homme va tenter de reproduire les formes qui le frappent dans la nature qui l'environne. Son dessin, sa gravure, un os ou un bois de renne les reçoivent tout d'abord ; les lignes en sont indécises, et la précision en est exclue. Mais le *type* a changé, l'artiste primitif a conquis l'assurance; son trait devient ferme et vigoureux dans les contours principaux tout en demeurant fin et léger dans les lignes accessoires. Il a même compris le parti qu'il va pouvoir tirer de quelques ombres convenablement placées; sur la petite figure de bovidé recueillie aux Eyzies (et sur le dessin de femme que j'ai trouvé à Laugerie-Basse) les touffes de poils indiquées sur différentes parties du corps, sont réparties de façon à produire un remarquable effet (1).

Tous ces refuges, longtemps habités par l'homme, indiquent assez sa longue existence. Il est aujourd'hui incontestable qu'il vivait dès le début de la période antédiluvienne quand le mammouth et le grand cerf foulaient le sol que nous habitons.

Ces grottes et ces abris ont eu pour explorateurs Lartet

(1) Doct. Hamy, paléontologie humaine, page 304.

Digitized by Google

et Christy, de Vibraye, Combes, abbé Landesque, Massénat, Philibert-Lalande, Douliot, Peccadeau de l'Isle et beaucoup d'autres archéologues distingués de la région.

On nous demande maintenant si ces grottes ont été bien explorées. C'est ce que je ne crois pas, du moins pour un certain nombre d'entre elles. En effet, on laissait aux ouvriers le soin de recueillir eux-mêmes les objets; au lieu de former des tranchées, quand cela était possible, pour mieux se rendre compte des superpositions, des couches ou de leur remaniement; on formait des galeries souterraines où l'on ne voyait qu'à l'aide d'un flambeau, sans pouvoir distinguer nettement les pièces archéologiques : ce qui fait que dans plusieurs endroits, notamment à Laugerie-Basse, on a dû laisser dans les décombres de nombreux objets intéressants, que de nouvelles fouilles habilement exécutées, ne tarderaient pas à mettre au jour.

Il faut, de plus, que l'archéologue mette souvent la main à l'œuvre; qu'il n'ait pas une confiance illimitée dans ses manœuvres, et qu'il n'abandonne la station qu'après avoir consciencieusement étudié la forme, les outillages, la stratification, les remaniements, en un mot tout ce qui peut lui donner des renseignements précis.

Toutes ces fouilles, outre qu'elles nous ont fourni des trésors pour la science archéologique, nous ont dévoilé toute une série d'animaux, pour la plupart émigrés des contrées boréales, et initiés à la connaissance de la vie de nos pères. Elles nous les ont montrés vivant à l'état sauvage, formant diverses tribus, et composés eux-mêmes de diverses races. De plus, elle nous ont démontré ce qui, pendant longtemps, avait été relégué dans le domaine de la Fable, que l'homme, avant la connaissance des métaux, avait utilisé pendant longtemps la pierre, qu'il taillait, suivant ses besoins, avec un art qui nous étonne. Il établissait sans doute de grands ateliers comme celui de Laugerie-Basse, où venaient s'approvisionner des peuplades moins favorisées sous le rapport topographique.

Digitized by Google

Nous le voyons-là même, dès le début de l'époque néolithique, cantonné sous ces profonds abris, occupé à la chasse, à la pêche, à l'art de la céramique, du dessin et la sculpture.

Ces occupations diverses nous prouvent assez son état social, son commerce, ses mœurs.

On s'est demandé s'il n'était pas anthropophage. Il semble, en effet, s'être livré à l'anthropophagie si l'on considère les débris humains çà et là épars avec les restes des repas. Après avoir dévoré sa victime, il jetait avec insouciance ses restes avec les ossements des animaux. Comme les Esquimaux, il vivait dans une atmosphère empestée qui devait nécessairement abréger ses jours. On a recueilli au Buisson, sous un plancher stalagmitique un grand nombre de crânes humains intentionnellement fracturés, où l'on aperçoit encore du charbon et des traces de silex taillé. Ce fait ne serait-il pas, plus que tout autre, une preuve convaincante de l'anthropophagie à cette époque reculée (1)?

Quoiqu'il en soit, nous ne possédons pas encore des certitudes sur tous les points qui regardent l'âge de la pierre. Espérons que les nouveaux observateurs, profitant des erreurs de leurs devanciers, nous conduiront un jour à la vérité. Qu'on veuille bien croire que les explorations ne sont que commencées, et qu'il existe encore, dans le Périgord surtout et ailleurs, des grottes nombreuses à fouiller, des dolmens et des tumulus à explorer. Qu'on remonte, en effet, le cours de l'Isle jusqu'à Corgnac, les bords du Céou, de l'Auvézère et de la Dordogne, et bientôt on aura acquis la certitude qu'il existe pour la science préhistorique des trésors encore intacts.

L'abbé LANDESQUE.

Dévillac, le 25 mai 1876.

(1) Dans la collection de M. Combes, à Fumel, les visiteurs peuvent voir un bloc stalagmitique, empâtant une douzaine de crânes humains.

Digitized by Google

RAPPORT sur la visite des monuments romains à Périgueux.

La visite des monuments romains ne pouvait être mieux dirigée que par M. Galy, le savant président de la section d'archéologie, qui a fait une étude aussi longue qu'approfondie du vieux Périgueux et pour lequel l'époque romaine a peu de secrets. L'amphithéâtre a été le début de notre promenade ; le congrès a pu, grâce aux explications claires et précises de M. Galy, se rendre compte de l'étendue du monument, admirer les restes des vomitoires et le mode d'appareil, au parement strié comme celui d'autres édifices romains du même genre et qui, par des comparaisons soigneusement faites, pourrait peut-être servir à le dater. M. Galy se propose de faire déblayer la partie la plus considérable des ruines afin d'arriver au sol antique ; mais, jusqu'à présent, plusieurs causes indépendantes de sa volonté ont mis obstacle à l'exécution de ce projet intéressant et qui probablement serait fructueux en découvertes. Nous avons donné un coup-d'œil au mur d'enceinte de la Cité qui supporte les jardins des sœurs de Sainte-Marthe et pu apercevoir les gros blocs qui lui servent d'assises ; mais, où il est plus facile de se rendre compte de la manière évidemment subite et hâtive dont il a été construit, c'est au château de Barrière où sont encore encastrés des restes précieux d'inscriptions et de sculptures. Tous les Périgourdins connaissent les remarquables chapiteaux qui sont encore renfermés dans l'enceinte du château et qui ont été reproduits, soit dans le compte-rendu du congrès archéologique de 1858, soit dans l'*Abécédaire d'archéologie gallo-romaine*, de M. de Caumont, édition de 1870. Quelques-uns, malheureusement, restent exposés à toutes les intempéries, mais au moins ils sont à l'abri des outrages de l'homme, quelquefois plus destructeur que le temps. Deux de ces chapiteaux ont attiré l'attention des visiteurs et un des membres du congrès a été chargé de les dessiner à cause des particularités qui les distinguent.

Digitized by Google

M. Galy fait des recherches à ce sujet ; elles seront publiées quand il aura réuni tous les documents qui lui sont nécessaires. Par circonstance et grâce au bon vouloir des locataires, le congrès a pu visiter l'intérieur du château dù moyen-âge, qui renferme des portes de la Renaissance en bois sculpté, des volets de fenêtre, des tapisseries et quelques vieux meubles.

La tour de Vésone, que l'on vient d'entourer d'un mur et de mettre à l'abri des dégradations journalières qu'elle avait à subir, a fait, comme toutes les fois qu'on s'en approche, l'admiration des membres du Congrès, mais elle ne nous a pas encore livré absolument son secret. Cependant l'avis général a été que c'était bien, selon l'opinion la plus accréditée, la cella ou sanctuaire d'un temple dont la porte était à l'Orient, c'est-à-dire dans cette partie dont la légende attribue la destruction à saint Front, qui, d'un signe de croix, ruina le temple et abattit les idoles qu'on y adorait. Je donne cette légende pour ce qu'elle vaut; en tout cas elle indique l'usage auquel était approprié ce reste pour ainsi dire inébranlable de l'art de bâtir des Romains. Nous trouvons inutile de répéter ce qui a été dit plusieurs fois au sujet des crochets de fer qui adhèrent encore à la muraille : qu'ils supportaient un placage en marbre et non les dépouilles de l'ennemi vaincu, comme le croit le P. Dupuy, d'après une note de son *Estat de l'Église du Périgord;* de rééditer toute autre supposition de ce genre, et de décrire encore une fois les diverses assises qui la composent de la base au faîte. Je renvoie les lecteurs aux *Antiquités de Vésone*, de M. de Taillefer, et au compte-rendu du Congrès archéologique.

Nous avons employé les quelques moments qui nous restaient à donner un coup-d'œil à l'église Saint-Etienne de la Cité, où je n'ai surpris, de la part des visiteurs aucune réflexion nouvelle; et à la charmante chapelle de l'ancien évêché, ce bijou de la Renaissance, que l'on ne peut revoir sans y découvrir de nouveaux détails aussi heureusement choisis qu'habilement exécutés ; il est fâcheux qu'on ne puisse pas y accéder plus facilement.

Enfin, le Congrès a vu la Maladrerie, fondée du temps

Digitized by Google

de saint Louis, au faubourg Saint-Georges ; il ne reste de l'époque que deux tuyaux de cheminée; le reste de l'édifice a subi de tels remaniements qu'il est maintenant impossibles de retrouver les parties anciennes.

Le rapporteur,
A. DE ROUMEJOUX.

RAPPORT sur la visite à l'église Saint-Front et aux vieilles maisons de Périgueux.

Suivant l'usage ordinaire des Congrès, c'est à un étranger que vous avez voulu confier la tâche de vous entretenir de Saint-Front et de vos pittoresques demeures. J'ose réclamer de votre part une grande indulgence pour le rapide récit de cette intéressante excursion.

Au sortir du palais de justice, après avoir suivi le magnifique boulevard du tour de ville, les membres du Congrès, conduits par M. de Roumejoux, ont d'abord visité la maison de M. de Rastignac (1), d'un aspect robuste et sévère ; cet édifice, de la fin du XVe siècle, porte sur ses fenêtres l'arbre écoté, si commun dans le Quercy, mais peu usité en Périgord. L'escalier à vis, large et de belles proportions, a son noyau orné de fines moulures. Nous avons aussi remarqué dans une petite cour retirée une porte ogivale et de jolies consoles du XIVe siècle, et dans la cour d'entrée un puits de la Renaissance et une terrasse bordée d'une jolie grille de fer de l'époque Louis XIII.

De là, nous avons dirigé nos pas vers l'église de Saint-Front.

Que dire devant un si vaste et si beau monument, unique en France et intact encore il y a peu d'années, en songeant que c'est maintenant un monument entièrement *neuf* que nous visitons ? Car, de quel nom peut-on désigner une restauration qui n'est qu'une reconstruction

(1) Actuellement hôtel de la famille de Gamanson.

Digitized by Google

pièce à pièce de ce type si parfait de l'art byzantin que Félix de Verneilh avait révélé au monde savant ? Ainsi, les coupoles sont actuellement *entièrement neuves* et les grands arcs qui supportent leurs pendentifs n'ont plus la courbe légèrement ogivale qu'ils avaient jadis, mais offrent la forme d'un cintre parfait. Et pourquoi avoir détruit cet aspect original et nous faire croire que nous apercevons l'arche du premier pont venu ? Pourquoi cette nouvelle abside byzantine qui a pris la place de l'abside ogivale dite de Talleyrand ? Et surtout pourquoi cette sécheresse et cette monotonie dans la sculpture des chapiteaux et du modillon ?

Continuant notre visite, nous avons remarqué dans le transept méridional un immense rétable de bois de chêne du temps de Louis XIV, œuvre d'une large facture et d'un grand effet. A côté se trouve le tombeau de Mgr Georges Massonais, remarquable ouvrage moderne de style roman. Le prélat est enseveli par des anges ; l'un d'eux l'encense une dernière fois et les autres tiennent les coins du suaire. Mais, pourquoi l'artiste a-t-il revêtu l'évêque de la chape sur la chasuble ? Pourquoi l'absence de gants aux mains ?

Dans la décoration intérieure de l'édifice, nous avons remarqué aussi les grandes couronnes de lumière imitations de celle d'Aix-la-Chapelle et les beaux vitraux sortis des ateliers de Didron.

De là, nous avons traversé l'emplacement de la coupole occidentale complétement démolie et que l'on va reconstruire. Bon nombre d'ouvriers travaillaient à jeter à bas les derniers restes de l'église latine ; on voyait encore debout trois chapiteaux et leurs colonnes d'un beau travail inspiré de l'antique. Que deviendront ces nobles débris qu'il importerait de conserver à Périgueux ? Mystère. Nous avons ensuite visité, sur le flanc sud de la cathédrale, un cloître à piliers romans avec chapiteaux presque cubiques, ornées de têtes d'un travail très barbare et rappelant ceux de la crypte de Jouarre. Ces sculptures remontent probablement au IXe ou au Xe siècle de notre ère. Les voûtes ont été refaites à diverses reprises ; celles de la galerie occidentale indiquent le commencement du XIIIe siècle,

Digitized by Google

et celles de la galerie méridionale sont en partie du XIIIe en partie du XIVe siècle. Sur les murs se voient quelques inscriptions romanes et gothiques et les restes d'un tombeau arqué avec sculptures évidemment imitées de l'antique. Le préau du cloître est comblé de terre ; la galerie orientale se trouve dans un état de délabrement qui ne permet pas de la parcourir.

Tous ces travaux ont mis à jour une grande quantité d'ornements ; nous avons remarqué avec peine que ces restes vénérables paraissaient livrés à l'abandon. Sont également livrés à l'abandon tous les précieux fragments de sculptures, de moulures provenant de la démolition du vieux Saint-Front. Que deviennent tous ces débris ? Ils disparaissent sans qu'il en reste trace, alors que leur place était indiquée dans le musée de Périgueux.

Le clocher de Saint-Front est encore intact, ce monument unique, le seul qu'ait produit l'architecture byzantine. Pour combien de temps ? Hélas ! la face du clocher a déjà été remaniée. Sous la voûte de la tour, nous avons admiré une belle porte romane dont l'arc a été refait au XIIIe ou même au XIVe siècle. De cette place, il est facile de reconstituer par la pensée la nef de l'église latine. L'extérieur de Saint-Front est actuellement beau mais froid, et l'architecte a prodigué beaucoup trop les lanternons comme amortissement. Félix de Verneilh ne les admettait pas dans sa restitution de cet admirable édifice.

Le temps s'écoulait et le Congrès tenait à voir les autres habitations curieuses de votre ville. Sur les bords de l'Isle, nous avons visité trois maisons contiguës, toutes les trois datant du XVe siècle. Les deux premières se font remarquer par leurs belles lucarnes, leurs rangées de machicoulis. La troisième présente une cour irrégulière précédée d'une jolie gabrie à jour de la première Renaissance avec balustres et plafonds de pierre historiés.

Continuant notre promenade, nous avons remarqué bon nombre de maisons des XVIe et XVIIe siècles. La maison Estignard présente une façade de la belle époque de la Renaissance. A l'angle des rues Saint-Louis et de l'Éguillerie, une autre magnifique demeure porte la date de

Digitized by Google

1518. Enfin, nous avons admiré, place du Coderc, dans une autre maison transformée aujourd'hui en magasin de nouveautés, un merveilleux escalier de la Renaissance à colonnes et plafonds délicatement ouvragés et tourelle d'angle des plus élégantes. Puis, descendus par de petites rues étroites, nous avons vu, rue des Farges, la façade de la maison gothique dite de du Guesclin. Là s'est terminée notre course rapide dans le vieux et intéressant Périgueux.

Le rapporteur,

Baron DE RIVIÈRES.

La PORTE NORMANDE, — la TOUR MATAGUERRE.

Il existe à Périgueux deux restes d'anciens remparts, séparés l'un de l'autre par une distance considérable et d'âges bien divers, mais l'un et l'autre précieux sous le rapport archéologique et rappelant de nobles faits d'armes. Le premier est un monument antique, le second est le dernier débris de l'enceinte féodale du Puy-Saint-Front.

La PORTE NORMANDE, à l'entrée de la vieille citadelle, n'offre qu'une seule ouverture, mais d'imposantes dimensions; elle a été souvent attaquée, démantelée, séparée des murs au milieu desquels elle était placée. Les Sarrasins surtout lui ont porté de rudes coups, et elle a gardé leur nom en mémoire de leurs assauts réitérés. Bien que mal réparée d'abord, et ensuite tout à fait négligée depuis des siècles, elle n'en offre pas moins encore un sujet d'études intéressant. Elle est demeurée presque complète, au moins quant au gros œuvre. Sa construction est romaine et d'appareil moyen. La rue Turenne passe au-dessous. L'on espère que des mesures seront prises pour la préserver de dégradations nouvelles.

La TOUR MATAGUERRE est la seule qui reste des 28 ou 30 qui défendaient la ville du moyen-âge, depuis que de nouveaux Vandales, sous prétexte de mieux aligner les quais, ont fait disparaître celle si curieuse de Barbacane qui commandait le cours de la rivière, près de Tourny!

Digitized by Google

Cette tour porte le nom d'un lieutenant d'Auberoche, qui y fut assez longtemps enfermé. Ses proportions sont belles et son aspect est remarquable. Elle menaçait déjà ruine lorsqu'elle fut reconstruite en 1477. Située là même où la route de Lyon vient joindre la place Francheville, elle occupe un angle et y produit un charmant effet, dans un des endroits les plus fréquentés des boulevards. Elle est classée parmi les monuments historiques et le mérite à tous égards.

C'est sur ce gracieux et, à la fois, imposant édifice guerrier que la ville fit placer, à l'occasion de l'expulsion des troupes calvinistes, le 26 juillet 1581, les armes de la famille de Chillaud dont la devise était : *Cum civibus libertatem præsto*. Cet écusson disparut en 1793. Il était celui d'hommes qui avaient puissamment concouru à délivrer Périgueux des Huguenots qui s'en étaient emparés cinq ans auparavant. En souvenir de la reprise de la ville, celle-ci avait été dédiée à sainte Anne, dont la fête tombe le 26 juillet, et ce jour-là l'on faisait une procession générale après laquelle était prononcé un sermon dans lequel on avait soin d'intercaler le panégyrique de Jean de Chillaud, auquel la commune avait décerné le titre de son libérateur.

Depuis bien des années, la tour était dégradée ; ses machicoulis tombaient ; des végétations parasites avaient envahi sa plate-forme et envoyé sur sa circonférence des racines qui menaçaient de disjoindre ses murailles ; mais un crédit a été voté pour remédier au mal et des réparations complètes sont commencées qui rendront à l'édifice son caractère et sa beauté, pour de longs siècles, espérons-le.

ÉCORNEBŒUF et les origines préhistoriques de Périgueux (1).

Deux coteaux escarpés, dont la rivière de l'Isle vient baigner la base, et séparés l'un de l'autre par un vallon

(1) Par M. Michel HARDY, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques et archéologiques.

Digitized by Google

qu'on appelle *Campniac*, se remarquent au côté méridional de la ville de Périgueux. Le plus occidental porte le nom de *Laboissière* et a depuis longtemps fixé l'attention des savants. On observe, sur le plateau qui le domine, les remparts de terre et l'assiette nettement dessinée d'un camp romain. L'autre, beaucoup moins étendu et de forme pyramidale, est connu sous le nom d'*Écornebœuf*.

Merveilleusement fortifié par la nature, ce lieu fut fréquenté par l'homme dès les temps les plus reculés.

Deux vallons profonds le limitent à l'ouest et à l'est, et son extrémité septentrionale s'incline brusquement vers la vallée de l'Isle (1). Une large coupure faite de main d'homme à même du rocher, sépare cette pointe de coteau du plateau supérieur auquel elle se reliait à l'origine, et achève de l'isoler entièrement.

Quand on songe aux faibles moyens d'attaque que l'homme primitif avait en son pouvoir, on comprend de suite tous les avantages de la position d'Écornebœuf. Non-seulement c'était un refuge à l'abri des surprises (son élévation actuelle au-dessus de la rivière est d'environ soixante-dix mètres et permet d'embrasser d'un seul coup-d'œil un très vaste horizon); mais les abords en étaient difficiles, on peut même dire impraticables, sur deux de ses côtés. La rivière de l'Isle, en effet, et les marais profonds qui couvraient anciennement le vallon de Campniac, en défendaient l'accès au nord et à l'ouest.

Les premières découvertes archéologiques faites à Ecor-

(1) D'une nature plus tendre que le reste de la montagne, la couche de calcaire qui en forme la base du côté de la rivière, s'est délitée peu à peu et présente, sur toute son étendue, une profonde cannelure horizontale, sorte d'abri sous roche qui dans certains points, surtout à l'entrée du vallon de Campniac, surplombe de cinq ou six mètres.

A l'extrémité orientale de cet abri se trouve une grotte naturelle qui primitivement dut avoir une certaine étendue. Sans discuter l'opinion de M. de Taillefer, qui voit en elle un lieu sacré fréquenté par les Druides, nous ne pensons pas qu'elle ait jamais servi de retraite aux hommes préhistoriques, non plus que l'abri sous roche qui l'avoisine; son exposition au nord suffisait à la faire délaisser. Les quelques silex taillés et débris antiques que l'on trouve de ce côté, ont été évidemment entraînés du sommet du coteau par les pluies et les éboulements.

Digitized by Google

nebœuf eurent lieu en 1812, et c'est pour nous un pieux devoir de rendre ici justice à leur auteur, M. Jouannet, archéologue modeste autant que perspicace et érudit, que la ville de Bordeaux s'honore d'avoir eu pendant de longues années à la tête de son musée et de sa bibliothèque publique.

M. Jouannet était, en 1812, professeur d'humanités à Périgueux, et, peu favorisé des biens de la fortune, travaillait en même temps comme compositeur dans les ateliers typographiques de M. Dupont.

Un jour qu'il avait exploré le camp romain de Laboissière, ses regards se portant sur le coteau d'Ecornebœuf, l'idée lui vint que ce lieu avait pu servir de dernier refuge aux Gaulois pendant que les Romains campaient sur la colline opposée.

Gravir le coteau d'Ecornebœuf et inspecter minutieusement le sol, fut pour M. Jouannet aussitôt exécuté que projeté. Mais, amère déception !... cette première visite ne lui procura que des débris romains.

Nous lui cédons ici la parole :

« Ne songeant déjà plus aux Gaulois, je crus, dit-il, que « je pourrais du moins, en faisant fouiller, découvrir quel- « que sépulture, quelque *ustrinum* encore ignoré. Je « prends donc un manœuvre, et me voilà de creuser avec « lui en différents endroits. Partout je trouvai la terre brû- « lée jusqu'au rocher, mêlée de beaucoup de cendres, de « charbons, d'ossements d'animaux et de débris de vases « de toute forme et de toute grandeur.....

« Je remarquais des différences essentielles entre les « divers fragments de vases que mon homme déterrait : « dans quelques-uns, je reconnaissais la pâte et la fabrique « romaine ; dans d'autres, j'apercevais une terre, des for- « mes, enfin un travail tout différent : ceux-ci m'offraient « aussi le caractère d'une plus haute antiquité, caractère « plus aisé à sentir qu'à décrire. Je me perdais en conjec- « tures, quand tout à coup l'ouvrier retira de sa fouille une « hache en pierre d'un très beau poli (1). »

(1) Jouannet, *Statistique de l'administration politique, civile et religieuse du Périgord et des révolutions qu'elle a subies.* (*Calendrier du département de la Dordogne*, année 1814, p. 65 et 66.)

Digitized by Google

C'était donc vrai ; les Gaulois avaient campé à Ecornebœuf et l'expérience semblait donner raison à l'hypothèse de M. Jouannet.

Des découvertes ultérieures très importantes, faites sur ce même coteau, ne tardèrent pas toutefois à modifier le sentiment de notre antiquaire et à lui démontrer, ce qu'il avait pressenti dès sa première fouille, qu'il se trouvait en présence d'une civilisation bien antérieure à l'occupation des Gaules par les Romains.

En moins de cinq années, M. Jouannet recueillit à Ecornebœuf, outre une grande quantité de débris romains, bon nombre d'objets en bronze d'origines très diverses, et plusieurs milliers de pierres taillées, la plupart en silex, parmi lesquelles plus de deux cents haches entières ou brisées et une cinquantaine de pointes de flèches d'un admirable travail.

Comment se reconnaître au milieu d'objets si différents les uns des autres, et attribuer à chacun l'ordre chronologique qui lui convenait ?

Quand on se reporte au temps où M. Jouannet faisait ces découvertes, on se rend compte plus exactement des difficultés d'un tel travail. Alors les antiquités grecques et romaines occupaient seules les savants, et à peine quelques érudits daignaient-ils prêter leur attention à l'étude des antiquités gauloises.

S'il s'est trompé quelques fois dans les détails ; s'il crut reconnaître les Gaulois là où nous reconnaissons aujourd'hui les Celtes et même des populations plus anciennes encore ; s'il considéra comme romains certains objets de bronze que nous rapporterons plus exactement aux Celtes, M. Jouannet sut du moins se garder de l'erreur dans ses appréciations générales.

On trouvera le compte-rendu de ses découvertes dans la très-intéressante *Statistique du Périgord* qu'il publia dans les *Calendriers de la Dordogne*, de 1814 à 1819. Les chapitres consacrés à l'arrondissement de Périgueux sont particulièrement remarquables. M. Jouannet s'y montre en avance d'un demi-siècle sur les archéologues de son temps, et ceux qui ont écrit depuis sur les origines de

Digitized by Google

Périgueux n'ont guère fait que le reproduire, quand ils ne l'ont pas copié presque littéralement.

Initié dès l'enfance aux études archéologiques, nous tenterons, après M. Jouannet, de jeter quelques lumières nouvelles sur la station préhistorique d'Ecornebœuf.

Cette pointe de coteau, avons-nous dit, fut fréquentée par l'homme dès la plus haute antiquité.

Parmi les silex taillés si nombreux rencontrés à sa surface (M. de Mourcin en avait, à lui seul, réuni près de cinq mille, récemment entrés au Musée de Périgueux par les soins de son zélé directeur, M. Galy), il s'en est trouvé plusieurs de forme amygdaloïde, retaillés sur les deux faces, tranchants sur les bords et se terminant, à l'extrémité opposée au talon, par une pointe plus ou moins effilée. M. Jouannet et, après lui, M. l'abbé Audierne, les ont désignés sous le nom de *dards*, et, comme la matière était la même, ont pensé qu'ils étaient de la même époque que le reste de l'outillage en pierre d'Ecornebœuf.

Une observation plus attentive leur eut révélé que l'aspect du silex était plus terne dans ces hachettes amygdaloïdes, et sa coloration, passant du gris au brun, toute différente de celle des autres silex taillés. Cette altération du silex, cette patine pénétrante, pour employer une expression consacrée, est l'indice certain d'une plus haute antiquité. Tout doute cesse du reste dans l'esprit de l'observateur, quand pénétrant dans les profondeurs du sol et explorant les assises inférieures du diluvium, il lui est donné de retirer lui-même une de ces hachettes amygdaloïdes du milieu d'une couche où il a rencontré des restes du mammouth et du rhinocéros.

Les terrains diluviens ne sont pas tous enfouis profondément : sur les collines élevées, sur les hauts plateaux, bien souvent ils affleurent ; ainsi en est-il à Ecornebœuf.

Les *dards* recueillis en cet endroit sont donc la preuve qu'il fut fréquenté par quelques familles de l'époque quaternaire, premiers occupants d'un pays jusque là hanté seulement par les bêtes fauves et où deux villes florissantes, Vésone et Périgueux, devaient plus tard se succéder.

Digitized by Google

Pendant combien de siècles après cette halte de l'homme primitif le coteau d'Ecornebœuf resta-t-il inhabité?... Nul ne pourra le dire assurément. Contentons-nous de reconnaître que lorsque nous y constatons de nouveau des vestiges de l'industrie humaine, ces vestiges sont de l'*époque néolithique*, c'est-à-dire des derniers temps de l'âge de la pierre, et qu'on peut, avec quelque ressemblance, les attribuer aux Celtes.

Alors Ecornebœuf ne fut pas seulement un lieu de halte, mais un camp-refuge et un centre permanent d'habitation. Ses deux versants, surtout celui de l'ouest, laissent apercevoir les traces d'innombrables foyers. Il suffit d'y remuer le sol pour trouver encore, au milieu des cendres, des éclats de silex, des fragments de vases néolithiques et, très-accidentellement, quelque objet de bronze.

Passons une rapide inspection de cet outillage oublié là depuis tant de siècles.

Voici d'abord la *Hache*, dont la forme typique n'a guère varié jusqu'à nous. Il en est de complètement polies et du plus beau lustre; d'autres n'ont été polies qu'au tranchant; d'autres enfin ne sont qu'à l'état d'ébauche. Ce coin de pierre, tout à la fois arme et outil, après avoir donné la mort à l'ennemi dans les combats corps à corps, servait, aux heures de la paix, à abattre le chêne de la forêt, à creuser une pirogue, ou bien à construire la hutte où devait s'abriter la famille. La hache de pierre se retrouve à toutes les époques et dans toutes les parties du globe. C'est l'instrument par excellence de tous les peuples à l'état d'enfance. De nos jours encore, le Caraïbe et le Zélandais la façonnent de la même manière que les hommes préhistoriques, et la font servir aux mêmes usages.

Les haches trouvées à Ecornebœuf ne sont pas toutes en silex; plusieurs ont été faites d'une roche amphibolique originaire du Limousin. Enfin leurs dimensions offrent, comme partout, de grandes différences. Tandis que la plupart ont de quinze à vingt centimètres, on en a recueilli quelques-unes d'une extrême petitesse, n'ayant que deux ou trois centimètres de longueur. On suppose qu'une idée

Digitized by Google

religieuse se rattachait à ces hachettes minuscules, que l'on considère généralement comme des objets votifs.

Après la hache de pierre, nous signalerons les *pointes de flèches* en silex. De formes très-diverses, elles sont ovalaires, lancéolées ou triangulaires. Quelques-unes sont barbelées et présentent un pédoncule qui servait à les fixer dans la hampe. Très-recherchées des collectionneurs, ces pointes sont en effet de petites merveilles au point de vue de la perfection de leur taille. « J'ai compté, dit « M. Jouannet, plus de deux cents petites écailles enlevées « sur une flèche qui n'avait guère plus d'un pouce de « long sur six lignes de base ; et cependant je ne voyais là « que la plus faible partie du travail, la dernière trace du « fini (1). »

Les *grattoirs,* instruments assez communs à Ecorne-bœuf, ne sont autres que des éclats de silex arrondis soigneusement en arc de cercle à une extrémité. Ils servaient à préparer les peaux des animaux tués à la chasse, et c'est encore à cet usage que les emploient les Esquimaux.

Les *poinçons,* comme le nom seul l'indique, étaient employés à tarauder le bois ou à percer les cuirs et les os. On en trouve parfois, de même que des grattoirs, qui, par un long usage, sont émoussés et polis.

Enfin, nous rangerons sous la dénomination générale de *couteaux* les lames ou éclats de toute forme et de toute grandeur, présentant un tranchant sur un ou plusieurs de leurs côtés.

Quelques lames étroites, allongées, ou enlevées à franc éclat mériteraient seules, peut-être, cette appellation ; mais il nous semble que pour couper un objet quelconque, un homme de l'âge de la pierre devait peu se soucier de la forme plus ou moins belle et régulière du couteau qu'il employait ; le premier éclat venu, pourvu qu'il fut tranchant, lui remplissait le même office.

Au milieu des instruments que nous venons d'énumérer, on retrouve les *nucleus* ou résidus des blocs d'où les

(1) Jouannet, *Statistique du Périgord*, à la suite du *Calendrier de la Dordogne*, pour l'année 1819, p. 6.

Digitized by Google

lames de silex avaient été détachées par percussion, et les *percuteurs* ou marteaux ayant servi pour cet usage.

Le musée de Périgueux renferme également un *polissoir* de haches et quelques fragments de *meules* recueillis au même endroit. Ces derniers débris attestent que les habitants d'Ecornebœuf étaient agriculteurs et savaient moudre les grains.

En outre des instruments de pierre, nous avons dit que des objets de bronze d'une civilisation antérieure à celle des Romains s'étaient aussi rencontrés à Ecornebœuf.

Malheureusement, la plupart de ces objets ont été égarés et dispersés. Quelques fibules seulement, d'un type que nous n'avons vu nulle part ailleurs, se retrouvent au musée de Périgueux et ne font qu'ajouter à nos regrets. M. Jouannet, qui les avait parfaitement reconnues, les décrit ainsi : « Elles consistent en une tige de cuivre terminée à « chaque extrémité par une pointe aiguë, très effilée, et « recourbée comme celle de nos hameçons. Les deux « pointes sont repliées du même côté, en regard l'une de « l'autre ; la tige est ou ciselée sur les deux faces, ou dé- « corée de moulures faites à la lime : un trou pratiqué au « milieu de cette tige servait à passer le nerf ou la corde « destiné à porter la fibule (1). »

Une autre fibule, plus primitive encore, consiste en une simple tige recourbée en arc de cercle et dont les extrémités se terminent en une pointe aiguë. Mais peut-être dans cette sorte d'anneau interrompu faut-il voir plutôt un pendant d'oreille.

M. l'abbé Audierne, dans son *Périgord illustré* (2), décrit et figure une hache en bronze, avec « bourrelet laté- » ral s'abaissant en mourant vers les deux extrémités, » dont plusieurs exemplaires ont été trouvés à Ecornebœuf. Cette hache à main est du type bien connu d'Auvergne et, quoique peu répandue, a été déjà rencontrée à Bordeaux et à Agen.

(1) Jouannet. *Statistique du Périgord* (Cf.); *Calendrier de la Dordogne*, 1819, p. 18.

(2) Périgueux, 1851, in-8°, pages 213 et 214.

Digitized by Google

Pour les autres objets de bronze, nous ne ferons que les énumérer avec M. Jouannet. Ce sont « des débris de la-« mes de poignard ou d'épée..,., quelques ciseaux de cui-« vre trempé..., des poinçons, des aiguilles recourbées, une « quantité considérable d'anneaux, les uns trop petits pour « avoir jamais servi de bagues (c'étaient apparemment des « perles de colliers), les autres assez grands pour avoir « été employés comme bracelets. Parmi ceux-ci on en voit « de plats, qui sont grossièrement ciselés ; quelques-uns « ont leur baguette ronde, mais creuse, ce n'est qu'une « feuille de cuivre ; un plus grand nombre consistent en « un simple fil de laiton retourné plusieurs fois sur lui-« même, de manière à former un cercle d'environ deux « pouces de diamètre (1). »

Tous ces objets avaient été fondus et fabriqués sur le coteau même d'Ecornebœuf. Les abondantes scories de cuivre, les fragments de cuivre rosette et d'émail antique bleu, retirés du sol, en 1811 et 1812, et remis à M. Jouannet, ne laissent aucune incertitude à cet égard. D'après les indications assez précises que nous a transmises le savant antiquaire, on peut même supposer que l'emplacement de la fonderie était dans la partie méridionale du coteau, près de la butte qu'on y observe encore (2).

Il nous reste à parler de la céramique d'Ecornebœuf ; nous ne ferons qu'effleurer ce sujet qui, à lui seul, pourrait fournir la matière d'un important mémoire.

Si naturel qu'il paraisse d'employer l'argile pure ou la vase des marais pour la pétrir et en façonner un vase, la confection de la pâte céramique fut, dès l'origine, assez compliquée.

(1) Jouannet, *op. cit.*, 1819, p. 17.

(2) Si nous en croyons l'honorable M. Wigrin de Taillefer, une *pierre levée*, ou *peulvan*, existait autrefois dans cette partie du coteau, « au levant de la grande coupure ». Abattu et brisé, il n'en restait plus, en 1821 ; que deux gros morceaux désignés sous le nom de *lou Peyroteu* (*Antiquités de Vésone*, t. Ier, p. 173). Ils auront été sans doute employés depuis pour quelque construction, car nos recherches pour les retrouver ont été vaines ; le souvenir même en a complètement disparu chez les paysans des environs.

Digitized by Google

Les plus anciens débris de vases nous offrent mélangées avec l'argile, qui forme toujours la base de la pâte, des parcelles de pierre calcaire ou de roche siliceuse, suivant les contrées où la fabrication a eu lieu, parfois même des coquilles pulvérisées. Ces grains de matière dure étaient destinés, selon toute apparence, à consolider la pâte. Les parois d'un vase de l'âge de la pierre pourraient être ainsi assimilées théoriquement à une maçonnerie.

Des débris de ces vases grossiers se retrouvent à Ecornebœuf. Très épais, n'ayant subi qu'une cuisson imparfaite, on ne les trouve plus que par menus fragments et ils sont assez rares. Nous les rapportons au plein âge de la pierre polie.

D'autres débris répandus en grand nombre dans le sol attestent un degré plus avancé de civilisation. L'argile est encore mélangée de parcelles calcaires ou quartzeuses, mais broyées finement et réparties uniformément dans la pâte. Une couverte obtenue à l'aide d'une argile extrêmement ténue ou d'une matière colorante, orne agréablement les parois qui sont, en outre, quelquefois soigneusement lissées. Plusieurs vases ont été saupoudrés, tandis qu'ils étaient encore humides, avec du talc pulvérisé ; d'autres enfin offrent des lignes parallèles et des ponctuations dessinées en creux. Sur deux bordures recueillies par nous, se voit en relief une torsade modelée avec les doigts et d'un gracieux effet.

Les vases auxquels se rapportent tous ces débris avaient été façonnés à la main et sur aucun d'eux nous n'avons reconnu l'emploi du tour à potier. La cuisson en est excellente et les parois n'offrent en général qu'une assez faible épaisseur.

La plupart étaient de forme ollaire ; quelques-uns cependant étaient cylindriques ; d'autres, en très petit nombre, pourraient être comparés à nos sous-coupes modernes.

Outre les débris de vases, on trouve encore à Ecornebœuf, se rapportant aussi aux temps préhistoriques, des *fusaïoles*, ou pesons, et des *perles de colliers* en terre

Digitized by Google

cuite (1). Ces dernières, extrêmement rares, ne se distinguent des *fusaïoles* que par leur dimension beaucoup plus petite. Les unes et les autres sont discoïdes, assez souvent côtelées et présentent dans leur pâte les grains de quartz ou de calcaire que nous avons signalés dans les vases.

Nous avons rapidement énuméré les principaux monuments laissés sur le sol d'Ecornebœuf par nos ancêtres des temps préhistoriques. Là s'arrête notre tâche. Nous touchons, en effet, aux confins de l'histoire et les monuments que nous aurions maintenant à décrire appartiennent à la période gauloise.

Sur la numismatique de la première Vésone, sur les travaux de fortifications qui complétèrent la défense d'Ecornebœuf, d'excellentes publications ont été faites. Qu'il nous suffise de signaler entre toutes le savant et magnifique ouvrage de M. Wlgrin de Taillefer (2).

Si nous cherchons à rappeler nos souvenirs et à résumer ce qui précède, nous voyons à l'origine quelques familles venir camper à Ecornebœuf et prendre possession de ce sol. Des hachettes de combat, voilà ce que nous ont légué ces hommes des premiers âges marqués du signe de la déchéance.

Après leur départ, Ecornebœuf redevient désert et de longs siècles s'écoulent.

(1) Nous signalions précédemment de très petits anneaux de bronze et les considérions comme perles de colliers. M. l'abbé Audierne, de son côté, décrit une belle perle d'ambre, « d'un jaune foncé admirable », également trouvée à Ecornebœuf (Cf. le *Périgord illustré*, Périgueux, imprimerie Dupont, 1851, p. 211). Nous ne saurions partager l'opinion du savant abbé qui donne à cette perle et aux divers anneaux en terre cuite d'Ecornebœuf le nom d'amulette. Plusieurs de ces anneaux sont très certainement des fusaïoles ; quant aux autres, il nous paraît beaucoup plus naturel d'y voir, avec le plus grand nombre de nos confrères en archéologie, de simples objets de parure.

(2) *Antiquités de Vésone, cité gauloise remplacée par la ville actuelle de Périgueux;* Périgueux, F. Dupont, 1821-1826, 2 vol. in-4°, avec 24 planches.

Digitized by Google

Enfin, à l'heure marquée par la Providence, deux mille ans peut-être avant l'ère chrétienne, l'homme occupe de nouveau ces belles contrées. Il ignore encore l'usage des métaux, mais il connaît la céramique, sait tisser la laine, préparer, pour se vêtir, les peaux des bêtes qu'il tue à la chasse, et par des travaux de fortifications, mettre plus en sûreté ses jours et ceux de sa famille. Il a appris à ensemencer les terres et sait moudre les grains. Bientôt des frères venus de l'orient, d'où lui-même est sorti, lui apprendront les rudiments de la métallurgie. Au cuivre il associera l'étain pour lui donner plus de dureté, et désormais en possession du bronze, il en fabriquera des armes et des outils plus parfaits, et des bijoux dont il se parera.

Constatant sur une foule d'autres points cet emploi successif de la pierre et du bronze que nous venons de reconnaître à Ecornebœuf, quelques écrivains modernes ont voulu prétendre que l'humanité tout entière avait eu un âge de la pierre et un âge des métaux bien avant les époques dont l'histoire nous a gardé le souvenir. Le mot *préhistorique* a pris ainsi tout d'abord un sens absolu qui a inspiré partout de justes défiances. Il n'est plus besoin, croyons-nous, de rassurer les esprits. La vraie science qui, elle, ne se paie pas de simples affirmations, a déjà fait justice des allégations de nos écrivains rationalistes. S'il est un fait bien établi et au-dessus de toute discussion, c'est que chaque peuple a pris place à son tour sur le théâtre de l'histoire. Les peuples de l'Orient sont venus les premiers, et tandis que la civilisation assyrienne atteignait à Ninive et à Babylone un degré de splendeur incomparable, les campagnes du Latium, où Rome devait surgir un jour, n'étaient peut-être hantées que par des sauvages.

L'histoire de Rome ne commence qu'au huitième siècle avant Jésus-Christ; celle des Gaules ne date que des conquêtes de Jules César.

Les temps préhistoriques se poursuivraient donc pour nos contrées jusqu'à l'occupation romaine.

Si nous nous sommes arrêté aux incursions gauloises

Digitized by Google

qui désolèrent la Celtique quatre siècles plus tôt, c'est parce que, renseignés à peine sur les faits accomplis par ces nouveaux-venus, nous connaissons du moins le détail de leurs mœurs par les écrivains de l'antiquité.

Michel HARDY.

EXCURSION aux carrières et l'abbaye de Chancelade.

Cette excursion, remise plusieurs fois, et enfin décidée subitement le 3 juin, n'avait, pour ces raisons, réuni qu'un nombre très-limité d'adhérents; nous n'avions que très peu de temps à y consacrer puisque, partis à midi, il nous fallait être revenus à trois heures pour assister à la séance générale. Arrivés à Chancelade, une partie des excursionnistes, conduits par M. Chaigneau, sont allés jeter un rapide coup-d'œil sur les carrières célèbres qui fournissent à presque toute la France leurs excellents produits; pendant ce temps, les autres se dirigeaient sans perdre un instant, vers l'abbaye, pour avoir un aperçu de ses églises et de ce que les révolutions n'ont pas détruit des bâtiments claustraux.

M. l'abbé Riboulet, curé de Chancelade, qui nous a reçus avec la plus extrême obligeance, nous a montré toutes ses richesses monumentales et nous a fait part de ses projets de réparation. La description archéologique de Chancelade a été faite lors du Congrès de 1858, nous n'avons donc pas à y revenir; mais nous avons pu constater de nouveau l'état de délabrement intérieur dans lequel est toujours la chapelle Saint-Jean; ce petit monument mériterait cependant qu'on s'inquiétât de le mieux conserver et qu'on fît pour lui quelques sacrifices. Nous n'avons pu parcourir que très rapidement les vastes jardins aux ombreuses allées qui entourent l'église et le presbytère et qui font de Chancelade, tout intérêt historique à part, un des coins les plus curieux et les plus ravissants des environs de Périgueux.

3 juin 1876. A. DE ROUMEJOUX.

Digitized by Google

EXCURSION à Brantôme.

Le 30 mai 1876, à dix heures du matin, la commission, composée de dix-huit membres, arrivait sur le coteau de Puynadal et découvrait la riante vallée où Brantôme apparaît dans l'eau et dans la verdure. Ce coteau de Puynadal, saluons-le au passage. Il n'est pas seulement célèbre par son excellent crû, il s'est illustré en donnant asile à l'un des derniers débris de la Gironde, au conventionnel Izarn Valady, député de l'Aveyron, l'un des proscrits du 2 juin 1793. C'est dans une des métairies que nous apercevons, à quelques pas de la route et qui appartenait alors à la famille Fournier Verneuil, qu'il fut recueilli par un enfant de 14 ans et un domestique, et qu'il passa deux semaines à l'abri des recherches et de la faim. Cet enfant de quatorze ans était Jean-Fournier Verneuil, qui depuis s'illustra sur un autre théâtre par la publication de son livre : *Paris, tableau moral et philosophique*, et par les six mois de prison que lui valut ce piquant et curieux pamphlet. On sait que Valady, ayant eu l'imprudence de s'éloigner de son refuge, fut arrêté près de Chancelade, condamné à mort par le tribunal criminel de la Dordogne et exécuté à Périgueux le 5 décembre 1793. Il ne mourut pas sans reporter son souvenir sur cette terre paisible et généreuse de Brantôme, où la révolution avait fait de nombreux disciples, mais où elle ne fit pas une victime (1).

La vue de l'antique clocher de Brantôme qui se dresse au fond de la vallée nous détache tout à coup de ces émotions quelques peu brûlantes, et d'un bond nous rejette de plusieurs siècles dans le passé. Est-ce de l'endroit où nous sommes que Charlemagne, au rapport de la légende et du père Dupuy, « passant pour la seconde fois

(1) Fournier Verneuilh, dans son livre intitulé : *Souvenir et indiscrétion* (Paris, 1824), a fait un récit animé de sa rencontre avec le proscrit et des courtes relations qui s'en suivirent. On lit à la page 41 ces lignes qui sont à l'honneur de la population de Brantôme : « La terreur commençait ; elle ne se fit pas sentir dans mon canton ; je ne sache pas qu'il y ait eu une seule arrestation, ni même un divorce. »

Digitized by Google

par cette province, jeta l'œil sur un endroit fort solitaire nommé Brantôme et choisit une place entre les rochers et la rivière de la Drône pour y fonder une abbaye de l'ordre de saint Benoît ? » Cette solitude est aujourd'hui un superbe chef-lieu de canton, une ville, un centre! Il n'y reste de Charlemagne, ou plutôt de l'époque Carlovingienne, — car Charlemagne ne paraît nullement être le fondateur de l'abbaye de Brantôme, — que ce majestueux clocher qui, en dépit des constructions environnantes, imprime au site qu'il domine un cachet moyen-âge vraiment saisissant. Quelle superbe silhouette ! Quelle heureuse exclusion de l'élégance religieusement et instinctivement sacrifiée à la gravité ! Le clocher est débarrassé de ces végétations parasites qui l'enlaçaient naguère de tous côtés. Nous constatons la disparition de ce chêne obstiné qui s'était enraciné dans les pierres disjointes de l'entablement et que M. Léo Drouyn n'avait eu garde d'omettre dans sa magnifique eau-forte de 1849. C'est Victor Hugo qui a dit :

> Il faut que le fronton s'effeuille comme un arbre,
> Il faut que le lichen, cette rouille du marbre,
> De sa lèpre dorée au loin couvre le mur,
> Et que la vétusté, par qui tout art s'efface,
> Prenne chaque sculpture et la ronge à la face,
> Comme un avide oiseau qui dévore un fruit mûr.

La société des monuments historiques n'a pas été de l'avis du poète. Ayant à sauvegarder les droits de l'histoire plus encore que ceux de la poésie, elle n'a tenu, dans son récent travail de restauration, qu'à conserver au monument son caractère original et sa patine. M. Abadie, l'exécuteur de ses hautes œuvres, a fait disparaître le lierre et les végétaux destructeurs. L'appareil a été très habilement rejointoyé ; les colonnes mitoyennes des fenêtres géminées ont été remises en place ; l'air et la lumière, naguère obstrués par la maçonnerie qui bouchait la plupart des ouvertures, circule librement dans tout l'édifice. Le poète y trouverait encore son compte ; et M. Abadie en obtiendrait merci sans nul doute, si là, tout près, sous ce

Digitized by Google

clocher et contre cette église, la vue d'un cloître mutilé ne réveillait contre lui les vieux griefs et les vieilles rancunes. Ce cloître, qui datait du XVe siècle, n'était certainement pas un monument de premier ordre. On en peut juger par la galerie qu'on a laissé subsister avec quelques piliers prismatiques et quelques voûtes à nervures et qui supporte la terrasse du premier étage du presbytère. Il n'en était pas moins une œuvre élégante, intéressante, absolument digne d'être conservée. Pourquoi, tout au moins, n'avoir pas laissé à la terrasse supérieure sa bordure à balustre d'autrefois? Si l'on était résolu à ne laisser qu'un échantillon du vieux cloître et à ne montrer de lui qu'une simple coupe et élévation, au moins fallait-il que la figure restât exacte et fidèle. Il était, ce semble, élémentaire de ne pas donner à cette partie de l'abbaye un caractère d'une bourgeoisie révoltante. Ah! qu'elles sont loin ces émotions sépulchrales, ces frayeurs secrètes, qui attendaient, il y a quelques années, le touriste à cet endroit! Où êtes-vous, nonnes de Robert-le-Diable, dont en croyait voir voltiger les âmes dans une vague obscurité, de concert avec les oiseaux de nuit! Ce séjour du mystère est maintenant un jardinet coquet et propret. Le datura, le gynerium, toute la flore à la mode, amie des soins et du soleil, y a supplanté la flore sauvage, et l'orfraie a cédé la place à un couple de canaris qui babillent gentiment dans leur cage.

Par ce modeste et piteux vestige du cloître, le presbytère est resté contigu à l'église. Le Congrès archéologique de France, qui visita Brantôme en 1858, regretta de voir murée la grande porte située, selon son rapporteur, dans l'axe de la nef, mais qui en réalité est fortement portée à droite de cet axe. L'église, à ce moment, n'était pas rendue au culte. Elle est aujourd'hui l'église paroissiale, et cette porte monumentale, qui date du XIVe siècle, ouverte et restaurée depuis quinze ans, en est devenue l'entrée principale. L'intérieur de l'église est resté ce que l'avait fait M. Abadie en 1851, tel que l'a décrit M. Jules de Verneil dans son rapport fait au Congrès de 1858, Nous admirons ses majestueuses voûtes à nervures, son vaste chœur qui

Digitized by Google

se termine par un grand mur droit, percé d'immenses fenêtres ogivales, probablement du XIIIe siècle, seul vestige qu'on ait pu conserver sans retouches. Nous constatons avec regret la disparition des fresques de M. Emile Lafon, qui décoraient la petite abside consacrée au culte de la Vierge et qui ont été victimes de l'humidité des rochers voisins. On a dû se résigner à les gratter entièrement et à laisser la chapelle avec ses seuls ornements architecturaux. Il en a coûté beaucoup à l'amour-propre des Brantomais de voir ainsi sacrifier à l'inexorable nécessité l'œuvre et peut-être le chef-d'œuvre de leur compatriote. M. Lafon avait mis là quelque chose de plus que son sévère et beau talent ; à ses inspirations d'artiste s'étaient associés des sentiments de piété domestique et de patriotisme local. Parmi les personnages mêlés à la scène de la crèche de Bethléem, on se plaisait à retrouver les traits d'êtres chers à l'artiste, chers aussi à ses concitoyens, et on ne laissait pas, en dehors de leurs qualités esthétiques, d'accorder aux saints et aux saintes figures dans les arcatures intérieures de l'abside une puissance et des mérites tout extraordinaires, quand on reconnaissait en eux des types connus et populaires dans le pays. Ces figures précieuses sont loin d'être remplacées par les colonnettes qu'on a disposées à l'aventure entre les colonnes des arcades et par les statues de pacotille qui ces surmontent; qu'on se plaigne, si l'on veut, de notre franchise; mais nous osons trouver moins barbare d'avoir mis là ce remplissage d'un goût plus que douteux que d'avoir commis un grand artiste à fixer de belles peintures sur ces murs suintants et réfractaires où elles ne pouvaient raisonnablement subsister.

Nous n'avons pas à refaire après tant d'autres, après l'abbé Audierne, après M. Jules de Verneil, après Viollet-Leduc, la description intérieure du clocher, de cette singulière et magnifique salle du premier étage, dessinée par M. Léo Drouyn dans le rapport du Congrès de 1858. Nous n'avons qu'à constater que l'art et l'habileté qui ont présidé à la restauration extérieure se retrouvent dans la restauration intérieure : c'est justice d'avoir rappelé sur

Digitized by Google

une plaque commémorative et gravé en lettres d'or les noms des auteurs et des auxiliaires de cette œuvre réparatrice : mais aussi n'est-il pas injuste d'avoir dissimulé les deux tiers de cette plaque derrière la rampe de l'échelle fixe qui monte à l'étage des cloches et qui ne permet qu'à peine de lire l'inscription suivante :

Sous les auspices de la Commission
des monuments historiques
en 1873
le clocher de l'église de Brantôme
a été restauré
MM. Puyjoly de Meyjounissas, maire
Bloy et Lavie, adjoints (1)
MM. Abadie, inspecteur général
A. Lambert, inspecteur des travaux
Eyssalet, entrepreneur
Lacoste, chef des travaux

Après avoir rendu au vieux clocher son caractère et sa solidité, il a fallu lui rendre la voix. Sous l'administration intermittente de M. Laforêt, trois cloches sont venues se joindre au bourdon des Bénédictins qui date de Louis XV. Le carillon est aujourd'hui complet. « Le clocher peut être maintenant bavard à son aise, dit l'un de nous pendant l'ascension : pourquoi s'obstine-t-il à faire notre désespoir et se refuse-t-il à nous dire son âge ? »

Ce précieux secret, nous l'arracherons peut-être à la partie du clocher qui en forme le soubassement et qui repose sur le rocher à la hauteur de l'entablement de l'église. Dans l'intérieur de ce soubassement, formé de quatre grands arcs de décharge, se trouve une crypte en coupole, servant jadis de cave au presbytère, et considérée à tort par M. Audierne comme un pur travail de maçonnerie sans aucune prétention artistique. Quatre colonnes

(1) Il ne serait pas mauvais que la Commission des monuments historiques, qui doit au besoin pousser à l'excès son respect de l'exactitude, se renseignât, avant de rédiger ses plaques commémoratives, sur la véritable orthographe des noms : ce n'est pas Bloy et Lavie qu'il faut lire, mais Blois et Lavy.

Digitized by Google

en marbre rouge des Pyrénées devaient primitivement soutenir les pendentifs de la voûte : une seule subsiste surmontée d'un chapiteau corinthien en pierre calcaire, finement ciselé, mais dégradé. Les autres colonnes, dont les débris mutilés et dispersés errent encore dans les carrefours de Brantôme, sont remplacés par des piliers carrés très-anciens et tout récemment rejointoyés. La construction de ce singulier soubassement, plus antique sans aucun doute que l'étage supérieur, doit dater de la construction de l'église Saint-Front de Périgueux. Il est fortement byzantin. Cette colonne est probablement un des vestiges païens de l'ancienne Vésone, que le christianisme triomphant s'appropriait pour les employer à la glorification et à l'éclat de son culte. C'était une façon de faire main-basse sur l'antique tradition religieuse, d'en faire sa propriété et de l'anéantir en l'incorporant à la nouvelle.

Il n'est pas pour l'archéologue et le philosophe de bonne fortune plus enviable que de pouvoir ressaisir ces premières expressions, ces premières formes architecturales du sentiment religieux. Il est si rare de les retrouver pures et sans mélange ! Brantôme a d'autres richesses que la crypte de son clocher à offrir aux amis de l'art originel et primesautier. Allons à un kilomètre de la ville, sur la route de Brantôme à Thiviers, et, après avoir admiré le beau dolmen tétralithe qui domine un petit plateau de roche calcaire, ne refusons pas un moment d'attention à la construction hybride qui l'avoisine. Le corps principal du bâtiment sert aujourd'hui de pigeonnier : il s'est accru d'une annexe récente qui paraît être une grange. Observez bien le pigeonnier ; isolez-le par la pensée de la première construction dont il est flanqué. Vous voyez en lui le type vraiment original des chapelles primitives. Il est constitué d'un simple chevet ou plutôt d'une absidiole en demi coupole allongée, rappelant le chevet moderne de l'église Saint-Front, qui s'en est peut-être inspiré. Cette demi-coupole, dont les dalles extérieures, parfaitement intactes, et harmonieusement disposées en dôme, forment toiture, est fermée du côté du nord par un grand mur droit dont le fronton carré se replie en retour d'équerre du côté occi-

Digitized by Google

dental seulement; il est percé d'une porte d'entrée très-étroite en plein cintre. Une gargouille sans sculptures épanche les eaux à droite, sur l'ouest. L'appareil de la construction, en pierre calcaire du pays, est des plus soignées, et son état de conservation ne laisserait rien à désirer, si l'on avait eu le bon esprit de tenir isolé le monument. Avec son annexe rurale, il est complétement effacé.

Que de commissions scientifiques, fascinées par le dolmen, ont passé, sans s'arrêter, devant l'humble chapelle! Combien d'artistes l'ont laissée de côté, comme une tache dans le paysage! Ne sentez-vous pas cependant, entre le dolmen et la chapelle, une relation manifeste, un rapprochement historique qui s'impose? Ce singulier voisinage ne vous dit-il rien? Et le désir ne vous vient-il pas de faire parler ce sphynx, de résoudre l'énigme qu'il vous pose?

Vous avez, messieurs, sous les yeux, une page de l'histoire des religions. On a dit les légendes de sorcellerie qui entourent le dolmen de Brantôme : des bergères, gardant leurs troupeaux dans la région, levèrent un jour l'énorme bloc sur leurs quenouilles et le portèrent sur son gigantesque trépied; suivant d'autres, ce sont des fées qui se sont chargées de cette besogne, aussi ingrate pour des mortels que facile pour des esprits. On racontait cela il y a vingt ans. On le croyait au moyen-âge, alors que les fées et les esprits avaient grand crédit en Périgord. Non loin de là, près de Bourdeilles, sous un rocher qui se détache en saillie, le diable et sa sequelle, toutes les mauvaises gens du pays venaient chaque nuit s'attabler autour d'une énorme pierre. Près de Villamblard, les *faditiéras*, les pierres des fées, étaient, sans contredit, des rendez-vous, des sanctuaires de sorcellerie. Ces monuments extraordinaires, élevés au hasard, mystérieusement, par des moyens puissants et ignorés, par des êtres dont il ne restait aucune tradition, étaient naturellement désignés, dans des siècles qui croyaient aux sorciers, pour servir de théâtre aux opérations fatidiques. Il est acquis à l'histoire que, longtemps après que les premiers apôtres chrétiens

Digitized by Google

eurent établi en Périgord leurs premières fondations et que les Mérovingiens eurent embrassé le christianisme, une religion populaire, dérivation corrompue du druidisme, garda son influence dans le pays. Cette religion eut pour temples les sîtes les plus sauvages et pour autel les roches et les pierres disposées et conformées d'une façon bizarre. Que cette conformation fût le résultat d'un accident naturel ou de l'initiative humaine, elle n'en était pas moins propre à saisir des imaginations grossières. Il est naturel qu'un rituel plus ou moins défini, mais imposant et merveilleusement adapté à son milieu, se soit formé autour de ce premier sentiment d'étonnement et de stupéfaction, et qu'au moment où le druidisme, persécuté par les Romains, perdait son caractère et son influence, il se soit combiné avec ce dogme sauvage dont il se rapprochait sur plus d'un point.

Il faut savoir l'empire du merveilleux sur les âmes primitives pour se rendre compte des difficultés que rencontra la religion chrétienne en présence de ce culte indigène. Le christianisme, dès son origine, avait compris à quel ennemi il avait à faire. En 337, Constantin rendait un édit contre les sorciers. Un siècle plus tard, Arcadius décrétait que tout individu coupable du crime de magie serait arrêté et livré sur l'heure à la justice comme ennemi du genre humain. Que si l'on ne démèle pas positivement dans ces édits la menace visant directement le culte des pierres et les pratiques de sorcellerie qui s'exerçaient autour d'elles, les ordonnances et les canons des conciles ne laissent aucun doute sur ce point. Un savant allemand, Keysler, dans ses *Antiquités septentrionales*, a reproduit les nombreux décrets des conciles contre les sortiléges accomplis près des dolmens ; il n'est plus douteux, à leur lecture, que la religion druidique qui, dans l'origine, n'avait rien de commun avec les dolmens et autres monuments préhistoriques, s'était peu à peu transformée en un culte d'enchanteurs et de magiciens, et que les dolmens, qui n'étaient nullement une création druidique, furent utilisés par les druides comme instrument ou comme théâtre de pratiques diaboliques condamnées par l'Eglise

Digitized by Google

naissante. De là la tradition qui désigne à tort les dolmens sous le nom de monuments druidiques. Des ordonnances de Chilpéric, et, bien plus tard, des capitulaires des Charlemagne, commandent de détruire, sous les peines les plus sévères, les *petras stativas*, siége d'un culte réprouvé. Le concile d'Arles (452), celui de Tours (567), témoignent à la fois de l'usage sacrilége que certaines gens faisaient des dolmens et de la lutte entreprise par le christianisme contre ces rochers de perdition. Le vingtième canon du concile de Nantes, en ordonnant leur destruction, caractérise en quelques mots le culte dont ils sont l'objet : *Lapides quos in rumosis locis et sylvestribus venerantur, ubi vota vovent et deferunt.*

Charlemagne qui, dans sa guerre contre les Saxons, renversa le rocher d'Irmensul au nom de la foi chrétienne, était l'ennemi des dolmens. La fondation de l'abbaye de Brantôme, qui lui est attribuée par une tradition remontant au xe siècle, ne rentrait-elle pas dans ce vaste plan d'extermination dressé contre les cultes hétérodoxes, plan dont la réalisation lui a valu le titre de saint ou du moins celui de bienheureux? Charlemagne, comme on le rapporte, a pu passer deux fois à Brantôme. Quelque soit d'ailleurs le chemin qu'il ait parcouru pour aller en Espagne ou en revenir, il est permis d'induire des faits connus et acquis à l'histoire que sa souveraine inspiration d'autocrate centralisateur n'a pas été étrangère à la lutte entreprise par les premiers religieux de Brantôme contre le dogme farouche que les conciles désignaient à l'animadversion des croyants et dont la région Brantômaise paraît avoir été un des foyers les plus ardents et les plus étendus. Quelles furent les péripéties de cette lutte, avant tout spirituelle? Les religieux étaient probablement abrités dans les grottes qu'on admire derrière l'abbaye. Aucun monument important, aucun clocher n'affirmait encore leur prise de possession des lieux et des âmes ; ils vivaient humbles et cachés, et lorsqu'en 817, trois ans après la mort de Charlemagne, le concile d'Aix citait leur monastère sous le nom de *monasterium Brantosmii apud petrocorios*, il semblait ne leur accorder qu'une importance

Digitized by Google

médiocre, puisqu'il ne leur imposait que l'obligation de prier pour le roi, tandis qu'il exigeait de plusieurs couvents de l'argent, des troupes, le service militaire et des prières. Il n'existe plus rien des bâtiments de cette époque, s'il y en a eu. Postérieurement, vers le XIe siècle, alors qu'on baptisait le clocher actuel, le crédit des enchanteurs était ébranlé dans la région ; les dépositaires de la tradition chrétienne, qui avaient l'œil sur cette pierre enchantée et sur les pratiques qu'on accomplissait autour d'elle, chassèrent le démon de ces parages. Ils construisirent à quelques pas du dolmen la chapelle que nous avons décrite. A cette place, ils établirent culte contre culte, autel contre autel ; c'était un défi que le dogme chrétien jetait ainsi à un dogme rival, qui probablement s'éteignait et dont le souvenir inquiétant régnait encore dans ces solitudes.

Assis sur la plate-forme de Pierre Levée, sous les rayons tempérés et bienfaisants d'un magnifique soleil de mai, nous échangions ainsi nos connaissances, nos aperçus, nos hypothèses. Le Congrès archéologique de 1858 avait négligé cette station intéressante, et nous nous devions, messieurs, de compléter son œuvre. Nous laissions, durant ce temps, quelques-uns de nos compagnons parcourir les sentiers battus et recommencer l'excursion de nos devanciers. Le dolmen nous retenait ; c'était son droit. Le dolmen de Brantôme est un des plus beaux dolmens du monde. Il est l'anneau le plus important d'une chaîne non interrompue de monuments mégalithiques qui s'étend du nord au midi du Périgord et dont un tronçon se révèle, dans la région Brantômaise, par le dolmen en grès ferrugineux de Condat-sur-Tricon, par la Pierre-Levée du Bois-Noir, près du village de La Donie, par le dolmen que nous avons sous les yeux, par la table renversée en grès ferrugineux depuis longtemps signalée entre Puy-de-Fourche et Bourdeilles, et par l'imposant et curieux crombaet de Paussac-Saint-Vivien. On sait que le système qui présentait les dolmens comme des monuments druidiques est aujourd'hui complétement discrédité et abandonné, et ce n'est pas sans surprise que, de temps à autre, dans des articles de journaux émanés de membres de la société d'archéo-

Digitized by Google

logie, dans des publications scientifiques, nous voyons s'accuser cette erreur capitale. N'est-ce pas dans les *Annales de la société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne*, qu'un annotateur anonyme a récemment considéré un couteau de silex trouvé sous un dolmen comme l'instrument du sacrifice employé par les druides ! Il n'est fait mention des dolmens ni dans César ni dans Tacite, alors que ces deux auteurs s'étendent longuement sur les druides et sur leur culte farouche. Le druidisme appartient à à l'époque dite historique. Les dolmens sont de l'époque préhistorique. Sont-ils, comme il semble résulter du beau travail de M. Bonstetten (1), des vestiges marquant les diverses étapes d'un peuple nomade et pasteur, parti de l'Asie, entré en Europe par les défilés du Caucase et appelé ainsi à frayer aux barbares le chemin du continent occidental? Arrivés par le nord en Normandie et en Bretagne, les pasteurs seraient descendus le long du littoral, laissant partout des traces de leur passage. « Quittant ensuite brusquement le littoral (alors qu'ils se trouvaient en Périgord), pour éviter les sables de la Gascogne, ces Pélasges du Nord remontent le cours de la Dordogne et traversent obliquement la Gaule dans la direction du golfe de Lyon. »

Quoiqu'il en soit, les dolmens sont le début de l'homme dans l'art de bâtir. Il est frappant que l'homme ait élevé ses premières constructions, non pour les utiliser comme refuge, mais pour honorer et abriter ses morts. Détail remarquable et des plus importants, le dolmen de Brantôme révèle une ébauche de taille de la pierre ! Les deux supports juxtaposés sont taillés de haut en bas. Ils reposent sur le roc vif; ils sont enfoncés dans des fissures naturelles à plus de 70 centimètres de profondeur et calés par des cailloux. La dépouille mortelle que recouvrait ce monument a dû être placée directement sur le rocher. Il reste à savoir si le monument était primitivement couvert de terre et si, évidé comme il l'est, il a perdu sa forme

(1) *Essai sur les dolmens*, par le baron A. de Bouitetten. Genève, 1865.

Digitized by Google

primitive. Il a été certainement fouillé depuis de longues années puisque toutes les recherches contemporaines faites dans son aire et dans son voisinage n'ont abouti à la découverte d'aucun objet. Ce n'est qu'à une distance d'environ huit cents mètres que M. Marc Bussière a découvert un important fragment de hache en grès. Le dolmen, suivant M. Bonstetten, n'était pas recouvert de terre ; il doit être rangé parmi les dolmens apparents ; une simple couche de terre n'ayant pu suffire à protéger le corps déposé sur le rocher, on dût joindre entre eux les supports par un mur de pierres sèches ou par des blocs qui ont disparu. Le monument, quelle que soit son apparence de complète conservation, serait ainsi en partie mutilé et aurait perdu son aspect originel.

Avez-vous visité une de ces villes du Midi qui n'ont pu parvenir à faire peau neuve, qui sont encore romaines comme Arles, gothiques comme Carcassonne, et qui, malgré l'incessant développement de leurs constructions nouvelles, persistent à suer l'antiquité par tous les pores ? Brantôme est, dans nos régions, un de ces respectables et fidèles dépositaires de la tradition monumentale. Et cela, sans parler du cachet que lui imprime son édifice le plus apparent et le plus imposant, l'abbaye bénédictine, construction moderne, élevée en partie sur l'emplacement du vieux château de l'abbé dont les fondations régulièrement nivelées servent de soutènement à la terrasse actuelle. Il faut pénétrer dans l'intérieur de la vieille ville, visiter les rues, les ruelles, les cours, les charrières, vieux terme du moyen-âge qui signifie passage. Le mot de Montaigne, au sujet de Paris : « Je l'aime jusqu'à ses verrues et à ses taches, » sera notre devise à Brantôme, comme elle doit l'être partout. Ceux qui, comme vous, messieurs, ont le sens vraiment artistique et historique, qui, autrement dit, sont archéologues, ne négligent pas ces quartiers tortueux, délaissés du commerce, ignorés pour ainsi dire de leurs propres habitants, où se dressent infailliblement d'intéressants débris d'architecture privée. Près de l'hospice, dans le coin le plus retiré de la ville, que dans mon enfance j'ai entendu désigner sous le nom de *Cité*, l'un de

Digitized by Google

vous n'a-t-il pas découvert cette massive et sérieuse habitation, dite la maison de force, dont les arceaux extérieurs marquent la transition du roman à l'ogive. Dans les mêmes parages, à quelques pas de la rivière, vous ne passez pas inattentifs devant les restes d'une maison gothique, d'un art délicat et raffiné, qui fut, d'après la tradition, l'hôtel de ville de Brantôme sous la domination anglaise. Elle est en ruines ; quoique dépourvue de sa toiture et de son entablement primitif, on retrouve encore un style d'une correction achevée dans sa façade aux ouvertures élégamment disposées. Ici se pose une question : Cette maison, qui passe pour avoir été la mairie du temps des Anglais, atteste une puissance municipale singulière. Ne vient-elle pas démontrer une fois de plus combien les Anglais se montrèrent, durant la conquête, favorables aux libertés municipales de la Guienne? Ils firent, en France, du communalisme plus encore que les rois de France. C'était une façon de s'attacher les gros bourgs. Brantôme, d'ailleurs, leur en témoigna sa reconnaissance. On sait qu'au commencement du XVe siècle, le séjour à Brantôme d'une garnison anglo-française se conciliait si bien avec les vœux des habitants que ceux-ci se joignirent à elle pour repousser une attaque des Français accourus sous le commandement de Bernard d'Armagnac. Ils succombèrent, et leurs compatriotes victorieux se vengèrent en rasant les murailles et les principaux édifices de la ville. C'est vraisemblablement à ce moment que fut ruinée la maison que nous avons sous les yeux.

La grande rue de Périgueux possède plusieurs maisons remarquables ; la maison Vital, avec sa galerie renaissance, les pieds dans l'eau, principal motif d'un ravissant paysage qu'on peut admirer, chose rare, au centre même de la ville : — la maison Berthou, datant au moins du XIIe siècle, dont l'ancienne façade, jadis parallèle au cours de la Drône, est aujourd'hui masquée par des constructions parasites, mais qui a conservé deux magnifiques fragments de son architecture originelle, un groupe de trois fenêtres jumelles, essentiellement roman, et une immense cheminée circulaire, dont le vaste tuyau formant

Digitized by Google

tourelle se dégage à son sommet en un clocheton hardi reposant sur quatre charmantes colonnettes; — la maison Bourland, près de l'hôtel-de-ville actuel, sur la façade de laquelle de somptueuses retouches renaissance ont tenté de substituer à l'art roman, sa première forme, qui ne se trahit guère à première vue, un singulier amalgame dont l'ensemble ne laisse pas de faire bel effet : — enfin, derrière l'hôtel-de-ville, la maison Desroziers, servant aujourd'hui de hangar à bois, et qui possède à son premier étage une vaste salle XIVe siècle, où revit d'une façon saisissante l'architecture intérieure de l'époque.

Vous voudrez revoir cette antique rue Notre-Dame qui conduisait à l'église paroissiale et à l'abbaye; là aussi resplendissaient le moyen-âge et la renaissance ; mais, un coup de baguette l'a transformée ; elle a maintenant huit mètres de large au lieu de trois ; aucun de vous, archéologue ou artiste, n'a le courage de protester, car cette grandiose percée découvre dans une ravissante perspective les constructions les plus remarquables et les plus saillantes de Brantôme, le tout dominé par les chênes touffus de la Garenne. Toutes les façades de la rue sont refaites à neuf ; sur l'une d'elles on trouve avec plaisir la signature d'un élève déjà célèbre de M. Abadie, M. Joseph Valleton, architecte à Bordeaux. Et l'église Notre-Dame, qu'est-elle devenue? La voici, à l'extrémité de la rue reconstruite, avec ce charmant contrefort du XVe siècle, couronné de machicoulis et surmonté du beffroi municipal qui, fièrement dressé en face de l'abbaye, paraît avoir été jadis une légère bravade des bourgeois de Brantôme à l'encontre de la puissance monacale. L'église de Notre-Dame est aujourd'hui une halle ; mais Mercure se fait un devoir de respecter l'œuvre de siècles moins trafiquants que le nôtre et de laisser au monument tout son caractère et toute sa valeur artistique.

Nous avons ainsi, messieurs, tout en suivant les sentiers fouillés par nos devanciers, découvert à Brantôme des coins inexplorés, fait surgir des observations inédites. Brantôme est en quelque sorte une symphonie qu'une première et superficielle audition est impuissante à faire connaître.

Digitized by Google

Les délicats comme vous le savent bien ; c'est ce qui fait qu'après l'avoir visité en 1858 au nom du Congrès archéologique de France, vous êtes venus lui arracher encore quelques révélations ; c'est ce qui fait qu'en le quittant aujourd'hui, après une visite si courte et si remplie, le seul mot qui vous échappe n'est pas *adieu*, mais *au revoir !*

BUSSIÈRE.

MAISON DU XIIe SIÈCLE à Brantôme.

La petite ville de Brantôme, si intéressante déjà au point de vue archéologique par son abbaye, son vieux clocher, son pont du XVIe siècle, et les grottes immenses creusées dans les rochers, est remarquable par la quantité de maisons anciennes qu'elle renferme. L'excellence et le bon marché des matériaux ont fait, de tout temps, employer la pierre de taille à l'exclusion de tout autre procédé, même dans les constructions les plus modestes, ce qui leur a assuré une durée indéfinie et explique leur bon état de conservation. Le compte-rendu de la visite du premier congrès archéologique, à Brantôme, a déjà signalé quelques-unes de ces maisons, notamment la maison romane dont on voit le curieux tuyau de cheminée en passant dans la rue principale de la ville, et la charmante croisée à colonnettes qui en donne la date (fin du XIIe siècle). Le rapporteur de l'excursion citait également quelques spécimens de l'architecture civile du XIVe siècle à la maison en ruines appelée *La Brûlerie*, et le joli petit manoir de la Guierche, situé dans le faubourg de la ville, où l'on retrouve, bien que sur une petite échelle, toute la recherche et la délicatesse de l'art en honneur sous François Ier. Mais il avait omis, par la raison bien simple qu'il ne la connaissait pas, la doyenne d'âge de ces antiques demeures que le hasard lui a fait découvrir l'an dernier pendant que ses collègues visitaient l'abbaye.

C'est précisément du côté opposé de la ville, dans une

Digitized by Google

ruelle écartée et déserte que se trouve cette vieille maison dont aucun des archéologues qui ont exploité le Périgord n'a, que nous sachions, fait mention. On la nomme la *Prison,* et elle paraît être une dépendance de la communauté des sœurs Sainte-Marthe, qui dirigent l'école et l'hospice de la ville. Nous n'avons d'ailleurs pas grand chose à en dire, n'ayant pas pénétré à l'intérieur, et notre dessin étant plus explicite et plus clair qu'une longue dissertation (1).

Comme on le voit, de larges arcatures ogivales décorent et renforcent les murailles, parfaitement appareillées, et font songer, par leur disposition, aux anciens bâtiments conventuels de Saint-Front de Périgueux dont elles doivent être à peu près contemporaines. Sur le pignon de l'édifice il y avait seulement deux de ces arcatures, mais la façade principale, que le dessin montre en perspective, en avait quatre dont on ne distingue aujourd'hui que les amorces et les consoles qui les supportaient. Le bâtiment a été en effet singulièrement diminué de hauteur par des remaniements postérieurs, et la toiture actuelle, bien qu'assez ancienne, n'a rien de commun avec celle qui devait exister dans le principe. Nous pensons aussi que le perron et la porte d'entrée ont été refaits. En tous cas, ils reproduisent assez fidèlement les dispositions primitives.

Quelle était la destination de ce petit édifice très-soigné dans sa construction, et élevé sur des plans bien étudiés? Etait-ce une simple maison particulière ou un monument public? Nous l'ignorons absolument. L'essentiel, c'est qu'il est du XIIe siècle, probablement de la première moitié, et, qu'à ce titre, il mérite que les visiteurs très-nombreux de l'abbaye le comprennent dans leur programme, et qu'on cesse de l'oublier dans la nomenclature des curiosités archéologiques de notre Périgord. Tout riche qu'il est, il ne doit pas dédaigner un accroissement de biens si petit qu'il soit.

Baron DE VERNEILH.

(1) Voir ce dessin à la fin du volume.

Digitized by Google

ÉGLISE de Bourdeilles.

On trouvera plus loin une lithographie représentant la gracieuse église de Bourdeilles. Nous empruntons la description de ce petit monument au volume remarquable publié par le regretté M. Félix de Verneilh quelque temps avant sa mort, et qui, sous le titre de l'*Architecture byzantine en France*, a obtenu de si grands et si légitimes succès :

« L'église paroissiale de Bourdeilles, autrefois desservie par un prieur, est tout à fait indépendante du château ou des châteaux de ce nom. Elle est située assez loin des remparts et à portée des habitants du bourg. Aussi a-t-elle échappé aux siéges et aux reconstructions. Elle est du XIIe siècle, tandis que le château-fort n'est que du XIVe, et le château d'habitation du XVIe. Par suite, elle ne participe en rien de la magnificence des deux constructions féodales.

» Rien de simple et de joli comme le plan de cette église. Nous n'avons pas voulu le gâter en y comprenant une chapelle de la Renaissance contenant les sépultures et autrefois les tombeaux de la maison de Bourdeilles. Au lieu d'une fenêtre, au côté gauche du chœur, on peut supposer une arcade; puis, en dehors de la nef, une salle carrée. Sauf cette adjonction, l'église n'a point été altérée ni remaniée. Elle est toute du même temps et de la même construction. Il manque seulement les assises supérieures de quelques coupoles; mais leur solidité n'en souffre pas. Ces coupoles sont au nombre de trois, la dernière à l'orient se resserrant un peu pour soutenir un clocher. Elles sont assez hautes relativement à leur faible largeur, et cela leur donne de l'élégance. Leurs piliers n'ont de colonnes engagées et leurs grands arcs d'arcs-doubleaux que sur la face principale.

» L'abside est en hémicycle et revêtue extérieurement d'arcades feintes. La façade occidentale n'a pour ornement que la porte d'entrée, précédée d'une voussure profonde, avec des colonnettes aux pieds-droits et des tores corres-

Digitized by Google

pondants dans l'archivolte, signe d'une date récente. Mais ces colonnettes n'ont point de chapiteaux sculptés, et il n'y a d'ailleurs, dans le petit édifice, de sculptures d'aucune espèce. »

EXCURSION aux Eyzies.

Le jeudi matin, 1er juin, une quarantaine de membres du Congrès, sous la conduite de M. le docteur Galy, prenaient le train pour les Eyzies. Nous n'avons rien à dire de la plus grande partie du voyage. Le chemin de fer traverse un pays presque désert, couvert de chênes rachitiques et peu fait pour nous donner une bonne opinion du Périgord. Mais tout à coup la scène change lorsque, au sortir d'une tranchée, nous débouchons dans la vallée de la Vézère, inondée de soleil. De tous côtés nous sommes entourés de rochers, dans les flancs desquels nous apercevons déjà les grottes et les abris qui nous attirent. A nos pieds coule la rivière. Nous avons à peine le temps d'admirer. Le train s'arrête, nous sommes arrivés.

En sortant de la gare, nous laissons derrière nous Tayac et son église, à laquelle nous reviendrons, et nous nous acheminons vers les Eyzies. Nous jetons en passant un rapide coup-d'œil à la célèbre grotte de Cros-Magnon, et, après avoir traversé le village des Eyzies, dominé par un château ruiné, construction du xve siècle, avec une tour carrée antérieure, nous commençons l'escalade des rochers qui défendent les abords de la grotte. Nous finissons par trouver un sentier à peine frayé, et, en dépit des difficultés, nous sommes bientôt tous réunis, même les dames, sur une plateforme. Un pas de plus, et nous sommes au bout de nos efforts.

Nous n'avons pas à parler de la charmante vue dont jouissaient les habitants de la caverne, et qui suffit à nous récompenser de nos peines. Nous ne devons pas, non plus, entrer dans de longs détails, nous ne ferions que répéter ce qui a été dit cent fois. Rappelons seulement que la

Digitized by Google

grotte, explorée par M. Christy et notre regretté E. Lartet, est de l'époque dont La Madeleine nous offre le type. On y a trouvé en abondance des os et des bois de renne travaillés, et nous avons tous recueilli nous-mêmes, pendant les trop courts moments que nous avons pu y passer, de nombreux éclats de silex, dont quelques-uns assez bien travaillés. Nous avons pu aussi emporter des morceaux de la curieuse brèche osseuse dont la grotte sera bientôt veuve, au grand désespoir des collectionneurs et des musées qui n'en possèdent pas encore.

Mais il n'est pas de plaisir qui ne doive finir, et, pressés par le temps et par M. l'abbé Landesque qui se met à la tête de notre caravane, nous redescendons. Nous admirons, en passant, le beau pont du chemin de fer, jeté obliquement sur la Vézère, et, après avoir traversé la rivière en bac, nous en remontons le cours en suivant un étroit sentier. A notre gauche, se dressent des rochers à pic, dans lesquels nous apercevons des grottes creusées de main d'homme à une époque inconnue. Nous ne nous y arrêtons pas; l'escalade en est, du reste, presque impossible, et un peu plus loin, au milieu d'un chaos de rochers de l'effet le plus pittoresque, nous trouvons la belle grotte qui a emprunté son nom au vallon de Gorge-d'Enfer. Les silex taillés nous y ont paru très-rares. Il n'en est pas de même dans le petit abri, en partie fouillé, situé un peu plus au fond du vallon, dans une position charmante,

Il ne nous faut plus que quelques minutes pour arriver à la station, célèbre entre toutes, de Laugerie-Basse. Ici ce n'est plus une grotte que nous trouvons, ce n'est même pas une caverne, c'est un simple abri qui semble formé par une érosion plus forte à la base du rocher qu'à son sommet. Mais quelle fortune pour les collectionneurs! Il nous suffit de gratter la surface du sol pour trouver par centaines des couteaux, des grattoirs, des poinçons de silex, des bois de renne travaillés, et des os d'animaux d'espèces émigrées ou éteintes. La grotte des Eyzies et la station de Laugerie-Basse sont synchroniques; mais cette dernière est bien plus importante par son étendue et par sa richesse en objets de toute nature, et surtout par la

Digitized by Google

découverte qui y fut faite en avril 1872 d'un squelette humain complet. Il reste encore beaucoup à fouiller à Laugerie-Basse, et il est vraiment à regretter que ces recherches, qui demandent tant de soins et d'études, soient abandonnées aux habitants actuels de Laugerie, presque aussi sauvages que leurs antiques prédécesseurs.

De Laugerie-Basse, il ne nous faut plus que quelques pas pour arriver à Laugerie-Haute, et passer de l'époque de La Madeleine à l'époque antérieure de Solutré. Ici, nous ne trouvons plus une population d'artistes comme celle de Laugerie-Basse. On ne sait pas encore travailler les os et les bois de renne pour en faire des flèches et des harpons, le silex seul est utilisé, mais d'une manière remarquable. La taille en feuille de laurier, avec des retouches des deux côtés du silex, caractérise la station, et nous rappelle celle de Bourdeilles.

Un second bac nous ramène sur la rive gauche de la Vézère, et nous abandonnons un instant l'archéologie préhistorique pour l'archéologie monumentale.

L'église de Tayac, dédiée à saint Martin, est placée à côté d'une fontaine, ce qui semble indiquer une origine mérovingienne. Ce qui corroborerait cette opinion, ce serait l'existence d'un entrelac formant la partie supérieure d'une petite baie incisée du chevet. La porte du onzième siècle est une des parties les plus intéressantes de l'édifice. La troisième archivolte a sept lobes. La première, repose sur deux colonnes en marbre vert, à chapiteaux et bases de marbre blanc, arrachées très-probablement à quelque monument gallo-romain de l'antique Vésone. Les autres archivoltes s'appuient sur des chapiteaux et des colonnes de l'époque. La façade est percée de baies à plein cintre. La nef a cinq travées, divisées par des contreforts pleins, entre lesquels s'ouvrent des baies allongées et très-étroites. Un chevet carré, à quatre arcs légèrement ogivaux reposant sur une petite saillie ornée de deux pointes de diamant, termine l'église. L'arc à droite du chœur, un peu surélevé, porte une tour placée en encorbellement et formant échauguette. La cloche est de 1648. Une plume plus autorisée que la mienne doit donner la des-

Digitized by Google

cription de cette église à la Société Archéologique du Périgord.

De Tayac, nous retournons aux Eyzies, où nous attend un déjeuner bien gagné, pendant lequel M. de Verneilh, au nom de l'Institut des Provinces, remet à M. le docteur Galy, notre président, un précieux gage de reconnaissance, une médaille d'argent.

Après le déjeuner, les excursionnistes se divisent. Les uns restent aux Eyzies pour attendre le train qui doit les ramener dîner à Périgueux; les autres, plus zélés, prennent des voitures et poussent jusqu'au Moustier.

Au Moustier, nous trouvons une des stations les plus intéressantes des bords de la Vézère, ou plutôt deux stations, une grotte, et plus bas un abri. La grotte du Moustier est antérieure à toutes celles que nous avons visitées dans la matinée. Ici, pas de sculptures, pas d'instruments de silex finement travaillés. Les silex sont, en général, grossiers et retouchés d'un seul côté. Les haches en amande, du type de saint Acheul, y sont rares. Le cheval et l'aurochs abondent, le renne commence à paraître.

Mais ce qui donne à la grotte du Moustier un intérêt tout particulier, c'est une couche de terre d'alluvion de deux mètres d'épaisseur qui recouvre les débris de l'industrie humaine, et la position de la grotte à vingt-sept mètres au-dessus du niveau actuel des eaux de la Vézère. Ainsi donc, à une certaine époque, la grotte était assez peu élevée au-dessus de la rivière pour que celle-ci pût l'envahir, et on ne peut guère expliquer son élévation actuelle qu'en admettant le creusement postérieur de la vallée.

Un fait, du reste, montre combien la vallée de la Vézère a subi de changements. Les os de saumons abondent dans les diverses stations des bords de la rivière, et actuellement les saumons ont disparu de ses eaux. Non-seulement ils n'arrivent pas jusque dans la Vézère, mais ils sont obligés de s'arrêter dans la Dordogne, au Saut-de-la-Gratusse.

Le signal du départ est enfin donné, à notre grand regret, et nous retournons aux Eyzies sans passer par La

Digitized by Google

Madeleine, comme nous aurions voulu le faire. A onze heures, nous rentrons à Périgueux fatigués, mais enchantés de notre journée, et il ne nous reste plus qu'à remercier les organisateurs de l'excursion.

Vte Henry DE LESTRANGE.

NOTES sur diverses stations de la pierre taillée.

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

Je n'ai pas pris part à la discussion des questions du programme au sujet desquelles je vous adresse ces notes, laissant à de plus autorisés que moi le soin de les traiter. Permettez-moi seulement d'indiquer aux lecteurs du compte-rendu du Congrès la découverte que j'ai faite de plusieurs stations de la pierre taillée, située dans nos environs. Les objets que l'on y trouve sont partout les mêmes; je n'ai pu ou su découvrir dans une station un type qui ne soit dans l'autre; ce sont des hachettes plus ou moins bien travaillées, des bouts de flèche, des grattoirs, des lames affectant la forme de couteaux, des polissoirs à main en grès, des débris de poterie très-grossière. — Ces instruments se rapprochent du type du Moustier. La plus belle hachette que j'ai trouvée a vingt centimètres de longueur sur treize centimètres dans la partie la plus large.

Je n'ai encore pu tomber que sur une station de la pierre polie; elle a été fouillée avant moi; cependant j'y ai rencontré quelques objets intéressants.

Je signale un dolmen renversé dans la commune de Creyssensac, un autre dans la commune de Teyjat, arrondissement de Nontron. Il est de petite dimension et ne repose que sur deux pieds, autant qu'on en peut juger, enterré qu'il est par les terres sans cesse remuées d'une vigne dans laquelle il est situé. A l'entour, j'ai remarqué quelques silex éclatés. Sur la table de ce dolmen est tracé un cercle avec une petite cavité au centre.

Digitized by Google

Dans la commune de Saint-Pompont, arrondissement de Sarlat, existe un très-beau cromlech avec un dolmen central.

On voit aussi au lieu dit de Lage, commune de Sorges, les traces d'un cromlech; l'enceinte est encore très-visible, mais la pierre centrale, dont on aperçoit la place, n'existe plus. Je ne crois pas que M. de Taillefer ni M. Audierne l'aient signalé; ils n'indiquent qu'un peulvan au lieu voisin du Caillau.

Je me permets encore de faire part, quoique cette découverte n'ait pas eu lieu en Périgord, de l'existence de très-anciennes sépultures sur les bords de la route de Cahors à Libos, à l'endroit où elle est croisée par la route de Catus à Luzech. En 1875, au mois d'avril, dans une vigne que l'on défonçait profondément pour faire des transports de terre, la pioche a mis à jour des excavations naturelles dont les populations qui nous ont précédés se sont servies comme de lieu de sépulture. En effet, ces sortes de cavernes ou puits que la main de l'homme a évidemment modifiés, communiquent entre eux par des couloirs naturels ou retaillés. Ces excavations sont au nombre de sept ou huit au moins; malheureusement, lorsque nous avons été appelés à les visiter, plusieurs avaient été fouillées et remplies de nouveau. Celles que nous avons vues étaient pleines de cadavres superposés, séparés par des pierres plates et couchés le long des parois. Ces restes humains, très-nombreux, étaient mêlés avec une grande quantité de charbon et de débris d'animaux, parmi lesquels domine le cheval. Nous n'avons trouvé aucun objet caractéristique, sinon un débris de poterie grossière qui ne peut, étant unique et très-petit, donner une indication suffisante. Les crânes sont, ou plutôt étaient, bien conservés, et nous ont semblé présenter des différences notables dans leur conformation: mais nous ne pouvons rien affirmer à ce sujet, nos études n'ayant pas été portées sur l'anthropologie. Nous aurions voulu transporter ces crânes au musée de Cahors; mais le propriétaire du champ, ou plutôt son fondé de pouvoirs, n'a pas permis de les laisser prendre, désirant « appeler, par la voie de la presse, l'at-

Digitized by Google

tention des savants de l'Europe sur cette découverte. » Ce petit chantage n'a pas eu le moindre succès : la presse n'a pas gémi, les échos du monde savant n'ont pas retenti, et les crânes sont perdus, probablement.

J'espère qu'un jour ou l'autre quelque savant pourra, avec plus de compétence, interroger ces sépultures, toutes n'ayant pas été visitées.

Je dois signaler, comme complément sinon comme coïncidence, de beaux vestiges de la voie romaine de Divona (Cahors), à Vesunna (Périgueux), très-apparents encore sur ces arides sommets ; la chaussée est intacte sur plusieurs points, et elle bordait le champ où cette découverte a été faite ; si nos informations sont exactes, nous pouvons espérer de trouver une borne milliaire.

A. DE ROUMEJOUX.

Un TUMULUS chrétien.

Parmi les expressions techniques qui tendent à entrer dans le vocabulaire usuel du langage de notre portion de siècle, il n'en est peut-être pas de plus employée que celle de *tumulus*. Elle s'y est introduite par le journal ; cette puissance toute récente, qui pourrait bien l'emporter sur toutes celles qui croient régir notre civilisation avancée ; par le livre, par les conférences, par les Congrès, et comme l'étymologie sert admirablement, cette fois, à exprimer ce que l'on veut dire par ce mot, chacun sait que sa signification exacte est celle de sépulture ; que nous en avons déjà tiré notre expression de tombe, et qu'il s'applique à un amas plus ou moins élevé de terres formant ce qu'on désigne aussi sous le nom de *tertre*.

Les tumulus sont excessivement nombreux en France. On en rencontre dans toutes nos provinces, dans tous nos départements, et si leurs dimensions sont très-variables, leur disposition générale est, au contraire, assez uniforme ; arrondie par sa base, quelquefois parfaitement cir-

Digitized by Google

culaire; elleptique en d'autres lieux, mais à contours toujours curvilignes, quel que soit le point où l'on se place pour en saisir les conditions topographiques.

Ces tertres sont souvent à peine saillants au-dessus du sol, quoique très-distincts; mais ils forment aussi, parfois de véritables collines dominant les champs voisins, la contrée même où on les observe, et certaines régions de notre pays en paraissent, pour ainsi dire, couvertes, tant leurs tumulus sont multipliés, tant le voyageur est étonné de voir se dresser sous ses regards des éminences aussi singulières, aussi différentes des autres reliefs du sol.

J'ai fait cette remarque, l'an passé, en parcourant, après le Congrès de Nantes, le pittoresque département du Morbihan, en contournant les îles presque innombrables de la petite mer intérieure qui vit les derniers combats de nos ancêtres gaulois contre les envahisseurs romains, et je suis certain que le touriste le moins attentif ne pourrait s'empêcher de subir une impression analogue à la mienne en visitant les mêmes parages, car ce spectacle est vraiment saisissant et tout à fait original.

Il est vrai que nulle province de notre France ne compte peut-être, aujourd'hui, plus de tumulus que la partie de la Bretagne qui se déroulait sous nos yeux pendant qu'un léger bateau à vapeur, parti de Vannes, nous faisait circuler dans les méandres gracieux de l'archipel morbihannais, et nous permettait de faire les haltes les plus intéressantes dans l'île mystérieuse de Gavrinnis; près du menhir de Locmariaker; au pied des gigantesques dolmens de Plouharnel, et devant le Mont-St-Michel, ou les pierres levées de Carnac, pour nous ramener ensuite à travers les sites enchanteurs de la rivière d'Auray.

Je défie le plus incrédule, ou le moins enthousiaste de mes contemporains, de n'être pas vivement impressionné par la simple inspection de ces monuments d'un autre âge, sans avoir besoin de l'excitation toute particulière et tout aussi justifiée que produit la vue des merveilleuses reliques trouvées sur les mêmes lieux; reliques que conservent les musées des savants de la région, et qui sont comme entassées dans celui de la ville de Vannes, à côté

Digitized by Google

de ces splendides colliers de calaïs qui sont, à eux seuls, une surprenante et superbe énigme.

Et d'ailleurs, il n'est même plus nécessaire de faire l'excursion que je ne crains pourtant pas de recommander à tous ceux qui sont avides de voyages ou de savoir. Le musée de Saint-Germain s'est enrichi de vues, de reproductions, de réductions intelligentes, de spécimens authentiques, ou moulés, de tout ce qu'on a découvert. La vue de cette collection hors ligne est à la portée de tous, admirablement classée, scientifiquement disposée, on pourrait presque dire ornée. Quelques heures suffisent pour acquérir des connaissances aussi précieuses que variées et instructives. Et ce sera plus tard, bientôt même, par suite des transformations radicales trop rapides de notre pays, le seul témoin de ces temps qui n'ont pas d'histoire, et dont les monuments, comme les restes de toute nature, sont autant d'inconnues, constituent autant de problèmes qu'il ne faut pas pourtant, à notre avis, se hâter de résoudre. Ce serait vouloir imiter les enfants dans leurs comparaisons ou leurs conceptions naïves, en face des faits qui s'offrent inopinément à leurs yeux inexpérimentés.

Ce n'est pas que le Morbihan et la Bretagne aient été des terres exceptionnellement privilégiées sous le rapport du nombre de ces anciens monuments. Nous croyons fermement que cette richesse n'est qu'apparente et actuelle; qu'elle était générale presque partout dans les Gaules, et que sa persistance en telle ou telle région s'explique par l'état longtemps arriéré et restreint des cultures; par l'aridité du sol; par l'absence de routes; par l'isolement plus longtemps maintenu des grands centres d'habitation; par une sorte de résistance même aux efforts de ce que nous nommons, à notre tour, la civilisation moderne. Niveau égalitaire qui fait disparaître si rapidement, depuis peu d'années, et les costumes nationaux, et les usages provinciaux, et les mœurs d'autrefois, que chaque âge regrette, mais que notre temps semble devoir uniformiser pour jamais.

La conviction que je viens d'exprimer eut une réelle

Digitized by Google

influence sur la découverte qui fait l'objet du travail que j'offre au Congrès, car, venant habiter le Médoc, j'étais persuadé d'avance que j'allais trouver un pays encore neuf, dont le sol n'avait pas subi les bouleversements définitifs de la culture, puisque tous les ouvrages le disaient encore couvert de landes étendues et conservant ainsi les conditions topographiques des vieux âges à côté des richesses de son littoral girondin, chargé des vignes qui produisent l'ambroisie des gourmets de notre époque.

Et mon attente ne fut pas trompée. Ce pays, que l'on disait n'avoir presque d'histoire que depuis Ausone et ses Epîtres à Théon, me révéla bien vite des témoignages incontestables de l'industrie de ces temps qui ont devancé les documents écrits. J'y constatai spécialement l'existence d'un nombre considérable de tumuli de tout genre, tantôt isolés, tantôt multipliés et pressés par dizaines et centaines, et c'est précisément un curieux exemple de ce genre d'éminences qui fait l'objet de ma communication, en attendant le travail d'ensemble que je prépare sur les séries de tumuli du Médoc.

Mes excursions de découvertes, mes *prospects* de chercheur, comme on dit en Amérique pour les pionniers de terres ou de *placers*, me montrèrent, il y a environ un an, à très-peu de distance de la grande route de Bordeaux à Lesparre, à quelques kilomètres seulement de cette dernière ville, un tertre assez élevé qui attira de suite toute mon attention.

Ce tertre faisait une saillie très-sensible au-dessus du terrain environnant. Il était entouré de grands arbres, recouvert de broussailles. Sa forme était assez régulièrement arrondie et son aspect général était si nettement caractérisé, que je n'hésitai pas un seul moment à penser que je venais de rencontrer un tumulus semblable à ceux de Bretagne.

J'avais exploré déjà un assez grand nombre de tumuli moins élevés, près de Pauillac et dans les landes voisines de Cissac et de Saint-Laurent. Il n'en fallait pas davantage pour entraîner un esprit moins curieux que le mien, et je

Digitized by Google

fis ainsi plusieurs visites successives sur le lieu de ma découverte.

Je dis plusieurs visites, parce que mon étonnement avait été extrême, dès la première, en remarquant au centre du tertre les restes d'une église chrétienne, et parce que le tumulus, en lui-même, devait m'offrir bien des faits à étudier, bien des hypothèses à passer au crible de la critique, bien des incertitudes à avouer.

En fait, une première inspection me permettait de reconnaître que les murailles de l'ancienne église étaient, en quelque sorte, ensevelies sous des terres amoncelées contre elles; que ces terres renfermaient un grand nombre d'ossements humains; qu'elles recouvraient inférieurement de véritables tombes, et le dessin très-correct que j'ai fait prendre sur les lieux par un artiste de talent de Bordeaux, M. Grenié, donne une idée fort exacte du caractère général ou d'ensemble du monument dont je veux donner une description sommaire dans la présente communication, réservant pour plus tard l'étude complète et plus autorisée du sujet.

Ce qui frappe tout d'abord le regard est certainement l'église, ou plutôt la chapelle qui forme le centre du tumulus. Il n'en reste plus que les murs inférieurs jusqu'à la hauteur de trois à quatre mètres environ dans la partie du chœur; mais ces ruines suffisent pour démontrer que les dimensions de l'édifice se rapprochent assez de celles des églises des communes rurales, et que sa construction remonte incontestablement au XIIe siècle. La forme et les ornements de deux piliers du chœur, assez bien conservés, le prouve d'une manière certaine.

Point d'autres indices; pas de traces d'autel, pas de dallage, pas de débris de sculpture, seulement les marques d'une baie latérale, très-simplement obturée, située dans le mur nord, et qui pouvait autrefois servir d'entrée.

Rien de plus qu'un massif de maçonnerie épaisse, dont les murs extérieurs sont de même appareil que ceux de l'église, et qui, placés à l'opposé de l'abside et sur le côté nord, étaient, peut-être, la base d'un clocher.

Le monument tout entier a d'ailleurs subi la dévastation

Digitized by Google

la plus complète, et la disparition des pierres s'explique aisément parce que l'ancien temple catholique n'est plus, depuis bien des années, qu'une carrière où les propriétaires qui se sont succédés sur le sol ont cherché les matériaux de construction de leurs fermes ou de leur habitation personnelle.

Ils ne savent rien du passé, rien de l'histoire de l'église. Ils s'en servent pour les besoins de leurs exploitations, et si les pierres leur ont paru très-profitables, en pleine lande, où le calcaire à bâtir est très-rare, ils ont surtout utilisé, comme une mine précieuse, les terres qui entourent, presque partout encore, à une assez grande hauteur, les parois de l'église elle-même.

Cet amoncellement est très-singulier. Il occupe actuellement une étendue de quatorze mètres environ, le long des murailles sud et nord de l'édifice ancien. Il n'a plus que onze mètres à partir de la muraille nord, et sur une ligne perpendiculaire à cette muraille; mais il dépasse quatorze mètres du côté sud, selon la même direction, et il était, même tout récemment, beaucoup plus considérable et offrait, dans son ensemble, y compris l'église considérée comme centre, une surface bombée de près de trente mètres dans ses deux diamètres principaux.

Un large fossé, reconnaissable par la dépression du terrain, entourait le tertre dont l'élévation actuelle est d'environ quatre mètres, et dont le sommet est couvert de broussailles, d'ormeaux et de chênes peu élevés, ayant été taillés à plusieurs reprises, et formant des buissons d'arbustes ligneux assez épais.

Les terres du tumulus ont été, certainement, empruntées au sol environnant; on en reconnaît facilement la nature et la superposition renversée des couches, et la surprise de l'explorateur est promptement éveillée par la présence dans ces couches d'une quantité très-considérable d'ossements humains, tantôt dispersés sans ordre dans toute l'épaisseur du tumulus, tantôt, au contraire, déposés sur le même niveau et contenus dans des cercueils très-simples, formés de pierres juxtaposées et grossièrement maçonnées.

Digitized by Google

Les ossements isolés et épars ont été surtout rencontrés le long des murailles de l'église, tandis que les tombes proprement dites paraissent disposées en rangées plus régulières, près du sol notamment; mais on a découvert aussi des tombeaux dans l'épaisseur du massif lui-même, et tout particulièrement une sépulture formée de quatre dalles épaisses de calcaire compacte, mesurant près de deux mètres de longueur, complétée par deux autres pierres dont les dimensions correspondaient exactement au carré formé par les précédentes, et qui renfermaient un squelette placé, comme les pierres, dans une situation absolument verticale.

J'ai pu examiner un très-grand nombre des ossements trouvés, et il est incontestable qu'ils proviennent de sépultures ordinaires. Les os sont de tous les âges. J'ai pu ouvrir moi-même plusieurs des tombes régulières dont la principale rangée est désignée, sur le dessin qui accompagne notre travail, par un crâne que je venais d'extraire précisément en ce point. Elles ne m'ont point fourni d'autres témoins des dates possibles ou probables de l'inhumation, mais j'ai appris que des pièces de monnaie de peu de valeur avaient été recueillies, en très-petit nombre du reste, pendant les précédents travaux de terrassement. J'ai pris des mesures pour que celles qu'on découvrirait désormais fussent conservées, et peut-être parviendrai-je ainsi à soulever quelques-uns des voiles qui cachent l'histoire d'un monument dont les derniers vestiges doivent bientôt totalement disparaître.

Les terres où devaient reposer en paix ceux qu'une dernière pensée religieuse avait ensevelis près de l'église qui les avait reçus et bénis dans toutes les grandes circonstances de leur vie, sont, en effet, destinées à l'amendement et à l'engraissement des vignes qui ont remplacé les bois au fond desquels s'élevait la modeste chapelle. Chaque année voit s'agrandir la tranchée qui mine de toutes parts le tumulus. Les murs de l'église ne résisteront pas davantage au pic des démolisseurs, qui les émiette chaque printemps et chaque automne, à la reprise des travaux de culture. La charrue passera bientôt sur les terres aplanies,

Digitized by Google

et rien ne restera, par conséquent, dans bien peu d'années, de ce que les anciens Pouillés du diocèse de Bordeaux nommaient la paroisse de Saint-Jean-de-Sagondignac, faisant aujourd'hui partie du territoire de la commune de Saint-Germain-d'Esteuil.

Dans une pensée de respect, la plupart des crânes trouvés dans les démolitions et les terrassements ont été portés et inhumés de nouveau dans le cimetière de cette dernière paroisse, et il nous a semblé que c'était également un devoir de signaler l'existence d'un monument dont nous ne connaissons pas d'exemple, et qui mériterait, par cette seule considération, d'avoir son histoire.

Cette histoire elle-même est-elle possible? Je ne saurais trop l'affirmer en présence du peu de données recueillies dans mes premières visites et dans mes conversations avec le propriétaire du terrain. Mais le découragement doit être étranger aux préoccupations de l'archéologue. La constatation des faits qu'il observe, unie surtout à la représentation exacte des lieux qu'il visite, est déjà l'une des parties les plus importantes et la plus précieuse toujours de sa tâche. La persévérance dans les recherches est sa seconde vertu, et si ses louables efforts ne lui font pas terminer l'œuvre, au moins a-t-il frayé la route, posé des jalons et facilité le travail que d'autres pourront, ou sauront, achever.

L'exactitude est la seule obligation qui lui soit imposée par la science; et c'est avec le désir de suivre ces règles que nous nous proposons de poursuivre les investigations que nous avons poussées en divers sens pour arriver à la solution du problème qui s'est présenté devant nous.

Nous n'avons, en effet, ici, que la pensée de donner au Congrès une idée d'un monument qui est pour nous l'exemple unique d'une sorte de tumulus chrétien, et nous serions heureux de recueillir les impressions de nos savants collègues sur un sujet que nous nous proposons d'étudier d'une façon plus complète dans un prochain travail.

Dr Ernest Berchon,

Membre de l'Institut des Prov. et de la Société d'Archéologie de Bordeaux, correspondant de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de cette ville, directeur du service sanitaire de la Gironde.

Digitized by Google

ÉPIGRAPHIE. — Église de Dax et inscriptions diverses, par M. le baron de Cauna.

MESSIEURS LES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX,

Le Congrès finissant demain, le travail présent étant annoncé, je vous l'envoie avec des plans, dessins et copies de l'inscription de Dax, accessoires très-importants ici où, ne dessinant pas moi-même, j'ai dû employer un autre, mais moyennant rétribution. Le plan de la basilique de Saint-Sever est peu connu, n'a jamais été publié, et, à ce titre, j'espère qu'il trouvera grâce devant la section d'archéologie, et qu'on votera sa reproduction avec le dessin du tympan et l'inscription de saint Jean-Baptiste.

Ayant décrit, il y a deux ans, l'église de Saint-Sever, je me suis appliqué, dans la nouvelle partie rédigée, à ne point répéter ce que j'en avais dit, et à essayer un autre genre d'interprétation.

Sur ce, ma mission est finie, à moins que la commission permanente ne demande quelque chose de plus, n'exprime quelque vœu, auquel je me conformerai,

Et je suis, Messieurs, avec une parfaite considération, et le regret d'avoir si mal concouru à vos travaux,

Votre dévoué serviteur.

Dax, le 29 mai 1876.

Baron DE CAUNA,

de la Société, Sciences, Lettres et Arts de Pau.

Digitized by Google

A

INSCRIPTION DANS UN PLAT A QUÊTER, EN CUIVRE, DE L'ÉGLISE DE CARCAVÈS. — LA MÊME INSCRIPTION EST RÉPÉTÉE QUATRE FOIS.

CLOCHE DE BIAS

Diam. 0,85

Ampoulange fecit
à Bordeaux 1816

לאהוי Voyez-moi, videte me
Vel. שֶׁהן בי Quodiin me (sunt.

CLOCHE DE S. AVIT

Diam. 0,76

Archipresbytero montis Marsan, ac rectore sti aviti Arnaldo de Bretovs, H Palovmat, margvlier, 1720.

Digitized by Google

Les lettres doivent être repoussées. Comme les types et les accessoires d'une époque étaient souvent reproduits, dans une époque différente, par des artistes qui copiaient simplement ce qu'ils avaient sous les yeux, on ne peut pas préciser rigoureusement la date de ces lettres *épigraphiques* : elles peuvent être du XIIIe au XVe siècle. Le troisième caractère pourrait se lire M; mais, à cause de la barre chevronnée de l'Ā qui précède, je crois qu'on doit lire H.

Ces deux mots de trois syllabes riment ensemble :

Rahevi
S(e) henbi.

Chose étrange! ces caractères reproduits en hébreu, donnent un sens raisonnable

ראהו י videte me
שֶׁ הן בי quæ in me (sunt).

Ce qui veut dire : « Regardez bien ce qu'il y a ici. » Mais ce n'est là qu'une rencontre fortuite, et je ne conseillerais à personne de se faire pendre pour la défense de cette interprétation. D'un autre côté, je ne crois pas qu'on puisse lire ici le nom de l'artiste; car rien ne ressemble à un nom propre, même étranger. Il est probable que cette épigraphe contient les sigles d'une pensée rimée dont il m'est impossible de trouver la clef.

B

La pierre de Saint-Avit parle plus clairement. C'est un écusson carré, dont le champ est parti, coupé, tranché et taillé, c'est-à-dire, en un mot, gironné. Ce sont les chaînes, ou plutôt les marelles de Navarre, où l'on a trouvé le moyen de tracer le *chrisme* ou monogramme du Christ Cette pierre est antérieure à la cloche qui est de 1720

Digitized by Google

toutefois, le monogramme est relativement récent sous cette forme nouvelle

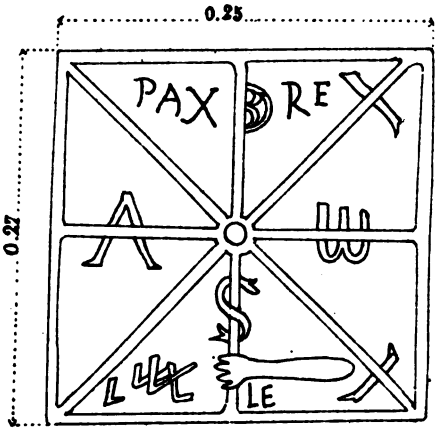

Pierre trouvée dans les démolitions de l'église de S Avit

XPISTOS PAX REX LVX LEX

A ω

La plus ancienne forme du chrisme est ☧ ou. ☧ c'est-à-dire X et P, les deux premières lettres de Χριστος Au XI' et XIIe siècle, ce monogramme est placé ordinairement dans un médaillon circulaire, et les occidentaux ont essayé de figurer en écriture latine plusieurs des lettres du mot Χριστος au lieu des seules premières Χρ qui se trouvent en grec; avec l'alpha et l'oméga accossés

Cette transformation du monogramme peut varier à l'infini d'autant plus qu'on le voit assez souvent adopté

Digitized by Google

comme signature dans les actes publics, au lieu de la simple croix ✝✝ . Mais nulle part la lecture du mot Χριστος n'est plus complète que dans la figure que nous examinons ici.

I. — 1° Et d'abord, le tranché et le taillé, dans leur ensemble, dessinent le X ou sautoir, et la ligne du parti, avec sa courbure ajoutée en chef, donne le P grec ou R latin, tandis que le reste du jambage inférieur permet de lire I ; ce qui fait déjà XPI ; 2° la ligne du parti, en pointe, est enlacée d'un S latin, au lieu du Σ grec ; 3° le parti en pointe, et le coupé à destre et à senestre forment le T ; 4° l'O se trouve inscrit dans le centre ou cœur, de manière à ce qu'on lise XPISTO ; 5° enfin, le S qui a servi précédemment, sert encore à la fin et complète le mot XPISTOS.

II. — La ligne du coupé broche sur l'A et l Ω

III. — Les lettres des monosyllabes de la légende, qui remplacent les pièces de blason, n'ont rien d'extraordinaire, si ce n'est le W pour V ou U ; mais cette lettre est employée au hasard dans les vieilles écritures du XIIIe et du XIVe siècle, où l'on voit, par exemple, le nom de notre pays écrit tantôt Wasconia, tantôt Vasconia. *Sic :* Willelmus et Villelmus, etc.

IV. — Enfin, une sorte de dextrochère nu, mouvant de senestre, saisit, en pointe, le bas du parti, qui réuni au coupé, forme une croix régulière à bras égaux

Cette figure dans son ensemble, ne me paraît point postérieure au XVe siècle. Du reste, je le répète, comme les types lapidaires et même les ornements étaient souvent recopiés selon le goût ou le caprice des artistes, il est fort difficile de préciser les dates. Comme cet écu semble vouloir retracer les armes de Navarre, on trouverait, peut-être, quelques données plus positives en étudiant les origines de l'église de Saint-Avit et les rapports que la seigneurie locale a pu avoir avec les rois ou princes navarrins.

F F PEDEGAT, *chanoine*

Digitized by Google

La paroisse de Saint-Avit faisait partie de la vicomté de Marsan et relevait aussi des comtes de Bigorre, les premiers successeurs des vicomtes de Marsan, tous lesquels seigneurs furent remplacés au XIVe siècle par les comtes de Foix et Béarn, le trône passa au XVe dans la maison de Foix, en la personne de Catherine, comtesse de Foix et Béarn, mariée à Jean d'Albret. Les dates de l'incorporation de la Navarre dans les domaines de la maison de Foix, concordent avec les signes lapidaires et épigraphiques de la pierre de Saint-Avit. D'ailleurs, Catherine de Foix avait succédé à son frère en la possession de la couronne de Navarre

Baron de CAUNA

P. S. — On trouvera des notes sur Saint-Avit dans M. Bourdeau (de Riscle), le château de Saint-Avit, à la famille de Rivière fut possédé au XVe, XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles par les seigneurs de Mesmès Patience. Les sires de Mesmès sont originaires de la Navarre, ou du moins les vassaux des comtes de Foix, rois de Navarre *(Vide Moreri.)*

CLOCHES DE MAUVEZIN, PRÈS DE LABASTIDE D'ARMAGNAC.

Petite cloche. Diam. 0,68.

VIA

lhs vox dni s

m i r v l lxxxxv

Jesus, via vox domini sonat.
1695 ou 1595.

GROSSE CLOCHE. Diam. 0,80. 1863.
Al. Ozanne.
Mauvezin est canton de Gabarret et vicomté de *Juilliac*.
C.

Il y a cinq caractères de C

M. 7C.M.C LXXXXV

J H S
JHesus

Digitized by Google

PIERRES TROUVÉES DANS LES DÉCOMBRES DU CLOCHER D'URGONS, ÉCROULÉ LE 6 FÉVRIER 1857, A 7 H. DU SOIR

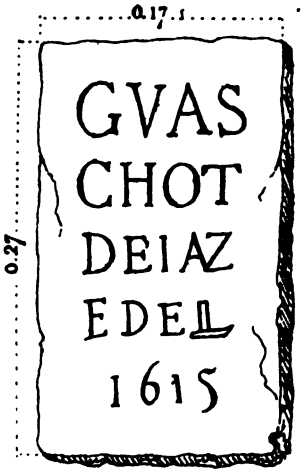

Quatorze de janvié
de l'an 1615

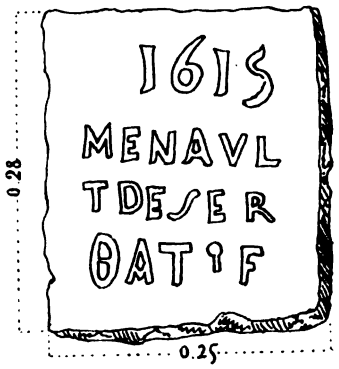

1615
Menault
desservant
fecit

Digitized by Google

FONTAINE DE LA VIEILLE CÔTE A SAINT-SEVER.

FONS ISTE EXSTRVCTVM AD
VTILITATE FVIT, ET PVBLICAM
FACILIOREM ET VSVM AQVÆ
MAJOREM ET ABVNDANTIAM CONSVLIBVS
VRBIS DD PETRO D. CAPTAN
ETIAM D LVDOVICO D DVHAVT
STVDIO D DELAS DD DVCIDE
dE GRAMON A FONTIBVS
ANNO DOMINI
M DC LXXX IV

1684

A. OZANNE.

L'inscription de la fontaine de la Vieille-Côte, à Saint-Sever, a été copiée par M. Ozanne et écrite de notre main en copie de plus grand module-romain, comme l'original.

29 mai. Baron DE CAUNA.

Nobles Pierre de Captan et Louis de Duhaut étaient jurats annuels de Saint-Sever en 1684, et le duc de Gramon, gouverneur.

De las Fontainier A. CC.

Digitized by Google

CLOCHE D'AUREILHAN. Diam. 0.80.

Dédiée à St Mommolein et St Vincent, patrons de l'église d'Aureilhan, desservie par M. le curé dit Charry. — M. Ulisse Vielle, parrain; Marthe Sargos, née Darmailhac, marraine; Simon Picat, maire; Sargos, président de la fabrique; Mares Fresorus Duvigneau et Salis.

Fabricius 1836. AMPOULANGE, à Bordeaux.

OZANNE.

CLOCHE DE MAILLAS. Diam. 0.66.

SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM VOX domini sonat--Joannet, JACOBVS DVLONG RECTOR.

BEATA MARIE(A) de MAILHAS.

1708.

MVCCVIII. A. OZANNE.

CLOCHE DE BISCAROSSE.

Diam. 0.75

IHS MRA STE MARTINE ORA
PRO NOBIS FPL EGLISE DE
BISCARROSSE PGT DARNAVLT
GVIELM LIEVTENANT DE
LA VISCONPTE DE BISCAROSSE
M MARIE DE LABAT F[(e)] DE M
DE LALESQUE P DE P DE LAD
VISCOMPTE FABRI VRI
DEPIMAR ET I DESCOSTE
1615

Digitized by Google

Diam 0.75.

ACT SANCTE ♡
MARTIN ♡ DE BISCAROSE

Cloche remarquable pour son galbe excellent.

CLOCHE DE GAROSSE

Diam. 0.70.

J. M. J. LAUDATE DOMINUM OMNES
GENTES PE LARTIGAU RECTORE.
SANCTI MARTINI GAROSSE
CAMILIUS LUXEY de Morà, Francisca
Dulaurans patrini. 1856.
TOURMEAU fils, *fondeur*.

Diam. 0.60

J. M. J. Omnis spiritus
Laudet dominum
PE. LARTIGAU Rectore ecclesiæ
Sancti Martinis Garosse
JULIUS LUXEY Maria JOANNA
LUXEY patrini. 1856.
TOURMEAU fils, *fondeur*.

(OZANNE.)

CLOCHE DE MORCENX

Diam. 0,85.

I. H. S. — Saint Pierre, Ste PETRE, ORA PRO NOBIS. — Mre Me DOMINIQVE BONNEAU, CVRE; Mre LVCEY JVGE DE LA HARI, PARRAIN; demoiselle CLAIRE BROCHA, MARRAINE. ANNO 1783.
RIO FECIT. (OZANNE.)

Le curé de Morcenx appartient à la famille Dupuyau de *Bouneau*, du lieu d'Arengosse, qui y subsiste encore

Digitized by Google

CHATEAU DE CHAUMONT S. Loire, pays Blesois.

La construction et la décoration de ce manoir des Valois, des d'Amboise et des Larochefoucauld, datent de 1500 à 1550.

Sur un vitrail-blason on remarque :

Un Ange tenant l'écu entre sa tête et ses pieds. — Coupé, le premier, d'azur au cygne d'argent; le deuxième, un vol d'argent sur champ de sable; devise : *Rectis Corde* LÆTITIA.

Il y a, en outre, des tapisseries de haute lice du XVIe siècle, sujets galants expliqués par d'élégants et érotiques quatrains.

Faïences de 1590 à 1621, richement émaillées.

Chaumont, rebâti par le roi Henri II et Catherine de Médicis, a aussi été la résidence d'un cardinal d'Amboise, dont on voit le chapeau et le prie-Dieu dans la chapelle. Les noms des ducs de Larochefoucault s'y mêlent à ceux de la comtesse d'Aramon, du vicomte Ed. Walslh, de Madame Marie Scouday de Broglie, etc., etc.

Armes de France, trois fleurs de lys, — le phénix, le porc-épic, les lettres H et ℭ, initiales des deux royaux époux.

Au château de MADON, près Candé et Blois, on lit sur le cadran de l'horloge : *citâ transit*,

CITA (HORA) transit

Cette sentence laconique fait penser au cadran de l'église d'Urrugue en Labourd (Lapurdum), où on lit :

VULNERANT OMNES
VLTIMA NECAT

A Madon on oublie les blessures du temps, car les heures s'y écoulent vite et passent agréablement sous une bienveillante hospitalité

Citâ transeunt præ jucundidate hospitii.

A CC. Mai 1875

Digitized by Google

CLOCHE DE RIMBEZ

Diam. 0.80

Saint LVPER. Mr Lachary
Dominique prêtre. Mr Dussilos
Jean maire. Mr Daygues Pierre
adjoint. Mr Dupeyron François
parrain. Me Marie BeTuing marraine

Delestau père et fils fondeurs à Dax

1862.

CLOCHE DE LUGBARDEZ

Diam. 0.83.

Mr Jean François Labeyric maire
parrain Mr Jn Peres dit Chou
marraine dame Garelon. Mr Cadillon
Jn prêtre desservant lèglise. Mr
Lafille Avit, adjoint du maire
Mms Labarriere père dit Chempet
Castaing dit Pechou. Duclaux Pierre
membres de la fabrique de l'église

Dècharme et Perret fondeurs 1831.

(OZANNE.)

PETITE CLOCHETTE DANS L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-MARTIN A HOUTAUX.

Diam. 0.30.

JESUS — MARIA JOSEPH. 1739.

Digitized by Google

CLOCHE DU BEFFROY DE HOUTAUX.

Diam. 0.85. Haut. 0.83.

SANCTE BLASIE ORA PRO NOBIS.
CETE CLOCHE APARTIENT
A LA COMMUNAUTÉ L'AN 1708.
A FULGVRE ET TEMPESTATE
LIBERA NOS DOMINE. (OZANNE.)

La communauté de Houtaux, comme celle du Vigneau et autre du pays de Marsan s'était sans doute reservé la justice et une partie des droits féodaux. A. CC.

CLOCHE DE SAINT GEOURS D'AURIBAT.

Diam. 0.82.

(La baronnie d'Auribat faisait partie du pays d'Albret.)

Sit nomen Dominı benedictvm
Sancte Georgi ora pro nobis.
A FVLGVRE et tempestate libera
nos domine. PARROCHO, *magistro*.

SAMSONE. REAL. ME THOMAS DE
LAVIGNE. PRC. DV. ROY. DAVRIBAT
JACQVES DVCOVRAV E JEAN DVRGE
MARGILIES.
M. JEAN. IOLY. F. 1709.

Excellent et véridique morceau d'épigraphie campanaire où les omissions datent ARRACHO pour PARROCHO. ME. pour MAISTRE, MARGILIES pour MARGVILIERS. IOLY F. pour JOLY fecit.
Nom du fondeur.

CLOCHE DE CARCARÈS (VICOMTÉ DE TARTAS).

Diam. 0.75.

SANTE LAURENTY ORA PRO NOBIS.
PARREIN PJERRE MERIGNAT
MAIRE. MARRAINE ELIZABETH
MERIGNAT CHAMBRE L'AN 1803

Digitized by Google

Noble Pierre de Merignac, ci-devant seigneur de Mallet et Elisabeth de Chambre appartenaient à deux familles anciennes des lieux de Tartas et Carcarès. On voit dans cette église la tombe de Messire Henri de Chambre, évêque d'Orope.

CLOCHE DE BIGANON.

Diam. 0.70.

T IHS MA STE PETRE ORA
PRO NOBIS je SVIS ESTE FAICTE
POVR LEGLIZE DE BIGANON 1618
JB EB.

CLOCHE DE SALLES.

Diam. 0.80

Jesu Maria Joseph
S Bartholome ora pro nobis
anno 1730
J de Billenarbe
A R parrains Jean Dupoy et
Marie de Lassalle.

A. OZANNE.

Taller (Landes).

Biganon (Landes).

AUDON CLOCHE. Diam. 0.63. (Canton de Tartas.)

Curé Mr J Bte HARTÉ Jn
Daubas maire parrain
Mr Batbedat (François) docteur en
médecine — marraine
Catherine Cazenabe
St Laurent priez pour nous
1842

MARTIN père et fils, *fondeurs*

Digitized by Google

CLOCHE DE GASTES près de Mimizan. Diam. 0.75.

VOX DOMINI SONAT
TEMPESTAS FVGAT
SI

(OZANNE)

Cette ronde semi grecque, semi gothique, tranche avec la cloche de Nauvorin (style polygonal), sans date; écriture plus ancienne que le XVIe siècle.

CLOCHE D'AUDIGNON, près S. Sever.

Diam. 0.92. Sancta Maria
Ora pro nobis François Lalanne
Curè de Audignon an 1779
Me Joseph Laborde chevalier et
Sr Delasalle et dame Francoise de Abadie
Parrain de Castagnos
Jean Lalanne marguiller.

Diam. 0.475.

A. N D. P 1790.

La première cloche mentionne Noble Joseph de Laborde, chevalier; Sr de Lasalle, lieutenant des vaisseaux du roi, chevalier de l'ordre de St Louis, et son épouse dame Françoise dè Abadie, de Saint Germain, lesquels étaient seigneurs en partie de la paroisse d'Audiguon

Digitized by Google

CLOCHE DE GELOUX. (Gelosus.)

Diam. 0.70.

Parrain Mr Laurent Marc Antoine marquis
Du Lyon marraine
Dme Marie Charlotte
Lemarie Daubigny
marquise du Lion
son epouse 1817
Foie Vor Decharme fondeur

Le marquis du Lion, ancien député, était le père de M. Amedée Gaston, marquis du Lyon de Campet, décédé vers 1857.

CLOCHE DE CARCEN.

Diam. 0.85.

SANCT MARTINE ORA PRO NOBIS
Fut parrain François Lesbats
et marraine Cécile d'Ourthe
née Castats, faite par les soins
de MM. MIQUEU curé de
TARTAS et Jean Castets maire
de CARCEN

DECHARME et PIERRET, *fondeurs*.

1830

CLOCHE DE MANO

Diam. 0.70.

AD MAJOREM DEI GLORIAM
ET IN HONOREM SANCTÆ MARIÆ
VIRGINIS. Anno 1823.

Digitized by Google

Diam. 0.63.

L. H. S. MARIA.
SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM
A FULGURE TEMPESTATE
DEFENDE NOS DOMINE Fait
pour NOTRE DAME DE MANO
L'AN 1825.

AMPOULANGE *fecit*, a Bordeaux.

BVRDIGALÆ.

(OZANNE.)

PIERRE TOMBALE A BISCAROSSE.

JESUS MARIA. — Ce Tombeau appartient
A GIRIAULD DARNAULGUILHEM dit
BERQUIN qui supplie les Fidèles
de prier pour le salut ÆTERNEL
d'Antonine DUBOSQ décédée le 4 XBRE
1735 et Claire MARCADET decedée
le 27 9bre 1737 ses épouses et
autres parents ci inhumés et
Guiraud DARNAUD Guillem mort
le 18 août 1785.

(OZANNE.)

CLOCHE D'ESCALANS.

Diam. 0.55.

Ad majorem Dei gloriam
Et in Honorem santæ Mariæ
VIRGINI Anno 1815.

Digitized by Google

CLOCHE DE CÈRE.

Diam. 0.70. — P^e 170 k^s.

Le S^t nom de DIEV soit Beni
ET A L'HONNEVR de saint Martin
Cette cloche a été faicte NUVE sous
Mr IOSEPH DELORT CURÉ de Cère
François de POYFERRÉ ECUYER SGR,
de CÈRE, MARGUERITE DVPEYRE
epouse du SR de POYFERRÉ en
ont été les PARREINS
Pierre LAMARQVE étant MARGVILIER.
1772. MDCCLXXII.

Diam. 0.777. — 236 kilog.

LE S^t nom de DIEV soit Beni et
à l'Honneur de St EUTROPE. Cette
cloche a été faite neuve en 1553
et refondue en 1855 — sous J^n P^re Poney
curé de Cère. Jean Marie de POYFERRÉ
maire de Cère Baron officier de la légion
d'Honneur et Claire Brette de POYFERRÉ en
ont été parrain.
F^ois Larrieu, adj^t, étant marguillier
TOURMEAU, père et fils, *fondeurs*
de cloches à Mont de Marsan.

Il s'agit ici de noble Jean Marie de Poyferré de Cère, baron de l'Empire, marié à une dame Dabadie d'Arboneau ou de Bargues, né de 1760 à 1765, et père du baron de Poyferré actuel, marié à dame Claire Brettes, très ancienne maison des Landes.

Digitized by Google

CLOCHE DE CALLEX.

Diam. 0.80.

Oès Sti et Ste dei intercedite
pro nobis

Parin mesire Bernard de
Capdeville seigneur de Poi
chevalier de St Louis
marène dame Marie de
Castainnede epouse de
Mesire Benoit de Prugue.

1720. (OZANNE.)

Omnes Sancti et Sanctæ dei intercedite
pro nobis.

On dit auss : Castaignède. Comme
l'Espagnol Castaños Castagnos
Señora — Segnora
Doña — dogna, d'où l'on a fait duègne.

A. cc.

CLOCHES DE BAIGTZ ET CHALOSSE (diocèse d'Aire.)

1re cloche. Je me nomme Marie Joseph Saint Roch:
parrain Monsieur Prosper Crapias, marraine Mlle
Marie Armandine Dustarret, Mr FARTHOAT curé
M. François Testelin maire, M. Cazeils adjoint
Louis Delestau fondeur à Dax 1868. Diam. 0.95.

Fa dièze — Décoration, feuilles de vigne en guirlande.

Digitized by Google

Je me nomme Assomption : parrain S. P. C. M., marraine Augustine Dupouy, Mr FARTHOUAT, curé; Prosper Crapias, maire; Gazuls, adjoint

Ursuline Deucausse, fondeur à Tarbes. Breveté sans g. du g. 1873. Diam. 63.

Gerbes de blé en sautoir.

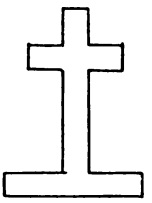

Baigtz. 4 janvier 1876.

Bon DE CAUNA.

Année 1866 : régnant Pie IX, souverain pontife
Louis Epivent évêque d'Aire et de Dax
Bernard Roques curé de cette église avec le secours du
Baron de Vougy préfet. Louis Boucheron maire
Al. Ozanne architecte maître de l'œuvre
Jul. Charpentier constructeur et entrepreneur
Saint Jean d'Août patron.

ÉGLISE.

St Jean d'Aout decollation de
Saint Jean Baptiste
Second vitrail à gauche
Baptême de N. S. J. C. par St J. Baptiste.

XRISTVS A IOHANNE BAPTISTA
in IORDANEM BAPTISATVR.

Ou peut-être,

A IOANNE XPISTVS in IOPDANEM BAPTISATVP

Digitized by Google

Vitrail à droite en entrant.

OPVS NOSTRVM
TUUM EST
DOMINE

AL : OZANNE
MAG : OP : FVIT :
JVL : CHARPENTIER
ARTIFEX

Les trois vitraux du fond du sanctuaire.

1er à gauche,	S. LAVRENT
Celui du milieu,	S. JEAN D'AOUT
Celui de droite,	S. LOVIS

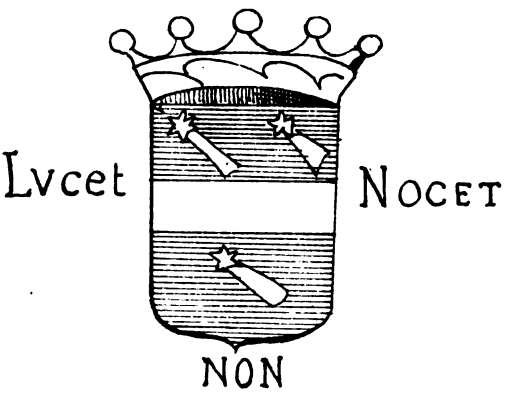

Don de la famille de Comeau. (Kom.)

ÉGLISE DE S. JEAN D'AOUT.

Vitrail de gauche en entrant.

AD : MAJ : D : G :
ANNO : DOM : MDCCCLXVI :
PIO IX PONT : MAX : REGN :
LVD : EPIVENT : EPISC
ATVR : X ACQ

Digitized by Google

BERN : ROQVES : RECT :
HVJ : ECCL :
NAP : III : FRANC : IMPERAT :
Bon DE VOVGY : PRAF :
AVXILIANTE

LVD : BOVCHERON : MAG :
FVIT : EXSTRVC :
HOC : MONUM :

SANC : JOANNE ÆSTIV :
PATROCINANTE

CLOCHES DE St JEAN D'AOUT.

JE SUIS NÉE LANNÉE 1866 ÉPOQUE
DE LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE
J'AI EU POUR PARRAIN Ma MARIE HENRI
LAURENCE ET POUR MARRAINNE
Mlle MARGUERITE LACROIX
Ma BERNARD ROQUES CURÉ. Ma
BOUCHERON MAIRE St JEAN PRIEZ POUR
NOUS SEJAL. M TRE DE FORGES A
MONT-DE-MARSAN.

JE M'APPELLE MARIE,
J'AI EU POUR PARRAIN Mr PIERRE ADOLPHE
LACROIX, ET POUR MARRAINE Mlle
MARIE LACROIX. .1858.

Mr ROQUES CURÉ, Mr
BOUCHERON MAIRE.
TOURMEAU FILS FONDEUR

Digitized by Google

CLOCHE DE REGAAR.

Diam. 0.70.

Parrain mesire Pierre Gaston (1)
du lion marquis de Campet
et dame Marie de Gourgue
son épouse marreine
monsieur Jean Bagieu curé
P. Lalanne F. Sauboi margulier
1766. Hardouin Fecit

L'AUTRE CLOCHE.

Diam. 0.80.

1017

Augustin Martin fondeur

CŒUR DU GÉNÉRAL DARRICAU.

CETTE URNE RENFERME LE COEUR
DU GENERAL DE DIVISION
DARRICAU AUGUSTIN
NÉ A TARTAS LE V JUILLET MVCCLXXVII
DECEDÉ A DAX LE 6 MAI m.819

BARON DE L'EMPIRE
GRAND OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE LA COURONNE DE FER
ELU CAPITAINE DU BATAILLON DES VOLONTAIRES
DES LANDES MVCCLXXXXII.
COLONEL DE LA 33e DEMI BRIGADE MVCCC.
GENERAL DE BRIGADE L'AN 1807.
GENERAL DE DIVISION EN MVCCCXI.
ITALIE EGYPTE ALLEMAGNE
ESPAGNE FRANCE

(1) Le marquis du Lyon se maria en secondes noces avec une Dlle Pujoler de Juilliac, des comtes de Juilliac, baron de *Fieux*.

Digitized by Google

CONFIÉ A LA GARDE
DE MONSIEUR LE CURÉ De L'ÉGLISE
CURIALE DE NOTRE DAME A DAX
PAR MADAME LA BARONNE
VEUVE DARRICAU
ET SES DEUX FILS.

CATHÉDRALE DE DAX (collatéral nef du midi).

Augustin Darricau naquit à Tartas le 5 juillet 1777 fils de Jean Marc Darricau Sr des Traverses et de dame Catherine de Neurisse fille du baron de Laluque.

Cette épitaphe est en lettres de petite dimension, tout le texte, jusqu'à *France*, est écrit sur l'urne en marbre noir et conflé à la garde, sur le piédestal-console; deux pilastres de stuc, un cintre et plusieurs couronnes d'immortelles décorent le pilier de la cathédrale où est apposé ce monument.

Au sommet de l'un est un blason de l'Empire français et royaume d'Italie, peu lisible, orné de l'aigle, la couronne de fer, les décorations du temps et un faisceau de drapeaux ou aigles.

INSCRIPTION COMMÉMORATIVE
DE LA CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE DE DAX EN 1759.

(Voir ci-contre.)

L'épitaphe de cette table est belle comme module et exécution, en lettres unciales mêlées de plus petites, et de lettres majuscules calligraphiques, d'écriture franco anglaise du XVIIIe siècle. On remarque l'orthographe V pour U appliquée une seule fois au quatrième mot, troisième ligne, tandis que le reste du texte écrit U, d'après la forme usuelle du XIXe siècle.

Les évêques de Lectoure, Bazas, St-Bertrand de Comminges et Lescar ne sont pas nommés quoique apparte-

Digitized by Google

nant à la province d'Auch. Même absents de l'inscription nous croyons que les siéges étaient occupés ainsi qu'il suit : Lectoure, Claude François, de Narbonne-Pelet, ci-devant chanoine archidiacre d'Alais, prevot, de Beaucaire, sacré le 13 avril 1746 (siége supprimé); évêque de Comenge, ou Comminges; M. Autoine de Lastic, ci-devant vicaire-général de Tarbes, sacré évêque le 9 octobre 1740 (siége supprimé, *voir les Notes sur la cathédrale de St-Bertrand*, par MM. Louis, baron de Fiancette d'Agos, et Jules de Laurière, inspect. général de la Société Française d'Archéologie), évêque de Courserans (St-Lizier); Joseph de Saint-André-Marnays de Vercel, sacré en 1752, 22 octobre (siége supprimé); de Bazas, Mgr Jean-Baptiste-Amédée de Grégoire de Saint-Sauveur, aumônier du roi, ci-devant vicaire général de Mende, licencié en théologie, de la maison de Navarre, sacré évêque le 16 octobre 1746 (évêché réuni à Bordeaux et partie à Aire).

ÉPITAPHE à l'église de Cauna
chapelle de St Joseph ou de Cabannes.

CI GIT
MARIE VRSULE
DE CABANES
VEUVE D'ETIENNE
BARTHELEMY
DE COMPAIGNÉ
DECEDÉE LE X
17 AVRIL 1807
PRIEZ POUR ELLE.

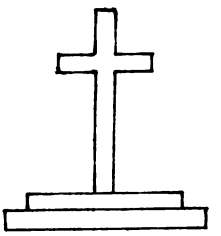

Pierre tombale
d'environ 1.95.

Digitized by Google

Marie Ursule de Cabannes était fille de noble Louis de Cabannes et de dame Jeanne-Marie Prugue, et possédait dans cette chapelle droit de litre. Ses auteurs directs y étaient inhumés depuis avant 1555. On voyait encore sur les murs extérieurs de la chapelle la ceinture funèbre en 1856.

ARCHITECTURE ROMANE CIVILE ET RELIGIEUSE DE LA RÉGION.

Nous allons rapidement, faute de temps, nommer les églises de Saint-Martin de Pau, nouvellement construite, et la basilique de Saint-Sever, cap. bâtie du xe au xiie siècle.

L'église de Saint-Martin de Pau, œuvre considérable due au talent de M. Boswxivald, orientée, se développe dans les dimensions suivantes : Orientée du nord au sud, abside vers les montagnes, clocher opposé; largeur des trois nefs, 20m13, les bas-côtés seuls, 3m90; il y a hors les bas-côtés des chapelles auxiliaires qui comptent pour la largeur extérieure; l'autel, le baldaquin et les stalles, 8m50; le chœur, 8m55 = 17m05; le transept, 10m85. Total, avec la croix, 27m90. La longueur du transept, en dedans, est de 30m50, moins qu'aux églises de Dax et de Saint-Sever.

Largeur de la nef et du chœur à demi épaisseur des piliers, 11m58; partie méridionale reportée, 27,90; clocher tour, 4m75; fonts baptismaux, 5m39; les travées (5); de la nef, 30m60; longueur totale, 68,60.

Le caractère de Saint-Martin de Pau est une grande nef large, les bas-côtés étroits, dérogation aux églises romanes, où la nef principale était moins large, et les collatéraux plus développés.

La hauteur de voûte est diminuée, en réalité ou en perspective, par l'extension de latitude, la distance, l'éloignement des murs d'appui. Cette voûte, d'un excessif développement en ampleur latérale, ne répond pas aux précédents des voûtes du ve au xiie siècle, ou du moins si les xie, xiie et xiiie siècle ont créé des voûtes de grandes nefs

Digitized by Google

d'une large portée, ces allées centrales étaient accompagnées de collatéraux d'une largeur proportionnée, comme à Saint-Sever et Bayonne, dans le rapport de 9 à 6, nef centrale 9, chaque collatéral 6. Saint-Sever, nef, 8m75 à 9m; chaque bas-côté, 6m.

On s'étonne à Saint-Martin de voir l'abside principale avec des ouvertures si courtes, la tradition des XIIe et XIIIe siècles allongeait les fenêtres du rond-point d'une manière exceptionnelle lorsque le chevet n'était pas accompagné d'un deambulatorium ou de chapelles absidales, exemple Sauveterre de Béarn et Tartas. Meilleur eut été l'effet si un instant on avait interrompu la ligne si persistante des ocules formant triforium, et dont la vue désespère les archéologues. La nef est aussi d'une longueur très-prononcée au regard du chœur; cette partie n'a que 17m05, les six travées de la nef, avec les fonts, 35m70, plus le clocher 4m75. Total au nord, 40m45.

Saint-Sever, cap., église fondée en 980 à 995, et bâtie en grande partie à la fin du Xe et commencement du XIe siècle.

L'église de ce monastère, que le comte Guillaume Souche fit rebâtir, n'était pas, apparemment, d'une autre grandeur, ni d'une autre structure que celle qui subsiste encore aujourd'hui, après plusieurs ruines et désolations. Toutes nos chartes et toutes nos anciennes donations nous apprennent qu'elle fut consacrée à Dieu, sous l'invocation de saint Pierre, prince des apôtres, et de saint Sever, glorieux martyr de Jésus-Christ, et apôtre de ce pays; aussi est-il le patron titulaire de l'église abbatiale et paroisse du monastère et de la ville. Ce ne fut qu'après la destruction du presbyterium de cette église, abattue par les huguenots, qu'on bâtit un nouvel autel dans la nef, auquel on donna le nom de Saint-Jean-Baptiste, à cause d'un tableau de ce saint précurseur que l'on y avait mis, tous ceux de Saint-Sever, qui étaient auparavant dans l'église, ayant été brûlés par les hérétiques; et pour ce qui est de la fontaine, prétendue de Saint-Sever, qui était dans la sacristie, derrière le maître-autel de Saint-Sever, ce n'était que le lavoir et la piscine de la sacristie.

Digitized by Google

D. O. M.

HANC BASILICAM.

VETVSTATE DIRUTAM TUM CLERI TUM
FIDELIUM LARGITIONIBUS ÈFUNDAMENTIS
REÆDIFICATAM ANTISTITIS SENATUSQUE
ECCLESIÆ CATHEDRALIS MUNIFICENTIA
ALTARI MARMOREO DECORATAM SOLENI RITU
JUXTA PRISCUM ECCLESIÆ MOREM PROVIN
CIALIS CLERI AUSCITANI CONVENTUS
CONSECRAVIT

VIRGINIQUE DEITARE
IN CŒLOS ASSUMPTÆ

NUNCUPAVIT
RELIGIOSUM CULTUM EXEQUENTIBUS
ILLMO AC.RMO JOANNE FRANC DE MONTILLET
ARCHIEPISCOPO AUSCITANO
ILL-AC.R-FRANC. DE SARRET DE GAUJAC
EPISCOPO ADURENSI
ILL-AC.R-LUD MARIA DE SUARES D'AULAN
HUJUSCE ECCLESIÆ EPISCOPO
ILL-AC.R-FRAN DE REVOL EPÕ OLERONENSI
ILL-AC.R-GUILLEL. D'ARCHES EPÕ BAIONNENSI
ILL-AC.R-PET. DE LA ROMAGERE DE RONSSECY
EPISCOPO TARBIENSI
ILL-AC.R-JOSEPH DE ST ANDRE DE VERCEL
EPISCOPO CÕSERANENSI

VT DOMUS DOMINI

Digitized by Google

Digitized by Google

Cette église était faite en croix, ayant sept autels de front, trois à chaque côté du maître-autel, sous autant de voûtes qui descendent des deux côtés et finissent aux deux bras de la croix, y faisant ainsi six chapelles, et il y avait aussi plusieurs autres autels aux extrémités des bras, aux piliers, aux deux ailes ou collatéraux de la nef, et même entre les deux voûtes qui sont de chaque côté aux deux extrémités de la croix sur les deux dernières chapelles jusqu'au nombre de vingt-deux. La longueur de cette église est presque de 36 toises. Avant de continuer l'énumération de ces mesures, à peu près communes à l'état ancien de l'église et à son état moderne, voyons si la reconstruction du chœur depuis 1570 a ajouté quelque chose aux proportions primitives. — L'état actuel vérifié est une longueur totale de 72^{m} à 72^{m} 10 ou 15^{c}, qui ne se trouve pas rigoureusement exprimée par la formule : presque de 36 toises. — La toise ancienne vaut 1^{m}949; — 36 toises à 1^{m}949 ne font que 70^{m}16; — différence 2^{m} environ de la vieille église au XVIe siècle à la nouvelle restaurée en 1684.

Acceptons près de 36 toises, et ajoutons, avec le manuscrit, que la longueur, prise par les deux bras, est de 20 toises; celle de la nef, de 15 toises, et sa largeur de 22 pieds; le chœur a près de 8 toises de long, et de 4 de large, ou 22 pieds, ce qui est la largeur de la nef, sans y comprendre l'espace des piliers, qui est de 6 ou 7 pieds de diamètre. On remarquait le maître-autel, où la vie de saint Sever était représentée par des figures en relief de belle pierre blanche. Les reliques de saint Léon apôtre de Bayonne, étaient sur l'autel qui porte son nom, enfermées dans des niches de pierre blanche, bien travaillée, à présent la chapelle de saint Anne. Il y avait des reliques dans des niches semblables sur l'autel de Tous les Saints; mais, en 1569, les huguenots découvrirent les diverses reliques, les pillèrent et brûlèrent avec tout le chœur, où l'ancien et le nouveau Testament étaient représentés par des figures en bosse et bas-reliefs, et l'arbre de Jessé, où la généalogie de la Sainte-Vierge était représentée par des ouvrages percés à jour sur le devant du

Digitized by Google

chœur, qui fut entièrement consumé par le feu qu'y avaient mis les hérétiques. *(Histoire du Monastère.)*

Église actuelle, orientation, façade de porche, collatéral nord.

A part le faible allongement du chœur, l'église, par ses nefs, ses absides latérales, a conservé les dimensions de sa première érection; l'orientation n'est point de l'ouest à l'est, ni du midi au nord, allant de la porte d'entrée au chevet; mais par une déviation d'axe, qui équivaut presque à 90^{g} sur 360, la grande ligne de la façade principale au chœur se dirige du nord-ouest au sud-est. Nous ne connaissons pas d'exemple d'un écart pareil. La façade occidentale, ou nord-ouest, est surmontée au pignon d'une croix byzantine, dont les bras grecs sont reliés par un cercle ou nimbe, comme la couronne crucifère de N.-S.-J.-C. Dans le fronton qui couronne la nef est inscrite une rosace en quatre feuilles, cantonnée à chaque lobe d'un petit oculus. Deux grands contreforts circonscrivent la nef centrale et encadrent le triplet ou les fenêtres trigéminées à plein ceintre roman, avec des chapiteaux du même style, ornés de volutes et d'enroulements végétaux. Quatre colonnes divisent les jours du triplet, et au-dessus des chapiteaux sont les cintres dont les archivoltes sont ornées de billettes. Au-dessous de la base des fenêtres commence la corniche de l'étage inférieur, supportée par un grand nombre de consoles brutes et taillée en billettes sur tout son développement. Ici le porche forme une saillie de près de deux mètres sur le mur du pignon; une voussure, creusée dans cette épaisseur, conduit à la porte d'entrée et est formée de trois pieds droits et trois colonnettes de chaque côté, terminées par des chapiteaux romans d'une bonne exécution (travail de restitution récente). Le premier chapiteau du narthex présente des volutes et des végétaux enroulés; le deuxième, des figures d'oiseaux mêlées aux feuilles d'acanthe; le troisième est pareil au premier; le cinquième se fait remarquer par des dragons ailés; le sixième, par des enroulements, têtes d'anges, et une figure humaine plus près de notre époque, où on remarque la moustache du *Magister operis*.

Digitized by Google

Les quatre grands chapiteaux de l'étage supérieur de la nef ont leurs tailloirs sculptés en billettes formant une corniche continue et des volutes et entrelacs. Le tympan d'une croix clichée et fleuronnée complète la décoration de la voussure avec son fond quadrillé, semé de trois feuilles lancéolées.

Les bas-côtés se présentent en arrière-corps, et chaque rampant est ajouré sur son mur d'une ouverture carrée, tandis que l'étage inférieur des nefs collatérales est éclairé d'une fenêtre romane pure, à plein cintre, avec des colonnettes et chapiteaux dans le style.

Entrant dans l'église, nous remarquons les cinq travées de la nef centrale supportées par des pilastres cantonnés de quatre colonnes en croix, à l'exception de trois piliers ronds qui ouvrent les trois travées du midi; la maîtresse voûte est à plein berceau, se continuant sur les cinq travées, sans interruption par la sixième du transept et les deux autres arcades qui forment l'avant-chœur jusqu'à l'arc triomphal, l'œuvre de la voûte à plein cintre se continue durant huit travées.

Les quatre premières arcades du collatéral nord sont en ogive de même que les correspondantes du côté du midi; au nord, toutes les voûtes du bas-côté sont ogivales, mais dans le style prismatique et flamboyant; arcs doubleaux à trois pans coupés; mais les chapiteaux romans et les pilastres engagés, flanqués d'une colonne, règnent sur tout le mur du nord. Des chapiteaux fort curieux se développent, ou dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, ou dans chaque travée, jusqu'à la chaire à prêcher. A l'entrée, à gauche, huit personnages vénérables, à barbe longue, se tiennent sur des sortes d'échelles ou siéges gradués, se prennent les pieds dans les mains, les uns entourant de leurs bras la tête des autres; en un mot quatre de ces personnages placés au bas, en supportent quatre autres qu'ils élèvent au-dessus d'eux. C'est la prééminence du nouveau Testament sur l'ancien, la priorité des réalités de la loi nouvelle sur les promesses de l'ancienne et les prophéties. En effet, les quatre grands prophètes portent sur leurs épaules les quatre évangélistes.

Digitized by Google

En face des prophètes est, au midi, un remarquable chapiteau de la fin du XIe siècle, où le roi Hérode est à son festin; la fille d'Hérodiade danse devant lui. On voit qu'elle apporte la tête de saint Jean-Baptiste dans un plat, tandis qu'en dessous, dans la prison, le bourreau vient de décoller le saint précurseur. L'inscription est donnée à part avec le dessin du tympan nord. Le second chapiteau, au nord, figure deux oiseaux au riche plumage, aux formes élégantes, que la Renaissance même ne saurait surpasser dans les plus délicates représentations; puis Daniel, dans la fosse au lion, apaisant les animaux de sa main.

Un autre chapiteau légendaire est composé de deux singes aux extrémités latérales; deux gros lions à droite et à gauche, un gros moine au centre de la composition, et devant lui deux autres petits lionceaux.

Plus loin, un diacre, les bras disjoints et relevés vers les épaules, vêtu de sa dalmatique ou vêtement sacerdotal, est placé entre deux lions léopardés. On remarque, au quatrième côté, angle nord de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, qu'il n'y a point de chapiteau ni pilastre roman, mais un fut de colonne avec une gerbe de nervures prismatiques. Derrière la chaire est un chapiteau où les volutes végétales sont cantonnées par des têtes saillantes et bouches ouvertes, de deux animaux ruminants, bœufs aux langues énormes et aux dents herbivores.

La chapelle Saint-Michel possède six ou sept chapiteaux remarquables; deux, surmontant des colonnes de marbre, ont une énorme saillie, des volutes groupées quatre fois par paires, avec de gros crochets de feuilles d'eau et le tailloir qui se reproduit sur quatre faces différentes. L'un des chapiteaux qui avoisine l'autel est byzantin; on y remarque de délicats enroulements végétaux, et une dépression au milieu, comme un renflement arrondi sous le tailloir. Le troisième chapiteau, accolé près du confessionnal, présente le caractère grec par la finesse et la pureté de ses feuilles d'acanthe. Il y a encore, au sud et dans les absides orientales, une foule de chapiteaux imités et variés des précédents, où la *pomme de pin*, le raisin, le *fût* de Chalosse, les autres fruits, sont reproduits à l'infini,

Digitized by Google

avec des léopards, les saints aux bêtes, ou des moines livrés à la dérision par un artiste malin.

Cependant, au porche du nord, sous le clocher, où de gracieuses consoles supportent la corniche renouvelée; de grêles colonettes soutiennent le tympan (1), d'où nous ferons une note à part. Les deux chapiteaux sont de marbre et attribués à l'époque mérovingienne, ou règne de Dagobert, et mission de saint Amand. Celui de gauche est de feuilles d'acanthe richement sculptées ; le second, à droite, est cylindrique, cantonné d'un grand nombre de volutes et caulicoles; une couronne, composée d'orles de perles, de losanges et pierres précieuses, l'entoure et rappelle les cercles des couronnes de comtes et de barons.

La tribune des cloches est supportée par une colonne de marbre, au chapiteau très-saillant de feuilles d'eau et volutes; la base se compose d'un boudin ou astragale, et de lions répétés deux ou trois fois, flanquant une grosse figure simiane.

La légende latine du chapiteau de Saint-Jean-Baptiste, peut se lire ainsi :

HIC PATITUR JOHANNES BAPTISTA DATUS
MVNERE MORTEM PUELLÆ SALTANTI
DAT MATRI COLLA.

(Voir le dessin à la fin du volume.)

Le tympan de la porte nord contient un sujet d'une interprétation difficile, et traité par l'art byzantin et l'école romane avec de grandes variétés, de même que sont obscures, les visions d'Ezéchiel ou les tableaux de l'Apocalypse. Le Christ, entouré d'un médaillon limbe ellyptique, et la tête ornée du nimbe crucifère, tient un livre de la main gauche et bénit de la droite levée, plusieurs doigts étendus et ouverts. Dieu est assis sur un trône soutenu par deux riches colonnes d'or ou de porphyre; deux anges à quatre ailes, dont on voit les pieds soutenant le nimbe à dextre et à senestre, et à côté d'eux, presque sous le

(1) Tympan, base de colonne.

Digitized by Google

Christ, sont deux animaux passants, qui rappellent le lion et le bœuf; plus loin, à droite de J.-C., un ange saisit par les cheveux le prophète Habacuc et le porte près de Daniel, tenant encore son écuelle à soupe. A senestre du Christ saint Michel terrasse le dragon, plongeant son épée dans sa gueule. A côté de l'archange est un autre ange, dont on ne voit pas le rôle. On chercherait vainement dans ce sujet les attributs exacts des quatre évangélistes; l'aigle de saint Jean ou l'homme de saint Matthieu y manquent; et les deux Trônes à quatre ailes de feu ont le caractère des visions les plus mystérieuses. Le chœur de l'église est précédé d'un arc triomphal. Sa voûte en caisson n'a aucun caractère, ni plein cintre, ni arc doubleau, ni d'arêtes; la courbe semi circulaire est surmontée d'un cul de four ordinaire, ou coquille sans cannelures ni nervures.

Les mesures de l'église se décomposent ainsi :

Nef principale, longueur.....	31m75c
Porche et mur de l'ouest.....	2 92
Longueur du transept.....	7 59
Chœur et avant-chœur.....	28 35
Épaisseur du mur de l'est.....	1 55
	72m16c

Les bas-côtés de la nef sont séparés de ceux des absides de Notre-Dame par les deux ailes d'un transept coupé par les lames de la grande nef, et n'ayant point la même hauteur; l'ogive naissante indique l'époque de transition du XIIe au XIIIe siècle; les bras de la croix, ou toute la traverse de l'arbre, à environ 39m de longueur du midi au nord.

Les premières absides au bras de la croix sont surmontées de voûtes qui supportent des tribunes, au-dessus desquelles règne une galerie de colonnettes et d'arcatures à plein cintre et d'élégants chapiteaux. Ce triphorium se continue sur la face du transept à l'ouest et au sud, et sur la même face ouest et nord. Les chapelles terminales de la croix sont au nord, l'autel de Saint-Vincent-de-Paul, au-dessus duquel règne la tribune sous les cloches et la cha-

Digitized by Google

pelle et l'abside qui existaient avant 1793. Au midi, la chapelle du Sacré-Cœur surmontée de la tribune semblable avec l'ancienne abside. Ce côté sud est bordé par le cloître.

En se rapprochant du centre, se trouvent les chapelles de Tous les Saints et des reliques, et celle de Saint-Michel, toujours du sud au nord. Les voûtes des quatre premiers autels sont plutôt d'arête qu'à plein cintre; il n'y a pas d'arcs doubleaux. Les petites travées de Tous les saints, et saint Michel, portées sur des colonnes de marbre décrivent des cintres inégaux, ou même en fer à cheval.

Les grandes chapelles qui restent à décrire sont au sud, Notre-Dame, et au nord Saint-Anne, ci-devant Saint-Léon. Les deux travées formant l'avant-chœur, et qui précèdent les deux petits sanctuaires précités, ont un système de voûtes différant du reste de l'édifice. De la porte de l'ouest jusqu'au transept ont régné parallèlement le plein berceau, l'arête romane et classique, et la nervure ogivale avec arêtes et clefs pendantes. Les deux absides collatérales ont des voûtes ovoïdes en calotte, supportées et maintenues par de solides arcs doubleaux et des piliers d'un fort diamètre, ce qui rapproche cette partie de l'édifice du style byzantin. Les deux chapelles de Saint-Anne et Notre-Dame ont aussi conservé un grand nombre d'arcatures et colonnettes élégantes du XIe siècle, appliquées sur les murs latéraux d'un seul côté; savoir, au nord pour le premier autel, et au midi pour le second.

En redescendant vers le collatéral sud de la grande nef, je signalerai les piliers détruits par les Huguenots, et remplacés par des colonnes rondes, dont la plus forte a 6^m^ de circonférence, avec des bases octogones. Toute cette grande nef et les allées latérales ont les bases des piliers presque enfouis. Un déblaiement de 60 à 80^c^ serait nécessaire autour de ces points d'appui. La première travée du bas-côté sud est à plein cintre, voûte d'arête peu accentuée. La seconde ogivale, dans le style du XIVe siècle. En avançant vers l'ouest les troisième et cinquième travées ont des voûtes à nervures prismatiques et arcs doubleaux à pans coupés. Cette partie possède, néanmoins, plusieurs

Digitized by Google

romans du XIIe siècle, celui des léopards et celui de saint Jean-Baptiste, et quelques autres plus anciens. Toutes ouvertures au midi et au nord des bas-côtés sont ogivales géminées à lancettes et quatre feuilles, encore que certains meneaux aient la forme prismatique ou cannelée. Le plan ci-joint fera mieux voir les proportions de cet important édifice (1). On regrette que dans les restaurations du XIXe siècle, et alors que la basilique fut rendue au culte, on n'aie point conservé ce qui avait survécu des nouvelles boiseries des XVIe et XVIIe siècles, d'un beau travail formant, dès le transept, un jubé, et clôture de chœur, et reproduisant, non sans mérite, ou rappelant, les sculptures bien plus remarquables des époques ogivales, et que les Huguenots brûlèrent en 1569.

Baron DE CAUNA.

APPENDICE.

LA MAISON DAUMESNIL A PÉRIGUEUX.

En parcourant les planches lithographiées dont est accompagné ce volume, on y trouvera la vue d'une habitation relativement moderne, mais intéressante, néanmoins, au point de vue de l'histoire locale. Cette maison, occupée maintenant par M. Lacoste-Delpérier, marchand de tissus pour la lingerie, qui en est le propriétaire, est celle où naquit le général Daumesnil, dont la statue s'élève sur l'un des boulevards du chef-lieu du département de la Dordogne.

Voici sur ce vaillant soldat des notes officielles, contenant ses états de services, tirées des registres de l'Hôtel-de-Ville et de la bibliothèque municipale de Périgueux. Nous les devons à l'obligeance de M. Lacoste :

« Né le 27 juillet 1776 à Périgueux dans la maison qui porte son nom, et où Jean-François Daumesnil, son père,

(1) Voir le plan ci-après.

Digitized by Google

exerçait la profession de marchand de tissus (19 décembre 1759);

» Irieix Daumesnil, engagé volontaire le 15 mars 1794 au 22me régiment de chasseurs à cheval;

» Brigadier le 13 juin 1797 dans les guides à cheval de l'armée d'Italie;

» Maréchal-des-logis le 28 octobre 1797;

» Même grade le 3 janvier 1800 dans les chasseurs à cheval de la garde des consuls;

» Lieutenant le 6 mai 1800;

» Capitaine le 1er août 1801;

» Chef d'escadron le 18 décembre 1805;

» Major le 13 juin 1809;

» Général de brigade et gouverneur de Vincennes le 2 février 1812;

» Commandant de Condé le 31 décembre 1813;

» Commandant de Vincennes les 27 mars et 8 avril 1815;

» Admis à la retraite le 9 septembre 1815;

» Rayé des contrôles d'activité le 1er janvier 1816;

» Commandant de Vincennes le 5 août 1830;

» Lieutenant-général le 27 février 1831;

» Commandant supérieur de Vincennes le 1er novembre 1831.

» Daumesnil mourut à l'âge de cinquante-six ans (17 août 1832) après avoir donné, pendant toute sa vie, l'exemple du dévouement et de l'honneur.

» Deux statues, l'une à Périgueux, qui l'a vu naître, l'autre à Vincennes, qu'il a si vaillamment défendue, y ont été élevées comme gage d'une juste reconnaissance. »

M. Audierne, dans son *Périgord illustré*, retrace comme suit la carrière de celui dont on vient de lire la nomenclature des étapes parcourues dans les rangs de l'armée :

« Daumesnil (Irieix) naquit à Périgueux le 14 juillet 1776. La fermeté de son caractère et sa bravoure militaire l'ont placé parmi les grands hommes de la patrie. A peine âgé de seize ans, il était chasseur dans le 22me régiment. La révolution favorisa son ardeur belliqueuse et le poussa

Digitized by Google

rapidement dans les hauts grades militaires. Daumesnil fit les campagnes d'Espagne, d'Italie et d'Égypte. A Aboukir, il s'empara de l'étendard du capitan-pacha, et reçut un sabre d'honneur à Saint-Jean-d'Acre, où il avait sauvé la vie à Bonaparte. Il assista aux batailles d'Iéna, d'Eylau, de Friedland et d'Eckmuld. Colonel des chasseurs de la vieille garde à l'âge de trente-deux ans, un boulet de canon lui emporta la jambe à Wagram; il fut alors arrêté dans sa carrière militaire.

» Cependant, les services qu'il avait rendus ne pouvaient être oubliés : l'empereur le nomma général de brigade, commandant de la Légion-d'Honneur, et lui confia la garde de Vincennes, qu'il défendit à deux reprises différentes avec une intrépidité héroïque.

» On raconte que Blücher lui ayant fait offrir un million s'il voulait capituler, Daumesnil lui répondit « qu'il défendrait la place et qu'il garderait sa lettre pour servir » de dot à ses enfants. » Il ne rendit, en effet, Vincennes qu'à Louis XVIII, qui lui donna la croix de Saint-Louis et le commandement de Condé. Les événements de juillet 1830 le réintégrèrent dans ce poste d'honneur, mais il ne devait pas l'occuper longtemps. Victime du choléra, il mourut le 17 août 1832. Il était alors lieutenant-général.

» N'ayant laissé en mourant qu'une modique fortune, l'on s'empressa d'ouvrir dans plusieurs endroits une souscription en faveur de Mme Daumesnil et de ses trois enfants. Les hommes de tous les rangs et de toutes les opinions y participèrent.

» Daumesnil avait été surnommé la *Jambe-de-Bois*. »

L'inscription placée sur sa maison natale, à Périgueux, est ainsi conçue :

MAISON DAUMESNIL
Ici naquit le 27 juillet 1776
YRIEIX DAUMESNIL
Lieutenant général des armées du Roi.

Il avait été créé baron par l'Empire. Voici quelles sont ses armoiries, que l'on a oublié de placer sur le socle de

Digitized by Google

sa statue, comme on l'a fait pour celles de Bugeaud, Fénelon et Montaigne, qui, toutes trois, sont ornées des écussons de ces illustres Périgourdins.

Coupé le premier de sinople au cor de chasse d'or, et de gueules au signe de baron tiré de l'armée; le second d'azur au trophée de sept drapeaux et deux fusils à la bayonnette d'argent, soutenus par deux tubes de canon, du même.

Timbre. — Toque de velours noir, retroussée de contre-vair, avec porte-aigrette en argent, surmontée de trois plumes et accompagnée de deux lambrequins d'argent, auxquels sont suspendus les ordres de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur.

On sait avec quelle énergie, quel sang-froid et quel succès ce vaillant serviteur du devoir défendit contre la colère de la foule surexcitée, qui demandait qu'on les lui livrât, les ministres de Charles X enfermés à Vincennes, après la Révolution de Juillet et confiés à sa garde.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

DES

MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

Avant-Propos..... v
Circulaire de M. le comte de Toulouse-Lautrec, au sujet de l'ajournement des Congrès de Périgueux et d'Autun. ix
Table statistique des sessions du Congrès Scientifique de France depuis son établissement (1873-1875)..... xi

INSTITUT DES PROVINCES.

Arrêté concernant la XLIme session du Congrès Scientifique. 1
Invitation..... 3
Extrait du règlement général du Congrès Scientifique.... 4
Excursions. — Visites proposées..... 6
Administration et comité d'organisation..... 6
Liste alphabétique des membres du congrès..... 10

PROCÈS-VERBAUX. — SÉANCES GÉNÉRALES.

Séance d'ouverture..... 19
Discours du Président..... 20
Rapport de M. Gisclard..... 24
Élection du président général et des vice-présidents généraux..... 41
Deuxième séance générale..... 42
Communications de MM. Hardy, de Saint-Ours, du Burguet..... 42
Renseignements du Secrétaire général sur la tenue des séances et les excursions projetées..... 43

Digitized by Google

Communication de M. DUJARRIC-DESCOMBES..... 43
Seconde communication de M. DUJARRIC-DESCOMBES..... 44
TROISIÈME SÉANCE GÉNÉRALE..... 45
Discours prononcé par M. le comte DE TOULOUSE-LAUTREC.. 46
Communications de MM. DU BURGUET et l'abbé LANDESQUE. 49
Vœu pour la conservation des monuments mégalithiques de notre pays..... 50
Communication de M. DRUILHET-LAFARGUE..... 50
QUATRIÈME SÉANCE GÉNÉRALE..... 50
Dépôts de mémoires et livres sur le bureau..... 51
Communications et lectures de travaux par MM. DE MAYNARD, l'abbé LANDESQUE, DE PRESLE, DE SAINT-SAUD, DE ROUMEJOUX..... 51
Communication par M. l'abbé LECLERC..... 52
CINQUIÈME SÉANCE GÉNÉRALE..... 52
Résumé par M. DE ROUMEJOUX d'observations faites dans les visites du Congrès à diverses grottes..... 53
Remise d'une médaille d'argent, à titre de témoignage de reconnaissance, à M. le docteur Galy..... 53
SIXIÈME ET DERNIÈRE SÉANCE GÉNÉRALE..... 53
Lecture par M. DE MEYNARD d'une pièce de vers intitulée l'*Ame*..... 54
Lectures et communications par MM. les docteur BERCHON, l'abbé LANDESQUE, DE CHASTEIGNER, LAFITTE, de Chalais, HAYAUX DU TILLY, le docteur GALY..... 54
Remise de médailles de bronze à MM. BARRET, DES MOUTHIS, BERNERIAS et DUFOUR..... 55
Discours de clôture par M. DRUILHET-LAFARGUE, secrétaire-général de l'*Institut des Provinces*..... 56
Remerciements de M. LE PRÉSIDENT..... 59

SÉANCES DE LA PREMIÈRE ET DEUXIÈME SECTIONS.

AGRICULTURE. — INDUSTRIE. — COMMERCE.

Rapport sur l'origine, les actes et la situation actuelle de la *Société départementale d'Agriculture, Sciences et Arts de la Dordogne*, par M. L. DE LAMOTHE..... 61

I. — AGRICULTURE.

Réponse de M. le marquis DE FAYOLLE à la question touchant l'importation des poulains limousins en Périgord. 112

Digitized by Google

Réponses de M. J. DE PRESLE à diverses questions concernant l'agriculture en Périgord..... 115
Le houblon à Puychenil, canton de Mareuil (Dordogne), par M. POTIER..... 136
Truffiiculture. — Rapport de M. O. PRADIER..... 139
Note sur le phosphate de chaux, par M. CHAIGNEAU..... 151
Assainissement des marais de la Double, par M. le baron D'ARLOT DE SAINT-SAUD..... 153
Reboisement, par M. le baron DE CAUNA..... 157
Du chêne et de l'orme, par M. le baron DE CAUNA..... 161
Mémoire sur la canalisation projetée de Bergerac à Bordeaux et à Bayonne, par M. LEYSSALLE..... 165
De la canalisation des Landes à partir de Bordeaux, par M. Raoul BALGUERIE..... 171
De la jonction de l'Isle à la Vienne et de cette dernière à la Loire et au canal du Cher, par M. L. DE L..... 186
Des inondations, par M. HAMILTON-FRICHOU..... 189
Consommations et produits de l'octroi de la ville de Périgueux en 1872, 1873, 1874, 1875 et 1876..... 193
Situation et produits agricoles du département de la Dordogne, par M. L. DE LAMOTHE..... 196

II. — INDUSTRIE ET COMMERCE.

Rapports et notes sur les établissements visités par la commission du Congrès..... 199
Usine Barret. — Rapport par M. DRUILHET-LAFARGUE..... 200
Tuileries mécaniques de MM. A. des Moutis et Cie..... 203
Manufacture de vitraux peints de M. Besseyrias..... 212
Ateliers de carrosserie de la maison Dufour..... 216
Aperçu d'ensemble sur l'industrie de la ville, par M. L. DE LAMOTHE..... 219
Imprimerie. — Lithographie..... 220
Métallurgie. — Fabrication du fer et industries annexes. 222
Exploitation des carrières et mise en œuvre de leurs matériaux..... 225
Marbrerie..... 227
Tannerie..... 229
Industrie du vêtement..... 230
Ébénisterie..... 231
Carrosserie..... 234
Fabrication d'instruments agricoles..... 234

Digitized by Google

Luminaire. — Cierges, bougies..... 235
Liqueurs. — Confiserie..... 236
Minoterie..... 239
Comestibles truffés. — Conserves alimentaires..... 245
Horticulture..... 251
Conclusion..... 257
Nombre, par profession, des commerçants et industriels de la ville de Périgueux..... 258
Les chemins de fer à Périgueux, par M. A. M..... 260
Succursale de la Banque de France à Périgueux, par M. B. L..... 270

SÉANCES DES TROISIÈME ET QUATRIÈME SECTIONS.

ARCHÉOLOGIE. — HISTOIRE. — PHILOSOPHIE.

Procès-verbaux des séances des Commissions..... 273

PREMIÈRE SÉANCE.

Dépôt sur le bureau d'ouvrages offerts au Congrès, par MM. Élie de Biran, Dunkin, du Tilly..... 273
Lecture d'un travail de M. de Saint-Ours, dépôt d'un mémoire par le même..... 274
Dissertation de M. de Chasteigner, au sujet de la *Lanterne des Morts* à Sarlat..... 275
Lecture d'un mémoire par M. Hardy..... 275
Épée présentée par M. du Burguet..... 275
Lecture par M. de Meynard..... 275
Communication de M. l'abbé Landesque..... 276

SECONDE SÉANCE.

Lecture par M. l'abbé Landesque..... 276
Observations de MM. de Chasteigner, Leclerc, Landesque, le docteur Galy, de Verneilh..... 277
Observations de M. d'Arlot..... 278

TROISIÈME SÉANCE.

Dépôts, lectures, observations et remarques, par MM. Landesque, Leclerc, de Chasteigner, Galy, de Verneilh, Hardy, de Roumejoux, Berchon..... 278

Digitized by Google

QUATRIÈME SÉANCE.

Dépôts, lectures et observations, par MM. Berchon, Vasseur, le baron de Cauna, le comte de Chasteigner, le docteur Galy, le baron de Rivières..... 280

I. — ARCHÉOLOGIE.

Rapport sur les Musées de Périguenx, par M. Gisclard... 282
Étude sur l'apparition de l'homme dans le Périgord, par M. l'abbé Landesque..... 288
Étude sur les principales cavernes à ossements dans le département de la Dordogne, par M. l'abbé Landesque. 292
Rapport sur la visite des monuments romains à Périgueux, par M. de Roumejoux..... 296
Rapport sur la visite à l'église Saint-Front et aux vieilles maisons de Périgueux, par M. le baron de Rivières. 298
La Porte Normande, — la Tour Mataguerre..... 301
Écorne-Bœuf et les origines préhistoriques de Périgueux, par M. Hardy..... 302
Excursion aux carrières et à l'abbaye de Chancelade, par M. de Roumejoux..... 314
Excursion à Brantôme, par M. G. Bussière..... 315
Maison du XIIe siècle à Brantôme, par M. le baron de Verneilh..... 329
Église de Bourdeilles, par M. le baron de Verneilh..... 331
Excursion aux Eyzies, par M. le vicomte Henry de Lestrange..... 332
Notes sur diverses stations de la pierre taillée, par M. de Roumejoux..... 336
Un Tumulus chrétien, par M. le docteur Berchon..... 338
Épigraphie, par M. le baron de Cauna..... 346
Appendice. — La maison Daumesnil à Périgueux..... 380

Pl. I. — Carte des canaux projetés par M. Deschamps. *(Mémoire de M. Balguerie*, pages 172 et suivantes.)

Pl. II. — Vue générale de Périgueux, d'après une photographie de M. Sereni, prise du coteau de Monplaisir. — Arènes.

Pl. III. — Tour de Vésone. — Château Barrière.

Digitized by Google

Pl. IV. — Église cathédrale de Saint-Front dans son premier état, d'après M. F. de Verneilh.
Saint-Front en 1848.
Saint-Front, restauration par M. Abadie; état actuel des travaux.
Pl. V. — Église de la Cité. — Tour Mataguerre.
Pl. VI. — Porte-Normande. — Maisons du bord de l'eau. (Vue prise avant la construction du quai.) — Maison dite de Du Guesclin (avant les dernières dégradations).
Pl. VII. — Escalier de la Renaissance. (Maison de Lestrade.) — Maison Daumesnil.
Pl. VIII. — Église de Brantôme, d'après une photographie de M. Barbreau. (*Mémoire de M. G. Bussière*, page 317.)
Pl. IX. — Chapelle servant aujourd'hui de pigeonnier, et dolmen près Brantôme. (*Mémoire de M. G. Bussière*, page 320.)
Pl. X. — Maison du XIIe siècle à Brantôme, dessin de M. le baron J. de Verneilh. (Voir page 329.)
Pl. XI. — Église de Bourdeilles, dessin de M. le baron J. de Verneilh. (Voir page 331.)
Pl. XII. — Tumulus chrétien. (*Mémoire de M. le docteur Berchon*, page 338.)
Pl. XIII. — Plan de l'église de Saint-Sever. (*Mémoire de M. le baron de Cauna*, page 372.)
Pl. XIV. — Chapiteau de Saint-Jean-Baptiste. (*Mémoire de M. le baron de Cauna*, page 377.)

FIN DU PREMIER VOLUME.

PÉRIGUEUX, IMPRIMERIE CASSARD FRÈRES, RUE SAINT-MARTIN, 13 ET 15.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AVIS.

Toutes les lithographies qui sont annoncées dans la table des matières, ne pouvant, par suite de diverses circonstances, être prêtes de quelque temps, nous avons, afin d'éviter un nouveau retard dans l'apparition de la première partie du Compte-Rendu, renvoyé leur publication à la fin du second volume, où elles seront disposées de manière à pouvoir, lorsqu'on fera relier tout l'ouvrage ensemble, être facilement portées à leur place véritable.

Digitized by Google

Digitized by Google

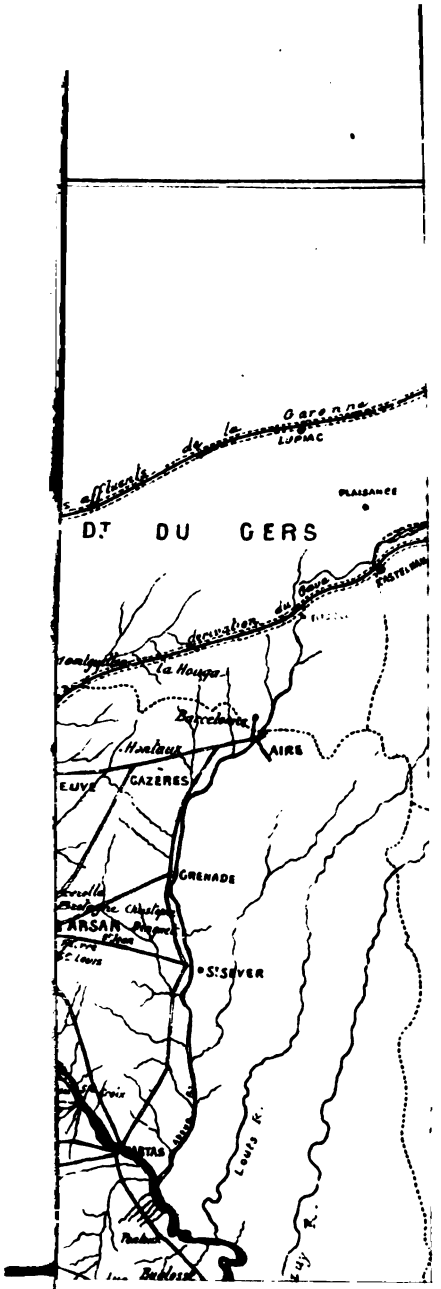

Digitized by Google

Digitized by Google

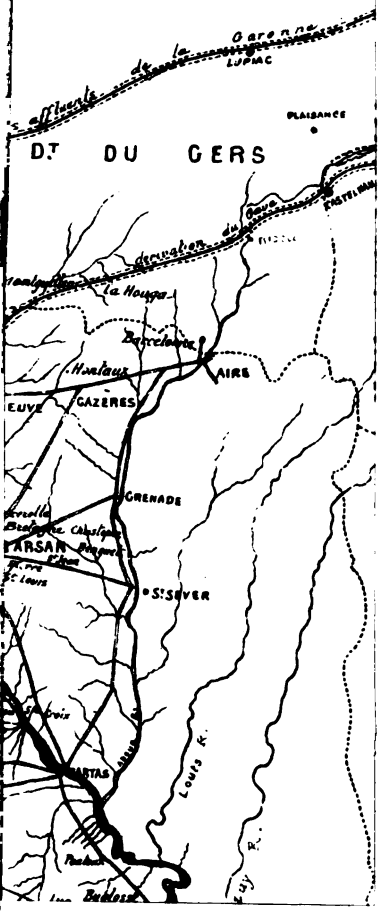

Digitized by Google

Digitized by Google

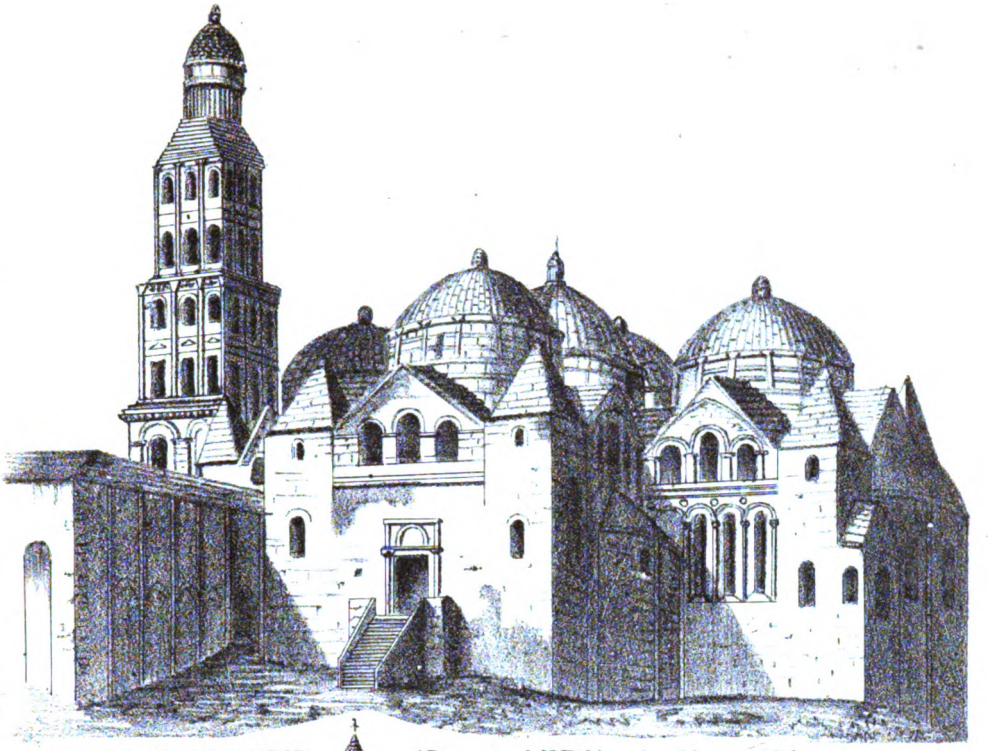

St FRONT PRIMITIF (D'après Mr Félix de Verneilh)

St FRONT EN 1848

Digitized by Google

Digitized by Google

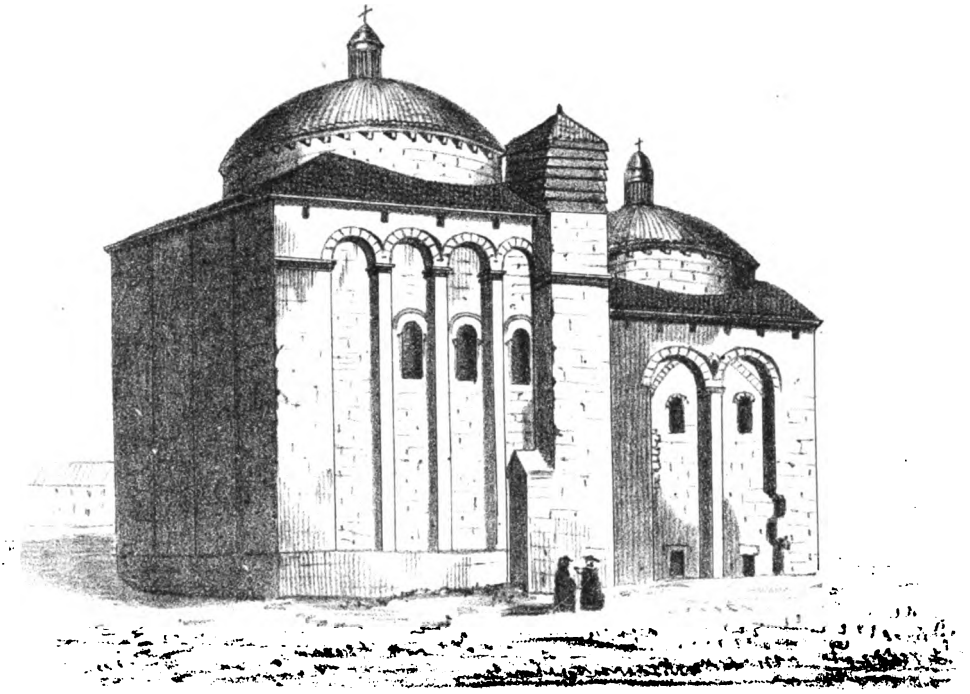

ÉGLISE DE LA CITÉ

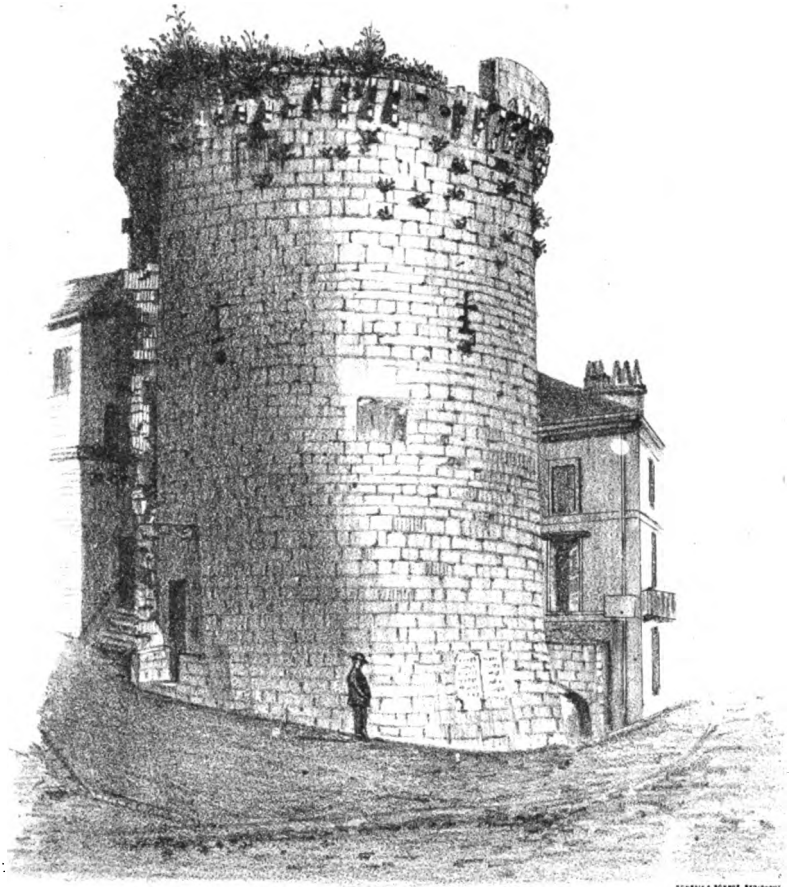

TOUR MATAGUERRE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

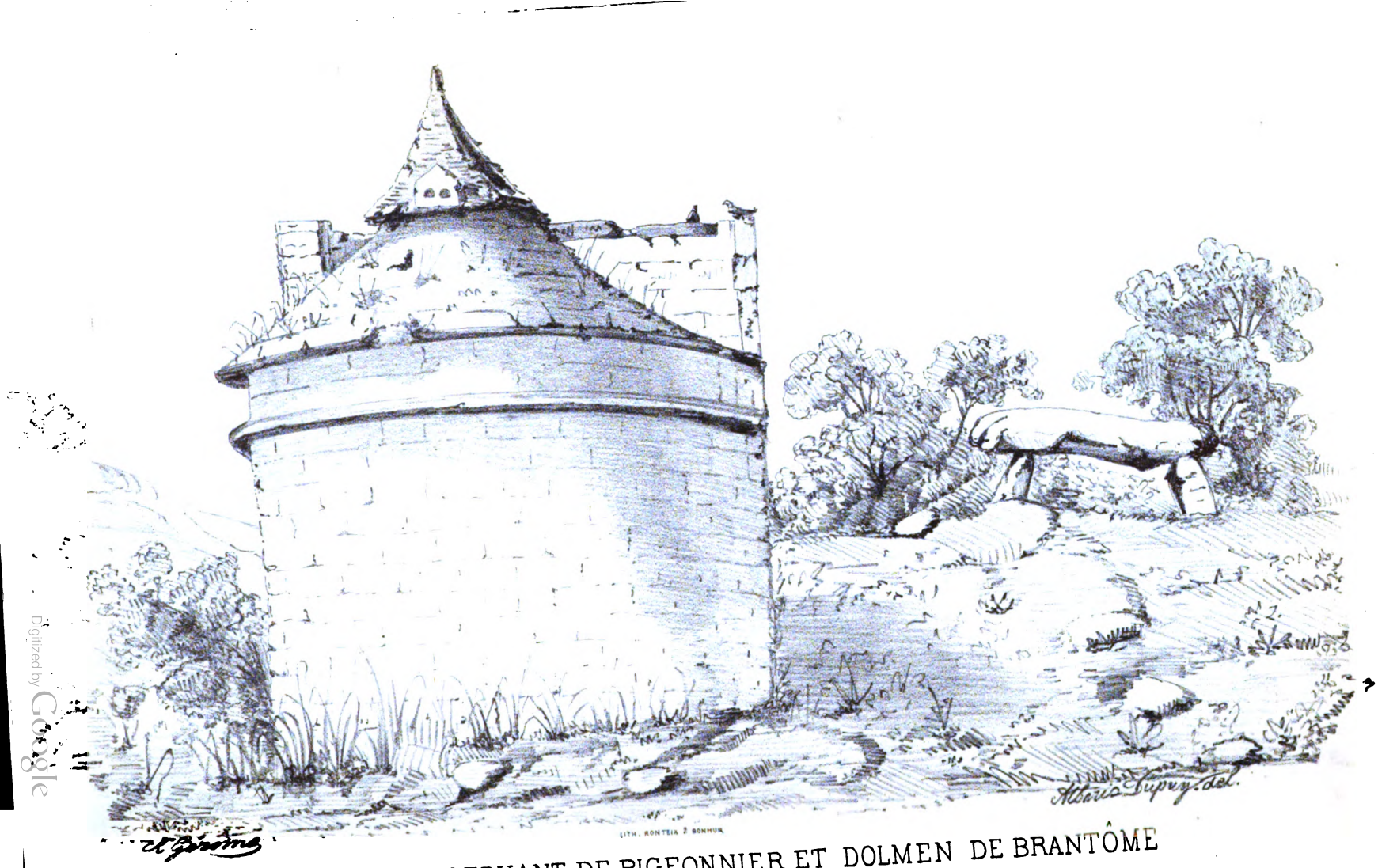

CHAPELLE SERVANT DE PIGEONNIER ET DOLMEN DE BRANTÔME

Digitized by Google

Digitized by Google

MAISON DU XIIe SIÈCLE A BRANTÔME

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TUMULUS CHRÉTIEN

EGLISE DE ST SEVER

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

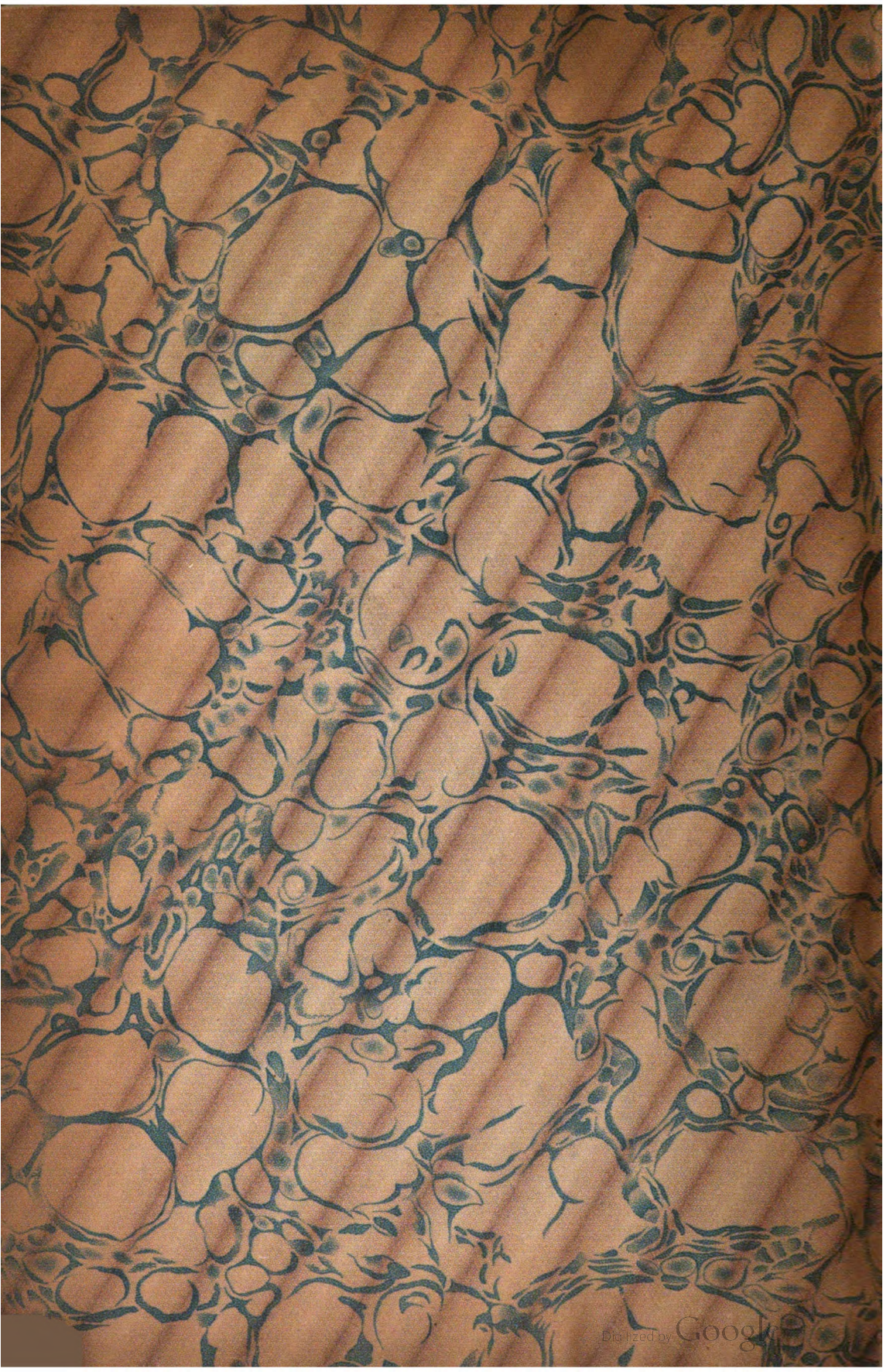
Digitized by Google

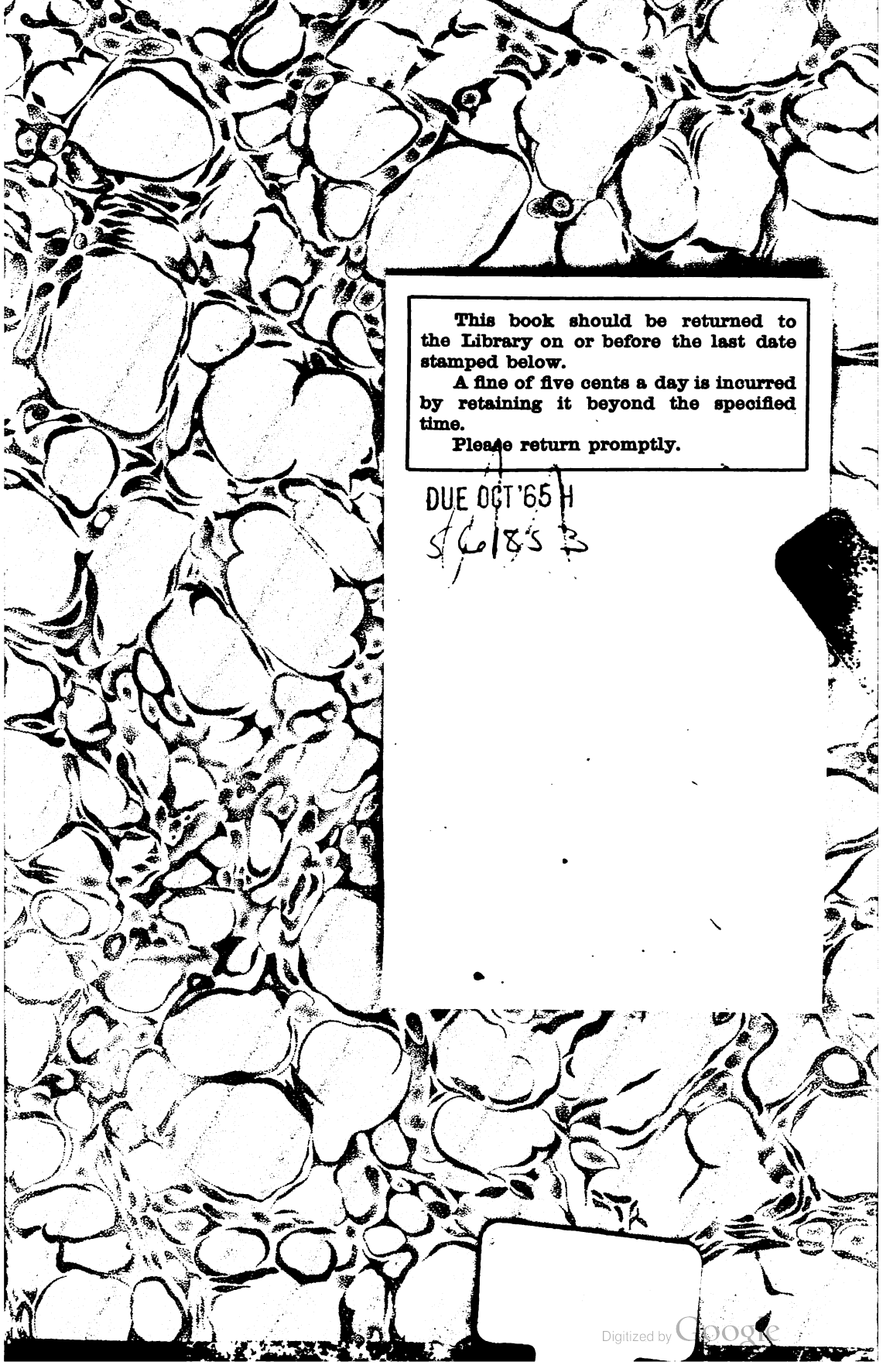

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DUE OCT '65 H

5 6 1 8 5 B

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 083 932 483